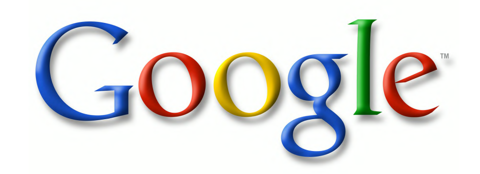
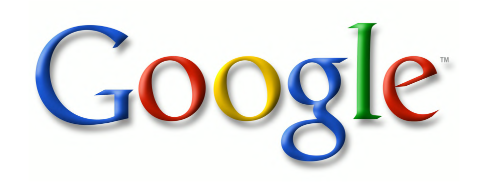





SOCIETE : DES : ANCIENS : TEXTES : FRANÇAIS
· MDCCC LXXV ·



SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

ŒUVRES POÉTIQUES

DE

GUILLAUME ALEXIS

PRIEUR DE BUCY

TOME SECOND

Le Puy-en-Velay. — Imp. Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

ŒUVRES POÉTIQUES

DE

GUILLAUME ALEXIS

PRIEUR DE BUCY

PUBLIÉES

PAR

ARTHUR PIAGET & ÉMILE PICOT

TOME SECOND



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

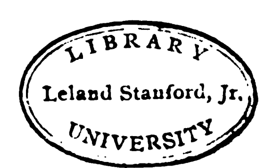
M DCCC XCIX

Publication proposée à la Société le 8 novembre 1893.

Approuvée par le Conseil dans sa séance du 2 mai 1894, sur le rapport d'une Commission composée de MM. Longnon, de Montaiglon et Raynaud.

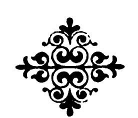
Commissaire responsable :

M. G. Raynaud.



AVIS

Nous avions primitivement annoncé que les Œuvres poétiques de Guillaume Alexis *formeraient deux volumes; mais nous avons reconnu qu'elles rempliraient un nombre de pages de beaucoup supérieur à nos prévisions. Nous publierons donc un tome III, qui fera partie d'un des prochains exercices de la Société.*





LE PASSETEMPS

DES DEUX ALECIS FRERES

L'UN RELIGIEUX NOIR, PRIEUR DE BUCY,

L'AUTRE CORDELIER

Il y a un étroit rapport entre cette petite pièce et l'*A B C des doubles ;* aussi l'aurions-nous placée immédiatement après si la qualité de prieur donnée à Guillaume Alexis et l'intervention de son frère ne nous avaient fait penser que *Le Passetemps* appartient à une époque un peu plus récente.

Alexis a un frère qui est comme lui religieux ; mais c'est un simple cordelier. Tous deux se rencontrent et ils jouent à « changer propos ». Le prieur exprime, en quatre vers, de petites sentences morales ou satiriques sur une foule de sujets sans suite ni liaison, et le cordelier restant dans la même note, répond aussitôt par un nouveau quatrain. Les strophes vont deux par deux : le rapport n'est pas toujours très visible, il est parfois tiré par les cheveux, mais il existe. Le prieur, le plus souvent, émet une sentence générale et le corde-

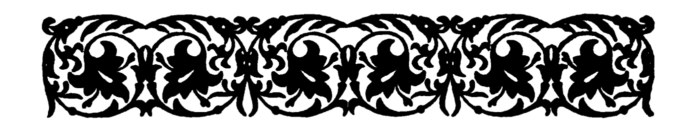
lier trouve, sans hésiter, une application concrète ; souvent aussi l'un et l'autre restent dans le général ou dans le particulier. Il serait en somme possible de mettre soit l'un soit l'autre des deux quatrains le premier. Mais, ce qu'il importe de constater, c'est qu'ils sont liés par le sens. Guillaume Alexis insiste sur ce point, et dans le quatrain final, qui est seul isolé, il prévient le lecteur que

En tout ce livret n'y a couple,
Qui ne soit de substance double.

Malheureusement aucun des textes que nous possédons ne donne une leçon tout à fait correcte. Dès le cinquième quatrain l'ordre voulu par le poète se brouille. Le prieur adopte la forme réservée au cordelier et *vice versa*. Il est probable que l'erreur n'est due qu'aux copistes et aux imprimeurs.

Nous avons essayé de rétablir l'ordre des quatrains, mais nous ne nous vantons pas d'avoir toujours bien entendu la « musique » des deux frères Alexis.





BIBLIOGRAPHIE

A. — Le passetemps || des deux alecis freres : lun religieux || noir prieur de busy. Lautre cordelier. — *Et fin du dit passetemps. S.'l. n. d.* [*Rouen*, *vers* 1500], in-4 goth. de 8 ff. non chiffr. de 29 lignes à la page pleine, sign. *a*.

Le titre porte la marque de *J. Le Forestier*, imprimeur à *Rouen*; nous en donnons la reproduction au v°.

Jacques Le Forestier exerçait à Rouen dès l'année 1494 (Gosselin, *Glanes historiques*, 1869, p. 63) ; il imprimait encore en 1523, année où il avait pour correspondant à Paris Jacques Ferrebouc (voy. Coyecque, dans le *Bull. de la Société de l'histoire de Paris*, 1893, p. 52); mais il mourut avant le 5 novembre 1530 (Gosselin, *loc. cit.*).

Le texte commence au v° même du titre.

Le v° du dernier f. est blanc.

LE passetemps des deux alecis freres:lun religieux noir prieur de busy. Lautre cordelier.



Cette édition donne les strophes dans l'ordre suivant : 1-4. 6 Le Prieur. 5 Le Cordelier. 8 P. 7 C. 10 P. 9 C. 12 P. 11 C. 14 P. 13 C. 16 P. 15 C. 18 P. 17 C. 20 P. 19 C. 22 P. 21 C. 24 P. 23 C. 26 P. 25 C. 28 P. 27 C. 30 P. 31 C. 32 P. 29 C. 34 P. 33 C. 36 P. 35 C. 38 P. 37 C. 40 P. 39 C. 42 P. 41 C. 44 P. 43 C. 46 P. 45 C. 48 P. 47 C. 50 P. 49 C. 52 P. 51 C. 54 P. 53 C. 56 P. 55 C. 58 P. 57 C. 60 P. 59 C. 62 P. 61 C. 64 P. 63 C. 65 P. 66 C. 68 P. 67 C. 70 P. 69 C. 72 P. 71 C. 74 P. 75 C. 76 P. 77 C. 78 P. 79 C.

Catal. Lignerolles, 1894, II, n° 865.

B. — Le Passe temps du prieur de Busy et son frere le cordelier, parlant chascun en quattre lignes.

Biblioth. nat., ms. fr. 24315, fol. 32. Ce manuscrit, qui paraît avoir été exécuté vers 1520, donne les strophes dans l'ordre suivant : 1 Le Prieur. 2 Le Cordelier. 3 P. 4 C. 6 P. 5 C. 7 P. 8 C. 9 P. 10 C. 11 P. 12 C. 13 P. 14 C. 19 P. 20 C. 21 P. 22 C. 15 P. 16 C. 17 P. 18 C. 23 P. 24 C. 27 P. 28 C. 31 P. 30 C. 29 P. 32 C. 33 P. 34 C. 35 P. 36 C. 37 P. 38 C. 39 P. 40 C. 41 P. 42 C. 44 P. 43 C. 46 P. 45 C. 48 P. 47 C. 50 P. 58 C. 59 P. 60 C. 61 P. 62 C. 64 P. 63 C. 68 P. 49 C. 52 P. 51 C. 53 P. 54 C. 55 P. 56 C. 57 P. 67 C. 70 P. 69 C. 72 P. 71 C. 26 P. 25 C. 74 P. 75 C. 65 P. 66 C. 76 P. 77 C. 78 P. 79 C.

C. — Les diuers || propos et ioyeuses || rencontres, d'vn Prieur & d'vn || Cordelier, en maniere de || Coq a l'asne. || *A Rouen* || *Chez Iean du gort,* & *Iaspar de remortier, te-* || *nants leurs boutiques au portail des libraires. S. d.* [*v.* 1556], pet. in-8 de 8 ff. de 26 lignes à la page, impr. en lettres rondes, sign. *A-B.*

Au titre, un petit bois qui représente les deux interlocuteurs.

L'édition n'a que 74 strophes disposées dans l'ordre suivant : 1 Le Prieur. 2 Le Cordelier. 3 P. 4 C. 5 P. 6 C. 8 P. 7 C. 10 P. 9 C. 12 P. 11 C. 14 P. 13 C. 16 P. 15 C. 18 P. 17 C. 20 P. 19 C. 22 P. 23 C. 26 P., 25 C. 27 P. 31 C. 32 P. 29 C. 34 P. 33 C. 36 P. 35 C. 38 P. 37 C. 40 P. 39 B. 42 P. 41 C. 44 P. 43 C. 46 P. 45 C. 48 P. 47 C. 50 P. 49 C. 52 P. 51 C. 54 C. 56 P. 55 C. 58 P. 57 C. 60 P. 59 C. 62 P. 61 C. 65 P. 63 C. 64 P. 66 C. 68 P. 67 C. 70 P. 69 C. 72 P. 71 C. 74 P. 76 C. 75 P. 77 C. 78 P. 79 C.

Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 2716.

D. — Les divers Propos et joyeuses Rencontres d'ung prieur et d'ung cordelier.

Les Joyeusetez. Facecies et folastres Imaginations de Caresme-Prenant, etc., dans le volume commençant par *Les Songes de la Pucelle*, 1831 (XXV pp.).
Reproduction de l'édition C.





ol. Ai v° *Le Passetemps des deux Alecis freres : l'un religieux noir, prieur de Busy, l'autre cordelier, et commence ledit prieur de Busy parlant a son dit frere le cordelier, lequel luy respond comme orrez cy après*[1].

LE PRIEUR DE BUSY[2].

1. Mon frere, mais soions contens,
Nous deux seuletz, pour passer temps,
Dire quelque chose nouvelle
Touchant ceste vie mortelle.

LE CORDELIER.

2. Je le vueil, a vostre plaisance,
Songez et dictes la maniere,
Mais que ce soit chose legiere
De quelque nouvelle substance.

1. *Titre B. Le passe temps du prieur de Busy et son frere le cordelier parlant chascun en quattre lignes.* — C *Les diuers propos et ioyeuses Rencontres d'vn Prieur et d'vn Cordelier, en maniere de Coq a l'asne.* — *En tête du 1er quatrain.* C *Premierement commence ledict religieux qui estoit prieur de Busy qui refit le Blason de faulses amours le Contreblason le Passe temps de tout homme et toute femme et le Dialogue du crucifix.*

2. *Pour l'ordre des strophes dans les éditions et dans le ms. et pour l'indication du personnage auquel elles sont attribuées, nous renverrons une fois pour toutes à la Bibliographie.*

1 B or soions. — 2 B pour (C par) passe temps. — 5 B bien soit fait a. — 8 B De quelque ioieuse. — C sustance.

LE PRIEUR.

3. C'est tresbien dit, car le soulas
Aux esperis, quand ilz sont las,
Est requis. Pour donner repos
Nous jourons a changer propos.

LE CORDELIER.

4. Or sus donc ! Je m'esfforceray
De dire a la fois mon proverbe.
Seons nous premier sur ceste herbe,
Et commencez ; je vous suivray.

LE PRIEUR.

Fol. Aij 5. Qui premier trouva la pratique
De la science de musique
Pour accorder si proprement,
Avoit moult bel entendement.

LE CORDELIER.

6. En la creation premiere
Belle fut l'operation,
Quant on fist separation
Des tenebres et de lumiere.

LE PRIEUR.

7. Nature paint diverses formes :
Les ungz beaulx, les autres defformes.
Bien doit loer Dieu par grant cure
Cil qui a parfaicte figure.

12 B iourrons. — 13 B sur. — 16 B sulfuiray. — 17 C Qui trouua premier. — 20 B Il auoit bel. C Auoit vng bel. — 23 C Quant Dieu fit. — 24 B De. — 26 C difformes. — 27 B Dieu doibt louer bien.

LE CORDELIER.

8. Les hommes ont en hault les testes ;
Tout droit sont la bouche et les yeulx
Affin de regarder les cieulx,
Ce que n'ont pas les autres bestes.

LE PRIEUR.

9. Arbre, seulet partant de terre,
Bestes et vent, tout luy fait guerre,
Tant que s'il n'a qui le sequeure ;
C'est grant merveille s'il demeure.

LE CORDELIER.

10. Jennesse est bien forte a passer :
Chemin y a dextre et senestre.
Le meilleur, je croy, est a dextre,
Qui bien ses pas sçait compasser.

LE PRIEUR.

11. Femme qui tarde a concevoir
A grant desir d'enfant avoir ;
Mais c'est a Dieu seul de congnoistre,
S'el a fruit, quel y pourra estre.

v° LE CORDELIER.

12. Tel porte aucunes fois l'argent
Sur soy qui le fera mourir,
Et tel s'efforce de courir
Qui pert pour estre diligent.

30 C Et au meilieu ilz ont les yeulx. — 32 C toutes les bestes. — 33 B Arbre feuille. — C Arbre tout seul. — 35 B sel na qui la. — 36 B sel. — 37 B fort. — C La ieunesse est forte. — 39 B ce croy ie — 44 B Selle. C C'elle. — 45 B aucune fois.

Le Prieur.

13. Le maistre qui fait les chapeaulx,
Quant ilz sont encore nouvaulx,
A la verge les bat et forme,
Tant que le poil ayt pris sa forme.

Le Cordelier.

14. Selon ce que nous trouveron
Le cheval, il y a remide :
S'il est aspre, il luy fault la bride ;
S'il est dur, verge ou esperon.

Le Prieur.

15. J'ay grant douleur quant je regarde
Qu'on baille les brebis en garde
Aux loups ravissans et famis
Qui sont leurs mortelz ennemis.

Le Cordelier.

16. Simple enfant, nouvel amoureux
Qui de sa premiere arrivée
Tumbe es mains de femme rusée
N'est il pas bien fort malheureux?

Le Prieur.

17. Vent, fer, feu, pourriture et fouldre
Font les arbres tourner en pouldre,
Autant les jennes que les vieulx ;
Les plus bas se defendent mieulx.

50 A encor. — 51 B fourme. — 52 AB Tant que de poil aient prises (B auront pris) forme. — 53 C Selon ce que l'on (*forme normande pour nous*) trouueron. — 54 C remede. — 61 C nonueau. — 67 B Tant les ieunes comme les vieulx.

LE CORDELIER.

18. On ne doit point estre lassé
D'euvrer quant il fait ung beau jour.
Fol est qui se tient a sejour,
Fol. Aiij Car beau temps est bien tost passé.

LE PRIEUR.

19. Tant plus on applique son œil
A hault regarder le soleil,
Tant plus on vient en obscurté
Pour la grant force de clarté.

LE CORDELIER.

20. Qui sur la mer ses yeulx estend
Pour veoir la maniere de l'onde,
Les secretz d'abysme profonde,
Plus y voit et moins y entend.

LE PRIEUR.

21. Navire, sommiers, et voicture,
S'on les charge plus que mesure,
La chose va mal en pou d'heure :
L'un perit et l'autre demeure.

LE CORDELIER.

22. Quant chascun fait en la maison,
Sans marchander, ce qu'il fault faire,
Tout va bien ; s'on fait au contraire,
N'y avra rime ne raison.

70 C De donner. — B quand il est. C quant il fait beau iour. — 73 B Quant plus. — 74 C En hault pour mieux voir le soleil. — 75 B vient on. — C Plus on vient en obscurite. — 76 C Pour la force de sa clarte. — 79 B parfonde. — 81 *La strophe 21 manque dans* C — 85 B en sa. — 86 B Sans murmurer ce quil fault faire. — C Sans commander ce qui y fault. — 87 C s'il y a deffault.

LE PRIEUR.

23. Plusieurs vont rendre les bienfais
Et les plaisirs qu'on leur a fais
En petis chariotz propices
Dont les chevaulx sont escrevices.

LE CORDELIER.

24. Se vous voulez veoir ung aigneau
Prestement devenir lyon,
v° Eslevez sans discretion
Ung povre homme en honneur nouveau.

LE PRIEUR.

25. Au peuple diront beaulx notables
En leur baillant fais importables
Et remonstrant beaucoup de bien ;
Mais eulx mesmes n'en feront rien.

LE CORDELIER.

26. Pour aultruy la fontaine est clere
Et de soy purger a coustume ;
Le brandon aussi se consume
Pendant que aux autres il esclere.

LE PRIEUR.

27. Ung beau parleur, ung appipeur,
Puis qu'on sçait qu'il est ung trompeur,
Bien est fol a grant desmesure
Qui le croit de chose qu'il jure.

89 B vont rendant. — 92 C escreuiches. — *La strophe 24 manque dans* C. — 93 B aigneu — 97 B plusieurs aleguent. C faictz notables. — 98 B Et chargent choses importables. — 99-100 C

Mais peut bien tromper tost et tard
Regnart qui fait du papelart.

102 B na coustume. — 105 C ou apipeur. — 106 C sait bien qu'il est trompeur. — 107 C a grande mesure. — 108 C qui iure.

LE CORDELIER.

28. La fraude, la pratique et l'art
De renart congneu ne peult nuire;
Mais peult bien tromper et seduire
Renart qui fait du papelart.

LE PRIEUR.

29. Enfans veulent vivre a plaisir;
Rien ne leur plaist fors leur desir :
Avoir veulent chabotz et croces,
Et puis après dances et nopces.

LE CORDELIER.

30. Qui en chasse prent son delit,
Fol. Aiiij Il doit tous les chiens par grant cure,
Pour eschever bruit et ordure,
Separer de table et de lit.

LE PRIEUR.

31. Combien que l'asne se desguise
Souvent pour entrer en l'eglise,
Si bien ne sçait tenir maniere
Que a chanter il ne se desclere.

109-110 *Ces vers manquent dans* C *qui fond les strophes 25 et 28 en une seule.* — 116 C Et puis apres danser aux nopces. — 117-120 B *remplace cette strophe par la suivante :*

Doffices et de benefices
Plusieurs iouissent et possessent
Qui ne plus ne moins si congnoissent
Que fait vne truye en espices.

La strophe 30 manque dans C. — 124 B Que au chanter.

Le Cordelier.

32. Ung maistre fol qui tient l'escole
Et ne sçait grammaire ne chant,
Force est que le povre meschant
Ses clergons abuse et affole.

Le Prieur.

33. Quant la femme part la premiere
Et le bon mary va derriere,
Tout va mal pour conclusion
Et n'est que une confusion.

Le Cordelier.

34. De voir ung corps avoir deux testes,
Mais que l'une a l'autre obeysse,
Ce n'est chose qui m'esbahisse;
J'ay veu de plus estranges bestes.

Le Prieur.

35. Qui laisse tout a descouvert
Et qui mengut son blé en vert,
Ja ne sçavra, tant soit il chiche,
A peine jamais estre riche.

Le Cordelier.

v° 36. Qui en plaisirs mondains consomme
Son sens, son temps, sa revenue,

125 B Vn fol maistre. — C qui tient escolle. — 129 B parle premiere. — 132 B C Ce nest. — 135 C dont mesbahisse. — 137 C Cil qui tout laisse. — 138 C mange. — 139 B Ia ne sera tant soit il siche. C Ia ne pourra tant soit il chiche. — 141 A consumme. — 142 B Son temps son sens. C Son sens son temps et reuenu.

Bien est vrayement chievre cornue
Qui porte barbe et n'est pas homme.

LE PRIEUR.

37. Tonneaulx de vin, plus les remplissent,
Plus sont en vin et plus rougissent;
Quant sont vieulx et de vin nourris,
On les met au feu tous pourris.

LE CORDELIER.

38. L'idropique est d'estrange sorte :
Plus est moite, plus est ardant;
Pourquoy de superabundant
Il boit tant que la mort l'emporte.

LE PRIEUR.

39. Ou sont plaisances et delices,
La trouverez pechez et vices,
Car, qui la chair tousjours contente,
Toute sa raison aggravente.

LE CORDELIER.

40. Porceaulx et huppes se delittent
Tousjours en fange et en ordure,
Car de resister ilz n'ont cure
Aux mouvemens qui les incitent.

Fol. A v LE PRIEUR.

41. Levriers sont levriers de nature ;
Ce n'est point chose d'aventure.

143 C Bien est vrayment vng bouc cornu. — 144 C et n'est point. — 145 B plus se remplissent. — 147 C Puis quand sont vieux de. — 154 C La trouuerez enormes vices. — 155 C Pourceaux et Huppes se delectent. — 156 B Toute la. — 161 A *repète deux fois* sont leuriers.

Le grant blanc differe du noble [1] :
Villain ne sçavroit estre noble.

LE CORDELIER.

42. Quant je voy que desrunément
La charue va devant les beufz
Et qu'on forge ces nobles neufz,
Je pers tout mon entendement.

LE PRIEUR.

43. On engresse ainsi les porceaulx :
De bren, de brouet, de morceaulx.
Et puis en la fin on les tue
Quant la saison en est venue.

LE CORDELIER.

44. Fortune entretient le pillart
Tant que assez ait prins et emblé;
Puis, quant il a tout assemblé,
El luy baille ung tour de billart.

LE PRIEUR.

45. La glace fait ung grant visage
Quant le vent est froit et umbrage ;
Mais, tantost que la chaleur vient,
v° On ne sçait plus qu'elle devient.

166 BC La *m*. — 167 C Et nous forge. — 169 C pourceaux. — 170 AC De bien de brouet (A brouee.). — 177 C La grace. — A virage. — 179 B Mais si tost que.

1. Le noble est une pièce de deux écus :

Deux escus si vallent ung noble
A qui les a, aux autres rien.

(*Les menus Propos*, ap. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de poésies françoises*, XI, p. 364.)

LE CORDELIER.

46. On dit par tout, et près et loing,
Que argent est bonne compaignie;
Mais toutes fois, quoy qu'on en die,
Une fois fault il au besoing.

LE PRIEUR.

47. Justice voit sur les petis:
Tousjours se prent aux plus chetifz.
Les grans et les gros trop redoupte
Et sur leurs meffais ne voit goutte.

LE CORDELIER.

48. Vous verrez communement tendre
A ces oysillons sans malice;
Mais ces grans corbins plains de vice,
Nully ne s'amuse a les prendre.

LE PRIEUR.

49. Tigres, ours, lions devourables,
Combien qu'ilz soient irraisonnables,
Neant moins, par droit de nature,
Aiment l'un l'autre sa figure.

LE CORDELIER.

50. Dont vient a l'homme l'appetit
De machiner d'aultruy la mort?
Le menu peuple s'entremort,
Et le grant mengut le petit.

183 B quoy que lon die. — 186 B au. — 187 A Les grans, les gros trop el redoupte. — C Les grandz et gros trop el' redoute. — 189 B veoiures. — C Vous voyrrés. — 190 C A ses. — 191 C Mais ces gros corbeaux. — 192 B Ame ne. C Aucun ne. — 193 C Tygres Lyons Ours. — 194 C irresonnables. — 195 C Ce neantmoins tout par droicture. — 196 BC Ayme... sa figure. — 197 C D'ou vient. — 200 B mengeust. C menge.

LE CORDELIER.

60. Force est que le tonneau s'estanche
Quant de vin il n'y a plus goutte,
Et l'alambic plus ne degoutte
Quant le feu fault et la substance.

LE PRIEUR.

61. En temps de chaleur non pareille,
S'il ne porte quelque bouteille,
Qui chemine en desert pays
Se treuve souvent esbahis.

LE CORDELIER.

62. Le jardinier bien pratiquant
Garde son vergier jour et nuyt;
En la saison il cueult son fruit,
Et si l'emporte quant et quant.

LE PRIEUR.

Fol. Avij 63. Puis que la dame nous fait gris [1]

237 C tonneau estance. — 239 C Et la lampe. — 241-244 A

En temps de chaleur non pareille
Qui chemine en desert pays
Se treuue souuent esbahis
Sil ne porte quelque bouteille

243 B Se chemine. — 244 C Ceux qui vont en desert païs Se treuuent.... S'ilz ne portent. — 247 C Et a la saison cueult son fruict.

1. Le *gris*, le *tanné* et le *noir* sont les couleurs des amants malheureux. On connaît la chanson :

Gris et tenné me fault porter,
Car tenné suis en esperance...

(Attaingnant, *XXIX Chansons*, 1530, fol. 5 v°; *XXXVIII Chansons*, fol. 5 v°; Ronsard, *Meslange*, 1572, fol. 62, etc.)

Et que le queu nous est *tigris* [1],
Puis que nostre hoste nous rechine,
Desloger fault, c'en est le signe.

LE CORDELIER.

64. Quant vente et pleut tant que tout tremble,
Quant huys et fenestres sont clos,
Quant moulins bruyans sont esclos,
Lors fait bon dormir, ce me semble.

LE PRIEUR.

65. N'est ce pas chose moult cruelle
D'estre en prison perpetuelle
Condampné, sans jamais partir?
Trop mieulx vauldroit mourir martir.

250 C Et que l'on nous met en mespris. — 252 BC sen est. — 255 C molins. — 256 C Il fait bon. — B se me. — 259 A Contenue sans. — C Constitué sans en partir. — 260 B Autant vauldroit.

Cette pièce a été transformée en cantique par Eustorg de Beaulieu :

Gris ne bureau ne fault porter...
(*Chansonnier huguenot*, I, p. 173).

Pour le remarquer en passant, elle est extraite d'une des *Chansons du* XV[e] *siècle*, publiées par M. G. Paris :

En plains et pleurs je prends congé...

(Voy. p. 85 du recueil.)

Marot a composé un rondeau sur les trois couleurs [1]:

Gris, tanné, noir porte la fleur des fleurs
Pour sa livrée, avec regretz et pleurs...
(Éd. Jannet, II, p. 151.)

En ce qui touche spécialement le gris, Jehan Bouchet en indique la signification dans son *Labirynthe de Fortune* (1522), fol. Biij. — Le sens paraît être : puisque le cuisinier, puisque la bonne chère nous fait mal.

LE CORDELIER.

66. Ains que partir souffrir tourment
Et en partant grefves douleurs,
En dangier d'avoir pis ailleurs,
C'est ung piteux departement.

LE PRIEUR.

67. Qui du sien aux prisonniers donne,
Se puis après on l'emprisonne,
La treuve qui le reconforte,
Car tout bien fait son fruit rapporte.

LE CORDELIER.

68. Bon fait semer en la saison
Et jecter grain a l'aventure,
Car la terre en paiera l'usure
Quelque jour en tresgrant foison.

LE PRIEUR.

69. Vieulx heraux et vieulx faulconniers,
Vieulx menestriers et vieux barbiers
Et, par dessus tous, vieulx gens d'armes,
On leur tient assez mauvais termes.

v°

LE CORDELIER.

70. Le balay, quant il est entier,
Il est entretenu moult bien ;
Mais, quant il ne sert plus de rien,
On le met dedens le fouyer.

263 B pire. C pirs. — 264 B Cest vng bien piteux partement, — 265 B au. — 266 C Et puis. — 267 C La treuue il, — 271 B en paira. C en paye. — 272 B Puys apprez en tresgrand foyson, C Quelque iour en grande foyson. — 278 A bien *m.* — 280 C le fumier.

LE PRIEUR.

71. La pratique d'art d'arquemie
Les corps tenebreux clarifie,
Quant du feu par purgation
Les reduit a perfection.

LE CORDELIER.

72. Le fenix encore vivant
Se pose en flamme pour fin prendre,
Puis après, de sa propre cendre,
Revient tout vif comme devant.

LE PRIEUR.

73. ....
....
....
....

LE CORDELIER.

74. A jenne dame fait grand grace,
Le dieu d'amours, a mon juger,
Quant elle peut veoir sans dangier
Celuy qu'el ayme face a face.

LE PRIEUR.

75. Se jamais on ne vieillissoit
Et plaisance tousjours croissoit,
Et de mort on estoit delivre,
Adonques feroit il bon vivre.

281 B dalquemye. — 283 C par m. — 285 C Le Félix [*sic*]. — 287 B Mais apprez. — 293 C ieune. — 296 BC quelle. — 297 C Si. — 298 B Se plaisance. — C tousiours regnoit. — 299 C Et de la mort on fust deliure. — 300 B Adoncques il feroit.

Le Cordelier.

76. Toute chose qui est pesante
Tire bas de propre nature ;
Plus est grave, massive et dure,
Fol.Aviij. Plus en parfont va trebuchante.

Le Prieur.

77. Qui ce mireur souvent contemple
Affin de bien y prendre exemple,
S'il a sens, il peut bien eslire
Le chois d'entre plourer et rire.

Le Cordelier.

78. Le villain gloutist et devoure
Le pain, le vin et la viande ;
Le gentil, en sobresse grande,
Tout ce qu'il prent gouste et savoure.

---

79. En tout ce livret n'y a couple
Qui ne soit de substance double,
Et, qui autrement le pratique,
Il entend mal nostre musique.

Et fin du dit Passetemps.

301 C poysante. — 302 B Tire aual. — 303 C crasse massiue et dure. — 304 B Plus va en parfont trebuchante. — C Plus en profondz va trebuchante. — 305 B Qui se myre. C Qui se miroer. — 307 C essyre. — 308 C Le moys. — 309 B deuoure. — C Le villain glout soubdain deuore. — 311 C Et le gentil en douceur grande. — 312 B saueure. — 313 B comble. — 316 B Il nentent point. — 313-316 C

Qui bien entend nostre musique
Icy treuue substance double
Et qui aultrement la pratique
Comme vng fol en esprit se trouble.

316 B Finis. C Fin.



POÉSIES PALINODIQUES

Nous réunissons sous ce titre cinq pièces diverses composées en l'honneur de l'Immaculée Conception de la vierge Marie, et dont deux au moins ont été présentées au puy de Rouen :

I. *Declamation faicte sur l'Evangile de :* Missus est Angelus,
II. *Ballade,*
III. *Rondeau,*
IV. *Oroison faicte a la Vierge Marie,*
V. Sub tuum presidium.

Nulle part autant qu'en Normandie l'Immaculée Conception de la Vierge, patronne des Normands, n'a été défendue et célébrée. Le Concile de Bâle venait à peine, dans sa trente-sixième session, tenue le 17 septembre 1439, d'émettre un décret érigeant en dogme la doctrine de l'Immaculée Conception [1], que Martin Le Franc con-

1. Le Concile de Bâle avait cessé d'être œcuménique lorsqu'il rendit sa décision.

sacrait tout le cinquième livre de son *Champion des dames* à chanter les louanges de la mère de Dieu, « belle et sans tache ». Guillaume Alexis, à son tour, prend position dans le grave débat qui divisait les théologiens, dominicains d'un côté, franciscains de l'autre. Il expose dans sa *Declamation*, en gros français, comme il dit, le rôle glorieux de la Vierge qui est venue rendre aux humains l'héritage qu'Ève avait perdu. Le bon moine est plutôt sévère pour Ève, « femme volage », qui aurait dû « laisser faire son époux », et qui, par ses folles réponses, a tout gâté. Martin Le Franc n'était pas du même avis; il absout Ève, être délicat et sensible, qui prit la pomme par ignorance.

Les poètes et même les théologiens du moyen âge trouvaient moyen, pour expliquer et illustrer la doctrine de l'Immaculée Conception, de comparer la Vierge à Callisto, fille de Lycaon, roi d'Arcadie, à Rhea Silvia, à Sémélé, à Danaé, à Alcmène; Guillaume Alexis proteste avec raison contre ces comparaisons profanes et il s'écrie, dans l'Oraison à la Vierge :

Je ne vous veulx a femme comparer,
Car onc femme ne fut fors vous parfaite.

A la fin de la *Declamation*, Guillaume Alexis prend l'engagement de composer un « dité » de la Nativité de Jésus-Christ. Le moine de Lyre a-t-il tenu parole? Où est ce poème? Il faut le voir peut-être dans le rondeau, d'allure un peu profane, *Veuillent ou non*, consacré à la louange du « plus beau filz qu'on vit onc de deux yeulx ».

Ce rondeau fut très populaire au XVe siècle, souvent imité et copié. On le retrouve dans le *Vergier d'honneur*[1]. Colletet l'avait reproduit dans ses *Vies des poètes fran-*

1. *Le Vergier d'honneur*, éd. de Paris, Philippe Le Noir, v. 1520, in-fol. goth., fol. V4.

çois. Il figurait, en outre, au bas d'un tableau de la Vierge nourrice, placé dans l'ancienne chapelle du Saint-Lait de Notre-Dame, à Reims. A la suite du rondeau, on lisait cette inscription : « *Haec dudum a Johanne Brulard, regis in senatu parisiensi consiliario, oblata, temporis longitudine deformata, anno ab ejus ad superos transitu 41°; Nicolaus Brulard, patris memor, restauravit, 1560.* » Ce Nicolas Brulard, abbé de Royenval, maître de la chapelle, conseiller et maître des requêtes du roi, mort en 1597, est l'auteur du *Journal des choses les plus remarquables arrivées en France depuis la mort de Henri II* [1].

Nous plaçons à la suite du rondeau composé par le moine normand un remaniement qui n'est peut-être pas de lui. Nous y ajoutons un second rondeau, composé sur le même refrain, qui nous a été conservé dans les grandes Heures de Vérard.

Nous ne savons en quelle année Guillaume Alexis concourut au prix de Rouen. Il ne paraît pas y avoir obtenu de récompense; aussi l'historien des palinods, M. Ballin, ne fait-il de lui aucune mention [2].

1. Voyez *Cabinet historique,* 1858, I, 269.

2. *Notice historique sur l'Académie des palinodz*, dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen,* 1834, 1838, 1844.

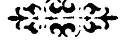
çois. Il figurait, en outre, au bas d'un tableau de la Vierge nourrice, placé dans l'ancienne chapelle du Saint-Lait de Notre-Dame de Rouen. A la suite du rondeau, on lisait [illegible] *Johanne Brulard, regis in senatu parisiensi consiliario, obiit, temporis longitudine* [illegible] *ad superos translata* [illegible] *Nicolaus Brulard, patrus mamor, restauravit, 1560.* Ce Nicolas Brulard, abbé de Royenval, maître de la chapelle, conseiller et maître des requêtes du roi, mort en [illegible], est l'auteur du *Journal des choses les plus remarquables arrivées en France depuis la mort de Henri II*[1].

Nous plaçons à la suite du rondeau composé par le moine normand un remaniement qui n'est peut-être pas de lui. Nous y ajoutons [illegible] rondeau, composé sur le même refrain [illegible] conservé dans les grandes Heures de [illegible].

Nous ne savons [illegible] Guillaume Alexis concourut au prix de Rouen; il ne paraît pas y avoir obtenu de récompense; aussi l'historien des palinods, M. Ballin, ne fait-il de lui aucune mention[2].

1. Voyez *Cabinet historique*, 1858, [illegible].

2. *Notice historique sur l'Académie des palinods*, dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen*, [illegible].





BIBLIOGRAPHIE

I. — Declamation faicte sur l'evangile de : Missus est angelus Gabriel.

A. — Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. 2734, fol. 32 v°.

B. — Biblioth. municipale d'Amiens, ms. 333. — Le volume est incomplet. Le poème commence par le v. 36 : Procederai par declamation.

C. — Ms. porté au *Catalogue Didot*, 1881, n° 27 (Recueil de poésies dévotes, par Charles Morel, Jehan Pinard, dit Trotier, et autres), fol. 15 r°.

D. — Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild, ms. sur vélin de 80 ff., avec miniatures, contenant des Heures de l'Immaculée Conception en vers français, fol. 16 (voy. le *Catalogue*, t. I, n° 16).

E. — Lexposicion de loroison dominicale || pater noster. — *Cy finist lexpositiõ de la patenostre composee en || latin et en francoys / par maistre Raoul de mõtfiquet || extraictte et recueillye de plusieurs et diuers*



Renoncement damours.

Nous reproduisons également la souscription :

Cy
fi
nist
ce present
traictie du renõ
cement damours nou
uellement imprime a paris
pour honnorable hõme Anthoine
Verard marchant bourgoys et libraire de
mourant deuant la rue neufue nostre
dame a lenseigne de mon seignr
saint Jehan leuãgeliste/ou
au premier pylier du
palaiz deuãt la
Chapelle
des
p̄s
sidetz.

La *Declamation* commence au fol. *gij*; Vérard, usant d'un procédé qui lui était ordinaire, l'a soudée au poème de Jehan Blosset par le titre suivant, qui se lit à la fin du fol. *gi* v° :

« Comment l'amoureux qui a renoncé a Amours, (et) en l'honneur de la vierge Marie a composé ceste *Declamation sur l'evangile de Missus.* » Le libraire ajoute : « Prologue ».

Biblioth. nat., Rés. p. Ye. 218, exemplaire porté au Catal. Lignerolles, IV (1895), n° 333. Les ff. *biij* et *biiij* y sont remplacés par les ff. *aiij* et *aiiij* en double.

Notre texte est établi d'après A et D.

Il existe de l'oraison de *Missus* une autre traduction en vers qui commence ainsi :

Mere de consolacion,
Support en tribulacion,
Seulle que on doit reclamer...

Ce petit poème a été plusieurs fois imprimé ; voici les éditions qui nous en sont connues :

A. — Missus est trãs||late ce [*sic*] latin en francoys *Impri-||me nouuellement a Paris.* — [A la fin :] ℂ *On les vent a Paris en la rue || neufue nostre dame a Lenseigne dc* [sic] *lescu de France. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page pleine, car. goth.

Le titre est orné d'un bois qui représente l'Annonciation. On lit au v° : ℂ *Cy ensuyt loraison de Missus nou||uellement translate en francoys selõ || le latin : Auec loraison de nostre dame || de recouurance.*

L'adresse inscrite à la fin est celle de Jehan Trepperel et de ses successeurs.

L'oraison placée à la suite du *Missus* est une ballade commençant ainsi :

O recouvrance moult plaisant,
Remplie de toute charité...
Refr. Preserve mon corps et mon ame.

Cette ballade est l'adaptation d'une pièce de Jehan Molinet, qui commence de même et dont le refrain est :

Ayez pitié de ma povre ame.
(*Faitz et Dictz*. éd. de Paris, 1540, fol. 166.)

Molinet avait plagié une ballade de Martin Le Franc intitulée *Oroyson a Nostre Dame de Lausanne :*

O escarboucle reluysant...
Refr. Ayés pitié de ma povre ame.
(Piaget, *Martin Le Franc*, p. 228, n. 4.)

Le volume se termine par une *Oraison a monseigneur saint Sebastien*, en vers, mais imprimée comme de la prose :

Saint Sebastien, du cueur piteux,
Qui par la voulenté de Dieu...

Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 1205. — Brunet, III, col. 1776.

B. — Missus est trãs-‖ late de latin en frãcoys *Impri* ‖ *me nouuellement a Paris.* — ¶ *On les vent a Paris en la rue neuf* ‖ *ue nostre dame a Lenseigne de l'escu de* ‖ *France. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 de 8 ff. non chiffr., car. goth.

Cette édition, plus correcte que la précédente, est ornée au titre du même bois et contient les mêmes pièces.
Biblioth. du château de Chantilly.

C. — Miss' est trãs-‖ late de latin en frãcois *Impri* ‖ *me nouuellement a Paris. S. d.* [*v.* 1550], pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, car. goth., sign. *A*.

Le titre est orné d'un médaillon dans lequel est figurée l'Annonciation.
Le texte commence, au r° même du titre. L'original latin est imprimé, verset par verset, au-dessus de la traduction.
Biblioth. du château de Chantilly (Cigongne, n° 694).

D. — ¶ Cy ensuyt loraison de Missus nou- ‖ uellement translatee en francoys selon le ‖ latin. Auec loraison de nostre dame de re-‖ couurance. *Explicit. S. l. n. d.* [*v.* 1550] pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. de 23 lignes à la page, car. goth., sign. *A*.

L'édition n'a qu'un titre de départ au-dessous duquel se trouvent le début du texte latin et 13 vers. Le latin est imprimé en petites lettres de forme. Un espace ménagé au r° du 1er f. contient un petit bois de l'Annonciation.
L'*Oraison* est suivie de la ballade, puis de l'*Oraison a monseigneur sainct Sebastien*.
British Museum, $\frac{11475.\ a.}{8}$

E. — ¶ Cy ensuyt loraison de Mis ‖ sus / trãslate en frãcoys selon ‖ le latĩ Auec loraisõ de nr̃e dãe ‖ de recouurãce. Et le testamẽt ‖ de nostre sauueur iesuchrist. — ¶ *Cy finist le testamẽt de no* ‖ *stre sauueur* ⁊ *redempteur* ✠ ‖ Ihesucrist. *S. l. n. d.* [*v.* 1550], pet. in-8 de

8 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, impr. en car. goth., sign. *A*.

Cette édition, qui n'a qu'un titre de départ, est ornée, au r° du 1[er] f., d'un petit bois, finement gravé, représentant l'Annonciation. Le texte latin du *Missus* est imprimé en lettres de forme.

Le volume contient, comme les précédents, la ballade et l'*Oraison a monseigneur saint Sebastien* (oraison toujours imprimée comme de la prose). A la suite (fol. *Avij* v°-*Aviij*) est *Le Testament nostre sauveur Jesucrist* (en prose).

Biblioth. du château de Chantilly (Cigongne, n° 694).

Jacques Merlin, Limousin, docteur en théologie, curé de Montmartre, chanoine et grand pénitencier de l'église de Paris, mort en 1541, publia en 1539 une *Exposition de l'évangile de Missus* dont nous ajouterons ici la description [1] :

Lexposition de leuangile Missus est de nouueau faicte et imprimee / contenant le mystere de la reparation de la nature humaine en six homelies : M. CCCCC. XXXVIII. *On les vend a Paris en la rue Sainct Iacques a lenseigne de la licorne et a lenseigne de la fleur de lys. — Cy finissent six homelies : esquelles est contenu le mystere de l'incarnation... nouuellement composees par M. I. M. docteur en theologie... Imprime a Paris par Ioland Bonhomme, veufue de feu Thielman Keruer... pour ladicte Ioland / et pour Iehan Petit... et ont este acheue le dix septiesme iour du moys de Ianuier Mil cinq cens trente et neuf* [1540, n. s.]. Pet. in-8 de 8 ff. lim. et clxxj ff. chiffr., car. goth.

Le volume est précédé d'une épître dédicatoire, datée du 17 jan-

1. Merlin est l'auteur de divers ouvrages dont nous n'avons pas à parler. Ce fut lui qui assista Saint-Vallier au moment où celui-ci allait être exécuté. (Addition aux *Grandes Chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart, éd. Le Meignen, fol. 291 *d*.) Il devint suspect à Louise de Savoie, car le vendredi surveille de Pâques fleuries 1526, jour de l'entrée du roi à Paris, il fut emprisonné au Louvre. (*Ibid.*, fol. 294 *d*.)

vier 1530, en tête de laquelle on lit : « A tresdevotes religieuses, trescheres et bien aymees filles, mere abbesse et couvent du Val de Grace, Jacques Merlin, docteur en theologie, chanoine et penitencier de Paris, desire paix, salut et consolation. Amen. »

Brunet, III, 1658; — Cat. Lefebvre, de Bordeaux, 15 novembre 1882, n° 956.

François Richardot, évêque d'Arras, fit imprimer par Plantin, à Anvers, en 1572, quatre sermons qu'il avait prononcés à Douai sur l'oraison de *Missus est Angelus Gabriel*, etc. Voy. La Croix du Maine, I, p. 232, et Brunet, art. Richardot.

II. — BALLADE.

A. — Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. 2734, fol. 51 v°.

B. — Biblioth. nat. ms. fr. 2206, fol. 34. — Le nom de l'auteur n'est pas indiqué.

C. — L'exposicion de l'oroison dominicale, etc., 1485-1486.

Voy. ci-dessus, p. 29.

D. — Palinodz, Chantz royaulx, || Ballades, Rōdeaulx, et Epigrammes, || a lhonneur de limmaculee cōception de || la toute belle mere de dieu Marie (Patrō- || ne des Normās) presentez au puy a Rouē || Composez par scientifiques personnaiges desclairez || par la table cy dedans contenue. || *Imprimez a Paris* || ¶ *Ilz se vendent a Paris a lenseigne de lelephant* || *a Rouen deuant sainct Martin, a la rue du grād pont* || *Et a Caen a froide rue, a lenseigne sainct Pierre.* — [A la fin :] *Imprimebat Petrus Vidoueus. S. d.* [*vers* 1525], in-8 de 100 ff. chiffr., car. goth., avec un bois au titre.

Les adresses portées au titre sont celles de *François II Regnault*, à Paris, et de *Pierre Regnault*, à Caen.

Ce recueil, dont les Bibliophiles normands ont récemment

donné une reproduction (1896), contient deux parties : une partie française, imprimée en caractères gothiques (fol. iiij-lxxvj) et une partie latine, imprimée en lettres rondes (fol. lxxvij- c). Presque toutes les pièces sont signées d'auteurs plus ou moins connus. Voici la liste de ces auteurs, avec le renvoi au début de chaque pièce :

Alexis (Frère Guillaume), fol. 64.
Alyne (Jehan), fol. 26 v°, 28.
Apvril (Pierre), fol. 22, 24 v°, 67 v°, 68, 68 v°, 74 v°.
Aubert (Nicolle), fol. 33 v°. (Gillebert Le Fevre, prince du puy.)
Belenger (Jehan), fol. 92, 95, 96, 98.
Bellenave (de), dont le nom est imprimé Bellenacus, fol. 82.
Bertrand (Jehan), fol. 84 v°.
Bonne Année (Richard), fol. 30.
Busquet ([Ysambert]), fol. 61, 75.
Chaperon (Arnoul), ou Capitius, fol. 74, 79 v°, 95, 98 v°.
Columbe (Guillaume), fol. 29.
Cretin (Guillaume), fol. 6, 7 v°, 8, 9, 72 v°.
Crygnon ([Pierre]), de Dieppe, fol. 51 v°, 52.
Des Arpens (Michel), fol. 84 v°.
Du Ghesne, ou de Quercu, fol. 97.
Du Parc (Jacques), fol. 43 v°, 45, 46.
Du Puys (Nicolle), fol. 70 v°.
Fillastre (Jacques), ou Jacobus Fillaster, fol. 59, 60, 61, 84.
Gallopin, fol. 77 v°.
Guyngnart, appotycaire, fol. 73, 74 v°.
Jugeran, fol. 78.
La Balle (V. de), fol. 93 v°.
Lair ([Adam]), fol. 81 v°.
Le Charpentier (Vivian), fol. 73.
Le Chevallier (Pierre), fol. 49 v°.
Le Forestier ([Nicolle]), célestin, fol. 65 v°.
Le Lieur (Anthoine), fol. 87.
Le Lieur (Jacques), fol. 25 v°.
Le Lieur (Jehan), ou Ligarius, fol. 82 v°.
Le Lieur (Pierre), fol. 34 v°.
Lescarre (Dom Nicolle), fol. 13 v°, 15, 16, 17, 18 v°, 19 v°, 21, 65, 65 v°, 67.
Le Vestu (Nicolle), fol. 31, 32, 69 v°.
Maignart (Guillaume), fol. 99.
Marot (Clement), fol. 57 v°.
Marot (Jehan), fol. 10 v°, 11 v°.
Maulduict (G.), fol. 93, 94 v°.
Nerval (Nicolle de), fol. 24 v°.

Pavyot, fol. 80.
Picard, fol. 77.
Picot, fol. 55 v°.
Raoul, ou Radulphus, célestin, fol. 84.
Ravenier (Nicolle), fol. 12 v°.
Roger (Guillaume), fol. 56 v°.
Tasserye ([Guillaume]), fol. 62.
Thibault (Guillaume), ou Theobaldus, fol. 37, 38, 40 v°, 71, 71 v°, 72, 78 v°, 87, 91.
Tourmenté (Innocent), fol. 47, 48 v°.
Turbot (Nicolle), fol. 36, 41 v°, 42 v°, 69.
Quatre pièces ne portent aucune signature, fol. 5, 39 v°, 61 v°, 76. Une est signée des initiales G. C., qui désignent peut-être le « général de Caen », fol. 86.
Biblioth. nat., Rés. Y + 6157. — Biblioth. de feu M. Eugène Dutuit (*Catal.* 1899, n° 292).

III. — Rondeau.

Première forme.

A. — Biblioth. Sainte Geneviève, ms. 2734, fol. 53.

Seconde forme.

B. — Biblioth. nat., ms. fr. 2206, fol. 229.

C. — Biblioth. nat., ms. fr. 1642, fol. 330 v°, sous le titre d'*Oraison collaudative de Nostre Dame.* Le rondeau est accompagné d'une *Oraison deprecative a Nostre Dame* :

Royne des cieulx, chef d'euvre de nature...,

et d'un *Autre Rondeau en oraison a Nostre Dame* :

Je te salue, glorieuse pucelle.

D. — Lexposicion de loroison dominicale, etc., 1485-1486.

Voy. ci-dessus, p. 29.

E. — *Le grand et vrai Art de pleine rhétorique de Pierre Fabri, publié avec introduction, notes et glossaire, par A. Héron* (Rouen, Lestringant, libraire-éditeur, 1889-1890, 2 vol. pet. in-4), II, p. 67.

Pierre Fabri, en reproduisant la seconde forme du rondeau, fait la remarque suivante : « Nota que le moyne Alexis n'a point faict ce dernier couplet, mais aultres, en approchant au plus près, ont mis ceste clause. » Il semblerait donc que le remaniement ne soit pas l'œuvre de notre poète ; cependant, comme c'est le texte que donne le recueil des *Palinodz*, recueil qui paraît avoir été publié d'après les registres officiels de la confrérie, la question reste au moins douteuse.

F. — *Palinodz, Chantz royaulx, Ballades,* etc., fol. lxij.

IMITATION.

Heures à l'usage de Paris (Paris, Anthoyne Vérard, v. 1488, in-4, cart. goth.), fol. *di* v°-*dij* r°.

Pour la description de ce volume, voy. *Catalogue Rothschild*, I, n° 22. Ce qui y est dit du rondeau doit être rectifié.

IV. — ORAISON FAICTE A LA VIERGE MARIE.

Cette pièce est une de celles qui se trouvent à la fin du *Renoncement d'amours*, édition de Vérard, fol. *Rv* v°.

V. — SUB TUUM PRESIDIUM.

A. — *Le Renoncement d'amours*, éd. de Vérard, fol. *Iij* v°-*Iiiij* r°.

B. — Ms. porté au Catal. Rothschild sous le n° 31, fol. 38 v°.



Cy après ensuit la Declamation faicte sur l'evangile de Missus est angelus Gabriel, etc. *Composé par frere Guillaume Allecis, prieur de Busy.*

A Fol. 33 v° L'ACTEUR.

1. Ainsi qu'on va seul, son ennuy passant,
Ung jour alloie a tout par moy pensant
Du filz de Dieu a l'incarnation,
Qui, comme il fut filz de Dieu tout puissant,
Voult non obstant de femme estre naissant
Et des humains prendre condition.
Si me donnoit grant stupefaction,
Plus que autre nul, ce record delectable,
Pour ce qu'il est a penser admirable,
Joieux a dire et plain de grant mistere;
Donc me prist vueil d'en faire dit notable,
Se mon engin fut tel que la matere.

2. Or me sembloit que le commencement
De nostre mal vint puis le dannement
Fol. 34. De Lucifer et de sa compaignie,

7 D donna. — 11 D de fere.

Qui, moult despit, par faulx enhortement
Eve seduyt et la fist prestement
Priver du ciel, elle et sa progenie.
Mais Dieu juga sa faulte estre pugnie
Moins que rigueur. Nostre fragillité
Considerant donc, par grant charité,
Voult que par femme ung jour nous fut rendu
Ce dont Adam estoit desherité,
Comme par femme avoit esté perdu.

3. Ce que pensant, tant plus je considere
De ce procès la tresdoulce manere,
De plus en plus le penser me delicte,
Et longtemps a qu'a parler j'en differe;
v° Car tel penser mainte chose sugere
Que dignement ne pourroit estre dicte;
Ce neant moins, pour plus avoir merite
Et les aucuns a ce mesme inciter,
Si foiblement que pourray reciter,
En gros françoys ma meditation
Expliquer vueil, et, pour plus exciter,
Proceder ay par declamation.

Declamation.

4. Sathan, veant au premier temps jadis
Comme il estoit a tousjours exillez,
Comme on avoit, par souverains editz,
Luy et les siens chassez de paradis,
Bannis du ciel, de gloire despouillez,
Regardant plus que la bonté divine,
Fol. 35 Pour restablir ceste sienne ruyne,

21 D dont. — 26 A D maniere — 30 D Qui. — 31 D Et neant-moins. — 35 D pour myeulx. — 37 D *a le titre suivant :* La premiere partie de la Declamation.

Avoit ja fait humaine creature,
Pensa qu'a soy ce seroit grant injure
S'il advenoit que, pour remplir son lieu,
L'en ordonnast que si fresle nature
Ja peust avoir la vision de Dieu.

5. Et Dieu sçait qu'il est dollent
Quant vient qu'il est recollent
Que de lieu tant excellent,
Tant souef et tant redollent,
Est banny,
Luy qui fut tant glorieux,
Après Dieu l'honneur des cieulx,
Si cler, si delicieux,
v° Et de grans dons precieux
Bien guerny,
Et ja comme ambicieux
Luy convient estre pugny.

6. Lors le felon, qui de soy villipent
Toutes vertus et a mal s'abandonne,
Comme celluy qui ja ne se repent,
Transmist tantost le tortueux serpent
Dedens lequel il venoit en personne,
Dedens lequel ne luy fut pas estrange
La se poser ou quelque mauvais ange
De ses soudars prestement envoier,
Ne se pensant grandement forvoier,
N'a son estat faire grant vitupere
Fol. 36 S'en ung serpent, pour aultrui desvoier,
A son semblable il prenoit son repaire.

7. Honte n'a pas ne horreur
De soy declarer mireur

47 D Lon. — 52 D et m. — 57 D biens precieux.

De venin et de fureur
        Et de gref,
Comme celluy qui est chef
Et patron de tout meschef.
Dont souvent et de rechef
        Son engin,
Qui n'a guere estoit benin,
A barat et mal engin
        Est inclin,
Voyant que son temps est bref.

v° 8. O Lucifer, qui maintenant estoies
Resplendissant en souveraine gloire,
Qui tous anges en beaulté surmontoies,
Qui de rubis ardans te revestoies
Pour assister au divin consistoire,
Tant que oncques Dieu ne fit a sa semblance
Riens plus expers, que tu tourne la chance,
Que d'un serpent prens comparation !
Ton grant orgueil, ta grant presumption
De si beau lieu t'a fait desemparer
Soudainement a grant confusion
Car au Treshault t'es voulu comparer.

9. Regner vouloit le felon
Et son siege en aquillon
Fol. 37   Hault poser,
Cuydant, en pompe et leesse,
Des nues sur la haultesse
        Reposer ;
Mais il trebucha grant erre,
Donc a present sur la terre

87 *Ce vers m. dans* D. — 91 D expert tu tourne bien la chance. — 100 A et en. — 101 A nuees. — 104 D Dont.

Bas s'encline,
Et, pour mieulx faire son œuvre,
Se revest d'une couloeuvre
Qui sur son ventre chemine.

10. Ce serpent donc, plain de male science,
Voyant que l'homme estoit le plus parfait
Et qu'en la femme avoit moins de prudence,
Plus de vouloir et moins d'intelligence,
vº Considera que c'estoit bien son fait.
S'en vint parler a la simple pucelle,
L'interrogant en subtille cautelle
Pour son courage ung petit stimuller;
Laquelle adonc, sans point dissimuler,
Tost lui donna, par follement respondre,
Cause de plus langage acumuller,
Dont il la peust et seduyre et confondre.

11. Il vint, pour au poinct ferir,
Touchant l'arbre s'enquerir
Pourquoy leur est interdit.
Eve dit :
« Dieu, de mort sur le danger,
« D'y toucher ou d'en menger
Fol. 38 « Nous deffend. » — « Rien, dit il, rien.
« Il sçait bien,
« S'en mengez, que vous savrez
« Bien et mal, et ja serez
« Comme dieux,
« Et seront ouvers vos yeulx. »

12. Haa, chetive, que t'estoit necessaire?
N'avoye tu pas d'autres fruictz abondance?

107 D se cœuure. — 109 D Donc le serpent. — 111 D Et que la. — 132 A ouuers les cieulx. — 133 D Helas. — 134 A autres

Ne savoye tu sans parler te retraire ?
Ne savoye tu ton espoux laisser faire
Qui chef estoit, de Dieu par l'ordonnance ?
Par son parler, murmurer et mentir
Te fit a soy, las! tantost consentir
Le seducteur, pour ton mari tenter,
v° Auquel, du fruict quant luy vins presenter,
Tost il en print, dont il feit grant offence.
Pour qu'il doubta plus te mal contenter
Que transgresser la divine deffence.

13. Se bien avoie entendu
Du pomier
Ce qu'a Adam Dieu deffendit:
Le menger fut deffendu,
D'y toucher
Jamais Dieu ne l'entendit;
Mais tu fus mal endurant,
Murmurant
Contre le commandement.
Si vouleus, sans plus parler,
Fol. 39 En aller
Manger a ton dannement

14. O fol parler, o langue trop hastive,
Mal convoitant, plaine d'ingratitude!
O maulvais fruict, viande indigestive!
Femme vollage, a toy premier nuysive,
Puis a nous tous aspre, cruelle et rude,
Chassé nous as du pourpris de delices
Et fait subjectz a miseres et vices.
Par toy vivons sans repos et sans orde ;
Tu nous as mis de paix en grant discorde;

135 *Ce vers m. dans* D. — 137 D Or chef. — 139 D soy tout a coup. — 140 D Ce seducteur. — 145 D Le bien avoye.

De vie a mort, de plaisir en despit,
Tant que, se Dieu n'eult eu misericorde,
Nous estions dannez sans nul respit.

v° 15. Tu encore en ploureras
Et moult t'en repentiras,
Mais bien tard.
Les enfans que tu avras
En douleur enfanteras.
L'homme avra sur toy regard;
Il sera de toy servy,
Comme bien l'as desservy,
Car, de vray,
Que ne fussions en peril
De perpetuel exil,
Il n'a pas tenu a toy.

SECONDE DECLAMATION.

16. Mais bien voyant le haultain createur,
Comme tresbon, piteux et debonnaire,
Fol. 40. Que l'homme avoit peché par tentateur
Et Lucifer sans nul instigateur
S'estoit forfait et declairé contraire,
Ensemble aussi que l'homme estoit fragille,
Comme formé d'un bien petit d'argille,
Trop different de nature angelicque,
Ne voulut pas, comme Sathan l'inique,
Le condamner, ains plustout luy fit grace,
Et forbanit de mansion celicque
Tant seulement de temps pour une espace.

17. Or donc, pour le corriger

168 D Nous estions tous dannez. — 189 D Sathan inique. — 191 D Le bannissant. — 192 D ung.

Et purger,
Le mest hors de ce verger;
En terre, pour labourer
vº Et plourer,
Luy commanda demourer;
Mais neantmoins tant aymer,
Estimer
L'a voulu et sublymer,
Qu'a mort son filz et son hair
Voult donner,
Ains que de luy pardonner.

18. Et donc, pour mieulx acomplir ce mistere,
Lors que le temps estoit en plenitude,
Dieu, contemplant, ainsy que le bon pere
Fait ses enfans, des humains la misere,
Qui de peché vivoient en servitude,
Pour mectre hors les captifs de prison,
Fol. 41 Bien cinq mil ans après la mesprison,
Par le conseil de sa divinité
Fut decreté que prendre humanité
Son filz devoit en ung corps virginal,
Si qu'il fust pur d'humaine iniquité,
Franc et exempt de vice original.

19. Faire l'execution
De ceste redemption
Ne sçavoit
Aucun enfant des humains,
Car participation
De ceste corruption
L'un avoit
Comme l'autre, plus ne moins.
vº Or donc, pour conclusion,

204 D que ne luy. — 214 D Devoit son filz. — 224 A ne plus.

User de purgation
Cil devoit
Qui fut net et cueur et mains.

20. L'ange n'avoit a ce proportion,
Car homme estoit cil qui avoit mespris;
Puis on eust dit, par bonne objection,
Que mieulx assioit la raparation
De son pareil paier, pus que pour nous
Il convenoit, en bref c'en est la somme,
Le redempteur, lequel fut dieu et homme,
Tant pour rendre que pour justiffier,
Car autrement n'eust sceu paciffier
Ne ce paier dont l'homme estoit tenu,
Fol. 42 Et par femme falloit remedier
Comme par femme le mal estoit venu.

21. Lors fut envoié du ciel
Le sainct ange Gabriel
En Nazareth la cité,
Jouxte qu'avoit limité
Daniel,
Ans et jours determinez,
Lequel, pour insinuer
Et ce secret desnuer,
S'en vint, par grant dignité,
La fleur de virginité
Saluer
En termes bien ordonnez.

22. Dieu souverain, tout puissant, pardurable,
Bien nous devons ton nom gloriffier,
Quant nostre estat, dolent et miserable,

232 D seoit. — 233 D De son peril. — 234 A sen. — 238 R dont len. — 248 D desinnuer. — 253 D Dieu tout puissant souuerain pardurable. — 254 D Bien deuons nous.

As remis sus par ordre si notable,
Affin de a toy nous reconsillier,
Que as voulu par digne tallion
Toute abollir nostre transgression,
Et tant pour tant proprement compenser
A ce que Adam, qui tout recompenser
Second venoit, fust du tout innocent,
Ainsy que Adam, premier ains qu'offenser,
De vice estoit totallement exempt.

23. Et tout ainsy que Eve estoit
Espouse, vierge et decente,
Quant survint
Le serpent pour la seduyre,
Marie aussy se sentoit
Espouse, vierge innocente,
Fol. 43 Quant luy vint
Gabriel salut deduire ;
Puis la cité nom portoit
Qui le verger represente
Ou s'advint,
Car fleur Nazareth veult dire.

24. Mais de ces deux voyons la difference,
Car maintenant vient il bien a propos :
Eve, quant voit le serpent en presence,
Sans differer va rompre son silence,
v° Comme inconstant, mal endurant repos.
Marie voit Gabriel devant elle,
Disant : « Salut », portant bonne nouvelle,
Et toutesfoys elle escoute et differe.
Eve tost croist, Marie considere ;
Eve seduit, qui est mere de pleur,

258 D Qui. — 262 D Second benoist. — 272 D salut donner. — 280 D sa silence. — 281 D inconstante.

Marie reduit, qui est de doulceur mere,
De tout soulas et de joye la fleur.

25. Bien nous greva fol plaisir.
Eve, pour son vueil choisir,
Pour tost parler a desir,
Follement,
Ainsy que plaine d'oultrage,
Voirement nous exilla ;
Fol. 44 Mais Marie, pour a Dieu plaire,
Par son vouloir et par faire,
Par escouter et soy taire,
Sagement,
Quant vint de Dieu le message,
Tantost nous reconsilla.

26. « Je te salue, dit il, de grace plaine!
« Avecques toy est le puissant seigneur,
« Sur toutes es benoiste et souveraine. »
Quand elle ouyt ceste voix si soudaine
Et son parler qui fut tant plain d'honneur,
Toute suspense en admiration,
Consideroit la salutation.
Gabriel donc, quant la voit esbahie,
v° Doulcement dit : « Ne doubte rien, Marie;
« Tu as eu grace de Dieu tresgrandement,
« Si que du filz seras mere cherie,
« Jesus, par nom, et bien prochainement. »

27. « Il sera pour verité
« Moult grant en auctorité,
« Et filz on le clamera
« Du Treshault, qui luy donrra,

287 D de douleur mere. — 289 D Ten. — 290 D par. — 295 A a *m.* — 296 A ne. — 305 A Et son plaisir. — 309 D Ne doubte Vierge Marie. — 312 D pour. — 316 A quel luy.

« Comme droiz,
« Le siege David le roys.
« De Jacob en la maison
« Regnera selon raison,
« Voire et sans deffinement. »
Marie, ce parlement
Fol. 45 Ainsi dit,
Tellement luy respondit :

28. « Dont me vendra ceste conception,
« Quant vierge suis et vierge vueil morir ? »
— « L'Esperit Sainct, par l'obumbration
« De Dieu, vertu sans copullation
« Feront ton corps et germer et fleurir,
« Si que ton fruict tressainct et renommé
« Sera par droit le filz de Dieu nommé.
« Elizabeth, ta cousine, sterile
« Naguere estoit, qui maintenant fertile
« Va de six moys. Panse bien et contemple,
« Car envers Dieu n'y a rien difficille,
« Comme tu puis bien voir par cest exemple. »

v° 29. Gabriel quant eust finé,
La vierge de Jeremie,
D'Isaye,
Sur ce pas la se recolle,
Dont a bien ymaginé
Que tout ce qu'il proposoit
Et disoit
N'estoit pas chose frivolle ;
Lors fit, poinct determiné,
Disant : « De Dieu sans querelle
« Suis ancelle ;
« Soit fait selon ta parolle. »

329 A gerner. — 336 D tu peulz. — 344 D point. — 346 D Du filz de Dieu sans querelle.

30. O doulx parler de tresnoble sentence,
O response de grant humilité,
Fol. 46 O le beau dict, tout plain d'obedience,
Tout plain de foy, dont la grant consequence
Restablira nostre instabillité!
Disant ce mot : « *Fiat* », tant pertinent,
Le filz de Dieu comprist incontinent
Dedens son corps sans point de demourance;
Disant : « *Fiat* », la divine puissance
Trop plus y fit que vertu seminalle,
Car prestement, en celle mesme instance,
L'Enfant receut en soy forme integralle.

31. O Vierge doulce et benigne,
De continence le signe,
Que l'en doit sur toutes digne
Renommer,
v° Qui pourroit, selon doicture,
Tes biens qui sont sans mesure,
Par ditz ou par escripture
Consumer?
Tu es seulle, ce me semble,
A qui nulle autre ressemble,
Car nommer
Te puis vierge et mere ensemble.

32. Qui eust pensé que Dieu omnipotent,
Qui fit les cieulx, et la terre et la mer,
Dieu qui les cueurs seul congnoist et entent,
La majesté duquel par tout s'estent,
Qui le soleil fit ardoir et flamer;
Qui eust cuydé jamais estre possible

352 D Tout plain de foy tout plein de consequence. — 354 D tant promptement. — 357 D fiat *m.* — 358 D y *m.* — 366 A quel sont. — 377 D fait.

Fol. 47 Que cil qui est tout incomprehensible
Tant eust voulu sa puissance incliner
Qu'en corps mortel se daignast recliner
Et sans semence y prendre chair humaine,
Si que vierge sans soy contaminer,
Peult alleguer fecundité certaine?

33. Tant plus nature procure
Par grant cure
Praticquer, plus est obscure
Touchant celuy sacrement,
Quant la verdure qui dure
Sans laidure
En mere cy point n'endure
Se corrompre aucunement.
v° L'Escripture ce figure
Par figure
De la foy, qui prefigure
Telz choses couvertement.

34. Car, comme advint jadis par la toison
De Gedeon ung merveilleux prodige,
Et com le feu, selon que nous lison,
Devant Moyse flamboioit a foison
Sans du bisson ardoir branche ne tige,
Comme de Aron flourit la saincte verge,
Tout en ce point a conceu ceste vierge
Humainement et sans contagion,
Laquelle en soy tant de religion,
Tant de vertus, tant avoit cueur humille,
Fol. 48 Que Dieu du ciel, de haulte region,
Vint habiter dedens son domicille.

389 A la *m.* — 391 A D En mere qui point. — 393 D le figure. — 400 D flamboit a grand foison. — 402 D Come daaron. — 410 D Aussi Danes.

35. De Caliste, Silvia, Semellés,
Et de Danes, la fille Agrision,
Les larmes d'or, je vous prye, laissons les,
Ensemble aussi la mere d'Erculès,
Aculmene, femme d'Amphitrion.
Ne disons point que de Dieu furent plaines,
Car on sçait bien que ce sont choses vaines
Et que leurs fais furent moult detestables;
Mais on les a de gratieuses fables
Voulu couvrir pour mentir a plaisance.
A ceste cy ne sont en rien semblables,
Qui porte en soy la divine substance.

v° 36. O bien vrayement sur toutes bien eureuse,
Celle que Dieu seulle voulut eslire
A corps entier, ouvrage precieuse,
Qui avra nom la mere glorieuse!
Du souverain recteur du ciel empire
Mere seras, et celluy nourrissante
De qui tu es la fille et la servante,
Qui tout nourrit et maintient en usage.
Eve d'Adam fut submise en servage;
Mais tous vivans, dame, te serviront.
Eve asservit tous ceulx de humain lignage,
Qui liberté par toy desserviront.

37. Eve tantost que eut perdu la vigueur
De justice qu'on dit originelle,
Fol. 49 Conceut enfans qui puis en grant langueur
Luy font tourner sa plaisance en rigueur
A l'enfanter, qui est paine cruelle.
Mais envers toy sa malediction

414 D fussent. — 433 D, *par suite d'une erreur du rubricateur*, Que tantost.

Se convertit en benediction,
Car, sans vergogne et sans muer couleur,
Celuy conceups que sans nulle douleur
Enfanteras, nous presentant ung fruict
Qui sera bien trop plus doulx et meilleur
Que cil de Eve, dont l'aigreur tant nous nuist.

38. Serpent, serpent, premier aucteur de vice,
Qui subornas par tes faulces parolles
Eve jadis, voy comme ta malice
Va redonder a ton grant prejudice.
v° Dieu, punissant tes mensonges frivolles,
De femme fis pourtenter ton escu,
Puis maintenant par femme es tu vaincu.
Selon que Dieu bien le t'avoit promis,
Les siens seront tes mortelz ennemys
Et bien sçavras qui sera la plus forte,
Quant soubz ses piedz ton chef sera soubmis
Et que du ciel nous ouvrira la porte.

39. Par ton effort et conseil plain d'envie
Tous les humains furent mortiffiez.
Marie en soy porte le fruict de vie,
Duquel tous ceulx qui mort ont desservie
Pour en gouster seront viviffiez.
Dedens son corps elle porte l'enfant
Fol. 5o Qui te vaincra, puissant et triumphant,
Et vengera noz premieres injures.
Tu par ung arbre enchainer nous procures,
Par arbre aussy serons nous desserrez,
Qui ja rompra tes grans prisons obscures
Et mettra hors les captifz enserrez.

445 D O vil serpent. — 451 D Or maintenant. — 466 D Par vng arbre nous serons desserrez.

Conclusion final.

40. Ainsy parlant, Vierge de Dieu voisine,
J'ay poursuivy comme tu es enchainte,
Jusques a ce que pour veoir ta cousine
Tu t'en allas, attendant sa gesine,
Passer trois moys avec la bonne saincte.
Quelque autre foys, de la nativité
De ton cher filz pourray faire ditté,
Se mon parler se peult trouver sortable,
v° Te suppliant, vierge tressecourable,
Que de ta grace, ainsy que as de coustume,
Veuilles avoir ce dict pour agreable,
Non pas vraiement que de moy le presume.

41. Je congnois bien que tes dignes louenges
Excedent trop toute humaine faconde;
Te hault louer appartendroit aux anges,
Non pas a moy, que de vices et fanges
Suis tout plungé le plus qui soit au monde;
Mais non obstant je vis en esperance
Qu'il te plaira, par bonne supportance,
Plus contempler ma bonne affection
Que regarder telle imperfection,
Car de pitié tu es dame clamee,
Fol. 51 Preste d'avoir tantost compassion
De ceulx qui te ont humblement reclamee.

42. **G** ref desespoir me tendroit, doulce dame,
V eu que je suis ainsy de corps et de ame
J a tout pollu, se n'estoit ton sainct nom,
L e nom plus beau que savroit avoir femme,

480 D ie presume. — 482 D tout. — 488 D Plus contenter. — 489 D Que regarder mon. — 493 D *porte :* Brief desespoir, *ce qui détruit l'acrostiche.* — 496 D aultre femme.

LE nom portant de doulceur bruit et fame,
T iltre d'espoir, de confort et renom.
A ide moy donc, doulce fleur souveraine,
L ave moy donc, de purté la fontaine,
E t mes pechez par ta priere efface ;
C onserve moy de l'infernalle paine
J ouxte la mort que me soyez prouchaine,
S i que par toy ton filz pardon me face.
vº *Amen.*

Une ballade composee par ledit religieux touchant la matere susdicte.

Trosne haultain et triclin virginal,
Ou le grant Dieu s'arma de humanité
Pour exprimer le tyrant infernal
Qui soubz le jou de peché criminal
Tint les humains en grant captivité,
Je te salue, confort sollatieux,
Joieux espoir et refuy gratieux,
Que les pecheurs seullent tant reclamer,
Te suppliant qu'en ce peril de mer
Te plaise nous par pitié secourir,
Tant que puissons les vices reprimer,
Vivre en vertus et en foy bien mourir.

Fol. 52 Tu es la femme dont l'estat feminal
Moult s'eshabit pour sa fragillité,
Quant sans peché conceuz original,
Vierge conceuz le fruict medicinal
Dont le gouster nous avoit moult cousté.
Eve, jadis, par fruict pernitieux,

3 C expurger. — 7 C refus. — 8 C tes pecheurs. — 9 C Toy suppliant quen ces perilz de mer. — 11 C expugner. — 13 C Tu es celle. — 14 C pour la. — 17 C nous a tant prouffiter.

Nous forbanit, mais tu nous rendz les cieulx
Par autre fruict qui est sans nul amer,
Qui, pour les siens, a souffert entamer
Son propre corps et la mort encourir,
Nous enseignant l'art de bien faire aymer,
Vivre en vertus et en foy bien mourir.

Tu es, Marie, le septre reginal
Portant la sus soubz la divinité,
v° Tenant par droit, en pompeux tribunal,
Lieu glorieux et siege confinal
Sur tous anges, jouxte la Trinité.
Si te supplie, mere du Dieu des Dieux,
De ce hault ciel bas incliner tes yeulx,
Mes plaintz ouyr et mes maulx estimer,
Pour a ton filz mes douleurs inthimer,
Tant que par grace il face reflorir
Mon cueur près mort et de s'amour flasmer,
Vivre en vertus et en foy bien mourir.

Envoy.

Prince Jesus, qui droit est reclamer
Filz de Marie, veuilles nous animer
Par sa priere a toy si recourir
Qu'en bonnes meurs puissons tous consommer,
Fol. 5 Vivre en vertus et en foy bien mourir.

23 C de bien sentreamer. — 28 C Lieux. — 31 C lors incliner. — 34 C il faict. — 35 C premort. — 37 C renuoy. — C drois. — 38 C veuillez nous enuoyer. — 39 C a toy se recouurir. — 40 C consumer. — 41 C en fin.

Rondeau de la ditte matere fait par ledit religieux[1].

Veuillent ou non les mauldítz envieux
Pucelle suis et demourray pucelle,
Et si m'a mis le laict en la mammelle
Le plus beau filz qu'on vit onc de deux yeulx.

Et se querez des dames en tous lieux
La plus bruyant, je dy que je suis celle,
Vueillent ou non.

D'un bel accueil courtois, sollatieux,
Simple en doulceur comme la turturelle,
Sage et prudente plus que femme mortelle,
Seulle sans si de maintien gratieux,
Vueillent ou non.

Dont les amans qui seront curieux
Chanter de moy ceste chançon nouvelle,
Je leur dourray peult estre chose telle
Qu'en ce monde l'en ne trouveroit mieulx,
v° Vueillent ou non.

Il est mon filz, mon pere et Dieu des Dieux,
Sa mere suis, sa fille et son ancelle.

1. D'après A. — Pierre Fabri cite dans son *Art de pleine rhetorique* les deux premiers vers de notre rondeau ; il modifie ainsi le premier :

Veuillent ou non mesdisans envieux.....
(Éd. Héron, 1890, II, p. 15.)

On peut rapprocher de la pièce de Guillaume Alexis le début d'un rondeau qui figure dans *Le Jardin de Plaisance*, édit. de Vérard, fol. lxxvj :

Vueillent ou non les envieux,
Par Dieu, m'amour et mon seul bien...

Oultre je dy que sur toutes suis celle
Que par amours il ama jamais mieulx.
Vueillent ou non, etc.

Rondeau [1].

Vueillent ou non tous mauldictz envieulx
Pucelle suys et demourray pucelle,
Et si m'a mys le laict en la mammelle
Le plus beau filz que on veit oncq de deux yeulx.

Le Dieu d'Amours a bien voulu des cieulx
Me venir veoir, tant luy ay semblé belle,
Vueillent ou non tous mauldictz envieulx.

Il est mon filz, mon pere et Dieu des Dieux;
Sa mere suys, sa fille et son ancelle;
Oultre, je dictz que sur toutes suys celle
Que par amours il ayma jamais myeulx,
Vueillent ou non tous mauldítz envieulx.

Rondeau [2].

Veuillent ou non ces maulditz envieux,
Je suis le filz a la Vierge pucelle ;
Je luy ay mis le lait en la mamelle
Et la creay ains que faire les cieulx.
Si treshumble la veis devant mes yeulx
Que je ne veiz oncques femmes plus belle,
Veuillent ou non, etc.

1. D'après F. — Pierre Fabri (*Art de pleine rhetorique*, éd. Héron, II, 67) dit, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, que ce remaniement du rondeau n'est pas de Guillaume Alexis. Il le reproduit en mettant au 1er vers :

Veuillent ou non mesdisans envieux.

2. Heures de Vérard, fol. di v°-dij r°.

Plus humble estoit de maintien gracieux
Que le colomb ou que la turturelle ;
Pourtant vouluz prendre nature en elle
Et la venir visiter de mes cieulx,
Vueillent ou non, etc.

Fol. h v v° Oraison faicte a la vierge Marie par icelluy facteur.

1. Combien que langue ne puisse dignement,
Royne des cieulx que chascun tant reclame,
Vous collauder, ne dire proprement
Fol. hvj. Ce que de vous sent tout entendement
Et dont vous juge toute raisonnable ame,
Mais toutesfoiz, plein de crime et de blasme,
Si entreprans en dire aulcunement.
Pardonnés moy, si vous supply, ma dame,
Car vray amour a ce faire m'enflamme ;
Aussi je y suis obligé justement.

2. Quant je me trouve en grant necessité,
A vous, dame, j'ay tousjours mon recours ;
A mon besoing et grant adversité,
Tant soit pleine de grant diversité,
Je ne faulx point avoir de vous secours.
Et pour ce donc cy droit a vous je accours
Pour de mercyz vous faire recité.
Je n'ay point tort, car en cent mille jours
Je ne pourroye, si ne parloye tousjours,
Remercyant vostre benignité.

3. Je ne vous veulx a femme comparer,
Car onc femme ne fut fors vous parfaicte ;
Et si vous ose de toutes disparer

7. entrepans. — 13 necessite.

Sans riens du sexe neantmoins separer,
Comme de Dieu devant tous les cieulx faicte.
Femme rendit nature humaine infecte,
Dieu la voulut par femme repparer,
Et pour la chose rendre non imparfaicte,
..................................[aicte]
Pure et necte pour son throsne parer.

4. Non pas, dame, que vous deussiez mort prandre,
Ne supporter du rechapt le dur faiz,
Mès pour mere estre de cil que vistez pendre
Et en la croix son digne cousté fendre,
En reparant les primerains meffaiz.
Ce fut Jesus qui pour noz grans forfaiz
Voulust des cieulx en ce monde descendre,
..................................[aitz]
Et mort souffrir après plusieurs beaux faitz,
Et droit acquist ou ciel, qui y veult tendre.

5. Vous est ce point honneur inestimable
Et previllege sur tous aultres exquis ?
Vous est ce point chose digne, louable ?
Vous est ce point tiltre tresacceptable,
D'avoir l'amour d'ung si grant prince acquis ?
Vostre maintien, si treshumble et requis,
Fut tant begnin et si tresaggreable ....
Que par les cieulx et throsnes il a quis
Moyen de paix qu'envers Dieu a conquis,
En reparant la perte dommageable.

6. Que vous pourroit Dieu faire davantaige
Qui de vous, Vierge, a prins humanité,
..................................[aige]
Et vous retint de son grant parentaige,

48 throsne.

Devant les siecles, dès son eternité.
Conceue fustes en toute purité,
Onc n'eust en vous orgueil ne dommage,
Vostre ame et corps sont en integrité,
Fol. ij Lassus ou ciel près de la Trinité
..................................[age].

7. Pardonnés moy, si dire ne scés mieulx,
Mere de Dieu, glorieuse pucelle,
Vous suppliant que des triumphans cieulx
Convertissés vos piteux et doulx yeulx
Vers nous, pecheurs, pleins de coulpe mortelle,
Et, en monstrant vostre doulce mammelle,
De vostre filz, qui est si gracieux,
Impetrés nous grace perpetuelle.
Et, en la fin, vie sempiternelle
Ou hault manoir, en ces glorieux lieux.

8. Je crains beaucoup, moy qui ay tant commys
Vers vostre filz de pechez, soir et mains,
Que de par luy ilz ne me soient remis,
Mais que je soye ou gouffre infernal mis,
Si n'y mettez, mere de Dieu, les mains.
J'ay par orgueil faict des cas inhumains,
J'ay par yre faict de juremens mains,
..................................[is]
Par avarice j'ay faict tort aux humains,
Et d'autres maulx me suis trop entremis.

9. Orde luxure, ceste vilaine gloutte,
En son ordure m'a tant entretenu
Qu'elle a souillé ma conscience toute,
En maniere que de bon œuvre goutte
Je n'ay sceu faire, tant m'a de près tenu.

57 orgueil dhommage. — 86 ne me suis tenu.

v° D'offenser Dieu ne me suis retenu,
Sans de la mort ne d'enfer avoir doubte.
Envieux suis et glouton detenu,
Et de vertus je me trouve si nu
Que de Dieu l'ire envers moy fort redoubte.

10. De tous ces maulx me repentz et confesse
Et en requiers a vostre filz pardon,
En protestant ma dame, ma maistresse,
Doresnavant de pecher faire cesse
Et satisfaire comme loyal preudhom,
Vous suppliant que a vostre filz, par don,
Vous me faciez pardonner ma simplesse
Et tous mes maulx, pour avoir le guerdon
Qui est aulx bons baillé en habandon,
En evitant infernale tristesse.

A. Fol. Iij v° *Sub tuum presidium.*

Soubz l'estendart de toy, vierge pucele,
Celle qui es de Dieu mere et ancelle
Seule esleue, ton ventre virginal
Nous a porté une tige immortelle,
Telle que a l'occision mortelle
Par mort finy du pere original.

91 reprentz. — 93 mastresse.

Titre. B Oraison de Nostre Dame, composee sur ceste anthienne: Sub tuum presidium.

1 B vierge et ancelle. — 2 B mere et pucelle. — 5-9 B' *modifie tout ce passage :*

Qui a purge loccasion (*sic*) mortelle
Qui auoit cõmis le pere original
Par toy destruit fut le lien infernal.
Pluto fuma : et trẽblerẽt enfers
Et aux captifz furẽt rõpus les fers.

Pluto fin a, car son orgueil final
Par fin fina, et tremblerent enfers
Et les captifz qui estoient en fers.

Confugimus.

A toy fuyons comme a nostre secours,
Par noz labeurs dirigens nostre cours,
Car tu acours a noz necessitez.
Merité as par tes begnins accours,
Divin amour, celestiel recours,
Royne des cours et supernes cytez.
Cueurs incitez, canticques recitez,
Cy assistez a rendre grans louanges
A la royne des cyeulx et tous les anges.

Sancta.

Sanctifiee, de gloire refulgente,
Trop plus que gente, doulce odeur redolente,
Benigne attente, clere voix argentine,
Cité de Dieu, pure, plaine, patente,
Portant le fruit de la royalle plante,
Reluysante com gemme cristalline,
Sainct et sainctine, nation terrestrine
Et barbarine, envers elle s'adresse:
Fol. Iiij Bien heureux est qui a telle maistresse.

Dei genitrix.

Temple de Dieu, regialle chambrette,

7 A fina. — 9 A Et les captifz ioyeux. — B venõs a nře co's. — 14 B Diuine. — 17 B Ont assiste. — 18 B A vo⁹ roy^e et des cieulx et des âges. — 22 A pure palme patente. — 23 B Portant bõ fruict, et de royale plante. — 24 A B comme. — 25 A *Ce vers m.* — 26 A Et *m.*

Fresche umbrette, rose sans espinette,
Florette nette, liqueur aromaticque,
Quant a genoulx receuz la nouvellette
Tant doulcette, que angelique bouchette
Dit, et fuz faicte reposoer deificque,
Sans oblicque ne nature mysticque,
Angelicque, las! ne sceurent comprendre
Ce qu'en toy est du ciel voulu descendre.

Nostras deprecationes.

Noz prieres ce sont pouvres blasons,
Car elles sont parolles sans raisons,
Et divers sons de bouche pecheresse,
Peu de vertu, de vices et poisons
A grandz foisons, se bien nous les lisons,
Mais tout vil homs que ord et vil pesché presse
Humblesse laisse et gente gentillesse;
L'adresse dresse a chascun fardelet:
Le mieulx paré a souvent fardel let.

Ne despicias.

Mais non pourtant, ô gemme lucifere
Plus qu'esphere, vers ton filz ne differe
Qu'envers son pere nous soit misericors,
Nous preservant d'infernale misere
Pestifere, ains que puissions refaire
Et parfaire les lieux d'anges mis hors
Tant vilz et ordz par orgueil et discors,

29 B hûbrette. — 30 B le cue. — 32 A canticque bouchette. — 33 A et m. — B reposeur. — 36 A voulut. — 37 A se sont. — 39 B de divers sons. — 41 A Agrant choison. B si. — 42 B Mais to' les homs. A qui vit pesche paresse. — 43 A et m. — 46 B Mais hoobetit. — 47 B Plus ql espere. — 50 B puissons. — 51 A des anges. — 52 A par leur orgueil.

Et soit recordz que pour nous a souffert :
Cueur, corps et sang, a la croix s'est offert.

In necessitatibus nostris.

Palaiz divin, delectable vergier,
Vert orangier, nostre subit dangier,
Sans laydanger, en tes mains soit remis.
Pitoiable, ne nous veulle aberger
Au faulx berger qui nous quiert calenger
Et nous loger avec les loupz famis.
Fais nous amys de ton fils, qui remis,
Comme promis, soye rendans coulpables
D'esterne mort, offenseurs miserables.

Sed a periculis cunctis.

Dans tout peril, soit en terre ou en mer,
Pour eschiver le pourpris tresamer,
A te clamer, mirouer d'eternité,
Chascun se voue, te servir et t'aimer,
Hault blasonner, esperitz enflammer,
Bouche escumer de ta benignité,
Virginité, c'est la totalité,

55-63 B *modifie complètement cette strophe :*

In necessitatibus.

Palais diuin delectable vger
Repoz dhõneur ou nul qui dãger
Fay no⁹ venger en noz necessitez
Du faulx berger qui no⁹ qⁱ ert calẽger
Rongr mẽger et no⁹ vilz heberger
Et no⁹ loger auec loups affamez.
Fay no⁹ amez de ton filz estimez
Cõme approuuez soyõs et nõ coulpables
Deternel mort offensās miserables.

62 A soye. — 63 A offenses. — 64 A B De. — 65 A Ou questimer pour plus tresamer. — 66 B Te reclamer. — 67 B Chũn te dobit et seruir et amer. — 70 A Virginite, mais la.

D'humilité le tresor precieux,
Quant d'ame et corps tu es presente es cieulx.

Libera nos.

Pas ne souffist de Grece l'eloquence,
La prudence, morale sapience,
Du bon Lactance a louer ta faconde;
Canticques avons des poetes a plaisance,
Fol. Iiiij L'abondance des escriptz qu'en presence
Apparence ont de louenge monde.
Seule au monde a plantee la bonde
Ou habonde l'espoir des non damnés :
Faiz donc que nous ne soyons condamnés.

Semper virgo.

Tousjours vierge, voire a l'enfantement,
Après, devant, sans nul attouchement,
Mais seulement le benoist Sainct Esprit,
Par ung accord, divin consentement,
Reallement conceutz le saulvement
Du firmament, qui chair humaine prist ;
Sur luy comprist noz pechez et reprist
Qu'Adam mesprist en mengeant de la pomme,
Quant il nasquit, et vray Dieu et vray homme.

Benedicta.

Bienheuree de la beatitude,

72 A B Quant lame et corps est presente. — 73 B Las. — B Pas ne nous souffist. — 73 B et morale. — 75 A Delectance. — 76 A Canticques nom des poetes la plaisance. — 77 A des esperitz. — 78 B ont de louuraige mũde. — 79 B tu as plante, — 80 A Faiz donc tant que soyons condamnes. — 82 B a tõ enfãtemẽt. — 91 B Bien heuree es.

De l'altitude o la grant magnitude
Et pulchritude, quant point n'as de pareille,
Ton hault louer ne gist en nostre estude.
Latitude de grace et plenitude,
Habitude angelicque, appareille,
La mortelle flambe d'enfer cruelle,
Eternelle, sur nous n'aye pouvoir.
Dame des cieulx, las ! vueilles y pourveoir.

Amen.

92 A De la latitude. — 93 B quãt ne poĩt. — 97 B flãme.





LE PASSE TEMPS

DE

TOUT HOMME ET DE TOUTE FEMME

Ce long poème est une traduction assez fidèle d'un traité bien connu du pape Innocent III : *De contemptu mundi, sive de miseria humanae conditionis Libri III.* Innocent, qui s'appelait en réalité Lothaire, appartenait à une des premières familles de Rome, où il était né vers 1160. Il eut tout jeune le goût de l'étude et fut un des brillants élèves des universités de Paris, puis de Bologne. Son oncle maternel, Paolino Scolaro, devenu pape en 1187 sous le nom de Clément III, l'appela aux plus hautes dignités de l'Église. Il devint en 1190 cardinal-diacre et prit alors une part importante dans la direction des affaires du Saint-Siège. La mort de Clément III, arrivée l'année suivante, le priva de l'influence qu'il avait si rapidement conquise. Il quitta Rome et se retira dans sa terre d'Anagni : ce fut là que, dans un accès de tristesse, il composa son traité *De contemptu mundi.*

La retraite de Lothaire fut d'ailleurs de courte durée. Célestin III, qui avait succédé à Clément III, mourut

le 8 janvier 1198, et le jeune cardinal fut élevé au trône pontifical sous le nom d'Innocent III. Il mourut à Pérouse le 16 juillet 1216.

Bien qu'Innocent occupe une place considérable dans l'histoire du moyen âge, nous n'avons pas à parler de lui longuement. De tous ses ouvrages aucun n'obtint un succès aussi durable que le traité qui nous occupe. Le sujet n'était qu'un lieu commun; mais l'auteur l'avait pour ainsi dire renouvelé par le raffinement du style. Toutes les ressources de la rhétorique lui étaient familières; il excellait surtout à graduer ses pensées, et souvent il les exprimait avec une élégance et une concision rares au moyen âge [1].

Les manuscrits contenant l'œuvre de Lothaire sont très nombreux; il nous paraît inutile d'en dresser une liste qui serait forcément très incomplète. Les bibliographes en citent au moins seize éditions imprimées au xv[e] siècle; nous en donnerons l'indication sommaire.

1. [*Strasbourg, Heinrich Eggestein*], *s. d.*, *vers* 1470, in-4. Hain, n°* 10210. (British Museum, 3 exemplaires : voy. Robert Proctor, *Index*, n° 277.)
2. [*Cologne*], *s. d.*, *mais vers* 1473, in-4. Hain, n°s * 10211, * 15909. (British Museum, 2 exemplaires : Proctor, n° 1099; Biblioth. Bodléienne.) Cf. *Notitia historico-letteraria de libris ab artis typographicae inventione usque ad annum MCCCCLXXVIII. impressis in bibliotheca liberi ac imperialis monasterii ad SS. Vdabricum et Afram Augustae extantibus*, 1788, p. 30, n° xxviii.
3. *Lyon*, *Guillaume Le Roy pour Barthelemy Buyer*, 17 *septembre* 1473. Hain, n° 10215. (British Museum : Proctor, n° 8497.)
4. *Nuremberg*, *Friedrich Kreusner*, 1477, in-fol. Hain, n° 10216. (British Museum : Proctor, n° 2136; Biblioth. Bodléienne; Biblioth. de Hanovre : Bodeman, *Incunabeln*, n° 15.)

1. Le traité est dédié « Domino patri charissimo, P., Dei gratia Portuensi episcopo ». Il s'agit de Petrus Gallocia, évêque du Portus romanus en 1190, mort en 1211.

5. *Paris, Guillaume Le Fèvre, 2 août 1480*, in-4. Hain, n° 10217. (Biblioth. Mazarine, *Inc.* 243, 1re part.; Biblioth. de Toulouse, *Inc.* 87; British Museum : Proctor, n° 7918; Biblioth. Bodléienne.)
6. *Paris, 22 août* 1482, in-4. (Biblioth. Mazarine, *Inc.* 318, 13e partie; voy. le *Catal.*, p. 169.)
7. *Paris, Antoine Caillaut et Louis Martineau, 19 août* 1483, in-4. Hain, n° 10218. (Biblioth. nat., Rés. D. 8178; Biblioth. Mazarine, *Inc.* 245, 3e partie; Biblioth. de Besançon, *Inc.* 651). — M. O. Thierry-Poux a reproduit la souscription de cette édition dans *Les premiers Monuments de l'imprimerie en France au* XVe *siècle*, pl. VII, n° 4.
8. [*Louvain, Jean de Paderborn*], *s. d.*, *vers* 1485, in-4. Hain, n° 10213; Campbell, n° 1016. (British Museum : Proctor, n° 9275; Biblioth. de l'université d'Utrecht; Biblioth. de Cologne.)
9. *Anvers, Mathias Goes, s. d.*, *vers* 1485, in-4. Hain, n° 10214; Campbell, n° 1017. (Biblioth. nat., Rés. D. 8176; British Museum : Proctor, n° 9424; Biblioth. royale de Bruxelles : Cat. van Hulthem, n° 4442¹.)
10. *Barcelone, Pedro Posa*, 1489, in-4. Hain, n° 10219; Mendez, *Tipografía española*, ed. Hidalgo, 1861, pp. 51, 331. (Biblioth. provinciale de Palma; Jacques Rosenthal, *Incunabula typographica*, [1900] n° 892)
11. [*Lyon, Guillaume Balsarin?*], *s. d.*, *mais vers* 1490, in-8. (Biblioth. de Besançon, *Inc.* 652; voy. le *Catal.* par Castan, p. 499.)
12. *Paris, Pierre Levet, 20 avril 1494*, in-8. Hain, n° 10220. (Biblioth. Mazarine, *Inc.* 763, 1re partie; British Museum : Proctor, n° 8065 ; Biblioth. Bodléienne.)
13. *Paris, Pierre Levet, 2 mars 1496* (*s. d.*), in-8. Hain, n° 10221. (Biblioth. Mazarine, *Inc.* 706, 6e partie; Biblioth. de Toulouse, *Inc.* 104; British Museum : Proctor, n° 8066.)
14. *Cologne, Hermann Bomgarth de Retwich, 20 septembre 1496*, in-8. Hain, n° 10222. (Biblioth. de Lille, *Th.* 885; British Museum: Proctor, n° 1467; Biblioth. municipale de Cologne: Ennen, *Katalog*, n° 392.)
15. [*Deventer, Richard Paffroet*], 1496], in-4. Campbell, n° 1018.
16. *S. l. n. d.*, in-4 de 103 ff. (avec divers autres opuscules). Hain, n° 10212.

Les trois livres *De contemptu mundi* ont été fréquemment réimprimés depuis le XVe siècle. On les trouve

dans les diverses éditions des œuvres d'Innocent III, en particulier dans celle de Cologne : *D. Innocentii, pontificis maximi ejus nominis III, viri eruditissimi simul atque gravissimi, Opera quae quidem obtineri potuerunt omnia* (Coloniae, apud Maternum Cholinum, 1575, in-fol.), I, pp. 421-450. Cette édition est celle qu'a reproduite l'abbé Migne, *Patrologia latina*, CCXVII, col. 701-746. Une réimpression isolée a été donnée par J. H. Achterfeldt, à Bonn, en 1855.

L'ouvrage d'Innocent III, tant par le fond que par la forme, était tout à fait approprié aux besoins des lecteurs du moyen âge; aussi dut-il être de bonne heure traduit dans les langues vulgaires. Nous en possédons une traduction française en prose, dans laquelle les passages jugés trop libres ont été supprimés. Cette traduction, qui doit remonter au XIIIe siècle, nous a été conservée dans de nombreux manuscrits du XVe [1]. Nous ne jugeons pas sans intérêt d'en donner ici le début [2] :

Fol. 95 d A son treschier pere en Damedieu, l'evesque de Pors, Lothiers indignes dyacres, salut et sa grace en present, et sa gloire après le trespassement de ceste mortelle vie.

Le petit de repoz et de sejour que j'ay prins emprès mes grans angoisses, comme vous avez bien sceu, n'ay pas du tout ainsi en oysiveté trespassé(e), ains y ay descripte la vilté de l'umaine condicion pour defouler et pour despire orgueil qui est commencement de tous les vices. Le nom et le tiltre de ceste œuvre ay dedié en vostre nom, prians et requerans (*Fol. 96 a*) vostre discretion que, se vous y trouvez chose qui soit digne d'estre louee, que vous la tournez tout a la divine grace. Et se vostre commandement est, je descripray de l'umaine nature, par la Dieu ayde, pource que par ce soit humiliez cilz qui en orgueil est eslevez et li humbles essauciez.

I. Pourquoy yssi je du ventre de ma mere a veoir [3] la douleur et

1. Voyez entre autres les mss. de la Bibl. Nat. fr. 461, fol. 95, fr. 916, fol. 74, fr. 918, fol. 79 v°, fr. 957, fol. 4. Tous ces manuscrits portent la trace de nombreux rajeunissements.

2. D'après le manuscrit 461.

3. *Ms.* 461 et a veoir.

la peine de ce monde pour les jours de ma vie gaster en confusion? Se celi [1] que Dieu sanctifia ou ventre de sa mere dist de soy telz parolles : Que pourray je dire de moy qui fu de ma mere conceuz et congennis en pechié? Las! moy, mere, pourquoy m'enfantas tu a fil d'amertume et de douleur? Et, si comme dit Job, pourquoy ne fu je mors ains que je nasquisse ou, quant je fu yssuz du ventre de ma mere, pourquoy ne periz je tantost? Pourquoy fu je receu de genous, alaictiez de mamelles, nez en arsion et en viende de feu? A la moye voulenté feussé je occis ou ventre et me fust ma mere sepulture, et me fust son ventre pardurable concevemens! Et feusse aussi comme si je n'eusse oncques esté du ventre translatez a terre! Qui donna a mes yeulx la fontaine de lermes pour pleurer la chetive entree de l'umaine condicion et de la coulpable vie de l'umaine conversacion et la dampnable yssue de l'umaine dissolucion? C'est la lasse yssue de ce monde. Quant homs avra gardé et regardé a ce dont il est fait et a ce qu'il fait et a ce que il fera comme cilz qui fut fourmé de terre, conceuz en pechié, nez a avoir peine, que pourra il dire ne faire? Pourquoy (*Fol. 96 b*) fait homs euvres mauvaises qui ne lui duysent mie et laides qui ne lui adviennent mie, et vaines qui ne lui conviengnent mie? En la fin sera viande a feu, viande a vers et masse de pourriture. Plus l'espondray clerement. Homs fu fourmé de pouldre et de boe, de cendre et encores, qui plus vil chose est, de vil semence. Il fu conceuz en pourriture de char, en ferveur ou pueur de luxure, et encores, qui pis vault, en tache de pechié, nez a peine, a douleur et a paour, et encores, qui plus est chetive chose, a la mort est nez. Il fait mauvaise chose, pour quoy il courrouce Dieu et son proïsme. Il fait laides choses, par quoy il conchie sa renommee, sa persone et sa conscience. Il fait vaines choses, par quoy il despite les ordenees choses, les prouffitables choses, les neccessaires choses. Après, il sera fais viande a feu, qui tout temps ardera et brulera, viande a vers qui tout temps runge et mengue, immortelz pourriture qui tousjours put et gecte ordure de grant horribleté et de grant punaisie.

II. Dieux fourma homme du limon de la terre, qui est des .iiij. elemens le moins digne; les planectes, les estoilles fist Dieux du feu, les soufflemens et les vens, de l'air, les poissons et les oyseaulx, de l'eaue, les hommes et les bestes, de la terre. Regart donc ly homs ce qui fut fait d'eaue, et se trouvera vil, et regart ce qui fut fait de l'air, et se congnoistra estre plus vil, et regart ce que Dieu fist du feu, si se congnoistra estre tres vil, ne ne s'osera faire pareil aux celestiaux choses ne aux terriennes (*Fol. 96 c*) choses, ne

1. *Ms.* 461 de ma vie gaster et ceulx. *Nous suivons le ms.* 957.

ne s'osera avant mectre, car il se trouvera semblant et pareil aux bestes. Une fin et une mort est a hommes et a bestes et egal condicions, ne homs n'a riens plus que beste a, car de terre nasquirent et en terre revertiront ensemble. Ces parolles ne sont dictes d'autres que du tres saige Salemon, qu'il dit : Quel chose est homs, se boe non et cendre? Et pour ce dit homs a Dieu : Membre toy, sire, que tu me feiz comme boe et en pouldre me remenras. Et pour ce dist Dieu a homme : Cendre es et en cendre revertiras. A boe et flamesche suy comparez et fais semblant a cendre. Boe est faicte d'eaue et de pouldre, et dure ly ungs et ly autres, et cendre est faicte de buche et de feu, et deffault ly ungs et ly autres. Après est ly misteres, mais encores sera plus autrefois appert. Doncques, boe, pour quoy t'orgueilles tu? Pouldre, pourquoy t'eslieves tu? Cendre, pourquoy te glorifies tu?

Le traité d'Innocent III se prêtait à merveille à une traduction poétique. Déjà Eustache Deschamps en avait imité quelques passages dans son *Livret de la fragilité d'umaine nature, fait et compilé par maniere de double lay* [1].

Nous ne possédons aucun manuscrit du poème de Guillaume Alexis ; il ne nous est parvenu que par diverses éditions qui ont pour prototype une impression exécutée pour Antoine Verard vers 1505. Suivant son habitude, Verard ne s'est pas fait scrupule de faire subir divers changements à l'ouvrage qu'il reproduisait. Il y a joint une préface, adressée à une princesse qui n'est pas nommée. Il est assez vraisemblable que l'omission du nom de cette princesse n'est pas due au hasard. Nous connaissons assez les habitudes commerciales de Verard pour penser qu'il a dû adresser le même volume à plusieurs dames d'illustre origine, en se bornant à varier les miniatures que recevaient les exemplaires tirés sur vélin.

La préface est signée en acrostiche : FRÈRE PIERRE.

1. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées par le marquis de Queux de Saint-Hilaire* [*et Gaston Raynaud*], II, pp. 237-305.

Nous avons ainsi le nom d'un des rimeurs à qui le grand éditeur parisien confiait le soin de revoir et de remanier les œuvres destinées à la publicité.

Il est regrettable que nous ne possédions aucun manuscrit du *Passe temps de tout homme et de toute femme* : il serait intéressant de le comparer avec l'édition qu'en a publiée Verard. Nous pourrions ainsi prendre l'habile libraire parisien sur le fait dans son œuvre de rajeunissement et de démarquage. Quel changement a-t-il fait subir au texte ? Qu'a-t-il ajouté ? Qu'a-t-il supprimé ? Il se vante d'avoir fait « bastir, filler, ourdir et tistre ce present livre ». Son œuvre, heureusement, semble avoir été beaucoup plus modeste. Il s'est probablement contenté, par l'entremise de frère Pierre, d'ajouter une préface à l'ouvrage de Guillaume Alexis. Reconnaissons d'ailleurs que, pour une fois, il s'est montré honnête et n'a pas fait disparaître le nom de l'auteur. Non seulement frère Pierre fait l'éloge de Guillaume Alexis, mais il a laissé subsister, sans la rajeunir, la date de la traduction, 1480. La version de Guillaume Alexis est fidèle, autant que pouvait l'être une version en vers. Il faut relever cependant un plus grand développement donné aux « exemples », d'une part, et, d'autre part, un certain nombre de coupures, que nous avons indiquées chapitre par chapitre. Les « exemples » plus développés que dans l'original sont le fait de Guillaume Alexis ; c'est à lui également qu'il convient d'attribuer certaines suppressions, telles que celle des chapitres relatifs aux vices contre nature. D'autres coupures sont dues à frère Pierre. Ainsi ce dernier a supprimé le chapitre III du premier livre, dont il a laissé, par mégarde, subsister le titre. On pouvait se demander si la table était l'œuvre de frère Pierre ou de Guillaume Alexis : mais il suffit de lire les rimes informes du premier et les petits vers fermes et nets du second pour résoudre la question.

Nous [illegible]
[illegible] de
remanier les autres [illegible]
[illegible]
[illegible]
il serait [illegible]
[illegible]
[illegible] par [illegible]
[illegible]
[illegible] au texte [illegible]
[illegible]
présent livre [illegible]
été beaucoup [illegible]
tenté, par [illegible] une
préface [illegible]
ment d'ailleurs que [illegible] hon-
nête et n'a pas fait dis[illegible] Non
seulement frère [illegible]
mais il a laissé [illegible] la
traduction, [illegible]
fidèle, autant que [illegible] Il
faut relever [illegible] développement
donné aux [illegible] un
certain nombre [illegible]
chapitre par chapitre [illegible] plus dévelop-
pés que dans [illegible]
c'est à lui également [illegible]
suppressions [illegible]
vices [illegible]
frère Pierre. Aussi [illegible]
du premier livre [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]



BIBLIOGRAPHIE

Voici la description des sept éditions du *Passe-temps* qui nous sont connues :

A. — Le passe temps ‖ De tout hôme. Et ‖ de toute femme : ‖

> Ceulx qui vouldront au long ce liure lyre ‖
> Le trouueront bien fonde en raison ‖
> Aussi le feist le bon moyne de lyre ‖
> Qui damours faulses composa le blason.

— [Au r° du dernier f. :] ℭ *Cy finist le passe temps de tout hôme ‖ ꝟ de toute femme. Imprime nouuellemẽt ‖ pour anthoine verard marchant libraire ‖ demourant a Paris deuant la rue neufue ‖ nostre dame a lymaige saint iehan leuan-‖geliste Ou au palays au premier pillier de‖uant la chappelle ou on chante la messe de ‖ messeigneurs les presidens. S. d.* [*v.* 1505], in-4 goth. de 132 ff. de 30 lignes à la page, sign. *a-x* par 6.

Les trois premières lignes du titre sont xylographiées. En voici la reproduction :

Le passe temps
De tout hôme. Et
de toute femme s

Ceulx qui vouldront au long ce liure lyre
Le trouueront bien fonde en raison
Aussi le feist le bon moyne de lyre
Qui damours faulses composa le blason



Le v° du 1er f. est blanc.
Le texte commence ainsi au f. *aij* :



S Il appartient veoir flourir en seigneurs
Loz et renom de scauans enseigneurs
Et de gẽs plais de beaulx ditz ⁊ pverbes
Esleuz aĩsi quõ espluche ⁊ prouue herbes
Et que leurs faitz de mesme encor respondent
A la parolle et du tout correspondent
Bien est requis quen fleur de leur ieunesse
Ilz se adonnent aux liures/car ieu nesse
Perdre le temps: qui si tost court ⁊ passe
Prouffiter doit celluy qui a espace
A ce moyen trespuissante princesse

a ii

L'édition est ornée de 19 autres bois fort médiocres, mais qui ont pour la plupart été gravés pour le livre; nous en reproduirons quelques-uns.

On pourra se convaincre que les figures ne donnent pas au volume français son principal intérêt, comme c'est le cas pour les volumes italiens et néerlandais.

Au f. *aiij* r° est un petit bois représentant un clerc assis devant un pupitre sur lequel est ouvert un livre.

Au f. *bv* v°, est un bois qui représente les histoires tragiques de trois femmes célèbres. On y reconnaît Médée tuant ses enfants, Lucrèce se donnant volontairement la mort, et Phylis, fille de Lycurgue et femme de Démophon, qui se pend à un arbre.



Au f. *dj* v° est un bois qui représente « la misere des servans ». Deux paysans défoncent péniblement la terre, tandis que deux seigneurs, montés sur leurs chevaux, jettent en passant un coup d'œil sur le travail.



Au f. *diij* r° est un bois qui représente le même sujet sous un aspect différent. Un jeune homme, un page sans doute, est assis par terre, à la porte d'un château, et reçoit les secours de deux religieux.



Fol. *ev* v° est un homme couché dans son lit et faisant les rêves dont parle le texte. Près du dormeur se tient un devin, son bâton à la main.



Fol. *fi* r°, un vieillard assis sur un banc et se chauffant à une cheminée ; une béquille est posée contre le banc. La figure se rapporte au chapitre XXIV.

Fol. *fij* r°. une femme frappant un nouveau né d'un lourd marteau. Ce doit être la femme de Jérusalem dont l'histoire est racontée au chapitre XXVII.

Fol. *fvj* r°, au commencement du second livre, un jeune homme et une jeune femme dans un jardin fleuri.

Fol. *fvj* v°, une femme (Avarice) qui pèse des pièces d'argent derrière un comptoir.

Fol. *giiif* v°, des juges recevant de l'argent d'un plaideur.

Fol. *gvj* r°, une femme (Convoitise) tenant deux bourses pleines.

Fol. *ivj* r°, deux hommes contemplant les trésors renfermés dans un coffre.

Fol. *ki* v°, divers personnages assis à un banquet. Derrière la table est un pauvre homme, les mains liées, qu'un exécuteur conduit au supplice sur l'ordre d'un personnage vêtu d'une longue robe.

Fol. *liiij* v°, un homme et une femme couchés dans un lit et sur qui un valet étend un drap.

Fol. *mvj* r°, Dalila coupant les cheveux à Samson.

Fol. *ni*, Salomon rendant la justice à un homme et à une femme.

Fol. *nij* r°, un homme à longue robe et un homme à manteau court, debout, devant la porte d'un château.

Fol. *nv* v°, un jeune homme richement vêtu (l'Orgueilleux) se mirant dans une fontaine.

Fol. *oij* r°, David et Goliath. (Ce bois, notablement plus grand que les autres, ne paraît pas avoir été gravé pour le livre).

Fol. *sij* v° en tête de l'*ABC des doubles*, un clerc assis à droite devant un pupitre chargé de livres.

Au v° du dernier f. est la marque de Vérard :


DO PROVOCQVER IHS TA GRĀT MISERI
CORDE DE TOVS PECHEVRS FAIRE GRACE ET PARDON
ANTHOINE VERARD HVMBLEMET
TE RECORDE CE QVIL NA TIENT DE TOI PAR DON



L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est imprimé sur vélin (Vél. 2249). Il offre diverses particularités qui doivent être relevées. Le r° du 1er f. ne contient que les trois lignes xylographiées de l'intitulé ; le quatrain a été supprimé. Au v° de ce même f. est une belle et grande miniature qui représente une dame en deuil assise dans un grand fauteuil au milieu d'un jardin ; près de cette dame, et lui donnant la main, est un jeune enfant vêtu d'une robe de drap d'or. Ces deux figures nous paraissent représenter Louise de Savoie, veuve depuis 1496 de Charles de Valois, comte d'Angoulême, et le jeune François de Valois, plus tard François Ier, né en 1494. Derrière les deux principaux personnages on aperçoit les silhouettes de plusieurs dames et seigneurs ; en avant, un personnage agenouillé (le libraire) offre un volume superbement relié. La scène que nous venons de décrire est entourée d'un riche encadrement formé d'une embase, de deux pilastres et d'un fronton. Une sorte de tympan, qui surmonte le fronton, contient ces mots écrits en lettres capitales : MASONNERIE ET CHARPENTE.

Toutes les autres figures qui ornent le volume sont de même enluminées. Celle du f. *aij* est encadrée d'un élégant motif d'architecture.

Un exemplaire, également imprimé sur vélin, qui est conservé au musée Condé à Chantilly (Cigongne, n° 581), a le même titre que les exemplaires tirés sur papier. Le v° en est blanc. Les figures sont miniaturées au fronton, ainsi que la marque du libraire, mais n'offrent rien de particulier.

Un exemplaire sur papier est conservé à la Bibliothèque Mazarine : 10823 (Inc. 963).

B. — ℂ Le passe temps || de tout homme et de toute femme. ||

Ceulx qui vouldront au long ce liure lyre ||
Le trouueront bien fonde en raison ||
Aussi le feist le bon moyne de lyre ||
Qui damours faulses composa le blason. ||

ℂ *On les vend a Paris en la rue neufue no || stre dame a lymage sainct Nicolas par Iehã || sainct denys.* — ℂ *Cy finist le passe temps de tout homme || et de toute femme Imprime nouuellement || pour Iehan sainct denis marchant libraire || demourant a Paris en la rue neufue*

nostre || *dame a lymage sainct Nicolas / ou au palais* || *a la gallerie par ou on va a la chancellerie. S. d.* [*vers* 1510], in-4 goth. de 114 ff. de 32 lignes à la page, impr. en gros caract., sign. *a-n* par 4, *o* par 8, *p-x* par 4, AA-CC par 4, DD par 6, EE par 4.

Au v° du titre, un bois à mi-page représentant un roi sur un trône, entouré de ses officiers.

Au r° du 5e f., un petit bois représentant un personnage coiffé d'une sorte de chaperon pointu, qui lève le doigt en l'air.

Au r° du 8e f., la création d'Ève.

Au v° du f. *h* 2, une reine richement vêtue parlant à un page.

Au v° du f. *s* 4, l'acteur dormant sur un lit.

Le v° du dernier f. est blanc.

British Museum. C. 8. g. 18 (exempl. de Thomas Fairfax).

C. — ¶ Le passe temps || de tout homme ☞ de toute femme / || Nouuellement reueu et cor- || rige / Et imprime nou- || uellement. || ★ ||

Ceulx qui vouldront au long ce liure lyre ||
Le trouueront bien fonde en raison ||
Aussi le feist le bon moyne de lyre ||
Qui damours faulses composa le blason. ||

xxvi. || ¶ *On les vend a Paris en la rue neufue no* || *stre dame a lymage sainct Nicolas per Iehã* || *sainct denys.* — ¶ *Cy finist le passe temps de tout homme* || *et de toute femme Imprime nouuellement* || *pour Iehan sainct denis marchant libraire* || *demourant a Paris en la rue neufue nostre* || *dame a lymage sainct Nicolas / ou au palais* || *a la gallerie par ou on a la chancellerie. S. d.* [*v.* 1520], in-4 de 106 ff. non chiffr. de 32 lignes à la page, car. goth.

Le texte commence, au v° du titre, par un bois représentant le roi et ses conseillers. Au-dessous de ce bois sont les 14 premiers vers.

L'édition est ornée en outre de 4 autres figures gravées sur bois, savoir :

Au f. *bij* (signé *aii*), un homme barbu, vu à mi-corps, et levant le doigt.

Au f. *biiij*, la création d'Adam et d'Ève.

Au f. *hij* v° (en tête du second livre), une reine et un page.

Au f. *siiij* v°, en tête du tiers livre, un homme endormi sur un lit.

Le A B C des doubles commence au bas du f. *AA ij* r°.

Le v° du dernier f. est blanc.

Bibl. nat., Inv. Rés. Ye 829 (ancien Y 6147 A).

D. — Le passe temps de tout hom || me et de toute femme ||

> Ceulx qui vouldront au long ce liure liure [*sic*] ||
> Le trouueront bien fonde en raison ||
> Aussi le fist le bon moyne de lyre ||
> Qui damours faulses composa le blason.

— [Au v° du dernier f. :] ¶ *Cy fine le passe tẽps de tout hõ || me et de toute femme nouuellemẽt || imp'me. Le dixiesme iour du moys || de iuing. S. l. n. a* [*Paris, v.* 1525], in-4 de 105 ff. non chiffr. et 1 f. blanc (?), car. goth., sign. A, G, M, R par 4, B-F, H-L, N-Q, S, T, par 6.

Le titre est orné d'un grand et beau bois qui représente un clerc parlant à un autre clerc, lequel tient à la main une châsse.

Au v° du titre, deux personnages dans un passepartout : une femme à cornette et un homme à chapeau. Ces figures paraissent appartenir au matériel de Guillaume Nyverd.

Le prologue commence au-dessous de cette vignette.

Le volume est orné d'un certain nombre de bois qui n'ont pas été gravés pour l'édition.

Biblioth. de l'Arsenal, Rés. B.-L. 8379. Cet exemplaire porte sur le titre la signature de Jehan de Warenghien.

E. — Le Passe || temps de || Tout Homme et de || toute Femme / Nouuel-||lement Reueu et corrige / Et Impri-||me Nouuellement a || Paris. ||

> ¶ Ceulx qui vouldrõt au long ce liure lire ||

Le trouueront bien fonde en raison ||
Aussi le feist le bon moyne de Lyre ||
Qui damours faulses composa le blason ||

¶ *On les vend a Paris en la rue neufue* || *Nostre dame a lymage sainct Nicolas par* || *Iehan saint Denys.* || xxiiii. C. — ¶ *Cy finist le passe temps de tout hõme* || *et de toute femme Imprime nouuellemẽt* || *pour Iehan sainct denis marchant libraire* || *demourãt a Paris en la Rue neufue nostre* || *dãe a lymage saĩct Nicolas / ou au palays* || *a la gallerie par ou on va a la chancellerie. S. d.* [*v.* 1530], in-4 de 106 ff. non chiffr. de 31 lignes à la page, car. goth., sign. *a-g* par 4, *h* par 8, *i-o* par 4, *p* par 8, *q-x*, *AA* 4, *BB* par 6, *CC* par 4.

Le titre est imprimé en rouge et en noir.

Au v° du titre est un bois représentant un personnage, vêtu d'une robe fourrée, et une dame, dans un jardin. Au-dessous de ce bois sont les 14 premiers vers du prologue.

Le *Passetemps* se termine au fol. *vij* v° ; il est suivi de l'*A B C des doubles.*

Le dernier f. contient, au r°, 19 vers et la souscription, et, au v°, la marque de *Jehan Saint Denis*, avec la devise :

Enseigne moy mon Dieu que ton vouloir je face
Tant que au celeste lieu je puisse veoir ta face.

Cat. Yemeniz, 1867, n° 1645 ; — Catal. Techener, mai 1889; n° 82 ; — *Bibliopoliana*, Catal. de la librairie Techener, 1899, n° 9952 (même exemplaire).

F. — Le Passe || temps de || Tout Homme ⁊ de tou || te Femme / nouuellemẽt [reueu] et corrige, Et imprime nou || uellement a Paris. ||

¶ Ceulx qui vouldrõt au long ce liure lire ||
Le trouueront bien fonde en raison ||
Aussi le feist le bon moyne de Lyre ||
Qui damours faulses composa le blason. ||

¶ *On les vend a Paris en la rue neufue* || *Nostre*

dame a lymage sainct Nicolas par || *Iehan sainct denys.* || xix. f. ÿ d. — [Au v° du dernier f., au-dessous des 16 derniers vers :] ¶ *Cy finist le passe temps de tout hõme* || *et de toute femme Imprime nouuellemẽt* || *pour Iehan sainct denis marchant libraire* || *demourãt a Paris en la Rue neufue nostre* || *dãe a lymage saĩct Nicolas / ou au palays* || *a la gallerie par ou on va a la chancellerie. S. d.* [*vers 1530*], in-8 goth. de 156 ff. non chiffr. de 23 lignes à la page pleine, sign. *a-t* par 8, *v* par 4.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'une grande initiale à fond criblé. — Le mot *reueu*, que nous avons rétabli entre crochets, devait, à ce qu'il semble, être tiré en rouge au-dessous de l'initiale ; il n'est pas venu à l'impression.

Au v° du titre est le bois bien connu qui représente une femme devant qui sont agenouillés deux hommes tenant des torches ou des lances.

Au-dessous de ce bois sont les sept premiers vers du prologue.

Au fol. *ri* r° sont les 14 derniers vers du poème ; on lit à la suite : ¶ *Cy ꝯmmence le A B C des doubles.* Le texte de cette seconde pièce commence au v°.

Cat. La Vallière par De Bure, n° 2871. — Biblioth. de l'Arsenal, Rés. B.-L. 7230, dans un recueil provenant de Lenglet-Dufresnoy et de l'abbé Brochart, et contenant, outre *Le Passe-Temps : Le grand Blason de faulses amours* (Rouen, Raulin, Gauttier, s. d.), *La vray disant Advocate des dames* de Jehan Marot (s. l. n. d., mais Paris, Guill. Nyverd), enfin *Le Livre de Facet, Comploration sur le trespas de deffuncte ma dame la regente, mere du roy François premier*, etc. (Paris, Galliot Du Pré [1535]. — Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild (exemplaire porté au Cat. Bancel, 1882, n° 244, et au Cat. Techener, mai 1889, n° 83).

G. — ¶ Le passe temps || de tout Homme ÿ de toute Femme || Nouuellement reueu et cor-|| rige / Et imprime nou- || uellement || ꝯ ||.

¶ Ceulx q̃ vouldront au long ce liure lyre ||
Le trouueront bien fonde en raison ||

Aussi le feist le bon moyne de lyre ||
Qui d'amours faulses composa le blason. ||

¶ *On les vend a Paris en la Rue neufue* || *nostre dame a lenseigne Saint Nicolas.* — [Au r° du 151e f., au-dessous de 15 lignes de texte :] ¶ *Cy finist le passetemps de tout homme* || *et de toute femme Imprime nouuellemẽt* || *pour Pierre Sergent demourant a Paris* || *en la rue neufue nostre Dame a lymaige* || *sainct Nicolas / ou au Palays a la galle-* || *rie par ou on va a la Chancellerie.. S. d.* [*v.* 1535], in-8 de 151 ff. non chiffr. de 23 lignes à la page pleine, et 1 f. blanc, cart. goth., sign. *A-T* par 8.

Le texte commence au v° même du titre.

L'*A B C des doubles* commence au f. *Q iij* v°.

Au f. *T vij* v° est la marque de *Jehan Sainct Denys*, prédécesseur de *Pierre Sergent* (Silvestre, n° 1011). Cette marque porte encore les initiales *I. D.*, que Sergent remplaça plus tard par les lettres *P. S.*

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild.

Nous décrirons maintenant deux traductions françaises en prose, imprimées l'une vers la fin du XVIe siècle, l'autre au siècle suivant :

Le Mepris et le Contemnement du monde escript en Latin par Lothaire Diacre, Cardinal de Saincts Serge et Bache, puis après appelé Innocent Pape troisiesme. Diuisé en trois liures. Mis en François par M. G. R. *A Douay, Chez Balth. Bellere*, 1595. In-8 de 12 ff. lim. et 201 pp.

H.-R. Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*, 1842, p. 71.

L'Art || de se bien connoitre || ou le Mépris || des conditions || de la vie humaine. || Traduit || Du latin du Sçauant Pape Innoc. III. || Par A. F. du Petit-Puy de Roseuille, || Conseiller, Aumônier et Predicateur || du

Roy. || *A Paris,* || *Chez Gilles Gourault, sous l'Hor-* || *loge du Palais, à l'Esperance.* || M. DC. LXVI [1666]. || Auec Priuilege, et Approbation. In-12 de 36 ff. lim., 309 pp. et 1 f., notes marginales.

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé par *Spirinx*, à la date de 1665, et contenant, outre le titre, les armes de l'archevêque de Paris, et le nom du libraire; le titre, qui est orné de la marque de G. Gourault: l'Espérance, avec cette devise : *Iter arduum, facile speranti* (au v° du titre sont les *Elogia Innocentii tertii*); 9 ff. pour une épître « A monseigneur, monseigneur Hardouin de Perefixe de Beaumont, archevesque de Paris »; 1 f. contenant, au r°, un *Encomion authoris*, en dix vers, signé J. B. R., et, au v°, une épigramme française; 27 ff. pour la *Préface*, la *Table des Discours*, *l'Approbation des docteurs* et une autre *Approbation*.

L'approbation des docteurs, datée du 15 octobre 1665, est signée : J. Labbe et G. Chanu ; la seconde approbation est datée du 20 juin 1665; elle est donnée par M. Grandin.

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 309 et le r° du dernier f., est daté du 28 juin 1665. Il est accordé, pour dix ans, à M. A. F. Du Petit-Puis [*sic*] de Roseville, qui déclare en faire cession à Gilles Gourault. L'achevé d'imprimer est du 20 octobre 1665.

Biblioth. nat., Inv. D. 38396. — British Museum, 850. c. 13.

Les poètes italiens se sont efforcés, comme les poètes français, de mettre en vers le traité *De contemptu mundi*. L'ouvrage a fourni le sujet de jolis bois qui paraissent avoir obtenu un grand succès.

A. — ℂ Opera nouamente composta del dispreza- || mēto del mondo in terza rima : & hystoriata. || ℂ Partita in capituli .xxxii. & uno ternale de || la nostra dona del unico Aretino. — [Au v° du titre :] Questo libro e del disprezamento || del mondo nouamēte reducto di || latino in uulgare ĩ terza rima ꝑ me Fra||te Augustino da Colóna đ lordine di scō || Augustino... — [A la fin, après la table :] ℂ *Stampata in Venetia per Georgio de Rusconi* || *Milanese ad instantia de Nicolo Zopino & Vicen*||*zo compagni. Nel* M. D. XV

[1515]. *Adi. XII. de Zugno.* Pet. in-8 de 36 ff. non chiffr.

« Au-dessous du titre, bois ombré : quatre personnages, les pieds sur la terre et la tête touchant les nuages : un vilain, un empereur, un pape et un noble, ayant leurs qualités indiquées par leur coiffure, respectivement placée à leurs pieds. Au v°, au-dessus du texte, la marque de *Zopino* avec S. N. 23 jolies petites vignettes légèrement ombrées ; elles sont toutes de la même main, et un grand nombre signées : C. Les feuillets *Diij* v° et r° portent sur un coffre les deux lettres I. C., séparées par une sorte de balustre, qui se voient dans le Dante de 1512 et le Pétrarque de 1513, l'un et l'autre de *Stagnino*. Tous ces bois étant du même dessinateur, les signatures qui viennent d'être relevées ne peuvent appartenir qu'au tailleur sur bois. » Duc de Rivoli, *Bibliographie des livres à figures vénitiens*, 1892, p. 367.

Comme on peut en juger par la description que nous reproduisons, les bois qui ornent cette édition sont les mêmes que ceux qui ornent la précédente ; ils sont cependant en moins grand nombre.

Biblioth. Marcienne à Venise, n° 2417. — British Museum, 11422. aa.

B. — Opera nouamente compo-‖sta del disprezamento del mondo in terza ri-‖ma & hystoriata ‖ ℂ Partita in capituli .xxxii. & uno ternale del-‖la nostra dona della Seraphina : & una aue Ma-‖ria disposta. — [Au v° du titre :] Questo libro e del disprezamento ‖ del mondo nouamẽte reducto ĩ terza rima p me Fra‖te Augustino da Colõna. đ lordine di sãcto Augustino. Elq̃le libro gia sece [*sic*] Inno‖cẽtio Papa tertio... — [A la fin :] ℂ *Sãpata* [*sic*] *in Venetia p Gregorio de Rusconi Mila‖nese ad instãtia de Nicolo Zopino & Vicenzo cõ‖pagni. Nel M. D. XVII* [1517]. *Adi. V. de Magio.* Pet. in-8 de 36 ff. non chiffr., figg.

British Museum, T. 2061 (1). — Duc de Rivoli, p. 368.

C. — Opera Nouamente compo‖sta del Disprezamento del mõdo in terza ri-‖ma : & hystoriata ℂ Partita in Capituli .xxxii. & uno ternale del-‖la nostra Dõna

della Seraphina : & una Aue || Maria disposta. — [A la fin :]... *Stampata in Venetia per Nicolo Zopino* || *e Vicentio cõpagno. Nel M. D. .xx.* [1520]. *adi .xxv. del mese de octobrio.* Pet. in-8 de 40 ff. non chiffr., figg.

British Museum, 11426. a. — Duc de Rivoli, p. 369.

D. — Opera nouamente composta del Disprezamento del mondo in terza rima : et hystoriata. Partita in capitoli .xxxii. et una ternale della nostra Donna della Seraphina : et una Aue Maria Disposta. *Stampata nella inclita citta di Venetia per Nicolo Zopino e Vicentio compagno, nel M. D. xxiiii* [1524]. *a di x. de Nouembrio.* Pet. in-8, figg.

E. — Opera nouamente compo- || sta del Dispreza mento Del mondo in terza ri- || ma : & hystoriata. Partita in capitoli. XXXII. Et uno ternale Della || nostra Donna della Seraphina : et una Aue || Maria Disposta. — [Au v° du titre : ℂ *Questo libro e Del Disprezamento del mondo nouamente redutto Di latino in vulgare in terza rima per me Frate Augustino Da Colonna di lordine di Santo Augustino. Il quale libro gia feee Innocentio Papa III... S. l. n. d.* [*Venise, v.* 1525], pet. in-8 de 40 ff.

Le titre est orné d'un bois représentant quatre personnages foulant aux pieds des mitres et des couronnes. Le volume renferme en outre 38 petits bois; plusieurs sont signés du monogramme C I; d'autres de la lettre I.

Duc de Rivoli, *Bibliographie des livres à figures vénitiens*, 1892, p. 369. — Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, 1887, n° 283; — Cat. Destailleur, 1891, n° 692 (même exemplaire).

Nous ne citerons que pour mémoire une traduction en prose, postérieure de plus de quarante ans :

Del dispregio || del mondo, || et della miseria || della humana || conditione, || di Papa Innocentio || terzo. || Nuouamente dal latino || in volgar tradotto. || *In Venetia,* || *Appresso Francesco Bindoni.* 1558. — [Au v°

du fol. *H2* :] Il fine dell' opera. ‖ Tradotta per il R. P. frate Grego-‖rio Patricio Vicentino dell' ordine del bea‖to Pietro da‖ Pisa. In-16 de 112 pp. et 6 ff. non chiffr., sign. *A-G* par 8, *H* par 6.

Le titre porte la marque de Francesco Bindoni.

Le volume commence, à la p. 3, par le prologue du pape Innocent III, sans aucune addition du traducteur. Celui-ci s'est contenté d'ajouter à la fin une exhortation « Al divoto et semplice lettore ».

Les ff. *H3-H6* contiennent la *Tavola de i capitoli*.

Biblioth. nat., Inv. C. 4123.

Le traité du pape Innocent III a été plusieurs fois traduit ou imité en anglais. Chaucer nous apprend lui-même dans la liste qu'il a donnée de ses œuvres, qu'il en avait fait une traduction :

He hath in prose translated Boëce;
And of the Wreched Engendring of Mankynde,
As man may in pope Innocent y-finde [1].

Cette version ne nous a pas été conservée; mais M. Emil Koeppel a relevé dans les *Canterbury Tales* plusieurs passages imités du *De contemptu mundi*, et qui montrent combien ce livre était familier au poète [2].

Au XVIe siècle, l'ouvrage a eu les honneurs de deux traductions en prose, publiées toutes deux la même année :

A. — The Mirror ‖ of Mans lyfe. ‖ Plainely describing, What weake ‖ moulde we are made of : what ‖ miseries we are subiect vn-‖to : howe vncertaine ‖ this life is : and what shal ‖ be our ende. ‖ Enghished by H. K. ‖ *Imprinted at Lon-‖don, by Henry Bynneman*.

1. Chaucer, *The Legend of Good Woomen edited by W. W. Skeat*, 1889, p. 34.

2. *Archiv für das Studium des neueren Sprachen und Litteraturen*, LXXXIV. Bd. (1890), pp. 405-418.

1576. In-8 de 76 ff. non chiffr., sign. *A* par 4, *B-K* par 8.

Le titre porte une marque avec cette devise : *O wormes meate, o froath o vanitie, why art thou so insolent?*

Les initiales portées sur le titre sont celles de Henry Kerton.

Le volume est précédé d'une dédicace à Anne, comtesse de Pembroke.

Les deux derniers ff. contiennent six stances de Stephen Gosson, intitulées *Speculum humanum*, et une marque avec la devise : *Omnia tempus habent*.

British Museum, 4403 d.

W. Carew Hazlitt, *Third and final Series of Bibliographical Collections and Notes*, 1887, p. 118.

B. — The Droomme of Doomes day. ‖ Wherin the frailties and mi-‖series of mans lyfe, ‖ are lyuely por-‖trayed, and learnedly ‖ set forth. ‖ Deuided, as appeareth in the Page next ‖ following. ‖ Translated and collected by George ‖ Gascoigne Esquyer. ‖ Tam Marti, quam Mercurio. ‖ ¶ *Imprinted at London, for* ‖ *Gabriel Cawod : dwelling in Paules* ‖ *Churchyard, at the Signe of* ‖ *the holy Ghost.* ‖ 1576. In-4 de 4 ff. lim. impr. ou lettres rondes, et 152 ff. non chiffr., impr. en car. goth., sign. ** par 4, *A-S* par 8, *T* par 4.

L'ouvrage est dédié au comte de Bedford. La première partie seule (fol. *Ai-Ev*) est traduite du *De contemptu mundi*.

British Museum. C. 14 a. 8. — John Rylands Library, à Manchester.

W. Carew Hazlitt, *Collections and Notes*, 1876, p. 179.

Dans les Pays-Bas, comme en Italie, le *De contemptu mundi*, mis en vers, servit de prétexte à la publication d'élégantes figures :

A. — Een zuuerlic boucxkin vander ketyuigkeyt der menschelicker naturen / ouerghezet vten Latyne / in Vlaemschen dichte / duer Andries vander muelen. ¶ *Gheprentt te Ghend / teghenouer Tstad huus / by Ioos Lambrecht lettersnyder.* Cum Priuilegio. 1543. In-8 de 88 ff. non chiffr., car. goth., sign. *A-L*.

Le titre porte la marque de *Josse Lambrecht*. Le texte est orné de 34 figures en bois fort curieuses et bien exécutées. « Ces petites figures, que de nos jours on appellerait des illustrations, se font remarquer, dit M. Ferd. Vander Haeghen, par un air de naïveté, même de licence, qu'on n'admettrait plus dans des ouvrages beaucoup moins moraux que celui-ci; aussi dans une édition postérieure, imprimée par Cauweel, et avec les mêmes planches, a-t-on eu soin d'en supprimer plusieurs. »

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, I, p. 70.

B. — Een zuuerlic boucxkin vander ketyuigheyt der menschelicker naturen / ouerghezett vten Latyne / in Vlaemschen dichte / duer Andries vander muelen. ❡ *Gheprentt te Ghend, teghen ouer Tstadhuus by Ioos Lambrecht / lettersteker*. 1543. Pet. in-8 de 88 ff. non chiffr., car. goth., sign. *A-L*, marque au titre.

« Seconde édition de l'ouvrage précédent avec la même date et avec les mêmes planches. La justification est ici plus étroite pour les notes marginales; dans le texte, il y a bien moins d'abréviations, et beaucoup de mots ont une orthographe différente de celle adoptée dans l'édition plus haut. C'est donc une réimpression de la même année. »

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, I, p. 71.

C. — Eeen zuuerlic boucxkin väder Ketyuigheyt der meschelicker naturen : Eerst ghemaeckt in Latyne by Paus Innocentius de iij / Ende es daer na ouerghezett || vten Latyne / in Vlaemschen dichte / duer Andries vander muelen. ❡ *Gheprentt te Ghend / teghen ouer Tstad huus / by Ioos Lambrecht Lettersnyder*. ¶ Cum Priuilegio. 1543. Pet. in-8 de 88 ff. non chiffr., car. goth., sign. *A-L*.

Troisième édition, ornée de 35 figures. Au v° du f. *Diij* il y a une planche qui ne se trouve pas dans les éditions précédentes. L'orthographe est également différente.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, I, 71.

British Museum.

D. — Van der Ketiuigheit der meschelicker naturen /

ende versmadenesse des werlds. Eerst ghesteld in Latine by Lotharium Diaconum / naermaels Innocentius de iij. Eñ nu ouerghesett in Vlaemschẽ dichte / by Andries van der Muelen / Rhetorisien van Audenaerde : met schoonẽ figuerẽ / cotatiẽ / eñ annotatiẽ van nieuws vercierd. *Te Ghendt.* ¶ *By Ian Cauweel / in de Donderstrate in de Cauwe.* 1556. Pet. in-8 de 88 ff. non chiffr., car. goth., sig. *A-L*.

Les 24 petites planches qui ornent ce volume sont les mêmes que celles qui ont servi à l'édition de Lambrecht de 1543. Deux seulement sont nouvelles; la 1[re] se trouve au f. signé *Diiij* et la 2[e] au v° du f. signé *Gij*. Par contre, 12 autres planches un peu libres ont été supprimées.

La souscription est répétée au v° du dernier f. : *Gheprentt te Ghendt by Ian Cauweel / in de Donderstrate / in de Cauwe.* 1556.

Dans le Cat. Coning (n° 269) est mentionnée une édition datée de 1557.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, I, p. 138.

E. — De Ketiuigheyt der Menschelicker natueren eñ versmadenisse des weerelts : Eerst ghestelt in Latyne by Lotharium Diaconum / ende nu ouergheset in Vlaemschen dichte / by Andries vander Meulen. *Te Ghendt, By de Weduwe vã Gheeraert van Salenson / op de Hooghpoorte / inden Bybel.* 1576. — [A la fin :] *Typis Gualteri Manilij.* Pet. in-8 de 96 ff., car. goth., sign. *A-M*.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, I, 213. — Cat. Vergauwen, 1884, I, n° 1289.

Nous ne connaissons aucune traduction allemande ancienne de notre traité [1].

1. Nous n'avons rencontré qu'une traduction récente; dont voici le titre :

Papst Innocenz' III. Schrift : Ueber das Elend des menschlichen Lebens. Uebersetzt von F. Rudolf. *Arnberg. S. d.* [1888], in-16 de 94 pp.



LE PASSE TEMPS

DE

TOUT HOMME ET DE TOUTE FEMME

Fol. a. i. *Ceulx qui vouldront au long ce livre lyre*
Le trouveront bien fondé en raison ;
Aussi le feist le bon moyne de Lyre
Qui d'amours faulses composa le blason.

Fol. a. ij. *S'il appartient veoir flourir en seigneurs*
Loz et renom de sçavans enseigneurs,
Comme gens plains de beaulx ditz et proverbes,
Esleuz ainsi qu'on espluche et prouve herbes,
Et que leurs faitz de mesme encor respondent
A la parolle et du tout correspondent,
Bien est requis qu'en fleur de leur jeunesse
Ilz se adonnent aux livres, car jeu n'esse
Perdre le temps qui si tost court et passe.
Prouffiter doit celluy qui a espace.
A ce moyen, trespuissante princesse [1],

1. Sur cette princesse dont le nom n'est pas indiqué, voy. ce qui est dit ci-dessus, p. 76.

v° *Qu'oncques vostre œil desireux ne print cesse*
Qu'il n'ait voulu par chascun jour eslire,
Prendre loisir de visiter et lire
Traictez emplis de haulx gestes et faitz,
Mesmement ceulx qui touchent les effectz
De nostre foy et le salut de l'ame.
Comme tousjours ung passe temps tel ame
Tout noble cueur, je, ANTHOINE VERARD,
Humble libraire, desirant trouver art
D'invencion pour m'essayer a faire
Traicté plaisant et propre en cest affaire,
Ay fait bastir, filler, ourdir et tistre
Ce present livre, appellé par son tiltre
Et baptisé : Le Passe temps de l'homme
Et femme aussi, *non extimant que l'on me*
Doye imposer l'avoir de moy tyssu,
Car de la main d'ung ouvrier est yssu
Si tresparfait, qu'entre autres il merite
Le vray loyer que sçavant homme herite.
Par quoy ne doy, ma tresredoubtee dame,
Craindre en ce cas avoir reprise de ame
En vous faisant le present d'ung tel œuvre,
Puisqu'il vault bien qu'a chascune heure on l'euvre.
Ne le vueillez refuser donc, mais prendre
Et m'excuser en ce qu'ay peu mesprendre
N'avoir plus tost cest ouvraige parfait;
Car bien vouldroye en dit et mieulx par fait,
Ainsi m'aist Dieux, si la science avoye,
Offre meilleur faire, se je sçavoye,
A vous et vostre treschier et amé filz,
Fol.a.iij. *D'aussi bon cueur que jamais chose feiz.*
Si prie a Dieu qu'il vous doint prosperer
Et part au bien qu'on doit prou esperer.

Folle plaisance et vanité
Regnent trop en mondanité,
En gens d'Eglise et prelature;
Raison et vraye charité
En veulent dire verité
Pour reparer la forfaicture.
Ie n'entens pas a l'advanture
Escrire contre creature
Riens de mal; mais la vilité
Reciter d'humaine nature
En bref, par prouvee escripture,
Aydant la saincte Trinité.

v° Ou temps qu'on disoit mil deux cens
Regnoit des papes Innocens
Le tiers, qui composa ce livre;
Mil quatre cens quatre vingtz, sans
Oster riens de son propre sens,
Je le mys en françois delivre,
Et vous tous, a qui je le livre,
Notez et pesez a la livre,
Tout ainsi comme je le sens,
Et les plaisances du monde yvre
Vueillez laisser, et par bien vivre
Employer a Dieu voz cinq sens.
Qui vouldra de chascun chapitre
Sçavoir la maniere et le tiltre
Et de la matiere traictable,
Il le sçavra par ceste table.

La Table

I. Le premier chapitre se nomme
De la misere de tout homme.
II. Le second recorder nous fait
La matiere dont l'homme est fait,
III. Et le tiers fera mencion

Du vice de conception.
IV. De la povreté et foiblesse
Qui l'enfant moult travaille et blesse.
V. Du cry de l'enfant haultement
Et des douleurs d'enfantement.
Fol. a. iiji. VI. L'homme nud sur la terre vient,
Nud retourne et terre devient ;
VII. Et le septiesme nous rapporte
Quel fruict l'homme en ce monde porte.
VIII. Combien est brefve vie humaine,
Qui si tost a la mort nous maine.
IX. Du labeur des mortelz en tiltre,
Qui est le neufviesme chappitre.
X. Puis après des divers usaiges
Et diverse estude des saiges.
XI. L'onziesme dit en brefve somme
Des diverses œuvres de l'homme.
XII. L'homme endure tant comme il dure
Mainte advanture forte et dure.
XIII. Grant meschief ont les indigens ;
Si ont aussi les riches gens.
XIV. De la misere des servans
Et des seigneurs nobles et francs.
XV. De la paine des mariez
Et ceulx qui n'y sont point liez.
XVI. Les bons ont tormens inhumains
Et les mauvais n'en ont pas moins.
XVII. Dès que l'homme est au monde mys
Il est entre ses ennemys.
XVIII. Le chapitre d'après se clame :
Du corps qui est prison de l'ame.
XIX. Se l'homme a joye aucunement,
El ne dure pas longuement.
XX. Homme qui vit en joye mondaine

55 mandaine.

v° Chet en douleur aspre et soubdaine.
XXI. Tousjours est près de nous la mort
Qui sans cesser ça ou la mort.
XXII. Divers songes terriblement
Donnent grant espouentement.
XXIII. Qui a d'autruy compassion
Est en dueil et affliction.
XXIV. L'homme est toute sa vie durant
Paine ou maladie endurant,
XXV. Et aux personnes qui sont saines
Viennent avantures soubdaines.
XXVI. Plusieurs tormens en ceste vie
Seuffre l'homme tant qu'il desvie.
XXVII. Jadis advint merveille grant,
Que femme mengea son enfant.
XXVIII Nul homme n'est de paine exempt,
Tant soit il juste ou innocent.

I. Ensuit après le second livre,
Dont le premier chapitre livre
La mauvaise occupacion
D'humaine conversacion.
II. Grant avarice et couvoitise
L'homme de rapiner atise.
III. Qui veult souvent dons recevoir,
C'est pour son ame decevoir.
IV. Mauvais juge les povres griefve
Et les riches en hault eslieve.
Fol. a. v. V. Aucuns sont qui par avarice
A purs deniers vendent justice.
VI. Couvoitise tousjours desire;
Riens n'est qui luy puisse suffire.
VII. Sçavoir fault pourquoy couvoitise
N'a jamais riens qui luy suffise.

73 premier liure.

VIII. Les richesses de l'homme riche
Ne vallent riens puis qu'il est chiche.
IX. Le neufviesme les maulx divise
Qui sont venus de couvoitise
Par six histoires et exemples
De Bible qui sont assez amples:
De Balaam, d'Athor aussi,
Et de Nabot et de Bezy,
Ananias avec sa femme,
Et de Judas vil et infame.
X. Mainte personne est desconfite
Pour avoir richesse illicite.
XI. Aucuneffois on peut user
Des richesses sans abuser.
XII. Les richesses du monde vaines
Sont muables et incertaines.
XIII. Couvoitise cueur de fol lye
En soucy et en grant follye.
XIV. On doit richesses despriser
Qui font l'homme trop desguyser.
XV. L'appostre nous dit que avarice
Est des ydolles le service;
XVI. Mais il a difference mise
v° Entre avarice et couvoitise.
XVII. Le chapitre dix septiesme
Parle de gloutonnie extreme.
XVIII. Exemples contre gloutonnie,
Dont mainte personne est honnie,
Esquelz de Esaü dira l'on,
Du panetier de Pharaon,

111 *Le titre donné dans le texte diffère assez sensiblement de celui-ci :*

Cy après s'ensuyt de quel guise
Sont les gens plains de couvoictise.

115 Exemple.

Des fils d'Israel ou desert,
De Balthasar qui fut desert,
De Herodes le deshordonné,
Et du maulvais riche dampné.
XIX. Yvresse, le puant peché,
Le corps d'homme rend empesché.
XX. Maint exemple monstre que yvresse
Et biens et corps et ame blesse,
Ainsi que l'histoire diceme
De Loth, d'Amos et d'Oloferne.
XXI. Trois auctoritez d'Ysaye
Contre yvrongnes et glotonnie.
XXII. Luxure est ort et vil peché,
De qui maint homme est entaiché.
XXIII. Trop regne en generalité
Et luxure et charnalité.
De Dina, de Her et de Honan.
D'une fille de Madian.
De l'homme du mont Effraïn
Contre les filz de Benjamin.
De deux prestres enfans de Hely,
Et de la mort d'eulx et de luy.
De David avec Barsabee
Et de Thamar despucellee.
Fol. avj. De Susanne jugee a mort
Par deux faulx prestres a grand tort.
De Ruban et du fort Sanxon,
Et du saige et fol Salomon.
XXIV. Le vingt quatriesme veult dire
De ambicion qui hault desire.
XXV. Ambicion de hault couraige
Fait entreprendre maint oultrage.
XXVI. Absalon eut condicion

129-130 *Ces deux vers manquent dans la* Table ; *nous les rétablissons d'après le texte.*

De ceste faulse ambicion.
XXVII. La vie de cil qui s'esleve
Es honneurs est meschante et brefve.
XXVIII. Orgueilleux et oultrecuidez
Ont diverses proprietez.
XXIX. Le grant orgueil de Lucifer
Le fist tomber jusqu'en enfer.
XXX. Exemple contre oultrecuidance,
Presumption et arrogance,
Et de Nabugodonosor roy,
Lequel fut plain de grant desroy.
La tour de Babilone grant.
De Gollias qui fut geant.
De Aman qui pendit a ung crog.
De Nichanor, aussi de Antroch.
De Pharaon, le roi d'Egipte.
Sennacherib n'en fut pas quitte.
XXXI. Dieu met au bas et humilye
Tout homme qui d'orgueil se lye.
XXXII. C'est ung grant cas et merveilleux
Du courage des orguilleux.
XXXIII. Par fraulde les ambicieux
Des grands honneurs sont soucieux.
XXXIV. On ne doibt en mondanité
Parer son corps par vanité.
XXXV. En lieu de ce qui n'est que vent
Dieu donne povreté souvent.
XXXVI. Vestement plus donne au vestu

154 *Des honneurs.* — 161 *de* m. — 171-172 *Le titre donné dans le texte est très différent :*

Les orgueilleux sont obstinez
Contre tous autres indignez.

177-178 *Ici encore le titre donné dans le texte diffère beaucoup :*

Cest chapitre montre comment.
Dieu hait superflu aornement.

D'honneur, qu'au vertueux vertu.
XXXVII. Maint homme quiert sans grant raison
Aornement de table et maison.
XXXVIII. Cueur d'homme est plain de grant ordure
En divers cas, tant comme il dure.

Le tiers livre fait mention
D'humaine dissolution,
Et nous declaire plainement
De la mort et du jugement.
I. Le premier chapitre figure
L'homme mort a son advanture.
II. Les dampnez ont peine cruelle
Et sont en piteuse querelle.
III. Qui est en la gueulle au serpent
Infernal, trop tard se repent.
IV. Trop est merveilleuse l'angoisse
Des damnez, car jamais ne cesse.
V. Le feu d'enfer tousjours s'espart,
Tousjours s'esprent et tousjours art.
VI. Es peines d'enfert moult cruelles
Fol. bi. Sont tenebres continuelles.
VII. En confusion sont les paines
D'enfer aspres et inhumaines.
VIII. Jamais de fin n'y avra point
En celluy feu qui tousjours point.
Ceulx qui sont en enfer livrez
Jamais n'en seront delivrez.
IX. Le feu d'enfer a tousjours dure,
Ainsi que prouve l'Escripture.
X. Le jour du final jugement
Sera sans nul allegement,
XI. Et doit advenir par avant
Tribulation aspre et grant.
XII. On ne pourra trouver le juge,
Mais fera general deluge.

XIII. Le juge est plain de sapience,
Et de justice et de puissance.
XIV. A joye ou a paine sans fin
Sera le jugement divin.
XV. Nulz biens ne pourront prouffiter
Pour le feu d'enfer eviter.

CY FINIST LA TABLE.

Qui veult le tiltre de ce livre
Sçavoir et comment il se nomme,
Pour aprendre à humblement vivre,
C'est le *Passe temps de tout homme*,
Lequel parle de la misere
D'humaine conversacion,
Affin que chascun considere
Son estat et condicion.
La cause pour quoy il est fait
Est la commune utilité,
Et ce qu'il contient en effect
C'est pour garder humilité;
Non pas pour desespoir donner,
Mais affin que chascun se garde.
Vueillez a l'acteur pardonner
S'il a point failly par mesgarde.

En ceste premiere partie
Sera sommairement traicté
Des miseres de ceste vie
Qui font maint homme deshaicté;
Le second livre parlera
D'homme qui au monde s'amord;
Le tiers la fin declairera
Et les tormens d'après la mort.

I [1]. Tout homme donc premierement,
Pensant le cours de nostre vie,
Peut dire ainsi piteusement
Par la bouche de Jheremie.

1. Il conviendrait peut-être de rétablir ici le titre donné par la table :

Le premier chapitre se nomme
De la misere de tout homme

mais, comme ce début est écrit en rimes croisées, le titre du chapitre, s'il n'a pas été tout à fait omis, a dû être conçu autrement. Voici le début du texte latin :

Caput I. De miserabili humanae conditionis ingressu. « Quare de vulva matris egressus sum ut viderem laborem et consumerentur in confusione dies mei ? (Jer. XX, v. 18). » Si talia de se locutus est ille quem Dominus sanctificavit in utero (Jer, I, v. 5), qualia loquar ego de me, quem mater mea genuit in peccatis ? Heu me, dixerim, mater mea, quid me genuisti, filium amaritudinis et doloris ? « Quare non in vulva matris mortuus sum, egressus ex utero non statim perii ? Cur exceptus genibus, lactatus uberibus (Job III v. 11-12), natus in combustionem et cibum ignis (Isa IX, v. 5) ? » — « Utinam interfectus fuissem in utero, ut fuisset mihi mater mea sepulchrum, et vulva ejus conceptus aeternus (Jer. XX, v. 17). » — « Fuissem enim quasi non essem, de utero translatus ad tumulum » (Job X, v. 19). — « Quis ergo det oculis meis fontem lachrymarum (Jer. IX, v. 1), ut fleam miserabilem conditionis humanae conversationis progressum, damnabilem humanae dissolutionis egressum ? Consideravi ergo cum lachrymis de quo factus sit homo, quid faciat homo, quid facturus sit homo. Sane formatus de terra, conceptus in culpa, natus ad poenam, agit prava quae non licent, turpia quae non decent, vana quae non expediunt, fiet cibus ignis, esca vermis, massa putredinis. Exponam id planius, edisseram plenius. Formatus est homo de pulvere, de luto, de cinere, quodque vilius est, de spurcissimo spermate; conceptus in pruritu carnis, in fervore libidinis, in foetore luxuriae, quodque deterius est, in labe peccati; natus ad laborem, dolorem, timorem, quodque miserius est, ad mortem. Agit prava, quibus offendit Deum, offendit proximum, offendit seipsum. Agit turpia, quibus polluit famam, polluit conscientiam, polluit personam. Agit vana, quibus negligit seria, negligit utilia, negligit necessaria. Fiet cibus ignis, qui semper ardet et urit inextinguibilis, esca vermis qui semper rodit et comedit immortalis, massa putredinis quae semper foetet et sordet horribilis.

A quoy fuz je né de ma mere
Pour veoir telle douleur amere
Et la brefve conclusion
De mes ans en confusion ?
Si ces motz nous signifia
Celluy que Dieu sainctiffia
Fol. bij. Ou ventre sa mere et escript
Ainsi de luy, doulx Jesucrist,
Et que pourray je de moy dire,
Qui suis filz de douleur et de yre
Et me peut estre reproché
Que fuz engendré en peché ?
Las ! ma mere, pour quoy me feis ?
Helas ! pour quoy suis je ton filz ?
Quant en ce monde meschant je entre
Pour quoy ne mouruz je en ton ventre ?
O pour quoy de mort ne feuz mors
Si tost que yssi de ton corps ?
Pour quoy en ma vie nouvelle
Feuz je onc alaicté de mamelle,
Qui ay membres de chair couvers
Pour devenir viande a vers,
Et estre en la terre gecté ?
A ma voulenté j'eusse esté
Sans yssir du ventre ma mere
Et sans gouster la vie amere,
Ou aussi tost que je fuz né
Tout droit au sepulchre mené.
Helas, et doulx beau sire Dieux,
Qui donnera larmes à mes yeulx,
Et a mon cueur sourse de pleurs,
Pour plorer les grefves douleurs,
La povreté, l'aflictïon
De l'humaine condicïon

54 couster.

Dont l'entree est trop miserable ?
Le meillieu en est fort coulpable
v° Et la fin est tresperilleuse.
Tel condicion merveilleuse
Quant je considere au parfait,
En pensant de quoy l'homme est fait,
Que c'est et qu'il peut devenir,
Je ne puis garder de venir
Les larmes a mes yeulx grant erre.
Certes tout homme est fait de terre,
Et conceu en coulpe villaine,
Et si est né pour avoir paine.
Il fait maulx qui point n'appartiennent,
Laides choses qui point n'adviennent,
Et vanitez non convenables,
Dont sera es jours pardurables
Viande a feu, de vers pasture,
Et charoigne de pourriture.
Homme est formé, pour bien l'entendre,
D'orde matiere, ville et tendre,
Et si est en peché conceu,
Et demeure comme deceu
En labeur, en douleur, en crainte,
Tant que sa vie soit estaincte.
Il est a tout mal faire extreme
En offensant Dieu et son proesme,
Et soy mesmes pareillement.
Il fait maint œuvre follement
Deshonneste, qui l'ame tue,
Dont renommee est abatue.
Sa conscience, sa personne
Fol. biij. A mainte vanité se donne,
Et laisse chose honneste a faire
Ou profitable ou necessaire.
Il sera mors après la mort
Du ver puant qui point et mort,

Une masse de pourriture
Tousjours en pueur et ordure,
Moult effrayé et detestable,
Moult horrible et espouentable,
Et puis sera bruslé et taint
Ou feu d'enfer qui point n'estaint,
Si de peché ne se delivre.
Si mette donc peine a bien vivre,
Tant comme Dieu grace luy donne,
Affin que ses maulx luy pardonne.

II. Ce chapitre monstre en effect
La matiere dont l'homme est fait [1].

Dieu, sans autre matiere querre,
Fist l'homme du lymon de terre,

106 donc *est suppléé.*

1. *Caput II. De vilitate materiae ipsius hominis.*

Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terrae, quae ceteris elementis est vilior, ut patet (Gen. 2, v. 7). Planetas et stellas fecit ex igne, flatus et ventos fecit ex aëre, pisces et volucres fecit ex aqua, homines et jumenta fecit de terra. Considerans igitur aquatica, homo se vilem inveniet, considerans aërea, se viliorem agnoscet, considerans ignea se vilissimum reputabit, nec valebit se parificare coelestibus, nec audebit se praeferre terrenis, quia parem se jumentis inveniet et similem recognoscet. « Unus est enim hominum et jumentorum interitus, et aequa utriusque conditio, et nihil habet homo jumento amplius. De terra orta sunt, et in terram pariter revertentur (Eccle. III, v. 19-20) ». Verba sunt ista non cujuslibet hominis, sed sapientissimi Salomonis. Quid est igitur homo, nisi lutum et cinis ? Hinc enim homo dicit ad Deum : « Memento, quaeso, quod sicut lutum feceris me, et in pulverem me reduces (Job, X, v. 9) ». Hinc et Deus inquit ad hominem : « Pulvis es, et in pulverem reverteris (Gen. III, v. 19). » — « Comparatus sum, ait Job, luto, et assimilatus sum favillae et cineri (Job, XXX, v. 19). » Lutum efficitur ex aqua et pulvere utroque manente. Cinis autem fit ex ligno et igne, utroque deficiente. Expressum mysterium, sed alias melius exprimendum. Quid ergo lutum superbis ? De quo pulvis extolleris ? Unde cinis gloriaris ?

Ainsi que Genesis nous signe.
La terre plus ville je assigne
Que nul quelconque aultre element.
Raison : Dieu fist premierement
Le feu, planettes et estoilles,
Puis crea les ventz et procelles
De l'air, et après les oyseaulx
Et les poissons forma des eaux ;
v° Après de terre moins honneste
Il fist l'homme et toute autre beste.
Ainsi aux corps celestiaulx
Hommes ne se trouvent egaulx.
Aux terrestes eulx preferer
Ne peuent, a tout considerer ;
Aux bestes mues, a l'espreuve,
Quant au corps semblables les treuve.
D'hommes et bestes tout ensemble ;
L'ung a l'autre a la mort ressemble.
Ilz sont droictement d'ung paraige,
L'homme n'y a point d'avantaige.
De terre vindrent tellement
Et retournent pareillement.
Cecy n'est pas ung vain message;
C'est de Salomon le tressaige.
Et Dieu nous dit en Genesis :
« *In pulverem reverteris.*
« Homme tu n'es que pouldre et cendre,
« En pouldre te fauldra descendre. »
Job dit aussi en son escroe :
« Je semble cendre, pouldre et boe,
« Qui d'eau et pouldre se maintient :
« L'une ou l'autre entiere se tient.
« Cendre de bois et de feu sault ;
« Mais c'est quant l'ung et l'autre fault. »
Boe, de quoy t'orgueillis tu?

122 Il *est suppléé*.

Pouldre, qui n'as point de vertu
Et t'esleves, en quoy te fies?
Fol. biiij. Cendre, de quoy te glorifies?

III. Ce chapitre fait mencion
Du vice de conception [1].

L'ame a troys vertus naturelles,
Trois forces espirituelles :
C'est raisonnable et irascible
Et la vertu concupiscible.
Raisonnable, ce m'est advis,
Entre bien et mal fait devis ;
Irascible hait ce qu'est pire,
Concupiscible bien desire.
Certes trois vertus dessusdictes
Y sont, par vices opposites,
Trop corrompues a oultrance.
Premierement, par ignorance,
Vertu raisonnable sans doubte
Est si bas qu'elle n'y voit goute,
Tellement qu'elle ne peult rien
Discerner entre mal et bien.
Vertu irascible y abuse,
Et prent le mal, le bien refuse.
Et la vertu concupiscible
Requiert ce qui luy est nuysible.
Celluy qui dit que nullement
v° N'est attaint de peché, il ment,
Et en luy n'est pas verité [2].
O quel griefve necessité

1. *Caput III. De vitio* (Migne : *Divisio*) *conceptionis*. Guillaume Alexis saute complètement le chapitre dont il reproduit le titre, et se borne à traduire, en l'abrégeant, le chapitre IV : *De conceptione infantis*, à partir de : *Habet enim anima tres naturales potentias*.

2. I JOAN., I, v. 8.

Et condicion malheuree
Que peché a en nous entree,
Et si sommes a luy soubzmis,
Avant que nous l'ayons commis
Pour le mors d'une povre pomme!
De quoy dist sainct Paoul : « Par ung homme
« Peché est entré en ce monde,
« Et par peché la mort redonde
« Sur tous les hommes [1]. » Quel misère !
Les peres ont la grappe amere
Mangee, dont sont enlacees
Les dens des filz et egacees [2].

IV. De la hideur et grant faiblesse
Qui l'enfant moult travaille et blesse [3].

Pour quoy est donnee lumiere
A œil qui est plain de fumiere [4],
Et pour quoy sont nez homme et femme
En grant doleur de corps et d'ame ?
Bien eureux sont ceulx qui se meurent
Avant qu'en ce monde demeurent,
Qui la mort prennent et reçoyvent
Fol. 6v. Ains que ceste vie apparçoyvent !
Aucuns sont nez si tresmal faiz,
Si mal taillez et contrefaitz
Qu'a hommes ne sont pas semblables,
Mais hideux et abhominables,

197 Qui la prennent et la recoyuent.

1. Rom. V, v. 12.

2. Jer., XXXI, v. 29 ; Ezech. XVIII, v. 2.

3. *Caput VI. De imbecillitate infantis.* Le poète omet le chapitre V : *Quali cibo conceptus nutriatur in utero.* Nous avons naturellement conservé les numéros des chapitres tels que le poète les indique dans sa table.

4. Job, III, v. 20.

Et de si horrible figure
Que mieulx leur feust, par advanture,
Que oncques n'eussent esté veuz d'homme,
Qui court pour les regarder comme
Monstres, a leur confusion,
En grant abhomination.
Aucuns sont nez tous desrompus
En membres, en sens corrompus,
Et tant nature y a obmys
Qu'il en vient courroux aux amys,
Deshonneur aux parens, et honte
Aux prochains. Faictes vostre compte,
Encor trouverez plus avant
Que tout homme est né non savant,
Foible et debile, sans aller
Et sans aucunement parler.
Je voy petite difference
Par toute la circonference
Entre nous et les bestes mues;
Mais ont plus que nous, quant venues
Sont en ce monde sur la terre :
Lors cheminent tantost grant erre,
Pour ça et la chercher leur vie,
Et nous ainsi ne faisons mye,
Car sur noz piedz ne nous tenons,
Et nul lieu n'allons ne venons,
Et ne usons de vertu humaine
Jusqu'a long temps et a grant paine.

V. Du cry de l'enfant haultement
Et des douleurs d'enfantement [1].

Pour la misere de nature
Demonstrer, toute creature

1. *Caput VII. De dolore partus et ejulatu infantis.*

Humaine crie a sa naissance :
C'est de douleur vraye congnoissance.
Fol. bvj. La fille dit E, le filz A,
De quoy est fait ce nom : Eva.
Ce fut nostre premiere mere.
En quoy de ceste vie amere
Verras signification,
Se tu, par aspiration,
Profferes les deux pars de Eva,
En disant par douleur : *eu*, *a* [1].
Nous devons bien noter cela.
Adam *virago* l'appella,
Avant qu'elle eust du fruit mangé;
Mais après son nom fut changé,
Et fut son ris mué en pleur.
Car Dieu luy dist lors : « En douleur
« Tes enfans tu enfanteras
« Et en grant povreté seras [2]. »
Nulle douleur n'est si pesante
Comme de femme qui enfante.
Cecy Genesis nous expose
Pour Rachel, de Jacob espouse,
Qui, en enfantant Benjamin,
Travailla tant qu'elle y print fin;
Et pour ce l'appella celluy :
C'est filz de douleur et d'ennuy [3].
Et la femme Phines, par peine
Qui luy en vint et mort soubdaine,

1. Voici ce passage dans le texte latin :
« Omnes nascimur ejulantes ut nostram miseriam exprimamus. Masculus enim recenter natus dicit A, femina vero E :

Dicentes E vel A quotquot nascuntur ab Eva.

Quid est igitur Eva, nisi : *Heu, ha?* Utrumque dolentis est interjectio, doloris exprimens magnitudinem. »

2. Gen. III, v. 16.

3. Gen. XXXV, v. 18.

Son fils Hichaboth mist a bort,
Qui signifie filz de mort [1].
Quant femme enfante, c'est tristesse,
v° Mais après luy vient grant leesse,
Ne des douleurs ne luy souvient,
Quant l'enfant vif sur terre vient [2].
Et touteffoys, quoy qu'il en soit,
Son enfant en peché conçoit,
Le met hors en angoisse et plainte,
Le nourrist en douleur et crainte.

VI. Tout homme nud sur terre vient,
Puis a la terre nud revient [3],

Tout homme vient de terre nu,
Puis s'en va tel qu'il est venu.
Povre vient, povre s'en despart.
De cecy dit Job, pour sa part :
« Je vins du ventre nu sur terre;
« Nu m'y fault retourner grant erre [4]. »
Riens n'avons au monde apporté ;
Riens n'en sera par nous osté.

VII. Ce chapitre icy nous rapporte
Quel fruit l'homme en ce monde porte [5].

O d'homme ville iniquité
Et tresindigne vilité !
Povre homme, les herbes encherche,
Les herbes regarde et remerche :
Ilz font fruictz, fleurs et ramaulx vers;

1. I. Reg. IV, v. 21.
2. Joan. XVI, v. 21.
3. *Caput VIII. De nuditate hominis.*
4. Job, I, v. 21.
5. *Caput IX. Quem fructum homo producit.*

Fol. ci. Tu rendz lentes et poux et vers ;
Ilz font basme, vin, huille pure,
Toy sallive, date et ordure.
D'eulx vient une oudeur admirable ;
De toy pueur abhominable.
Tel est l'arbre, tel est le fruit,
Dont est en l'Evangille escript
Que bon arbre ne pourroit faire
Mauvais fruit, aussi du contraire [1].
Homme est formé et compassé
Comme ung arbre tout reversé,
Ainsi que chascun arbre signe :
Les cheveulx en sont la racine,
La teste et le col sont le front,
La poictrine et le ventre au long,
C'en est l'estre jusques aux hanches;
Bras, jambes sont rameaulx et branches.
Et de tout, soit fruict, fleur ou fueille,
Le vent ravist, vueille ou non vueille [2].

VIII. La briefveté de vie humaine
A la mort nous avance et maine [3]

Les hommes au commencement
Souloient vivre longuement,
Desquelz nous en lisons assez
Qui ont eu neuf cens ans passez [4];
Puis après sont par leurs pechez
Peu a peu venuz a dechefz;

291 Ilz font basme (A basine) vin huille et ordure. *En latin :* Illae de se fundunt oleum, vinum et balsamum. — 296 en *m.* — 304 le *m.* — 305 Sen. — 306 Bras et iambes. 313 en *m.*

1. Math. VII, v. 18. Cf. XII, v. 33.
2. Job, XIII.
3. *Caput X. De incommodis senectutis et brevitate vitae hominis.*
4. Gen. V, v. 5, 8, 11, 14, 20, 27.

r° Pour quoy dist Dieu a Noé que homme
Ne vivroit plus si long temps comme
Avoit vescu lors par avant,
Mais six vingtz ans doresnavant
Seroit de sa vie le terme [1].
David, voyant que si enferme,
Si peu durant et si soubdaine
Estoit en son temps vie humaine,
Dit ainsi : « Noz ans sont, tous ditz,
« Environ de soyxante et dix,
« Et s'en vient a quattre vingtz ans
« Encores pour les plus puissans;
« Et si vient plus ce n'est que peine [2]. »
La vie d'homme est briefve et plaine
De moult de meschief et de plour,
Qui se passe comme une flour
Et comme umbre n'arreste point.
Jamais ne se tient en ung point;
Encor allons nous deffinant
De plus en plus en declinant.
Peu de gens y a, je me vante,
Qui attaignent jusque a quarante,
Et trespeu y a en ce temps
Qui tirent jusq a spixante ans.
Quant aulcun vient jusqu'en vieillesse [3]
Il a au cueur dueil et tristesse;
L'esprit luy fault, put son alaine,
Sa teste ça et la demeine,
Qui est froide comme gellee.
Fol. cij. Il a la face ridellee;
Se besse devant et est gourt;
Les jambes luy faillent tout court.

331 et de paine. — 343 Lesperit.

1. GEN. VI, v. 3.

2. PSAL. LXXXIX, v. 10.

3. Ici commence le chapitre XI : *De incommodis senectutis*.

Il est chacieux et morveux,
Et luy tumbent tous les cheveulx.
Ses mains tremblent, ses dens pourrissent,
Et ses aureilles assourdissent.
Homme vieil veult tout corriger :
Il est courroussé de leger,
Il s'appaise tost, c'est la guise.
Il croit a coup, a tard s'advise ;
Il est tenant et couvoicteux,
Il est tousjours fort rioteux,
Il est a trop parler hastif
Et est a escouter tardif.
C'est la coustume du vieillart
De loer tousjours le vieil art
Et blasmer le nouvel usaige.
Les anciens ont l'avantage,
S'on les creoit de ce qu'ilz dient.
Le temps passé loent, s'estudient
Dire que le present est pire.
Souvent l'homme vieillart souspire,
S'esbahist, se trouve tout fade.
Ordinairement est malade
Et plusieurs dommaiges l'assaillent[1].
Il a paour que les biens luy faillent,
Il promect d'ennuyt a demain,
Il a paour d'avoir courte main,
Et si a desir et envye
De tousjours alonger sa vie.
Il se donne de tout merveille ;
Tousjours a la puce en l'aureille.
Tousjours se plaint, tousjours lamente ;

358 Il a este.

1. Ce vers traduit le vers d'Horace cité par Lothaire :

Multa senem circumveniunt incommoda.

(*De arte poet.*, v. 236.)

Jamais de rien ne se contente.
Touteffoys s'en homme ancien
A du sens ou aucun bien sien,
En cela ne se glorifie,
Ne jeune homme point ne se fie
En sa beaulté n'en sa jeunesse,
En sa force, n'en sa prouesse,
Et ne vueille l'honneur briser
Du vieil homme ne despriser,
Car ainsi vont femmes et hommes.
Il a esté ce que nous sommes;
Ce qu'il est serons une foys,
Si nous vivons tant touteffoys.

IX. Du labeur des mortelz en tiltre,
Et est le neufiesme chappitre[1].

Les oyseaulx sont nez pour voler,
Et l'homme est fait pour labourer[2];
Tous les jours de l'homme sont plains
De labeurs et despiteux plains.
Son cueur jour et nuyt ne repose:
N'est ce donc pas bien vaine chose?
Nul n'est dessoubz le soleil chault
Fol. ciij. Sans labeur; sans aucun deffault
Soubz la lune; sans vanité
Soubz le temps; car en verité
Temps n'est riens, sinon mouvement
Des choses muables souvent.
O vanité des vanitez!
Tout est vanité, n'en doubtez[3].
O que divers sont les labours

385 ne sa.

1. *Caput XII. De labore mortalium.*

2. Job, V, v. 7.

3. Eccles., I, v. 2.

Des hommes par nuytz et par jours,
Qui tous tendent a ung chemin,
A ung effect, a une fin!
C'est prins labeur en lieu de lict
Et affliction d'esperit.
L'occuppacion est plaisante
Aux hommes soubz charge pesante.
Nuyt et jour sont en peine et doubte
Et semble que riens ne leur couste.
Pour petit de biens qu'ilz desirent,
Depuis le jour qu'ilz en yssirent
Du ventre leur mere Nature
Jusqu'au jour de leur sepulture,
En la mere de tous, la Terre,
Tirent par mort qui leur fait guerre.

X. Cy parle des divers usaiges
Et diverse estude des saiges [1].

Ceulx que on voit la science avoir
De plus en plus veullent sçavoir.
Du hault des cieulx se vont enquerre,
De tous les costez de la terre,
Combien est large cestuy monde
Et combien est la mer parfonde.
Ilz s'enquerent de toutes choses
Qui sont dessoubz les cieulx encloses
Et de disputer ne se faignent;
Tousjours appreignent ou enseignent :
Ainsi despoillent leur engin.
Que trouvent ilz donc a la fin
De si grant occupacion,
Sinon peine et affliction ?
Celuy qui esprouvé l'avoit,

426 En.— 438 donc *est suppléé.*

1. *Caput XIII. De studio sapientium.*

Salomon, le vray en sçavoit,
Qui dist : « J'ay mis en mon couraige
« Avoir prudence et estre saige,
« Et sçavoir follye et erreur ;
« Mais j'ay veu que c'est tout labeur
« Et d'esperit affliction,
« Car moult grant indignacion
« Se trouve en moult grant sapience.
« Il a doleur qui a science [1]. »
Combien qu'il fault que celluy veille
Qui veult riens sçavoir, et traveille
Tellement qu'a peine repose,
Si est cecy trespeu de chose
Ce qu'un homme seul peult comprendre
Plainement et au nect entendre.
C'est ainsi que vent va et vient :
Voulez sçavoir dont ce provient ?
Fol. ciiij. Le corps corruptible gisant
Est par sur l'ame trop pesant.
Terrienne habitacion
Fait à l'engin oppression [2],
Quant il a pensees subtiles ;
Toutes choses sont difficilles
Et, tant s'i puisse il applicquer,
Ne les peut pas bien explicquer [3].
Salomon dit : « Il est ung homme
« Qui point ne dort, ne ne prent somme.
« Jour et nuyt ne cesse d'apprendre,
« Et si ne peult il point comprendre,
« Ne certaine raison trouver
« Pour les faiz de Dieu esprouver ;

468 ne ne peult.

1. Eccle. I, v. 18.
2. Sap. I, v. 15.
3. Eccle. I, v. 8.

« Et tant plus qu'i laborera
« En tel cas, et moins aprendra[1] ».
Quant homme monte en hault estaige,
Dieu luy laisse ung pas d'avantaige[2].
Qui encherche la majesté
Divine sera degecté[3].
Qui entend le plus saigement,
Il doubte le plus largement,
Et celuy qui plus fort redoubte
En cuyde plus sçavoir sans doubte;
Dont sçavoir ce qu'on ne scet mye
Semble trouver science amye[4].
Dieu a formé l'homme tout droit;
Touteffois on voit orendroict
Que trop fort nous estudions
v° En curieuses questions[5].

XI. Ce chapitre recite en somme
Les diverses œuvres de l'homme[6].

En diverses choses labourent
Les mortelz, courent et racourent
Par hayes, par boys, par halliers;
Semblent voller par les rochers;
Montent en hault, les terres passent
Et en divers chemins se lassent.
Or entrent dedens les cavernes;
Or font puis, fontaines, citernes;

475 ostaige — 479 le *m*.

1. Eccle. VIII, v. 16-17.

2. Ces deux vers dont le sens est peu clair sont censés traduire le verset 7 du Psaume LXIII : « Deficiunt ergo scrutantes scrutinia, quoniam accedet homo ad cor altum et exaltabitur Deus ».

3. Prov. XXV, v. 27.

4. « Ergo pars scientiae est scire quod nesciat ».

5. Eccle. VII, v. 30.

6. *Caput* XIV. *De variis studiis hominum*.

Or les entrailles de la terre
Veullent ensercher, et enquerre
De la mer la profondité,
Des fleuves l'incertaineté,
Les lieux tenebreux des bocaiges
Et les destours des hermitaiges ;
Exposent leurs corps et leur vie
Aux ventz, tonnerres et a pluye,
Aux flotz de la mer, aux tempestes,
A eulx esgarer comme bestes,
A monter, tomber, devaller,
Accrocher, prendre, deballer ;
Rompent metaulx a grant mesaise,
Puis les fondent en leur fournaise ;
Or taillent pierres et pollissent,
Ourdissent toilles et les tissent,
Fol. cv. Plantent jardins et couppent arbres ;
Font tailler ymages de marbres ;
Chassent par boys, par carrefours,
Labourent champs, allument fours.
Ilz pechent, ilz dressent moulins ;
Ilz font vignes pour avoir vins ;
Or songent, devinent et pensent,
Conseillent, ordonnent et tensent ;
Or plaident, ravissent et emblent ;
Marchandent, barguignent, s'assemblent,
Par noises, esmouvemens, batailles,
Et frappent d'estocz et de tailles.
Telz choses font, mais c'est a fin
Qu'ilz en acquierent en la fin
Grans richesses et grans puissances,
Dignitez, honneurs, jouyssances :
Tout n'est que peine et labourage
Et affliction de couraige.

523 Or *est supplée.*

Se de ce cas on ne me croit,
Soit creu Salomon orendroit,
Qui dist[1] : « J'ay fort magnifié
« Mes œuvres, j'ay ediffié
« Palais, maisons ; j'ay planté vignes
« Et grans jardins par droictes lignes ;
« J'ay fait vergers, ou j'ay planté
« Maintz divers arbres a planté ;
« J'ay fait faire fossez, ruisseaulx
« Et piscines pour garder eaulx
« Pour mieulx arrouser sans arrest ;
« D'arbres chargé la grant forest.
« J'ay eu de diverses manieres
« Et serviteurs et chamberieres
« Et grant famille de maison,
« Bœufz, vaches, moutons a foison,
« Plus que jamais n'avoit eu roy
« En Jherusalem avant moy ;
« J'ay assemblé or et argent,
« Les biens des roys et de la gent ;
« J'ay eu chanteurs et chanteresses,
« Plaisances, delices, lyesses,
« Gobelletz, hanaps, couppes, tasses,
« Pour verser vins a grans espasses ;
« J'ay passé en toutes richesses,
« En grans honneurs, en grans noblesses,
« Ceulx qui avant moy ont esté
« En Jherusalem la cité ;
« Et, quant j'ay bien tout au parfaict
« Regardé tout ce que j'ay fait,
« Considéré mes grans labeurs,
« Mes travaulx, peines et sueurs,
« J'ay veü tout en verité
« Que ce n'estoit que vanité

1. Eccle. II, v. 4-11.

« Et affliction de pensees.
« Nulles choses ne sont passees
« Soubz le soleil que le meilleur
« Ne soit labeur, peine et douleur. »

Fol. cvj. XII. L'homme endure tant comme il dure
Mainte adventure forte et dure [1].

O quelle angoisse, quel soucy
Tient les mortelz subgectz ainsi !
Cure les assault et infeste,
Sollicitude les moleste,
Paour et frayeur les espouenté,
Horreur et douleur les tourmente,
Grant tristesse les tient en presse,
Et tristesse trop les empresse.
Povres et riches, les servans,
Les seigneurs, les petis, les grans,
Les mariez, les continens,
Bons et mauvais ont mains tourmens
En ce monde. Croiz en le maistre,
C'est Job, qui le doit bien congnoistre.
On doit celuy croire a fiance
Qui est expert en sa science.
« Si j'ay fait, dit il, grans meffaiz,
« Dieu me payera selon mes faiz
« Et en viendré a grant meschef;
« Si je suis juste de rechef,
« Je n'oseray lever la teste,
« Tant avray grant peine et tempeste [2]. »

XIII. Grans meschefz ont les indigens ;
Si ont aussi les riches gens [3].

569 que *est suppléé*. — 571 tant *m*.

1. *Caput XV. De diversis anxietatibus.*

2. Job, X, v. 15.

3. *Caput XVI. De miseria divitis et pauperis.*

La vie des povres est plaine
De souffrete, malaise et peine;
De fain, de soif, de froit, de chault,
Et les riches, a qui n'en chault,
Qui les voyent aller tous nudz,
Ne font point estime de nulz,
Ou bien peu qu'ilz en facent compte.
Ainsi povres vivent a honte,
En misere et confusion.
O meschante condicion
De povreté, la souffreteuse!
S'elle demande, elle est honteuse;
S'elle ne crye soir et main,
On ne luy met riens en la main;
Mais necessité la contraint
De menger ou la fain estraint.
De desespoir chet es lyens,
Et dit que Dieu depart les biens
Non, comme il deust, esgallement,
Car ceulx qui gaignent loyaulment
Pour les avoir ont grant deffault.
Ainsi veult dire que Dieu fault;
Puis donne blasme a son prouchain,
Que ne luy aide pas a plain,
Empresse les gens et murmure
Et, qui plus est, leur dist injure.
Il vauldroit mieulx tantost mourir
Que trop grant souffrete acquerir [1].
Fol. di. Quant Fortune en hault t'avra mis,
Tu trouveras assez d'amys;
Mais si le temps ung peu se trouble
Tu n'as amy qui vaille ung double [2].

598 Et souffrete.

1. Eccl. I. XL, v. 29.
2. Ovid., *Trist.*, I, ix, 3.

Tous les jours d'homme souffreteux
Sont mauvais, car il est hayneux
A ses freres, et au besoing
Ses amys le laissent de loing.
Mais, helas! quel honte que l'homme
Selon la fortune se nomme;
Car, s'il est riche et grant seigneur,
On dit : « C'est ung homme d'honneur,
« Vaillant, puissant, de grant renom,
« Homme de bien »; autrement non.
S'il est pouvre, « c'est ung truant,
« Ung fol, ung paillart, ung puant. »
Et touteffoys il n'est si riche
Comme qui en Dieu son cueur fiche,
Ne si povre comme celuy
Qui s'esloigne d'avecques luy.
D'ung homme riche en verité
Ce n'est que superfluité,
Car en ses richesses se fye,
Trop se vante, se magnifie;
A faire ses plaisances court;
En grans pechez tombe, tout court;
En delices se baigne et roe,
Comme fait le porc en la boe.
Mais telles plaisances mondaines
Luy sont instrumens de grans peines:
Peine, labeur, en acquerant,
Crainte et freeur en trop gardant,
Dueil et douleur quant perdre fault.
Tant plus a riche, plus luy fault.
Tousjours pense de ceste vie :
De paradis n'a point d'envye.
De son tresor son cueur a près [1].

646 Se nest — 647 en ces — 658 *Ce vers est répété deux fois.*

1. MATTH. VI, V. 21.

Plus a plain en dirons après.

XIV. De la misere des servans
Et des seigneurs nobles et francs [1].

Combien qu'en servant le servant
Grant sallaire va desservant,
Il mect grant peine a bien servir;
Fol. dij. Si souffre il moult sans desservir.
Et neantmoins qu'en ung serf vice
Ne soit trouvé par son service,
Si a il tant de peine certes
Que c'est meschief, quelques dessertes
Ne quelque loyer qu'il desserve.
Car tost et tard il fault qu'il serve,
Puis qu'a servir s'est asservy,
Si ne sert, il sera servy :
Il a le doz tousjours chargé,
N'ose riens faire sans congé.
On le menace, on le tourmente;
S'il dit vray, si fault il qu'il mente.
Aucuneffoys on luy fait chere;
Après on la luy vend bien chere,
Et son avoir luy est osté.
Se le seigneur de son costé
Fault, c'est force que le servant
Soit pugny comme non servant;
Et quant le servant deffauldra,
Le seigneur pas ne luy fauldra,
Et le vouldra tant abayer
Qu'il fauldra l'amende payer.
Quelque mal que les seigneurs facent
Les subjectz tout le fès embrassent [2].

675 cest — 682 la *est suppléé.*

1. *Caput XVII. De miseria servorum et dominorum.*

2. Ces deux vers traduisent le vers d'Horace cité par Lothaire :
Quidquid delirant reges, plectunctur Achivi.
(*Ep.*, I, II, 14.)

Quant le lyon par le boys chasse,
L'asne est sien, si le trouve en place.
Quant les grans aucun mal feront,
Les plus petitz l'acheteront.
O que c'est povre chose et vile
v° Que de condicion serville!
Nature nous engendra frans;
Mais fortune fait les ungs grans,
Les autres servans a sa guise,
Et par ou le seigneur devise
Il fauldra le servant aller :
Homme n'en oseroit parler.
Puis qu'a servir il est estraint,
Par force il y sera contraint.
Nulluy secours ne luy fera;
Seul de ses gens se trouvera.
Serviteurs de court sont meschans :
Mieulx vauldroit labourer aux champs.
C'est povre chose quant menger
Fault son pain en autruy danger.
Si le seigneur est aspre et rude,
Il luy fault mectre grant estude
A toute malice refraindre :
Ses subjectz doncques luy fault craindre.
S'il est trop doulx, il vit a honte :
Ses subjectz de luy ne font compte;
Ainsi n'est en riens escouté.
Le rude doubte et est doubté :
On ne veult a simple obeyr.
Cruaulté fait l'autruy hayr.
C'est trop mal ou trop dur ainsy.
Ung seigneur est en grant soucy
Du gouvernement de son aistre;
Tousjours en aguet luy fault estre
Pour les malveillans surmonter,
Fol. diij. Pour les ennemys debouter,

Pour refraindre les assaillans,
Pour corriger les deffaillans,
Pour faire des mauvais clameur,
Et pour donner aux bons faveur,
Les aymer, garder et deffendre.
Tousjours a cela doit entendre,
Incessamment sans nul sejour;
Et ne luy suffist pas le jour
Travailler, se de nuyt ne veille [1].
C'est ung grant ennuy a merveille
Tout le jour ainsi se lasser,
Et sans repos la nuyt passer.

XV. De ceulx qui vivent chastement
Et des mariez semblablement [2].

r° Quant le feu pourra non brusler,
La chair sera sans rebeller.
Delict charnel a tant vescu
Et jamais n'est du tout vaincu.
Se tu veulx debouter Nature,
El te menera guerre dure;
El reviendra furtivement
Frapper en ton entendement [3].
Chascun ne peult pas tout entendre:
Y preigne qui y pourra prendre [4].

732 Et *m.* — 748 Elle.

1. Psal. XVIII, v. 3.

2. *Caput XVIII. De miseria continentis et conjugati.* — Le titre français diffère assez notablement de celui qui est donné à la table.

De la haine des mariez
Et ceulx qui n'y sont point liez.

3. Le poète paraphrase longuement le vers d'Horace cité par Lothaire :

Naturam expellas furca, tamen usque recurrit.
(*Ep.*, I, X, 24.)

4. Matth. IX, v. 12.

Gardez, dist saint Paol en ung pas [1],
Que Sathan ne vous tempte pas,
Par faulte de vous contenir
Et saigement vous maintenir.
Il vauldroit mieulx se marier
Que par luxure varier
Et se brusler dampnablement.
Sathan continuellement,
Par temptacion aspre et dure,
Allume le feu de nature,
Assemble les tizons, et donne
La rencontre de la personne,
Lieu et opportunité baille,
Et lors de toutes pars bataille
Est soubdainement couvoictee
Par Beaulté a coup presentee.
Nous lysons au Livre des Roys [2]
Que David estoit une foys
En certain lieu de son hostel
Et choisit d'ung regard mortel
Barsabee, qui se lavoit,
Fol. biiij. Laquelle beau visaige avoit.
Il convint qu'il eust celle femme,
Dont luy sourdit honte et diffame.
Qui veult donc vivre chastement,
Batailler luy fault asprement.
Oultre plus, s'aulcun se marie,
Qu'il a de maulx, vierge Marie!
Tandiz qu'il est en mariage,
Il est divisé en courage
Souventeffoys d'avecques Dieu,
Car il fault aller en maint lieu
Pour sa vie gaigner, et aussi

1. I. Cor. VII, v. 7-9.
2. II. Reg. XI, v. 2.

Il a travail, peine et soucy
Pour sa femme, pour sa famille,
Ou pense marier sa fille,
Et mectre son filz a l'escolle ;
Et quant tout son fait bien recolle,
Se soucye en mille manieres.
Il fault payer les chamberieres,
Il fault autres servans loer,
Il fault becher, il fault hoer :
Ainsi l'homme a souvent a faire
Pour querre ce qu'est necessaire,
Et est en tribulation,
Grant tourment et affliction.
Sa femme veult estre atournee
Aucuneffoys et bien aornee,
Et leve son estat trop hault;
Quoy qu'i couste ne luy en chault.
Et si le mary n'est content
De desbourcer argent content,
Comme pour la femme d'ung conte,
Lors ne fera plus de luy compte,
Ne cessera de souspirer
Jour et nuyt, et de murmurer.
Troys choses gardent homme d'estre
Paisiblement dedans son aistre,
C'est assavoir : pluye, fumee,
Et femme de noise allumee [1].
Femme est a vestemens encline
Et dit ainsi : « Nostre voisine
« Est trop bien chaussee et vestue
« Quant elle va par my la rue ;
« De tous hommes est honnoree,

1. Fumée, pluye et femme sans raison
Chassent l'homme de sa maison.

(Le Roux de Lincy, Livre des proverbes français, 2e éd., II, p. 173). Voy. Prov. XXI, v. 9; XVII, v. 15.

« Et je suis seulle demouree,
« Entre toutes la plus meschante.
« Merveille n'est se je ne chante,
« Car nul ne me honnore, ne prise. »
Ainsi l'homme assault et atise.
Elle veult seulle estre loee
Et veult aussi seulle estre aymee ;
Puis, s'il fait chere a sa voisine,
Elle dira que c'est le signe
Qu'i l'ayme plus que sa personne.
De rechef elle souspessonne,
S'on dit du bien d'ung autre femme,
Que ce luy est moult grant diffame.
Fol. dv. Tout ce qu'elle ayme fault amer,
Comment qu'il soit, doulx ou amer,
Et hayr ce qu'elle desprise.
Vaincre veult en son entreprise.
Elle ne peult estre vaincue,
Tant est aspre, tant est aiguë.
A estre maistresse procure,
Et jamais de servir n'a cure.
S'ell' est belle et bien figuree,
Ell' est tantost avanturee,
Car chascun quiert la decevoir.
La laide le beau veult avoir,
Et combien qu'il n'ait d'elle cure.
S'il la prent, il fault qu'il l'endure;
Tenir ce qu'aucun ne desire,
Ennuye beaucop, a vray dire ;
Mais, selon qu'on desirera,
De tous lieux on y tirera,
L'ung par engin, ou par langaige,
L'autre par beaulté de visaige,
L'autre par biens, ou par noblesse :

828 celle.

Chascun de toutes pars le presse.
Chose de par tout assaillye
Est prinse en aucune partie.
A peine est la chose gardee
Qui de plusieurs est couvoictee.
Ung cheval, ung asne ou ung beuf,
Ung chien ou ung vestement neuf
Sont premierement esprouvez,
Et puis, selon qu'ilz sont trouvez,
v° On les achete sans diffame ;
Mais a paine on monstre une femme
Avant que espouser on dispose,
Pour doubte qu'elle ait quelque chose
Qui puisse desplaire au mary,
Ou survienne, dont soit marry,
Quelque advanture, quelque cas ;
Si luy fault il passer ce pas.
S'ell'est laide, lasche, pesante,
Folle, malade, mauplaisante,
Ou orgueilleuse ou engrongnee,
Punaise, camuse, enfrongnee,
Si ne la peut l'homme laisser
Sans sa conscience blesser,
S'elle n'est ribaulde prouvee ;
Et quant ainsi l'avroit trouvee,
Si ne se peut il marier
A autre, ne se deslyer,
Sans faire peché et oultrage [1].
C'est pesant faix que mariage.
Car l'homme est fol et sans raison
Qui tient ribaulde en sa maison [2].
Celluy est patron de diffame
Qui soustient en peché sa femme.

1. I Cor. VII, v. 11.
2. Prov. XVIII, v. 22.

Encor si laisse la ribaulde
Et qu'en luy n'y ayt point de fraulde,
Si est il puny autrement,
Car vivre luy fault justement
Tant qu'a ung autre se marie.
Pour ce, quant le filz de Marie
Fol. dvj. En parloit, lors luy vindrent dire
Ses disciples : « Comment dea, sire,
« Si telle est la cause d'ung homme
« Avecques une femme, comme
« Vous dictes, il ne nous fault pas
« Passer par si dangereux pas,
« Car perilleux est mariage [1]. »
Qui est cil qui de bon courage
Peut une ribaulde tenir,
Quant on voit souvent advenir
Que pour ung peu de jalousie
Ung homme entre en tel fantasie,
Que souvent il luy est advis,
S'il ne voit tousjours vis a vis
Sa femme, qu'elle fait offence,
Combien que mal celle n'y pence ?

XVI. Les bons ont grant travail souvent,
Et les mauvais ont grant tourment [2].

Les mauvais n'ont joye qui dure,
Car de leurs pechez la poincture
Les tourmente jusqu'a la fin ;
Guerre leur fera et tour fin [3] ;
Le ver de conscience les mord,
Qui tiendra chascun vif et mort.
Le feu de raison, qui n'estainct,

913 le mord.

1. Matth. XIX, v. 10.

2. *Caput XIX. De miseria bonorum et malorum.*

3. Isa. LVII, v. 21.

A jamais les serre et estrainct [1],
Desquelz Job dit en equité :
« J'ay veu que gens d'iniquité,
« Qui sement douleurs et les cueillent,
« Perissent, vueillent ou non vueillent ;
« Quant l'ire de Dieu assaillis
« Les a, ilz sont a coup failliz [2]. »
Ce n'est que peine que leur vie :
Orgueil enfle leur cueur, Envye
Ronge, Couvoictise aguillonne,
Ire esmeut, Luxure habandonne,
Si a tout mal lasche la bride,
Gloutonnie estainct, Homicide,
Diffame et, bref, tous pechez
Dont les mauvais sont entaichez,
En lieu de delectacion,
Leur tournent en pugnicion.
Orgueil le cueur d'homme en aigrist,
Envye le corps amaigrist ;
Ainsi cueur ne corps ne repose.
Qui au fait du monde s'expose,
Nul scet quelle peine il endure [3].
Vice corrompt souvent nature,
Dont dit le plus grant des prescheurs,
En parlant ainsi des pecheurs :
« Ilz sont, dit il, evanouyz,
« En leurs pensees enfouyz,
« Et ont les yeulx du cueur bandez.
« Dieu a souffert leurs voulentez
« Estre en pechié et en ordure,
« Dont souffriront peine, laidure,

932 tourment.

1. Isa. LXVI, v. 24.

2. Job, IV, v. 8.

3. Le poète ne cherche pas à traduire les vers d'Horace (*Ep.*, I, II, 57-59) cités par Lothaire.

« Villanie, honte et diffame,
« Et pour ce qu'ilz ont fait leur ame
Fol. ei. « Encline a tout peché et vice,
« Et n'ont pas eu Dieu en notice,
« Ilz sont cheuz en vilain reprouche
« Qui n'est pas a dire de bouche,
« N'a declairer en cestuy livre [1]. »
D'autre part, ceulx qui veulent vivre
Selon Dieu, persecutions
Seuffrent et tribulations [2].
Les saintz ont voulu eulx offrir
Pour l'amour de Dieu et souffrir
Blasphemes et derrisions,
Lyens, prisons, temptacions;
Lapidez, trenchez asprement,
Et mys a mort finablement.
Les autres es forestz estoient,
Qui les peaulx des bestes vestoient,
Ou de chevres ou de tessons;
La dedans petites maisons,
Faisoient de leurs propres mains;
Oultre l'usage des humains
Vivoient, et yver et esté,
En destresse et en povreté [3].
Le monde qui a mal s'encline
De les avoir n'estoit pas digne.
Riens fors Dieu penser ne vouloient :
Es desers tous seulz s'en alloient,
En montaignes, ou en cavernes,
En fosses, terriers et cisternes,
En perilz de fleuves courans,

950 Et non pas en Dieu.

1. Rom. I, v. 21-28.
2. Tim. III, v. 12.
3. Hebr. II, v. 36-38.

En peril de larrons, brigans,
En peril de propres cousins,
En peril de prouchains voisins,
En peril de freres contraires,
En peril de lieux solitaires,
En peril sur mer et sur terre,
En labeur, en meschief, en guerre,
En fain, en soif, en povreté,
En chault, en froit, en nudité,
En jeusner, en souvent veiller,
En moult d'angoisses travailler [1].
Ainsi le juste mortiffie
Sa chair [2], ses membres crucifie
De tous vices et vanitez [3],
Fuyant ses propres voulentez;
Icy bas ne quiert la cité,
Mais s'attent en felicité
Avoir la gloire qu'il dessert [4].
Ce monde luy est ung desert,
Son corps luy est une prison.
David, ainsi que nous lison,
Disoit par grant desir de cueur :
« Je suis sur terre viateur,
» Comme ont esté par avant moy
» Tous mes parens en grant esmoy [5]. »
Helas! quel ennuy, quel torment,
Estre au monde si longuement!
Mon ame attent une autre vie

978 et brigands. *Il n'est pas probable que le poète ait voulu compter ici* peril *pour une seule syllabe, puisqu'il en fait deux syllabes dans les autres vers.* — 992 Fuyent.

1. II. Cor. XI, v. 26-27.
2. Luc. IX, v. 23.
3. Gal. V, v. 24.
4. Hebr. XIII, v. 14.
5. Psal. CXVIII, v. 19.

Et d'estre cy n'a plus envie [1].
Les bons en ceste vie humaine
Ne sont jamais sans avoir paine;
Fol. eij. Dont saint Pol dit : « Je vous afferme,
» S'aucun est malade ou enferme,
» Que j'ay enfermeté égale.
» Se l'en fait sur aucun scandale,
» Ennuy, tort ou empeschement,
» Pour moy le prens pareillement [2]. »
C'est pour les bons grant desplaisance
Quant leurs prochains seuffrent nuysance.

XVII. Aussi tost que homme est hors du ventre
De sa mere, entre ennemys entre [3].

Vie d'homme ce n'est que guerre,
C'est chevalerie sur terre [4].
N'est ce pas bien chevalerie,
Quant en ceste mortelle vie
Plusieurs ennemys nous traveillent,
Troublent, empeschent et resveillent,
Non pour apprendre ou instruire,
Mais persecuter et destruire :
Le Dyable, l'Homme et le Monde,
Et la Chair tout orde et immonde?
Le Dyable avecques les vices,
L'Homme avecques les bestes nices,
Le Monde avecques folz plaisirs,
Et la Chair avec ses desirs,
Ces quatre assaillent en tous sens
Pour nous mettre hors du bon sens.

1030 les m.

1. Psal. CXIX, v. 5.
2. II. Cor., II, v. 29.
3. *Caput XX. De hostibus hominis.*
4. Job, VII, v. 1.

La Chair, pour son mauvais delict,
Bataille contre l'Esperit,
Et l'Esperit aussi contre elle,
Et si avons guerre mortelle
Contre les espritz bas et haultz
Des grans tenebres infernaulx,
Et le Dyable, nostre adversaire,
Pour nous donner assez affaire,
Nous fait des maulx ung million,
Et circuyt comme ung lyon
Qui va criant parmy la voye
Pour cuyder rencontrer sa proye [1].
Les dars de feu de mauvais maistres
Sont alumez ; par les fenestres
La mort entre [2] ; l'œil pille l'ame [3] ;
Le Monde guerroye homme et femme [4] ;
On y voit, pour or et argent
Et telz choses, que nulle gent
Contre l'autre demene guerre.
Or y verrez trembler la terre,
Or pestillence qui tout mine,
Or faultes de biens et famine,
Tempestes, tonnoirres, espars,
Qui assaillent de toutes pars [5].
La terre est mauldicte en nostre œuvre,
Car, quant de semence on la cœuvre,
Chardons et espines engendre [6].
Tant que l'homme retourne en cendre,
Il luy convient son pain manger

1039 esperitz bas et hault.

1. I. Pet. V, v. 8.
2. Hier. IX, v. 21.
3. Thren. III, v. 51.
4. Sap. V, v. 21.
5. Luc. XXI, v. 11.
6. Gen. III, v. 18.

En labour, en paine et dangier [1].
Souvent est assailly ly homs
De loups, sangliers, ours, pardz, lyons,
Fol. eiij. Tygres, griffons et cocodrilles,
Couleuvres, lesardes, basilles,
Aspicz, cerastes et dragons,
Tarentes et escorpions,
Pusses, poulz, lentes et cyrons,
Fremiz, mouches, guespes, frelons,
Oyseaulx et poissons tout ensemble.
Nostre estat povrement ressemble
A premiere creation,
Car homme en sa subjection
Tenoit tout ce qu'estoit sur terre,
Et maintenant tout luy fait guerre.
Il est la viande aux oyseaulx
De l'air et aux poissons des eaux,
La proye des sauvaiges bestes
Et des serpens tresdeshonnestes.

XVIII. Ce chapitre se plaint et clame
Du corps qui tient en prison l'ame [2].

Las! ce corps que tant nous prison
C'est une mortelle prison!
Ha! moy meschant, quant laisseray
Cestuy corps mortel et seray
Delivre du siecle present [3]?
La mort me fust ung beau present
Se je ne feusse point en vie.
Certes celluy n'a pas envie
D'yssir de la prison obscure

1068 et basilles.

1. Gen. III, v. 19.

2. *Caput XXI. De carcere animae, quod est corpus.*

3. Rom. VII, v. 24.

Qui de laisser son corps n'a cure.
Il n'y a pas paix ne seurté,
Ne repos, ne transquilité :
Par tout doubte, par tout erreur,
Labour, frayeur, douleur, terreur.
Le corps en vivant n'a que paine,
Et l'ame sur soy dueil demaine.

XIX. Si l'homme a joye aucunement,
El ne dure pas longuement [1].

Qui eut oncques tant de sejour
Qu'il peust passer ung tout seul jour
Ses delectations en joye,
Sans avoir par aucune voye
Divers remors de conscience,
Mouvemens de concupiscence,
Empeschemens d'ire ou d'envie,
D'avarice, de vanterie,
Ou, selon sa complexion,
Aucune vaine passion ;
Ou aussi, sans Dieu offenser,
Par aucun mal dire ou penser,
Par vous touscher ou escouter,
Par odorer ou par gouster ?
Qui pourroit veoir ung corbel blanc
Ou cigne noir [2] en ung estangt,
Ce seroit chose aussi estrange.

1102 Elle.

1. *Caput XXII. De brevi laetitia hominis.*

2. Le cygne noir, originaire de l'Australie, n'a été connu qu'en ce siècle. Charles de Bovelles cite comme une chose proverbiale la blancheur du cygne :

On ne voit cyne noir, nulle neige noire.

(Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes français*, 2e éd., I, p. 175.)

Du soir au matin on se change [1].
Or veult homme estre chevalier,
Huy prestre et demain seculier;
Fol. eiiij. Tousjours nouveaulté il desire,
Riens qu'il ait ne luy peut suffire.
Les gens ont pensees soubdaines,
Joyes et tristesses moult vaines;
De leurs plaisances mal jouyssent,
Au son des orgues s'esjouyssent,
Et, quant leurs jours en joye estendent,
Tout a coup en enfer descendent [2].

XX. Homme qui vit mondainement
Chet en douleur soubdainement [3].

Tousjours a la joye mondaine
S'ensuit une douleur soubdaine,
Et ce qu'on commence en lyesse
Se finist en dueil et tristesse.
Ceulx qui veulent ce monde amer
En fin le trouveront amer.
La mondaine felicité,
Ce n'est que toute adversité.
Tout riz est mué en douleur,
Toute joye acheve par pleur [4].
Les filz de Job bien l'esprouverent,
Qui souvent beurent et mangerent;
Chez leur frere ainsné firent chere
Qui depuis leur fut vendue chere.
Escoutez qu'il leur en advint.
Soubdainement ung vent la vint

1. Eccli., XVIII, v. 26.
2. Job, XXI, v. 12.
3. *Caput XXIII. De inopinato dolore.*
4. Prov., XIV, v. 13.

Et hurta par tel desraison
Les quatre coings de la maison
Qu'ilz furent tous tuez ensemble [1];
Pour ce, sans cause, ce me semble,
N'estoit pas dolent Job leur pere
Quant il dist en ceste maniere :
« Ma herpe se tourne en douleur,
« Et mes orgues en voix de pleur [2]. »
C'est piteuse chose, mais on
Doit mieulx aymer estre en maison
De pleur qu'en maison de convy [3].
Cela met les maulx en oubly.
Par longtemps quant bien penseras
La fin, jamais ne pecheras [4].

XXI. Tousjours est près de nous la mort,
Qui sans cesser ça ou la mort [5].

Sçavoir doit creature humaine
Que la mort est tousjours prochaine;
Touteffois le jour derrenier
Nous est ainsi comme premier.
Tous les jours nous recommençons,
Et de la fin point ne pensons.
En doubte ne deussions courir;
Mais, comme bien près a mourir,
Vivre justement sans reprouche.
Le temps passe, la mort approuche.
Quant homme meurt, autant luy monte
Ung jour comme mil ans par compte.

1. Job, I, v. 19.
2. Job, XXX, v. 31.
3. Eccle. VII, v. 3 et 4.
4. Eccli. VII, v. 40,
5. *Caput XXIV. De vicinitate mortis.*

Tousjours choses presentes meurent;
Les passees mortes demeurent,
Fol. cv. Et les choses advenir naissent.
Les vivans de mourir ne cessent;
Lors cessons nous tant seullement
De mourir quant la mort nous prent.
Il vault mieulx pour vivre mourir
Que vivre pour mort encourir.
Salomon dit que plus assez
Bieneurez sont les trespassez
Que ceulx qui sont encores vifz.
Et oultre, selon son advis,
Il luy semble bieneuré estre
Celluy qui est encor a naistre [1].
La mort hastivement acourt;
Nul ne l'arresteroit tout court,
La vie fuyt isnellement;
On ne la tiendroit nullement.
De cecy grant merveille vient.
Tant plus croist et moindre devient;
Tant plus elle fait de chemin,
Et plus s'approche de sa fin.

XXII. Divers songes terriblement
Donnent grant espouentement [2].

Le temps de la nuyt, ordonné
Pour le repos, n'est pas donné
Sans qu'il y ait paine et torment,
Car les gens voient en dormant
Visions et terribles songes,
Et, combien que ce soient mensonges,

1. Eccle. IV, v. 3.
2. *Caput XXV. De terrore somniorum.*

r° Si donnent ilz au cueur tristesse,
Et au corps labour et destresse;
Tellement qu'on en voit plourer
Aulcuns, tressaillir, souspirer,
En dormant, troublez au reveil;
De quoy pas je ne m'esmerveil.
Et s'ilz songent chose qui plaise,
Si ne sont ilz pas a leur aise
Au reveil, mais sont esperduz
Quant ilz ont leurs delitz perduz.
Dont dit Elephat Temanites
Telz parolles, en Job escriptes :
« A l'heure de la vision,
Fol. evj. » De nuyt, qu'en occupacion
» Sont les hommes par leur dormir,
» Je senty tous mes os fremir
» Pour le grant effroy que j'avoye,
» Quant par le millieu de la voye,
» Moy present, ung esprit passa.
» Le poil de ma chair se dressa [1]. »
Job de sa part se plaint ainsi :
« Mon Dieu, s'a moy mesme je dy
» Qu'en mon lict me reposeray
» Et a tout par moy parleray
» Des choses de quoy j'ay affaire,
» Il me prendra tout au contraire :
» Par songes m'espouenteras,
» Par visions me bouteras
» En erreurs et perplexitez [2]. »
De grans songes, grans vanitez.
Par songes maintes gens forvoient,
Et sont deceuz ceulx qui y croient,

1214 Silz. — 1225 esperit.

1. Job, IV, v. 1-15.

2. Job, VII, v. 14.

Et, affin que mieulx le congnoissent,
En songeant souvent apparoissent
Laydes ymaginacions,
Dont la chair par illusions
N'est seullement moindre en value,
Mais l'ame tachee et pollue [1].

XXIII. Qui a d'aultruy compassion
Est en dueil et affliction [2].

v° Quelle douleur, quelle tristesse
Tient nostre cueur en grant destresse,
Quant nous voyons aucuns forfaiz
A noz bons amis estre faiz,
Ou a ceulx de nostre lignage
Doubtons venir aucun dommage!
Souventeffois plus fait d'ennuy
A gens sains paour et soucy
Qu'a malade sa maladie.
Qui bien ayme moult se soulcye.
Loyalle amour qui n'est point fainte
Est plaine d'esmay et de crainte [3].
Qui est l'homme si peu amant,
Au cueur de pierre dyamant,
Qui ne gemisse, qui ne pleure,
Qui ne donne larmes en l'heure,
Quant maladie au bas a mys
Ung de ses parens ou amys,
S'il ne souffre avec le souffrant,
Et n'est pour luy souffrir se offrant?
Nous en avons exemple grant

1. Guillaume Alexis abrège la fin de ce chapitre et supprime les citations du livre de Daniel et du Lévitique.

2. *Caput XXVI. De compassione amicorum.*

3. Res est solliciti plena timoris amor. (Ovid. *Her.*, I, v. 12.)

En l'Evangille qui dit : « Quant
» Dieu vit plorer la Magdalene
» Qui estoit de grant douleur pleine,
» Voyant mort Lazare son frere,
» Et les Juifz entour la biere,
» L'esperit luy print a trembler
» Et en luy mesmes se troubler,
» Et illec plora tendrement[1]. »
Non pour cela tant seullement
Fol 5. Que Lazarus ja mort estoit,
Mais pour ce qu'il le remettoit
En ceste vie miserable.
Saiche homme lui estre coulpable
Et a reprendre durement
Qui plore corporellement
Pour ses amys a leur trespas,
Et leurs pechez ne pleure pas.

XXIV. L'homme seuffre durant sa vie
Mainte diverse maladie[2].

Il advient tant de maladies
Qu'elz sont a nombrer infinies,
N'oncques puis le commencement
r° Du monde ne peut plainement
La science de medicine
Enchercher jusqu'a la racine
Tant d'especes d'enfermetez
Comme humaines fragillitez
A peu souffrir et endurer.
Ne sçay comment peut tant durer

1288 Quel sont a nombre.

1. Joann. XI, v. 33.

2. *Caput XXVIII. De innumerabilibus speciebus aegritudinum.* — Guillaume Alexis intervertit l'ordre des chapitres.

Nostre povre fresle nature,
Veu la grant paine qu'elle endure.
Maladie, qui le corps rompt,
Tellement le blesse et corrompt,
De jour en jour, de plus en plus,
Qu'il n'y a remede au surplus.
Plusieurs remedes ont esté
Jadis de grant utilité
Et experimens salutaires,
Qui sont maintenant tous contraires,
Cause de mort par avanture,
Par la deffaulte de nature.
Le monde est ja vieil et chenu;
C'en est fait, on le voit a nu,
Des deux mondes, l'ung qui se nomme
Le grant, et le petit, c'est homme [1].
Tant plus va cestuy monde double,
Et plus sa nature se trouble.

XXV. Et aux personnes qui sont saines
Viennent advantures soubdaines [2].

Las! quant on ne s'en doubte pas
Fortune fait faire ung faux pas:
Ou on descend en povreté,
Fol. fij. Ou on chet en enfermeté,
Ou la mort veult les gens happer,
De qui nul ne peut eschapper.
Ne te prometz point longue vie;
En demain ne te glorifie:
Tu ne scez que demain te garde.

1297 Aostre. — 1310 Sen est. — 1311 Les deux. — 1319 Ou en descend on.

1. « Senuit jam mundus uterque, scilicet macrocosmus et microcosmus, id est major mundus et minor mundus. »

2. *Caput XXVII. De subitis infortuniis.*

Chascun se tienne sur sa garde,
Car sa fin ne sçait nul humain.
Comme poissons sont prins a l'hain,
Et les oyseaulx a ung las fin,
Si sont les hommes a la fin.

XXVI. Plusieurs tormens en ceste vie
Souffre tout homme ains qu'il desvie[1].

Mais que diray je des meschans
Qui sont aux villes et aux champs
Tant diversement tormentez,
Batuz de verges et fustez,
Souffrent coups de piedz et de poings,
De glayves sont frappez et pointz?
On leur rompt les bras et les jambes;
Sont decollez, sont ars en flambes,
De courgees sont disciplinez,
Sont lapidez et sont gehennez;
Les ungs sur chevaulx estenduz,
Les autres au gibet penduz;
Sont tormentez d'escorpions,
Sont baillez pour proye aux lyons,
Sont mys es fers, sont aveuglez,
Sont enlassez et estranglez.
Les aucuns, pour leurs mesprisons,
Sont lancez es fons des prisons,
Mourans de fain; en l'eau boutez,
Ou du hault d'une tour gectez;
Percez, detirez, detrenchez
Et comme bestes escorchez.

1332 Souffre homme. *Le titre du chapitre, tel qu'il est indiqué à la table porte :* tant qu'il desvie, *ce qui est plus satisfaisant pour la mesure du vers.*

1. *Caput XXIX. De diversis generibus tormentorum.*

De telle miserable vie
Dit le prophete Jheremie :
« Celluy qui est mort, si est mort.
» Qui est frappé, soit droit ou tort,
» Se tienne pour frappé; celluy
» Qui est prisonnier, c'est pour luy [1]. »
Ha! que c'est cruel jugement,
Triste spectacle, grief torment!
Fol. fiij. Les hommes sont, qui que le voye,
Aux oyseaulx du ciel pour leur proye,
Aux poissons de la mer, aux bestes
De terre les plus deshonnestes.
Helas! tresdolereuses meres,
Dolentes, tristes et ameres,
Qui avez porté telz enfans,
Si fortunez et si meschans!

XXVII. D'une femme pleine de raige
Qui mangea son enfant par raige [2].

Le cas requiert que cy racompte
Ung piteux et horrible compte
Que Josephus a recité [3].
En Jerusalem la cité
Quant des Rommains fut assiegee,
Une femme, pis qu'enragee,
De nature se desrengea
Tant que son propre enfant mangea,
Au long du feu cuyt et roussy.
Premierement il fut ainsi

1359 Si tienne. — 1376 De Ierusalem.

1. Jer. XV, v. 2.

2. *Caput XXX. De quodam horrendo facinore, scilicet quod quaedam mulier comedit infantem suum.*

3. Josephus, *De bello judaico*, VII, c. 13.

Qu'elle estoit noble de lignage,
Riche et puissante d'avantaige,
Pour ce luy fut necessité
De se retraire en la cité
Pour fuyr la main des Rommains,
Comme cruelz et inhumains.
Quel doleur! S'aucun demouroit
Sur les champs, par glaive mouroit,
Et en la cité pour certain
Il falloit crier a la fain.
Ceste femme, a sa departie,
Print de ses biens une partie
Pour nourrir son enfant et elle.
Escoutez piteuse nouvelle;
Il luy advint bien aultre chose,
Quant en la cité fut enclose,
Les tirans ses biens convoiterent,
Finablement les luy osterent,
Et les emporterent courant.
Ce qu'il y eut de demourant,
Les larrons entrerent de nuyt,
Qui n'y laisserent ung pain cuyt,
Ne riens dont elle peust manger.
Lors commença, pour s'en venger,
Dire injures mille et cinq cens
Aux pillars, comme hors du sens.
Tant de parolles leur disoit
Que de sa mort les actisoit;
Mais pour ce point ne la batirent.
Touteffois riens ne luy rendirent.
Si la meschante demandoit
Du pain, nul ne luy en donnoit,
Tous ceulx qui la dedans estoient
Pareillement en demandoient.

1392 fin.

Ne jamais elle ne trouvast
Qui de la fain la relevast.
Et quant la fain, aspre et cruelle,
Peine et langueur continuelle
Fol. fiiij. Luy fist souffrir et endurer,
Tant que plus ne pouoit durer
Par contraincte de celle fain,
Lors eut le cueur de fureur plain;
De nom naturel abusa,
Raison de sa part refusa,
Et, contre les droitz de nature,
Son ymage, sa pourtraicture
Assaillit, en disant par pleur :
« Filz maleureux, plain de doleur,
» Plus que ta maleureuse mere,
» En ceste adversité amere
» De fain, de guerre et pillerie,
» Comment te pourray je la vie
» Sauver? Ne a qui te garder?
» Et se tu pouoyes evader
» Ceste grant persecution,
» Encore en la subjection
» Des Rommains seroyes tu servant.
» Mais vien ça, maleureux enfant :
» Tu seras viande a ta mere,
» Et aux pillars douleur amere.
» Aux Juifz, ou temps advenir,
» On voit mille maulx advenir;
» Plus n'en falloit que cestuy cy. »
Et tantost, en disant ainsi,
La mauldicte cruelle infame,
Contre la nature de femme,
Sans foy, sans loy et sans pitié,
De l'enfant fist double moitié,
Dont l'une part ala rotir.

1451 ala sentir.

Les pillards prindrent a sentir
Et odorer la chair rotye,
Qui, pour en avoir leur partye,
En celle maison s'amasserent,
Et a tuer la menasserent
Se la chair ne leur est monstree.
Adonc leur dist la femme oultree :
« Je vous ay gardé vostre part. »
Tantost l'alla querir a part,
Et, de l'enfant qu'avoit ouvert,
Leur monstra tout au descouvert
Les membres. Quant ilz apparceurent,
De frayeur que faire ne sceurent,
Voyant chose si inhumaine,
Tant les print une horreur soubdaine,
Que le cueur leur serra dedans,
La voix leur tint entre les dens ;
Ne sceurent que faire ne dire.
La faulse mere, plaine d'ire,
Plus cruelle que nul tirant :
« Veez cy, » dist elle, « mon enfant,
» Mon fruict destruict, mon fruict deffait,
» Mon enfantement contrefait,
» Mon doloreux enfantement,
» Mon peché et mon dampnement,
» Affin que vous soyez vengez
» De tout sur moy, prenez, mangez,
» Car j'en ay mangé la premiere,
» Ne soyez meilleurs que moy, mere,
Fol. xv. » Ne plus piteux qu'est une femme ;
» Et si vous avez si bonne ame
» Que ne partez en mon peché,
» Par moy qui l'ay ja detrenché
» Ceste part sera devoree. »

1459 gardee.

Adonc, sans faire demouree,
Les pillards, qui telle la virent,
Tous espouentez s'en fuyrent.
Pour le cas tant abhominable
Qui a la mere miserable
N'avoient ainsi laissé riens
Fors que l'enfant de tous ses biens.

XXVIII Nul homme n'est de peine exempt
Tant soit il juste et innocent [1].

Et si les gens pour leurs pechez
De tant de maulx sont acrochez,
Subjectz a meschief et soucy,
Si sont les plus justes aussi.
Celluy qui vit de bonne vie
En cela pourtant ne se fie,
Qu'il ne puisse cheoir en meschance :
Trop a coup se tourne la chance.
Qui bien se tient de cheoir se gard ;
A coup chiet qui n'y prent regard.
L'inocent a peine est livré
Et le nuysant est delivré :
Les maulvais hault, les bons a bas.
On laisse vivre Barrabas
Et Jesucrist est mys a mort.
Au temps qui court, soit droit ou tort,
Ung homme coy est rebouté
Et inutile redoubté ;
Ung religieux, qui prouffite
Quant a Dieu, est dit ypocrite ;
L'homme simple est appellé sot

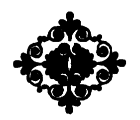
1505 est m.

1. *Caput XXXI. Quod quandoque punitur innocens, et nocens absolvitur.*

Et renommé pour fol ydiot.
De cecy dit Job : « La simplesse
» Du preudhomme qui rien ne blesse
» Est en derrision tournee.
» La lampe ardant est desprisee
» Aux pensees des riches gens [1].
En peines donc et en tormens,
En fain, soif et necessité,
En labour, en adversité,
En povreté et vie amere,
Depuis le ventre de ma mere,
En attendant la mort fault vivre.

Ainsi finist le premier livre,
Qui declare, si bien l'entends,
Comme tout homme passe temps [2].

1. Job, XII, v. 4.
2. Les derniers vers, à partir de 1522, sont une addition de Guillaume Alexis.





Cy commence le second livre
Qui par exprès monstre au delivre
La maulvaise occupation
D'humaine conversacion [1].

Fol. fvj. I. Les hommes troys choses desirent [2]
Qui bien souvent a peché tirent :
Richesses, honneurs et delices.
De ces troys proucedent tous vices :
Des richesses, mondanité,
Des honneurs, toute vanité,
Et des delices vient ordure.
Dont saint Jehan dit en l'Escripture :
« N'aymez point le monde, ne chose
» Qui soit dedans le monde enclose.
» Ce qui y est est mal et cher ;
» C'est couvoitise de la chair,
» Ou est couvoytise des yeulx,
v° » Ou orgueil desvye en tous lieux [3]. »
De ces troys il fault mettre exemples
De la Bible, larges et amples,

1536 bien *est suppléé.* — 1538 procendent.

1. *Liber secundus determinans de culpabili humanae conversionis progressu.*

2. Le traducteur supprime le titre du chapitre : *Caput primum. Quaenam soleant homines communiter affectare.*

3. I. JOAN. II, v. 15 et 16.

En demonstrant sans nulle fable
Des honneurs la vie coulpable.
Des richesses vient double vice :
C'est couvoitise et avarice ;
Des delices par desmesure
Descend glotonnie et luxure ;
D'honneurs, orgueil et vanterie :
Tel est l'estat de nostre vie.

II. D'avarice et de couvoitise,
Qui tousjours d'acrocher attise [1].

Fol. gi. Et pour mieulx les vices remordre,
Il nous convient parler par ordre
De chascun d'eulx sommairement :
D'avarice premierement.
Je trouve qu'il n'est chose aucune
Si mauvaise que amer pecune [2],
Car ceulx qui veulent estre riches
Deviennent couvoiteux et chiches,
Tombent en pechez, dont, helas !
L'ennemy les prent en ses las.
Plusieurs desirs entre eulx changeables
Ont, qui leur sont moult dommageables,
Les menent a perdicion,
A mort et a damnacion.
Certes, de tous maulx la racine
Est couvoitise [3], dont rapine
Descend, pillages et forfaitz,
Larcins et sacrileges faitz.
Elle rend les eglises vuydes,
Fait batailles et homicides,

1. *Caput II. De cupiditate.*
2. Eccli. X, v. 10.
3. Tim. VI, v. 10.

Achapte et vend par symonie
Et par tout acquiert seigneurie.
Sans aucun droit, l'autruy demande,
Et le reçoit et le marchande ;
Injustement commet usure,
Fraude, barat, tort et injure ;
Rompt les marchez, parjure et ment
Et pervertist tout jugement.

III. Celluy son ame trop deçoit
Qui dons iniquement reçoit[1].

Considerons ce qu'en publicque
Dit le prophete evangelique[2] :
« Les gens », dist-il, « qui ayment dons
» Et quierent propine et guerdons
» Ne jugent pas pour le pupille,
» S'ainsi est qu'il n'ait croix ne pille,
» Ne la cause de vefve femme
» Ne meinent, s'elle n'est grant dame. »
Ilz ne pensent pas du premier
En justice, mais en denier ;
Ainsi se tourne la fortune
Du jugement selon pecune.
Tousjours en la main leur fault mettre,
Tousjours fault donner ou promettre.
Riens n'y fait la povre personne,
Puisque la bourse ne luy sonne.
O desloyaulx larrons privez,
Qui en voz cueurs riens n'escrivez
Forz donz, acquestz, acrochemens,
Par voz contrefaitz jugemens,
Si hors d'avec vous couvoitise

1. *Caput III. De iniquis muneribus.*
2. Isa. I, v. 23.

Ne mettez, qui tant vous attise
Que ne pouez ailleurs penser,
On peut dire sans offenser
Que la main nulz dons ne refuse
Puis que le cueur ailleurs ne muse.
Princes mauvais, loups ravissans,
Ours devorans, chatz ratissans,
Lyons mordans, cruelz leopards,
Qui mangez de toutes les pars [1];
Fol. giij. Et vous, prescheurs, qui pour l'argent
Preschez et enseignez la gent,
Seigneurs laiz et seigneurs d'eglise,
Oyez que Dieu dist a Moyse [2]:
« Tu feras », dist il, « juges, prestres
» Establiras princes et maistres
» En tous les lieux de ta tenue,
» Pour justice estre maintenue
» Et faire loyal jugement.
» Soustiens tes gens egalement;
» Autant l'ung que l'autre te soit.
» Qui dons reçoit il se deçoit.
» Les dons aveuglent les plus saiges
» Et tournent a mauvais usaiges.
» Pour ce ne prens dons nullement
» Et bon droit mene droictement. »
Il dit deux choses orendroit;
C'est, premier, qu'il y ait bon droit,
Puis, par jugement ordonné,
Qu'il soit bien justement mené.
Les ungs menent droit droictement
Et les autres tort tortement;
Les ungs le bon droit de rechief

1614 Qui peut.

1. Ezech. XXII, v. 27.
2. Deut. XVI, v. 18-20.

Tortement tournent a meschief;
Les autres tort droictement tournent.
Ainsi jugemens se bestournent.

IV. De ceulx qui font chois de personnes
Plus riches, non pas des plus bonnes [1].

O vous qui en maintes manieres
Estes corrompuz par prieres,
Par dons, par haine ou par faveur,
Sur les povres faictes clameur,
Dictes le mal estre licite
Et le bien tout a l'opposite;
Tenebres mettez pour clarté
Et lumiere pour obscurté [2];
Vostre langue les vivans livre
A mort, et fait les mors revivre [3].
Bien estes mauvais et mauldiz,
Quant il advient que par voz ditz
Les bonnes causes sont destruictes.
Vous n'entendez pas les merites
Des causes, mais de la personne;
Non pas le droit, mais ce qu'on donne;
Non pas justice, mais pecune;
Non pas equité, mais fortune;
Non pas la fin ou raison tyre,
Mais ce que voulenté desire;
Non pas ce que la loy entend,
Mais ce que la pensee attent.
Vous n'enclinez pas a justice
Vostre courage plain de vice;
Mais il convient tout au contraire

1. *Caput IV. De acceptione personarum.*
2. ISA. V, v. 20.
3. EZECH. XIII, v. 18.

A vostre cueur justice traire ;
Que ce qu'il vous plaist soit parfait
Et ce que non ne soit pas fait.
Jamais l'œil si simple n'avez
Que voz membres soient tous lavez [1].
Fol. giij. Tousjours faulx levain s'i amasse,
Dont corrompez toute la masse [2].
Des povres languissans es causes,
Donnez delais, alongues, pauses ;
Des riches a grant alenee
La cause est bien fort demenee.
Des povres par rigueur pensez,
Et les riches gens dispensez.
A paine daignez regarder
Les povres, que deussiez garder.
Vous traictez favorablement
Les riches et paisiblement,
Et quant ilz parlent, c'est merveilles :
On escoute a plaines aureilles.
Nul ne veult les autres ouyr.
Riche homme peut de tout jouyr
Par le moyen de dan Denier.
Mais qu'il en ait a plain guernier,
Tout ce qu'il veult fera par don ;
Le povre n'avra ja pardon.
Quant riche parle tout se taist ;
Povre parlant a tous desplaist,
Et chascun a ses piedz le pille,
Pour ce qu'il n'a ne croix ne pille.
Le riche est tousjours soubstenu ;
Le povre sera mys tout nu.

1681 les causes. — 1682 et pauses.

1. Matth. VI, v. 22.
2. I. Cor. V, v. 6.

S'il fait riens qui tourne a ennuy
Chascun dira : « Qui est cestuy ?[1] »
Fault il vilains avoir langaiges
Qui ne baille argent, plaige ou gaiges ?
v° Il perdra tout, justice dort.
Le povre dit : « On me fait tort » ;
Nul ne l'oyt, il crie au deluge :
A la mort nul pour luy ne juge.
Se de la povre creature
Prenez la cause d'avanture,
Vous en pensez petitement ;
Mais, s'il advient subitement
Que le riche ait de vous afaire,
Vous penserez de son affaire.
Pour luy vous tiendrez par effort,
Et luy ayderez bien et fort.
Des povres compte ne ferés ;
Les riches vous honnorerés.
Pour les saluer vous levez ;
Les autres foulez et grevez.
S'il vient homme en vostre presence
Qui semble de grant apparence,
Paré de riche vestement
Et d'anneaulx d'or honnestement ;
Après s'il y entre ung povre homme,
Simplement vestu, ainsi comme
Tout nud, et se vous entendez
A celluy de qui attendez
Prouffit, qui n'a sens ne vertu,
Donnez honneur au bien vestu
En luy disant : « Seez vous cy »,
Et a l'autre non pas ainsi,
Mais : « Tiens toy la loing », ou : « Te siez
» Soubz la scabelle de noz piedz ».

1. Eccli. XIII, v. 28-29.

Fol. giiij. Ne jugez vous pas en vous mesmes
Les consciences de voz proesmes [1] ?
De vous, contre vous Jheremie
Dit ainsi en sa prophecie [2] :
« Les amans du siecle enrichiz
» Sont engressez et eslargiz,
» Eslevez et magnifiez,
» De tous costez fortiffiez ;
» Mais la cause de l'orphelin
» N'ont pas menee a bonne fin,
» Ne du povre pareillement » ;
Dont la loy dit bien autrement :
« Ne faictes point de difference
» Des personnes ; mais la sentence
» Donnez au petit comme au grant ;
» Et n'allez point l'ung soubztenant
» Par sur l'autre, mais en commun
» Reputez tout, ainsi comme ung,
» Car c'est le jugement de Dieu [3],
» Et nulle personne n'a lieu
» Endroit luy par preeminence [4]. »
Qui sera saige, si y pense.

V. De ceulx qui par leur avarice
A purs deniers vendent justice [5].

On voit que ceulx de hault degré
Ne donnent pas grace de gré,
Ne la justice justement
Ne rendent, mais bien autrement.

1. Jac. II, v. 2-4.
2. Jer. V, v. 27.
3. Deut. I, v. 17.
4. Rom. XXI, v. 11.
5. *Caput V. De venditione justitiae.*

S'aucun donne a main estendue,
Justice luy sera vendue ;
Homme n'en avroit pas maillee
Se pecune n'estoit baillee.
Seigneurs, tant differez justice
Que ce tourne a grant prejudice
Des parties ; trop leur coustez,
Car vous mangez des deux costez,
En allongeant toujours la voye
Et foulant celle qui plus playe.
Souvent plus grant est la despense
Que n'est le fruict de la sentence.
Que pourrez-vous respondre et dire,
Fol. 9v. Au jour du jugement, plain d'ire,
A celluy qui a commandé :
« *Gratis accepistis, gratis date* [1] »,
Se chascun de vous cecy gouste ?
Puis que grace riens ne vous couste,
Donnez la agreablement.
En vostre arche secretement
Est le gaeng ou avez fiance
Et dommaige a la conscience,
Pour l'argent qui n'est pas durable,
Pour perdre la vie pardurable.
Que vault a homme qui habonde
S'il gaengne tous les biens du monde
Et souffre dommage a son ame ?
Quel change pourroit homme ou femme
Donner pour l'ame tant parfaicte,
A la semblance de Dieu faicte [2] ?
On ne sçavroit l'ame priser,
Ne ses noblesses diviser.
Escoutez, riches maleureux,

1. MATTH. X, v. 8.
2. MATTH. XVI, v. 26.

Plorez pour voz faiz doloreux,
Criez, hurlez piteusement,
Gemissez angoisseusement
Pour les grans meschiefz qui vous viennent.
Voz richesses neant deviennent
Et comme fiens tous se pourrissent.
En voz vestemens se nourrissent
Les taignes, vostre or roillera :
La roille tesmoing en sera,
Qui vous mangera tout le corps,
v° Comme feu. Vous faictes tresors
Qu'avrez au derrenier jour d'ire,
De vengeance et cruel martire.
Les payemens et les salaires
A voz ouvriers et mercennaires
De voz terres et mansions
Avez, par grans deceptions,
Detenuz fraudulentement;
Pour ce crient ilz haultement,
Sans point cesser, a voix oultree,
Et la clameur en est entree
Aux aureilles du Dieu de gloire [1].
Beaulx seigneurs, mettez en memoire
Comment Dieu, sur peine d'offence,
En l'Evangille fait deffence
Que ne faciez tresor en terre,
Ou les larrons en mouvent guerre
Pour embler : cherchent et fouyssent;
Roille et taigne les desmollissent [2].

1811 Que pourrez. — *Le texte latin porte : Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.*

1. Jac. V, v. 1-4.
2. Matth. VI, v. 19.

VI. Couvoitise tousjours desire ;
Riens n'est qui luy puisse suffire [1].

O feu qui ne se peult estaindre,
Couvoitise, qui veult attaindre
Par tous lieux pour estre assovye !
On ne vit onc en jour de vie
Ung couvoiteux estre content
De ce qu'il desire et attent,
Et quant il a ce qu'il desire,
Fol. xvj. Encore a plus grant chose tire.
D'acquerir tousjours il est prest,
Et si mect son but et arrest
En ce qui de neuf luy survient.
De ce qu'il a ne luy souvient :
Au futur, non au preterit,
Pense son maulvais esperit.
Jamais sa bourse n'est emplie,
Ne sa voulenté acomplie.
Qui en argent s'amour tiendra
Ja prouffit ne luy en viendra ;
Mais tout son labour sera vain [2].
Jamais ne sont remplis a plain
v° Enfer et l'homme couvoitant
Des choses de quoy on vit tant.
Les yeulx des hommes trop desirent :
Ce sont deux sansues qui tirent
Et veullent tousjours que on apporte
Tout a eulx [3]. C'est d'enfer la porte.

1831 Le feu. — 1838 Encores.

1. *Caput VI. De insatiabili desiderio cupidorum.*
2. Eccle. V, v. 9.
3. Prov. XXX, v. 15.

Tant plus croist l'amour du denier
Comme on en met plus en grenier.

VII. La chose pour quoy couvoitise
N'a jamais rien qui luy suffise [1].

Fol couvoiteux, veulx tu sçavoir
Pour quoy ne peuz assez avoir
Et es tousjours vacant et vuide
Sans estre remply ? Pense et cuyde
Que ta mesure n'est point plaine
De la grant joye souveraine
Dont cueur humain est bien capable.
C'est ce qui te trouve coulpable;
Car qui se joinct avecques Dieu
Est uny a luy en tout lieu
Et a planiere suffisance [2].
Le couvoiteux, quelque chevance
Qu'il ait, n'est jamais plain, pour voir,
S'il n'a Dieu, qu'il peut bien avoir.
Ne soyes donc plus couvoiteux
Se ne veulx estre soufreteux,
Car tant plus fort couvoiteras,
Lors plus grande soufrete avras.
Fol. hi. Ce n'est pas convenant egal
De Jesucrist a Belial
Et de lumiere et obscurté [3].
On ne peut pas, en verité,
A Dieu et a ce monde plaire,
Car l'ung est a l'autre contraire.

1878 Lors plus grant.

1. *Caput VII. Quare cupidus satiari non potest.*
2. I. Cor. VI. v, 17.
3. II. Cor. VI. v. 11

VIII. Les richesses de l'homme riche
Ne valent rien quand il est chiche [1].

O tresmaleureuse richesse
Qui met le riche en tel destresse,
Qu'apres tous ses biens amassez,
Ne peut jamais avoir assez ;
Car, tant plus a, tant plus soubhaicte :
Ainsi tousjours est en souffrette.
Regardons par tout. Est il riens
Plus faulx que les biens terriens
Et les richesses illicites ?
Povre et riche sont opposites,
Et touteffois cil qui habonde
Plus largemens es biens du monde,
C'est celluy qui moins se contente.
Il ne vient point a son entente;
Richesse luy est povreté.
Ung homme povre est contenté
De petit, plus que le riche homme
Ne seroit d'une grosse somme.
La ou grans richesses s'estendent,
La sont plusieurs qui les despendent [2] ;
Aussi le riche, près et loing,
A tousjours souffrette et besoing.
Nul n'est riche par grant chevance;
Mais riche est qui a suffisance.

IX. Ce chapitre les maulx devise
Qui sont venuz par couvoitise [3].

O que couvoitise d'argent

1. *Caput VIII. De falso nomine divitiarum.*
2. Eccle. V, v. 10.
3. *Caput IX. Exempla contra cupiditatem.*

A deceu jadis mainte gent!
Plusieurs sont perduz par le vice
De ceste mauldicte avarice,
Dont avons histoires escriptes.

Balaac, roy des Moabites,
Sur les filz d'Israel eut dueil,
Desquelz Abraham fut ayeul,
Pour ce qu'en sa terre vouloient
Passer, ainsi comme ilz souloient
Par tout ou Dieu les conduysoit.
Aux gens de son pays disoit :
« Ce peuple cy, qui prent son erre
» A traverser parmy ma terre,
» A nostre royaulme nuyra,
» Et les habitans destruira,
» Tout ainsi comme ung beuf pesant
» Desracine l'herbe en paissant.
» Mettez vous tantost a chemin,
» Et m'allez querir le divin
» Balaam, pour venir de tyre
» Ces gens conjurer et mauldire. »
Fol. hij. Le roy leur dist, tantost fut fait.
Balaam se mist en effect
Que celle gent venant d'Egipte
Si fust conjuree et mauldicte.
Ce faisoit il par couvoitise
De somme d'or a luy promise.
Contre la voulenté de Dieu,
Vint jusques a ung certain lieu
Dessus son asne roydement;
Mais il luy en print laydement.
Des costez cloz a mur estoit
Ung chemin, qui luy fut estroit.
L'ange s'apparut a l'encontre,
Le glayve au poing. O quelle encontre!

O quelle embusche ! O quel obstacle !
Advint ung merveilleux miracle,
Chose merveilleuse et estrange ;
Car la povre beste vit l'ange,
Que son maistre ne veoit pas.
Pour luy ne voult plus faire pas,
Tant peust aguillonner ne poindre.
Contre ung mur s'alla mettre et joindre,
Luy rompit ung pié a bon droit ;
Et pour ce que tant fut estroit
Le chemin, ne pouoit ce maistre
Tourner n'a dextre n'a senestre.
L'ange s'arresta au devant,
Et lors la beste, non sçavant,
Soubz son maistre tombe tout court.
Las ! qui ne peche cy en court ?
Son maistre la bat de rechief
Si asprement que c'est meschief,
Et tellement qu'il pleut a Dieu
Que l'asne parlast en ce lieu,
Et dist ainsi : « Pour quoy me bas ? »
— « Pour ce », dist il, « que gaigné l'as.
» Certainement se je tenoye
» Ung glayve, je t'en destruiroye.
» Pour quoy ne vas tu par la rue ? »
Lors respondit la beste mue :
« Et ne t'es tu pas bien chevy
» De mon corps jusques au jourd'huy ?
» Te feiz je onc ainsi en nulz lieux ? »
Et adonc Dieu ouvrit les yeulx
De Balaam, et vit estant
L'ange. Vous en suffise a tant
Pour exemple que Dieu nous monstre,
Par ceste maleureuse encontre,

1964 si. — 1968 parla. — 1979 en estant.

Que couvoiter or et argent
Aveugle le cueur de la gent,
Et les bestes irraisonnables
Sont devant Dieu plus aggreables [1].

Autre bel exemple en avons,
Lequel en Josué trouvons.
Josué, sur paine d'offense,
Aux filz d'Israel fist deffense
Que, quant la ville prinse avroient
De Jherico ou ilz alloient,
Nul ne fust si hardy, des biens
Qui y seroient en prendre riens ;
Fol. kiij. Mais s'on y trouvoit en vaisseaulx
Or, argent ou aultres metaulx,
C'estoit pour le temple de Dieu.
Au surplus, dist de celluy lieu,
Que chascun qui riens y prendroit
Excommunié en seroit,
Et voult qu'on gectast tout par terre,
Sans y laisser pierre sur pierre,
Et qu'on occist petis et grans,
Hommes et femmes et enfans,
Beufz, asnes et brebis aussi,
Sans avoir de nulluy mercy,
Sur peine d'excommuniement,
Fors d'une femme seullement,
De ses biens et de son lignage,
Qui estoit legiere en courage
Et de maulvais gouvernement.
Mais Dieu, qui ne fault ne ne ment,
Le loyer rendre luy voulloit

1. Guillaume Alexis consacre 62 vers à l'histoire de Balaam (Num. XXII), que Lothaire se contente de résumer en deux mots : « Balaam asella redarguit, et pedes sedentis attrivit, quia captus cupiditate promissorum disposuerat maledicere Israeli. ».

De ce que pour luy fait avoit,
Car deux hommes avoit logez
Que Josué eut envoyez
Pour espier icelle place.
Elle les cela par la grace
De Dieu, tant que francs s'en allerent
Et leur promesse luy garderent.
Tout le demourant fut tué,
Ainsi qu'avoit dit Josué.
Chascun y feist la voulenté
De Dieu, fors ung qui fut tempté
D'embler certaine somme d'or,
Lequel si avoit nom Achor,
Dont Dieu se vengea durement.
Escoutez, vous orrez comment.
Troys mille d'entr'eulx qui allerent
En bataille le doz tournerent
Honteusement, fors trente six
Qui furent en bataille occis.
Josué, qui gardoit sans faincte
La loy, en fist a Dieu complainte.
Dieu dist : « J'ay le peuple touché
» De ma verge, pour le peché
» De ceulx qui en ta compaignie
» Sont enlacez d'excommunie
» Pour l'or qu'ilz ont prins a l'assault
» De Jherico. Chercher te fault
» Tes gens, tant que saches celluy
» Qui a fait le cas, et que luy
» Et tous ses biens brusler tu faces,
» Affin que tel reprouche effaces. »
Ce fut fait comme Dieu l'eut dit.
Josué trouva le mauldict,
Qui avoit emblé, d'ung tresor,
Deux cens d'argent, cinquante d'or,
Sicles de poix, qui valloient unces.

Selon les divines responces,
Le peuple si en fut vengé,
Car son hostel fut desrengé,
Et pour ce, par force de gent,
Fut prins son or et son argent,
Fol. kiiij. Luy, femme, ses filles, ouailles,
Beufz, asnes, et, pour funerailles,
Le menerent en la vallee
Qui de son nom est appellee
Achor. Devant tous en presence,
Josué luy dist par sentence :
« Pource que tu as l'or emblé
» Et le commun proffit troublé,
» Dieu te puisse troubler et nuyre! »
Lors se prindrent a le destruyre,
Et du peuple fut lapidé
Le fol meschant oultrecuydé,
Puis fut ars, ses gens et ses biens,
Sans ce qu'il en demourast riens.
Et ung grant monsseau assemblerent
De pierres que sur luy comblerent,
Affin que, pour chose notoire,
Il en feust a jamais memoire.
Or voyez de sa folle emprinse,
Pour avoir la peccune prinse.
Dieu ne leur eust esté propice
En riens, s'ilz n'eussent fait justice
De ce cas, qui estoit oblicque
Et adversaire au bien publicque [1].

1. Lothaire rappelle en une ligne l'histoire d'Achan qui fournit 92 vers à Guillaume Alexis : « Achan populus lapidavit quia tulit aurum et argentum de anathemate ». Voy. Josué, VII.

Autre Exemple.

Au temps du saint prophete Helye,
Acab, le roy de Samarie,
Avoit ung palais bel et gent;
v° Si voult donner or et argent
A Naboth, homme de renom,
Pensant qu'il n'osast dire non,
Pour luy vendre tout le dommaine
De sa vigne, qui fut prochaine
Dudit palais, ou en eschange
Luy bailler contre vigne estrange.
Et disoit ainsi au preudhomme:
« Naboth, mon amy, tu voys comme
» Ta vigne est contre ma maison;
» Je feray faire en la saison
» Ung jardin, se tu es content
» La vendre pour argent content,
» Ou mieulx assez en aultre lieu. »
Naboth respond : « Or me soit Dieu
» Propice, car point je ne donne
» A toy, ne a autre personne,
» Ce que mes parens m'ont acquis. »
Le roy, qui ainsi l'a requis,
S'est tant marry de ceste chose,
Qu'il s'en va et ou lict repose.
Son cueur de dueil fremist et glace.
Vers la paroy tourne sa face,
Ne ne veult boire ne manger.
Sa femme vint pour l'en venger,
Qui Jhesabel estoit nommee,
Et dist : « Roy de grant renommee,
» Qu'est ce cy? Qu'as tu empensé?

2101 Cest tant.

» En quoy est ton cueur offensé?
» Que de manger as tu chommé ? »
Fol. kv. Respond : « J'ay dit a ung nommé
» Naboth que sa vigne me vende
» Et qu'autant ou mieulx je luy rende
» Ailleurs, ou argent, a son dit;
» Mais il m'a du tout escondit. »
— « Tu es », dist elle, « en verité,
» Roy de moult grant auctorité,
» En Israel le souverain;
» Leve toy pour manger du pain,
» Et prens en toy courage ferme.
» Avant qu'il soit gueres de terme
» La vigne avras sans contredire. »
Tantost Jhesabel fait escrire
Lettres, ou non d'Acab le roy,
Signees de l'aneau de son doy ;
Ses messagiers met tost en voye,
Et aux principaulx les envoye
Du lieu ou faisoit residence
Naboth, dont telle est la sentence :
« Incontinent qu'avrez receues
» Noz lettres royalles et leues,
» Mettez Naboth en jugement
» Devant tous, sans allegement,
» Car il est faulx et desloyal.
» Faictes deux filz de Belial
» Dire contre luy tesmoignage,
» Et qu'il a fait moult grant oultrage
» D'avoir mauldit Dieu et le roy.
» Soit mené hors a grant desroy
» Et lapidé jusqu'a la mort. »
v° Lors, combien que ce feust a tort,
Ilz acomplirent chauldement

2137 tesmignagne — 2143 lacomplirent.

Le contenu du mandement.
Quant Jhesabel ouyt la nouvelle,
De joye son cueur renouvelle ;
Mais tel joye puis luy fut chere.
Or dist au roy : « Fay bonne chiere,
» Va t'en, sans plus y resider,
» La vigne Naboth possider,
» Car il est mort, n'en doubte pas.
» J'ay eu lettres de son trespas. »
Lors le roy, cecy entendant,
Se leva et, en descendant
De son palais a chere lye,
Rencontra le prophete Helye,
Que Dieu transmist pour ce cas cy,
Lequel luy dist : « Dieu dit ainsi :
» Roy Acab, tu as lapidé
» Et occis, et puis possidé
» Ou lieu ou les chiens ont liché
» Le sang Naboth : par ton peché
» Le tien sang lecheront aussi. »
— « Dieu me veult il pugnir aussi? »
Dist le roy. — « Oy, » dist Helye.
« Pource que tu as fait follye.
» Saiches que Dieu te pugnira
» Et ta lignee destruyra.
» Et de ta femme Jesabel,
» Je dy que, aux champs Jerachiel,
» Les chiens son corps devoreront,
Fol. kvj » Que sur terre mort trouveront. »
La chose advint sans contredit
Comme le prophete avoit dit.
Regardez quel bien peult venir
De couvoitise maintenir [1].

1. Lothaire résume en une ligne l'histoire d'Achab (III, Reg. XXI) : « Naboth interemptus est, ut Achab ejus vineam possideret. »

Quant Helisee en Samarie
Estoit, au palais de Sirie
Avoit ung prince de renom.
Naaman fut son propre nom,
En force, puissance et proesse
Exellent et en grant noblesse,
Excepté que ung cas luy advint,
C'est assavoir ladre devint.
Lequel, pour la grant renommee
De ce bon prophete Helisee,
Vint illec pour le requerir
Qu'il luy pleust tantost le guarir
Par prier Dieu devotement.
Si fut gary finablement
Par les merites du prophete.
Le prince, pour la grace faicte,
Au preudhomme grans dons offrit;
Mais nullement il ne soffrit
Qu'on luy donnast riens pour telle œuvre.
Lors celluy qui santé recœuvre
Prent congé de luy et s'en part
Pour retourner vers ceste part,
Dont estoit joyeux de pensee.
Gezi, le varlet Helisee,
Considerant que ce riche homme
v° Luy donneroit d'argent grant somme,
Dont son maistre n'avoit eu cure,
Courut après, a l'advanture.
Quant il vit qu'il fut assez près,
Si luy demanda par exprès
Ou nom du maistre quelque chose.
Naaman n'eut pas la main close,
Mais luy donna d'or dix besans
Et deux vestemens moult plaisans,

2202 donnerent.

Dont il se tint pour bien pourveu.
Le prophete, qui l'avoit veu
En esperit, luy commanda
Dire vray, puis lüy demanda
A celle heure dont il venoit.
Gezi coulpable se tenoit
Et n'osoit son cas reveler,
Mais le vouloit du tout celer.
Si mentit, et luy dist ainsi :
« Je ne suis point parti d'icy
» Et n'allay huy hors de cest estre. »
Adonc luy respondit son maistre :
« N'ay je pas veu clerement comme
» As prins or et robbes de l'homme
» Pour acquerir des oliviers,
» Vignes et estangs et viviers,
» Beufz, brebis, varletz, chamberieres,
» Et puissance en toutes manieres.
» Il en prendra bien aultrement.
» Je te dy que presentement
» La faulte qu'as faicte sçavras,
Fol. i i. » Car toy mesmes l'adresseras,
» Et tous ceulx ladres deviendront
» Qui de ta lignee descendront. »
Lors fut Gesy, par son oultrage,
Couvert de lepre, voire oultre aage.
Cela scet on tellement, que ores
On trouve de ses hoirs encores.
Grace de Dieu ne se doit vendre ;
Par Gezy le pouez entendre.
Ceulx qui la vendent sont gezicques,
Et les achapteurs symonnicques [1].

1. Lothaire dit simplement : « Giezi lepra percussus est quia petiit et recepit aurum et argentum et vestes sub nomine Elisei. » Voy. IV Reg. V.

Autre Exemple.

Après l'ascencion de Dieu,
La cresticnté en maint lieu
Se multiplia grandement,
Car plusieurs leur entendement
Misdrent du tout a Dieu servir
Pour sa bonne amour desservir.
Lors tous ensemble se tenoient
Et la vie du ciel menoient.
Ilz avoient ung cueur et une ame.
Jamais ne disoit homme ou femme :
« Cecy est mien », et tous comme ung
Ilz mectoient leurs biens en commun.
Nul n'y souffroit necessité,
Car en telle communité
Chascun apportoit sa substance.
Ceulx qui avoient grande puissance
v° En heritaiges les vendoient,
Dont l'argent illec apportoient,
Et puis chascun en amendoit,
Comme raison le commandoit.
Il y eut en la compaignie
Ung homme nommé Ananie
Et sa femme dicte Saphire.
Ces deux cy, pour mieulx leur suffire
A vivre en la communité,
Penserent qu'en necessité
Il fait bon avoir chose aucune;
Si reserverent la peccune
Que d'ung champ ilz avoient receue,
Dont leur ame fut moult deceue.
Vindrent et mirent ou millieu
Des benoistz apostres de Dieu

2251 vng ame.

Une partie de l'argent,
Et lors, devant toute la gent,
Saint Pierre dist a Ananie :
« Pour quoy as tu fait tel follye
» Qu'ainsy t'a tempté Sathanas
» Par argent ? Une part en as
» Cy mise, l'autre as retenue.
» Ta faulte devant Dieu congnue,
» Comment t'y es tu consenty ?
» Tu n'as pas a homme menty,
» Mais a Dieu, qui tout scet et voit. »
Quant Ananie si bref vit
Qu'a droit est reprins et blasmé,
Lors chet a terre tout pasmé,
Fol. i ij. Et conscience le remord.
Tellement qu'il y prent la mort.
Chascun trembla qui l'ouyt dire.
Tantost vint sa femme Saphire,
Qui comme luy avoit erré.
Or estoit il ja enterré,
Et elle sceu rien n'en avoit.
Saint Pierre, qui leur fait sçavoit,
Luy dist : « Saphire, dy moy se homme
» A vostre champ pour telle somme. »
Saphire lors respond : « Ouy. »
Si tost que saint Pierre eut ouy,
Tel responce si luy va dire :
« Pourquoy voulez vous contredire
» Vous deux a l'esperit de Dieu
» Et le tempter en ce saint lieu ?
» Femme, ceulx qui ont mys en terre
» Ton mary t'y mectront grant erre ;
» Les voiz tu bien a celle porte ? »
Lors cheut a terre toute morte
A ses piedz. Les autres entrerent,

2289 la remord.

Lesquelz, quant morte la trouverent,
Avec son mary l'enfouyrent;
Et tous ceulx qui parler ouyrent
Que Dieu en feist tel jugement
S'en effroyerent grandement [1].
L'homme est fol qui aux biens s'amord,
Tant qu'ilz sont cause de sa mort.
De ce peché dit Zacharie :
« La cité de Tyre est garnye
v° » De grans deffences ; elle asserre
» Argent et monceaulx comme terre,
» Et or comme boe en la place;
» Mais Dieu, qui couvoictise chasse,
» Sa puissance en la mer mectra,
» Et par feu destruicte sera [2]. »
Si fut elle finablement.
Pour aymer argent follement,
Judas son bon maistre vendit,
Puis par desespoir se pendit.
Maint homme a fait le cas semblable
Par ceste avarice dampnable [3].

X. Mainte personne est desconfite
Pour estre en richesse conficte [4].

Bien est vray ce que dit le saige :

1. Act. V.
2. Zac. IX, v. 3 et 4.
3. Guillaume Alexis change l'ordre suivi par Lothaire. Celui-ci s'exprime ainsi : « Judas laqueo se suspendit quia vendidit et tradidit Christum. Ananiam et Saphiram subitanea mors extinxit, quia de pretio agri defraudaverunt apostolos. Aedificavit Tyrus munitionem suam et coacervavit argentum quasi humum et aurum quasi lutum platearum, sed ecce Dominus possidebit eam, et percutiet in mari fortitudinem ejus, et haec igni devorabitur. »
4. *Caput XIV. De iniqua possessione divitiarum.* — Guillaume Alexis place les chapitres X-XIII après le chapitre XV.

« Plusieurs gens par mauvais usaige
» D'or et d'argent si ont esté
» Perduz et mys a povreté. »
Ung homme pecheur, qui habonde
Es pompes et orgueil du monde,
Y entre par moyen agille ;
Mais voyons qu'en dit l'Evangille :
« Ne vueillés pas avoir d'or cures,
» N'aucun argent en voz sainctures [1] ;
» Car, comme ung chameau ne pourroit
» Passer par ung pertuys estroit
» D'une esguille, ne plus ne moins
» Ne pourroient les riches mondains,
Fol. i iij. » Quant ilz sont avaricieux,
» Entrer ou royaulme des cieulx [2].
» Le chemin, je vous certiffie,
» Est estroit qui meine a la vie [3]. »
Dieu donne malediction
A ceulx qui par addicion
Assemblent en une grant masse
Maison a maison, masse a masse,
Et joignent argent avec or.
La terre est pleine de tresor,
D'or et d'argent a desmesure
Par son avarice et usure :
Dieu se courrousse durement
Et en prent vengeance aigrement.

XI. Aucuneffois on peut user.
Des richesses sans offencer [4].

Abraham fut jadis moult riche,

1. Matth. X, v. 9.
2. Matth. XIX, v. 24.
3. Matth. VII, v. 14.
4. *Caput XV. De licitis opibus.*

Mais il ne fut en sa vie chiche ;
Job en richesses florissant,
David en biens mondains puissant,
Et si furent de vie pure,
Comme tesmoigne l'Escripture.
Abraham creut en Dieu sans vice :
Ce luy fut compté pour justice [1].
On ne trouve soubz le soleil
Homme qui fust a Job pareil,
Car simple et droicturier estoit,
Hayoit tout mal et Dieu doubtoit.
v° David fut de Dieu esprouvé,
Et a son gré loyal trouvé,
Et par sur tous le voult choisir
A son cueur et a son plaisir.
Combien que grans biens possidoient :
Comme pour riens les reputoient ;
« Nous avons tous les mondains biens,
» Et encores n'avons nous riens. »
Qui plus a, plus il veult avoir
De bien, de richesse et d'avoir.
Qui de richesse est en la mer
Ne se peut garder de l'amer.
Tous grans et petiz maintenant
Sont au prouffit la main tenant.
Du prophete jusques au prestre,
Nul n'est qui ne vueille tel estre.

XII. Toutes les richesses mondaines
Sont muables et incertaines [2].

La couvoicteuse creature

2383 il *m.* — 2377 veult. — 2390 telle.

1. Gen. XV, v. 6.

2. *Caput XVI. De incertitudine divitiarum.*

Fait a l'encontre de nature.
Nature nous a par une onde
Gectez nudz en la mer du monde;
Par une autre onde, nudz et mors,
De ce monde nous mectra hors.
L'homme est nu sur terre venu
Et sera mys sur terre nu,
Et touteffoys qui plus habonde,
Plus veult avoir des biens du monde,
Fol. i iiij. Et dit : « Je croistré es greniers,
» J'aquerray mailles et deniers
» Et mectray tous mes biens ensemble,
» Et sera le mieulx, ce me semble. »
Mais, o meschant fol, hors du sens,
La mort vient, que pas tu ne sens,
Pour oster l'ame de ton corps.
Que te vauldront tous tes tresors
Des biens que tu ravis et embles,
Et ne scez pour qui les assembles [1]?
Quant tu avras dormy ton somme
Tu ne trouveras pas la somme,
D'or et d'argent qu'avras songé.
Quant tu prens du monde congé,
Que te donne il pour ton salaire?
Tu n'avras qu'un povre suaire,
Ou seras nu par adventure,
Pour estre mys a pourriture.
Descendra avec toy ta gloire;
Jamais on n'en fera memoire
Depuys qu'en terre mys seras.
Tes biens aux autres laisseras,
Ta fosse sera ta maison
A jamais en toute saison.

2406 se me. — 2421 auecques.

1. Psal. XXXVIII, v. 7.

Tu acquerras biens en mesaise;
Ung autre s'en tiendra bien aise.
Ton heritier celuy sera
Qui plus grevance te fera,
Car de ce que mal avras quis,
Il ne t'en sera nulz acquis,
v° Mais bien cher te sera vendu
Le bien acquis mal despendu.

XIII. Couvoictise cueur de fol lye
En soucy et en grant follye [1].

Pourquoy se va homme ahurtant
Es biens et y mect son cueur tant
Qu'il ne pense fors a la terre,
Quant luy mesmes, qui les asserre,
Ne les peult longuement tenir,
Mais luy fault a la mort venir?
Il est ainsi comme une fleur,
Qui a belle et fresche couleur :
Au premier est espanouye,
Puis tout a coup esvanouye.
Comme umbre s'enfuyt, tant qu'il meure.
Jamais en ung point ne demeure [2].
Peu de chose luy peut suffire:
Pour quoy est ce que tant desire?
Quant on a vivre competent
On en devroit estre content.
Que vault travailler nuyt et jour
Pour acquerir en grant labour
Plus qu'il ne fault a vie humaine,

2427 des biens. — 2452 deueroit.

1. *Caput X. De superflua sollicitudine cupidorum.*

2. Job, XIV, v. 2.

Puis qu'on peut bien sans si grant peine
Avoir sa vie a suffisance ?
Des biens avez suffisant, se
Servez Dieu. O homme fragille,
Escoute que dit l'Evangille :
Fol. 1v. « Ne vous allez point devisant
« De quoy vous vivrez, en disant :
« Que mengerons, ne que bevrons ?
« Comment robbes et chapperons
« Pourrons avoir et vie prospere ?
« Croyez de vray que vostre pere
« Qui est es cieulx congnoist de loing
« Les choses qui vous font besoing.
« Querez donc Dieu premierement
« Et sa justice entierement,
« Puis après il vous donnera
« Tout ce que besoing vous fera [1]. »
Qui bien sert le roy souverain
N'avra jamais faulte de pain [2].

XIV. Ce chappitre veult diviser
Qu'on doit richesses despriser [3].

Tantalus meurt de soif en l'onde :
Plus a deffault qui plus habonde [4].
Ce qu'il n'a pas autant luy vault
Comme ce qu'il a : tout luy fault.
Pour ce qu'en temps et lieu point ne use
Des biens mondains, mais tousjours muse,
Et tend a autre bien avoir,

1. Matth. VI, v. 31-33 ; Luc. XII, v. 29-31.
2. Psal. XXXVI, v. 25.
3. *Caput XI. De avaritia.*
4. Horace, *Sat.* I, v. 68.

Le riche, qui a grant avoir,
Est comme se rien il n'avoit.
Jamais assez plain ne se voit
Enfer, ne l'homme couvoicteux,
Car plus ont, plus sont souffreteux.
Chascun des deux assez devore;
vº Mais l'ung ne l'autre ne savore,
Ne ne digere sa viande.
Le couvoicteux tousjours demande,
Ravist et prent, et riens ne rend;
Ne congnoist amy ne parent;
Des souffreteux n'a point pitié;
En luy n'a douleur, n'amictié.
Son appetit est ung abisme.
Il offence Dieu, toult la disme,
Le droit de l'Eglise retient,
Empesche ce qui appartient
A ses voisins, prendre n'endure
Du sien pour substenter nature.
Il est ingrat, mescongnoissant
Vers Dieu, et son prochain blessant
Et a soy est cruel et chiche.
Pour neant est ung homme riche,
S'il est couvoicteux et tenant.
Et que luy vault il maintenant
Avoir richesses a planté,
Se contre soy fait cruaulté?
Qui a soy est de mal affaire,
Quel bien peut il aux autres faire?
En tous ses biens ja n'avra joye [1].
S'il est homme riche qui voye
Son frere ayant necessité
Et ne l'aide en adversité,

2485 Et. — 2516 Et ne luy aide.

1. Eccli. XIV, v. 5.

Comment est en luy florissant
Charité de Dieu tout puissant[1] ?
Fol. i vj. Qui est tel n'ayme pas son proesme
Certainement comme soy mesme,
Puis que par luy est dejecté
Le chetif, plain de povreté,
Et luy laisse peine souffrir
Sans aulcun confort luy offrir.
Ainsi le povre meurt sans pause,
Et de sa mort le riche est cause.
Il n'aime Dieu, il n'ayme riens,
Fors seullement biens terriens.
Or et argent, c'est tout son dieu ;
Son cueur ne mect en autre lieu.

XV. L'apostre nous dit[2] qu'avarice
Est des ydolles le service[3].

v° Ainsi comme l'homme ydolatre
Sert son ydole et sumulatre,
Aussi homme avaricieux
Sert son tresor delicieux.
L'idolatre, par diligence,
Fait grant honneur et reverence,
De plus en plus, a son ydolle,
Combien que la cause en est folle ;
L'homme avaricieux n'est saige,
Mais il fait aussi grant oultrage,
Car de plus en plus il assemble,
Et n'est autre bien, ce luy semble.

2540 Combien que sa cause est folle.

1. I Joan. III, v. 17.
2. Ephes. V, v. 5.
3. *Caput XII. Cur avaritia sit servitus idolorum.*

Il garde, en grant sollicitude,
Ce qu'a acquis par grant estude.
L'autre vit, qui est ydolatre,
En esperant; mais ce follastre
Chestif n'a esperance aucune
Fors seullement que en sa peccune.
L'autre ydolatre meschant fol
Craint a batre sur teste ou col
Son ydolle; cestuy briser
Ne voult, son or n'amenuyser,
Et, par sa maudicte avarice,
Doubte tousjours qu'il appetisse.

XVI. Cy après s'ensuyt de quel guise
Sont les gens plains de couvoictise [1].

L'homme couvoicteux est hastif
A ravir, a donner tardif;
Il scet bien les gens reffuser
Fol. ki. Et est ouvrier de s'excuser.
S'il donne riens, tost s'en repent;
Pour perdu tient ce qu'il despend.
Souvent se plaint, souvent est triste;
De ses escuz est compotiste.
En autre livre n'estudie,
Et si ne luy chault qu'on en die.
Soir et matin compte et racompte
Pour sçavoir que son tresor monte.
Il souspire, toujours escoute
S'il vient rien; tousjours est en doubte.
Il n'a cure de rien payer.
Donner luy fault pour s'appayer.

2257 censuyt.

1. *Caput XIII. De quibusdam proprietatibus avaritiae.*

Se on luy demande, il perd maintien;
Il est sourt, s'on ne luy dit rien.
Il donne, mais c'est pour gaigner,
Et ne gaigne pas pour donner.
Il est large la ou n'a droit;
En ses propres biens est estroit.
Il fait souvent jeusner sa bouche
Pour fourrer plus a plain sa pouche.
Son corps tient en petite marge
Pour faire son coffre plus large.
Pour donner a la main couverte,
Et pour prendre l'a bien ouverte.
Mais une fois viendra le temps
Que la richesse, ainsi l'entens,
Comme ung ruisseau se tarira
Et avecques luy perira [1].
Ce que homme assemble a grant tourment
v° Est tantost perdu meschamment.
Tresor qui de mal acquest vient
En fin tout a neant devient.
Ainsi l'homme tel qui habonde
Es biens terriens de ce monde,
N'y a que toute affliction
Et puis, après, dampnacion.

XVII. S'ensuyt après de gloutonnye
Qui longue vie aux gens denye [2].

Fol. kij. Vie d'homme au commencement
Fut pain et eaue, et vestement
Et maison pour soy heberger [3];

2579 la ou il na droit.

1. Eccli. XL, v. 13.

2. *Caput XVII. De gula.*

3. Eccli. XXIX, v. 28.

Mais ores pour boire et menger
Aux gloutons ne suffisent pas,
Matin et soir, a leur repas
Tous les fruitz des arbres boscaiges,
Ne tous les grains, ne les potaiges,
Ne les herbes, qui par semer
Viennent, ne les poissons de mer,
Ne les bestes de sus la terre,
Ne les oyseaulx ; mais leur fault querre,
Pour delicieux viaticques,
Confitures arromaticques,
Pigment, ypocras ou claré,
Et autre vin cler et paré.
Pour leur chair qui sera pourrie,
Fault grant poullaille estre nourrie.
Helas, quel povre nourriture
Qui si tost tourne en pourriture !
Et pour faire ventres molletz,
Les oyseaulx fault prendre aux colletz,
Ou autrement, en mainte guise ;
Et affin que mieulx leur suffise,
Fault pour leur vie pourchasser,
Pescher, voller, tendre et chasser.
La sont establiz plusieurs gueux
L'ung pour rostir, l'autre pour queux,
L'ung pour larder, l'autre pour frire.
v° Et pour appareiller de tire
Les viandes par divers art,
Chascun besongne de sa part,
Et y a de divers services :
L'ung braye au mortier les espices,
L'autre coulle par l'estamine.
C'est raige qu'on fait bonne mine.
Des viandes font tout clerement

2637 tout clerement.

Tourner le goust entierement
Et nature muer par art,
Pour le glouton qui tousjours art
En fain, et, pour recommencer,
D'autre chose ne veult pencer;
Mais plus fort, c'est chose infinie,
Pour resmouvoir sa gloutonnie,
Diverses viandes procure,
Non pas pour soustenir nature,
Et ne quiert la diversité
Telle pour sa necessité,
Mais pour son delict excessif,
Dont en brief devient tout poussif.
Mesure n'y est point requise,
Excès y gouverne a sa guise
En diversitez de viandes,
Plus exquises et plus friandes.
Mesure n'y prent gloutonnie;
Maniere n'y scet lecherie.
L'une cruellement devore,
L'autre trop hardiment savore,
Ainsi est a coup achevé
Fol. kiij. Du glouton l'estomac grevé.
Les sens trouble, l'entendement
En est blecé moult grandement.
Ce n'est santé, mais malladie;
Las! c'est la mort, non pas la vie.
« Ne soyez pas », ce dit le saige [1],
« Enclin a menger par oultrage,
« N'a viandes ne te façonne.
« Certainement mainte personne
« Par menger a esté enferme
« Et en est mort avant son terme. »
Viande le ventre demande,

1. Eccli. XXVII, v. 32.

Et le ventre quiert la viande;
Mais Dieu tous deux les destruira,
Et l'ung et l'autre perira.

XVIII. Exemples contre gloutonnie
Dont mainte personne est honnye [1].

Glotonnie certainement,
Tant plus delicieusement
Est nourrie et plus fort replette,
Et tant plus fait elle orde amplette.
Ce que laidement elle prent,
Encor plus laidement le rend.
Tant plus est la viande bonne
Et plus puante est la personne;
Dont a bas et a mont souvent
Fault mectre hors horrible vent,
Qui fait ung son abhominable.
En la Bible maint beau notable
r° Nous monstre les maulx qui en viennent;
Saiges sont ceulx qui les retiennent.
En Genesis premierement
Le pouons veoir tout clerement,
Comment Adam, le premier homme,
Et Eve, pour manger la pomme
Que Dieu leur deffendit jadis,
Furent mys hors de paradis [2].
Esaü, le frere Jacob,
Es champs avoit labouré trop;
Si avoit grant soif et grant fain,
Et Jacob tenoit en sa main
De lentilles pleine une escuelle;

2680 ord. — 2693 Comme. — 2694 Et eut.

1. *Caput XVIII. Exempla contra gulam.*
2. Gen. III.

Lors vient Esaü, qui l'appelle
Et luy dist ainsi : « Mon cher frere,
« Ne reffusez pas ma priere.
« Je suis tout las de labourer ;
« Or me donnez sans demourer
« De ce potaige qui est doulx. »
Respond Jacob : « Me voulez vous
« Vendre toute vostre ayneesse ? »
— « Je meurs », dist-il, « la fain me presse.
« Quant ainsi mourir me fauldroit,
« L'aisneesse ne me vauldroit. »
— « Jurez moy dont », ce dit Jacob.
Lors Esaü jura a coup,
Et l'aineesse luy vendit,
En peu d'heure se respentit [1].
Si font plusieurs qui tant entendent
Fol. kiiij. Au corps que tous les biens despendent,
Dont leur fault devenir meschans
Et querir leur pain par les champs.

Exemple.

Ou temps que la terre d'Egipte
A Pharaon estoit subgicte,
Le grant panetier de sa court
Feist le compte du pain trop court,
Car moult souvent en detenoit
Pour grant despense qu'il menoit,
A trop grant coust, ne luy desplaise,
Tant aymoit de son ventre l'aise.
Si fut accusé et pendu

2704 reffuse. — 2716. En peu dheure la respendit.

1. Gen. XXV.

Pour ce qu'avoit tout despendu [1];
Maint homme en tel cas le dessert.

Exemple.

Les filz d'Israel ou desert
Contre Moyse murmurerent
Pour ce que de chair ne mengerent,
Comme en Egipte, par long temps.
Se monstroient de Dieu mal contens;
En fin leur envoya vollailles
Sans nombre, comme perdrix, cailles;
Si en mangerent a oultrance;
Mais Dieu en print si grant vengance,
Car en mengant incontinent
Ilz mouroient tout soubdainement [2].
Item après ydolatrerent
Et ung veau d'or ilz adorerent,
Puis allerent boire et menger
v° Et jouer. Dieu s'en voult venger,
Tant que de tel peuple inutille
Il en mourut vingt et trois mille [3].
Ceulx qui ont vescu en delices
Sont mors ou chemin pour leurs vices.
Ung homme plain de gloutonnie
Se meurt ou meilleu de sa vie.

2746 veulr.

1. Gen. XLI.
2. Exod. XVI.
3. Exod. XXXII.

Autre Exemple.

Balthasar, qui fut filz du roy
Nabugodonozor pour vray,
Feist ung grant convy en son temps
A mille barons et leurs gens.
Illec chascun avoit franchise
De boire du vin a sa guise.
Lors feist apporter les vaisseaulx
D'or et d'argent, moult grans et beaulx,
Et feist tout ce mectre en ce lieu
Que son pere, ou temple de Dieu,
En Jherusalem avoit prins.
Il estoit ja de vin surprins
Et voult que les seigneurs en eussent
Par honneur, et que tous y beussent,
Et ses femmes et concubines,
Qui d'y boire ne furent dignes.
Lors loerent leurs dieux d'enfer,
D'or, d'argent, d'arain et de fer.
A celle heure, sans nulle fable,
Le roy, qui estoit siz a table,
Apperceut ainsi comme ung doy
Qui escrivoit en la paroy
Fol. kv. Trois motz : *Mane techel phares*
Dont s'effraya, comme sçavrés;
Car, si tost qu'i l'en veit escripre,
Voult sçavoir que c'estoit a dire,
Et eut au cueur si grant doleur
Qu'i changea toute sa coleur.
Illec ne parla plus de vins.
Lors fist sercher tous les devins
Et les plus saiges de sa terre,
Pour luy venir dire grant erre
Des trois motz la signifiance;

Mais il n'y print point de fiance.
Daniel vint finablement,
Qui les exposa tellement :
« *Mane*, c'est : Dieu a nombré tout
« Ton regne; tu es au bout;
« *Techel* : Il est en la ballance
« Et trop hastivement s'avance.
« Et *phares* en conclusion
« Signifie : Division
« De ton royaulme, sans remede,
« Car les gens de Perse et de Mede
« En seront maistres en ce jour. »
Celle nuyt, vindrent sans sejour
Medes, qui roy constituerent,
Perseus et Balthasar tuerent [1].
Daniel ne luy mentit pas.

AUTRE EXEMPLE.

Aussi Herodès Antipas,
Qui gouvernoit en Gallilee,
Par qui trop fort fut avillee
Loy de justice et d'equité,
Ou jour de sa nativité
Faisoit grans convis chascuns ans,
Qui ne furent pas tous plaisans.
Car une foiz ce jour advint,
La fille Herodias la vint,
Ou Herodès estoit a table
A grant compaignie honnorable;
Lors a dancer elle entreprint.

2800 Et Perseus Balthasar tuerent. — Perseus *est un lapsus de Guillaume Alexis pour* Darius, *à moins qu'on ne lise*, Et Perses Balthazar tuerent. — 2806 Du iour.

1. Dan. V.

Herodès tel plaisance y print
Qu'i jura qu'i luy donneroit
Tout ce qu'elle demanderoit.
Or est vray que Herodias, mere
De ceste fille cy, du frere
Du dit Herodès femme estoit
Et Herodès la maintenoit.
Saint Jehan Baptiste, qui sçavoit
Son fait, moult reprins l'en avoit.
Herodias s'en courrouça,
Et vers sa fille pourchaça
Qu'el demanda de Jehan le chef.
Lors la fille, par grant meschef,
Requist la teste du Baptiste
En ung plat. Herodès fut triste;
Mais, pour son serment, ne luy nye,
Et aussi pour la compaignie.
Il ne la voult pas escondire,
Doubtant qu'el en eust trop grant ire.
Si octroya celle requeste,
Fol. kvj. Puis commanda, sans plus d'enqueste,
Pour l'honneur de sa bonne feste,
Qu'il apportent illec la teste.
Le saint homme estoit en prison,
Sans ce qu'il eust fait mesprison.
Decollé fut en celluy lieu;
Ainsi rendit son ame a Dieu,
Et illec le corps cheut tout plat.
La fille tint la teste ou plat
Et a sa mere la donna,
Laquelle grant joye en mena;
Mais toute la grant assemblee
En fut terriblement troublee [1].

2818 du ms.

1. Marc. VI.

Voyez qu'il advient grant danger
Souvent après boire et menger.

Autre Exemple.

Le mauvais riche tirannicque
Bien a propos icy s'applicque,
Lequel estoit honnestement
Vestu de riche vestement,
Et avoit tel jour tel viande
Qui luy sembloit la plus friande.
A sa porte gisoit ung homme
Mendiant, qui Ladre se nomme,
Plain de froncles et pourriture,
Actendant pour sa nourricture
Les miettes qui de la table
Cheoient, ce n'est pas une fable,
Et homme ne luy donnoit riens;
Mais a luy venoient les chiens
v° Souvent pour ses playes lecher.
Et depuis, advint que le cher
Amy de Dieu l'esprit rendit.
Dieu d'en hault la main luy tendit.
Les anges qui le conforterent
En chantant es cieulx le porterent.
Après, le riche dessus dit
Print mort, en enfer descendit,
Dampné pour sa grant felonnie [1].
Tel est la fin de gloutonnie [2].

2865 lesperit.

1. Luc. XVI, v. 19-22.

2. Lothaire n'indique les exemples que d'un mot, et le poète en a supprimé quelques uns et ajouté d'autres : « Gula paradisum clausit, primogenita Esau vendidit, suspendit pistorem, decollavit Baptistam. Nabuzardam, princeps coquorum, templum incendit

XIX. Yvresse, le peché infame,
Destruict le corps et dampne l'ame [1].

Est il point chose plus vilaine
Que ung yvrongne a qui put l'alaine,
A qui le corps et le chef tremble,
Qui a soy mesmes plus ne semble?
De sa raison est tout estrange,
Et souvent la face luy change.
Les choses secrettes descœuvre;
Trop promect sans riens mectre en œuvre.
Yvresse dit tout sans regret
Et ne scet riens tenir secret [2].
Qui est ce qui n'est après boire
Beau parleur, s'on le vouloit croire [3]?
Oultre plus, il ne suffist pas
Avoir du vin pour son repas,
Ou du cidre, ou de la cervoise;
Mais il fault que brasser on voyse
Fol. li. Tantost ypocras ou pygment.
Ceulx qui ont veu l'experiment
Sçavent quel labour, quel soucy
Y a, et quel despense aussi;
Puis sourdent noises et contens,

et Jerusalem evertit. Balthasar in convivio manum contra parietem scribentem aspexit : *Mane thecel phares*, et eadem nocte interfectus est a Chaldaeis. « Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere (EXOD. XXXII) », sed « adhuc erant escae eorum in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos (PSAL. LXXII) ». — « Qui vescebantur voluptuose interierunt in viis (THREN. IV) ». Dives ille qui epulabatur quotidie splendide sepultus in inferno. »

1. *Caput XIX. De ebrietate.*

2. PROV. XXXI, v. 4.

3. Guillaume Alexis cite ici le vers d'Horace (*Ep.* I, V, 19) :
Fecundi calices quem non fecere disertum?

Les ungs des autres mal contens,
Et durement l'ung l'autre attaine,
Et la s'engendrent yre et hayne,
Dont il s'ensuit souvent dommaige.
Femme et vin pert tout bon courage [1].
Fuyez le vin ou est luxure [2],
Car vin est chose sans mesure.
En yvresse est confusion
De langaige et turbation [3].
Les filz Rechab ne firent mye
Ainsi, desquelz dit Jheremie
Que jamais de vin ne buvoient.
Nulles maisons n'edifﬁoient,
En terre nulz grains ne semoient,
Nulles vignes ne labouroient :
Es tabernacles demouroient.
Jusque en vieillesse ne mouroient [4].
Jehan Baptiste, filz Zacharie,
Cousin de la vierge Marie,
Fut aux desers jusqu'a la fin
Sans boire ne citre ne vin [5].

XX. Cy sont exemples contre yvresse
Qui les corps et autres biens blesse [6].

Noé jadis planta la vigne
A luy et a ceulx de sa ligne,
Non pas par excès mais pour vivre;

2912 Iusques.
1. Osee. IV, v. 11.
2. Ephes. V, v. 18.
3. Prov. XX, v. I.
4. Jer. XXXV.
5. Matth. III, v. 1-4; Marc. I, v. 4-6.
6. *Caput XX. Exempla contra ebrietatem.*

Si en fut il le premier yvre,
Puis en son tabernacle ouvert
S'endormit, et au descouvert
On le vit deshonnestement.
Deux de ses filz piteusement
D'ung manteau, pour honneur garder,
Le couvrirent sans regarder;
Mais point ne s'apperceut du fait.
Homme yvre ne sçait ce qu'il fait [1].

Loth, qui fut frere d'Abraham,
Se sauva a moult grant hahan
Quant Dieu mist a destruction
Sodosme et celle mansion.
Luy et deux filles seulement
En eschapperent sainement.
En Segor demourer n'oserent,
Jusqu'en la montaigne passerent,
A une caverne s'en vindrent,
Et illec ensemble se tindrent.
Lors la plus vielle des deux dist :
« Ma seur, nostre pere vieillist ;
« Il n'est nul homme demouré
« Que le feu n'ait tout devoré.
« Nostre mere aussi ne vit plus,
« Ne autre femme ; je concludz
« Qu'i fault nostre pere enyvrer
« Et a luy nostre corps livrer
« Affin de garder sa semence. »
Fol. lij. Au preudhomme, qui point n'y pense,
Baillerent tant de vin a boire
Que, sans qu'il eust de riens memoire,
Il eut des deux la compaignie,

2926 ces. — 2930 ce *m*. — 2937 nosererent.

1. Gen. IX, v. 20-23.

Dont il yssit double lignie.
En tel point yvresse le mist
Que celluy grant peché commist [1].

Autre Exemple.

Absalon, filz de David roy,
Fist ung disner de grant arroy
Au jour qu'on touzoit ses oueilles ;
La furent repeuz a merveilles
Ses freres, dont se contentoit
Amon, qui avecques eulx estoit,
Lequel avoit despucellé
Sa seur Thamar, et fut celé
Depuis deux ans jusqu'a ce jour.
Quant il fut yvre, sans sejour,
Son frere Absalon, droit ou tort,
Par ses gens le fist mettre a mort
Pour sa seur Thamar en venger [2].

Autre Exemple.

Aussi après boire et manger,
Holofernès se mict au lict
Pour cuyder faire son delict
Avecques Judich, la tresbelle ;
Mais il fut mis a mort par elle.
Judich estoit a luy venue,
Non pas qu'en riens luy fust tenue,
Ne que a soy le voulsist attraire,
Mais pour ce qu'il estoit contraire

1. Gen. XIX, v. 30-36.
2. II Reg. XIII, v. 24-30.

A la loy d'ancienneté,
Et tenoit siege a la cité
De Jherusalem pour occire
Les Juifs et la cité destruyre.
Ce fut celle tresnoble dame,
Vefve, vaillant et preude femme,
Jour et nuyt devote envers Dieu,
Qui se meist a aller au lieu,
De riches vestemens aornee
Et de joyaulx bien atournee,
Pour destourner par fiction
D'Olofernès l'entencion.
Si fist elle finablement.
Quant il la vit si noblement
Atournee, la myt soubz sa tente,
Et feist tant qu'elle fut contente
D'estre a luy, ainsi qu'elle dist.
Mais premier ung don luy requist :
Que ceulx qui garder la devoient
Et les clefz de sa chambre avoient
Jour et nuyt, sans faire debas,
La laisseroient descendre en bas,
Et sa fille pareillement,
Pour prier son Dieu seulement;
Mais elle y pensoit autre chose,
Et du penser ne fut forclose.
Il ottroya celle demande,
Et a ses serviteurs commande
Qu'ainsi soit fait. Sur esperance
Fol. liij. De peché, si beut a oultrance,
Et fut yvre ; puis se coucha
Et a elle point ne toucha.
Mais il fut bien d'elle touché,
Car, si tost comme il fut couché,
Il s'endormit moult asprement
Et, a celle heure proprement

Qu'il dormoit par grant desraison,
Elle se mist en oraison,
Present sa bonne chamberiere,
Et si disoit en sa priere
Que, pour deffense de la loy,
Dieu luy souffrist, sans nul delay,
Coupper la teste a ce tyrant.
Lors print le chief en souspirant,
Judich, a sa belle main blanche;
A l'autre main le col luy trenche,
A deux coups de son glayve propre;
Si osta d'Israel l'oprobre.
Celle teste la chamberiere
Emporta en sa gisbessiere;
Les huyssiers passer la laisserent,
Car sans contredit ilz penserent
Qu'elles allassent a l'eglise
Pour prier Dieu tout a leur guyse,
Comme il estoit dit en avant;
Puis, environ soleil levant,
Ilz virent le fait de la dame,
Et, a leur reprouche et diffame,
De ceulx de la cité grant erre
Furent poursuis jusqu'en leur terre,
Et la dame certainement
Fut receue honnorablement,
Dont tant que le monde sera
Sa louenge ne cessera.
Nous avons exemple assez
Qu'après vin maintz maulx sont brassez [1].

3032 en m.

1. Judith. — Lothaire résume ces exemples en une seule phrase : « Ebrietas enim verenda nudavit, incestum commisit, filium regis occidit, principem exercitus jugulavit. » Le reste du chapitre XX de Lothaire forme le chapitre XXI du poème français.

Trop maleureux est ung homme yvre
Quant il fault qu'il en laisse a vivre.

XXI. Trois auctoritez d'Ysaye
Contre yvrongnes et glotonnie [1].

Meschief soit a ceulx qui se lievent
Matin, dont corps et ame griefvent,
Pour boire toute la journee,
Et estre eschauffez de vinee.
Ilz ont après vin es tavernes
Fleustes, tabours, lucz et guyternes [2].
Meschief vous soit et non pas gloire,
Qui estes puissans en vin boire
Et fors pour soubstenir yvresse,
Disans : « Pour maintenir lyesse
« Fault tuer veaulx pour bancqueter
« Et gras moutons esgorgeter !
« Beuvons et mangeons plaine pance ;
« Faisons grosse chere et despence.
« Ne sçavons combien le temps dure :
« Demains mourrons par adventure [3]. »
Que meschief soit a la couronne
D'Effrayn, que orgueil environne !
Fol. liiij. Prestres, faulx prophetes, tant sont
Yvres, qu'ilz ne sçavent qu'ilz font.
Ilz sont si saoulx et plains de vin
Qu'ilz ignorent le droit divin [4].
Jadis, a ung ancien pere,

3065 Ue meschief.

1. Cette rubrique manque dans le texte latin. Guillaume Alexis reproduit ici la seconde partie du chapitre XX.

2. Isa. LI, v. 11-22.

3. Isa. XXII, v. 13-14.

4. Isa. XXVIII, v. 1.

Pour lyre l'evangile, ung frere
Demanda benediction;
Il respondit sans fiction :
« *Potum servorum suorum*
« *Benedicat rex celorum!*
« Le roy des cieulx soit beneissans
« Le vin de ses obeyssans ! »
Ce n'estoit pas bien a propos;
Mais quoy ? Par avant son repos
Avoit tant beu et gourmandé,
Que, quant *jube* fut demandé,
Il pensa que boire devoit.
Ainsi fiert qui goute n'y voit.
Gloutonnie est peché tresort
Quant l'ame et le corps livre a mort.

XXII. De luxure, le vil peché,
Maint homme est huy fort entesché,

Et de sa mere glotonnie,
Tant est plaine de vilenie,
Plus orde est sa fille luxure [1].
C'est droit que qui est en ordure
Soit encores plus ort après.
Tous luxurieux, loing et près,
Sont comme ung four chault alumé :
Quant grant vin ont beu et humé,
On s'enhardit a faire pis.
Si le ventre est plain et le pis,
Il veult que Venus s'en approche.
O layde et vilaine reproche,

3077 de cieulx.

1. *Caput XXI. De luxuria.*

Faulse plaisance de luxure,
En la fin tant amere et sure,
Qui aveugles moult grandement
La pensee et l'entendement,
Et si ostes par ta rigueur
Au corps sa force et sa vigueur!
A l'ame grant tache maçonnes
Fol. lv. Et deshonnores les personnes.
Tout le peché que ung homme fait
Est hors le corps; mais il meffait
Contre le corps villainement
Par cestuy peché seullement [1].
Ardeur et embrasement vont
Par avant, qui le chemin font.
Le fait est pueur et ordure,
La fin douleur et peine dure.
Les levres de femme legiere,
Et ses parolles et sa chere
Semblent doulces comme miel;
Mais, en la fin, plus que nul fiel
Certes elle est aigre et amere;
Dangereuse en fait, en maniere,
En ris, en regard, et en chant,
Plus que glaive a double trenchant [2].

XXIII. S'ensuyt la generalité
De luxure et charnalité [3].

Luxure est nostre familier
Envieux pour l'ame pillier;

3107 taches.

1. I Cor. VI, v. 18.

2. Prov. V, v. 3 et 4.

3. *Caput XXII, De generalitate luxuriae.*

Prent de nous dehors et dedans,
Plus nuysant que le mal des dens.
Quoy plus ? Malladie du ventre,
En nostre cueur si a coup entre
Que jamais homme ne l'esvade
Qu'il n'en soit navré ou malade.
S'il se met a la poursuyr,
Nul ne gaengne que par fuyr.
Elle a vigueur quant homme engresse ;
S'il amaigrist, elle s'abesse.
Luxure ne quiert que l'aisance
Et loy de faire a sa plaisance ;
C'est celle qui tout contrefait,
Celle par qui tout homme est fait,
Celle qui tout aage corrompt
Et qui la force du corps rompt ;
Celle qui tout ordre confont,
Celle par qui tous maulx se font,
Celle qui tout degré bestourne
Et qui de bon propos retourne ;
Celle qui destruict corps et ames,
Jeunes et vieulx, hommes et femmes,
Saiges et folz, et hault et bas,
Quant ilz viennent a ses esbas.
De tant en parler cela nuyt.
Helas ! aulcuns prestres la nuyt
Servent a Venus, leur deesse,
Et puis, l'endemain, a la messe,
Chantent a la vierge Marie.
C'est chose layde qu'on le dye,
Et est plus laide de le faire ;
Encores ne m'en puis je taire.
Mais, affin que chascun s'amende,
Je diz plus, sans qu'on le demande :
La nuyt le filz Venus au lict,
Dieu d'amours, servent en defict,

Et le filz de Vierge, non tel,
Fol. lvj. Offrent au matin a l'autel.

Exemple de saincte Escripture
Contre le peché de luxure [1].

Qui est celluy qui pourroit dire
Ne bien racompter a suffire
Les maulx que a grans et a menuz
Par luxure sont advenuz,
Tant y a de diversitez ?
Elle feist fondre cinq citez
Et villainement diffama
Sodome, Gomore, Adama,
Seboym, Balle [2], pour l'ordure
Du vil peché contre nature.
Dieu ne bailla commission
D'en faire la punicion
Aux anges, n'aux hommes puissance,
Car luy mesmes en print vengeance.
Lors feist plouvoir, non pas rousee,
Mais souffre et feu par la contree
De ces cinq dessus dictes villes.
Excepté Loth et ses deux filles
Ne demoura homme ne femme
Que tout ne mourust a diffame,
Ne nulle creature nee.
La terre fut en mer tournee
Et en vallees de sallines [3].
Ne sont ce pas merveilleux signes ?

3191 Er.

1. *Caput XXIII. De diversis speciebus luxuriae et poenis earum.*

2. La vulgate dit Bala.

3. Gen. XIX. — Lothaire rappelle cette histoire d'un mot : « Quis multiplices species hujus sufficienter valet explicare ? Haec enim Pentapolim cum adjacente regione convertit. »

Quand Jacob eut Labam servy
v° Et bon sallaire desservy,
Par l'admonicion de Dieu,
Il s'en alla d'icelluy lieu
Avecques ses biens, sa famille.
Lors advint que Digna, sa fille,
Quant ilz vindrent par grant ahan
En la terre de Cannaan,
Toute seulle, pour y pourvoir,
S'en yssit de l'hostel, pour veoir
Les femmes d'icelle contree.
Le filz Amôr l'a rencontree,
Qui est prince de celle terre,
Avec soy l'emmene grant erre,
Et en est tant entallenté
Qu'il en fait a sa voulenté,
Voire a force. Or estoit elle
Avant ce fait vierge et pucelle.
Quant Jacob parler en oyt,
Nullement ne s'en esjoyt.
Les filles de la ville aussi
En eurent grant deuil et soucy
Et penserent d'eulx en venger.
Troys jours après vindrent loger
A la cité ou demouroit
Sichem, qui la fille tenoit,
Et luy et son frere tuerent,
Et tous les hommes qu'i trouverent.
Beufz, vaches et asnes couplerent
Et les ouailles assemblerent.
Toute celle cité pillerent
Fol. xi. Et les richesses en osterent.
Les maisons et les champs gasterent.
Femmes et enfans emmenerent,
Et avec leur seur retournerent.

Ainsi du forfait la vengerent [1].

Her et Honan, filz de Judas,
Firent ung autre mauvais cas,
Si plain d'abhominacion,
Que pour la detestation
Du peché ilz furent occis,
Comme on peut voir en Genesis,
Au chapitre trente huytiesme.
Et pour ce que tant fut extreme
Celluy cas et contre nature,
De plus en dire je n'ay cure [2].
Au temps Balaach, de Moab roy,
Les filz d'Ysrael, par desroy,
A femmes d'autre nacion
Commirent fornicacion.
Avec elles sacriffioient
Et Belphegor ilz adoroient.
Dieu en fut marry grandement,
Et pour ce feist commandement
A Moyse que, avant soleil
Resconsé, feist son appareil,
Et que tous fussent a mort mys
Ceulz qui avoient le cas commis.
Alors de ce peuple inutille
Furent mors vingt et quatre mille;
Et tant comme ceulx cy mouroient,
Moyse et les autres pleuroient.
Et la rayson ? Pour ce que ung d'eulx
Ne fut point craintif ne honteux,

3239 de Balaach. — 3251 Lors.

1. Gen. XXXIV. — Lothaire continue sa rapide énumération : « Sodomitas et Sichen cum populo interemit, raptores Dinae. »

2. Lothaire dit simplement : « Her et Onam filios Juda percussit. »

Et alla, presens tous ses freres,
A une de ces estrangeres
De Madian. Lors Finés vint,
Et feit que son glayve parvint
Sur ces deux, qu'il persa de tyré ;
Lors Dieu si appaisa son yre [1].

Autre Exemple.

Ung homme du mont Effrayn,
Par la cité de Benjamin,
Souillee, plaine de diffame,
Passoit jadis avec sa femme,
Et alloit au temple de Dieu.
Si se logea en celluy lieu ;
Or est vray que les Benjamites
Estoient illec sodomites ;
Si vouldrent de luy abuser.
Le bon homme, pour s'excuser,
Bailla sa femme en lieu de luy,
Lesquelz luy firent tant d'ennuy
Qu'au matin, quant il se leva,
Au chemin morte la trouva.
Tantost la chargea sur sa teste,
S'en alla, sans faire autre enqueste,
Et pour venger tel mesprison,
S'en plaingnit comme avoit raison.
Ceulx d'Israel tant s'en troublerent,
Que quatre cens mil s'assemblerent,
Fol. miij. Et pour brefve conclusion
En vint si grant occision,

3258 ses

1. Num. XXV. — Lothaire continue sa rapide énumération : « Scilicet immundos, Judaeum et Madianitidem pugione transfodit. »

Et par journees a rechange
La bataille fut si estrange
Contre ceulx qui eurent mesprins,
Que des deux pars mal en est prins.
Des invaseurs, que je ne mente,
Mourut soixante mil et trente;
De Benjamin cinquante mille
Et cent, sans ceulx de celle ville,
Qui n'estoient pas gens de guerre.
Mais tous furent mys mors a terre,
Hommes et femmes et enfans,
Jeunes et vieulx, petis et grans.
Ainsi de toute la lignee
De Benjamin, mal enseignee,
Il ne demoura que six cens,
Qui par nuyt se furent absens [1].
Toute celle malle advanture
Advint par mauldite luxure.

Autre Exemple.

Les deux filz Hely, qui estoient
Prestres, si grant mal commettoient,
Qu'ilz faisoient coucher avec eulx
Les portiers du temple tous deux.
Leur pere dist pour tel meffait :
« Mes enfans, ce n'est pas bien fait.
« Vous estes trop desordonnez,
« Aux gens mal exemple donnez ;
« Croyez que vous amenderez
« Ou de Dieu pugny en serez. »
Hely autre chose ne feist,

1. Judic. XIX, XX. — « Scilicet fornicatores tribus Benjamin pro uxore levitae delevit. »

Et luy est advis qu'il suffist.
Il fut de les punir trop lent.
Dieu, comme marry et dolent,
En print vengeance si amere
Que les deux filz et puis le pere
En moururent, et furent lors
Trente et quatre mille hommes mors;
Et la chasse de Dieu fut prinse,
Et perdirent leur entreprinse
Contre les mortelz ennemys,
Pour le peché par ceulx commis [1].
Voicy aux prestres bel exemple,
Qui de Dieu doyvent estre temple,
Et pour tous ceulx pareillement
Qui ont d'autruy gouvernement.
Il ne fault pas estre trop tendre
A corriger et a reprendre,
Comme Hely : la chose est vilaine.
A mol pasteur loup luy rend layne.

AUTRE EXEMPLE.

Le roy David, de son solier,
Vit la femme du chevalier
Urias, belle et bien paree,
Laquelle avoit non Bersabee.
Pour coucher avec luy la mande;
Si l'engrosse a ceste demande.
Après, pour mieulx son fait couvrir,
Envoya Urias querir,
Fol. miij. Qui batailloit en loingtain lieu
En deffendant la loy de Dieu,

1. I REG. II-IV. — « Adulteros, filios Eli sacerdotis, in bello prostravit stupratores. »

Affin qu'il touchast a sa femme,
Et que le roy n'y eust diffame.
Quant fut venu, David luy dist
Qu'en sa maison se refreschist.
Lors deux ou trois jours sejourna ;
A sa maison point ne tourna.
David luy demanda la cause
Pour quoy n'estoit allé sans pause
Soy reposer avec s'amye.
Adonc lui respondit Urie :
« L'arche de Dieu et l'assemblee
« D'Israel et toute Judee
« Sont aux champs comme papillons,
« Et se tiennent es pavillons
« Pour soustenir de Dieu la loy,
« Et que je m'en aille chez moy
« A mon aise boire et manger
« Et avec ma femme coucher?
« Ja n'avienne que je le face. »
Lors le fist le roy face a face
Seoir devant luy pour l'enyvrer
Et pour ainsi s'en delivrer.
Quant il eut veu que par ce point
N'y avoit de remede point,
Adonc le remect a la voye,
Et par luy mesmes il envoye
Lettres closes au connestable
Dont la teneur s'ensuyt sans fable :
« Joab, quant cecy veu avras,
« Je vueil que mettes Urias
« Ou fort de toute la bataille,
« Affin qu'ainsi sa vie faille. »
Puis advint, quant fut la journee,
En maleureuse heure adjournee,
Urias, le bon chevalier,
Fut en l'avant garde premier ;

En ce point mourir luy convint [1].
Tout cecy par luxure advint
Et David, qui estoit amy
De Dieu, en fut moult fort pugny;
Mais après il fist penitence,
Par quoy Dieu luy donna quictance.

Autre Exemple.

Amon, le filz du roy David,
Sa seur Thamar print et ravit,
Et par grant force la honnit;
Absalon après l'en pugnit,
Ainsi que cy devant est dit,
Ou vingtiesme dessus escript [2].

Autre Exemple.

Deux vieillars, prestres de la loy,
Ribaulx et de maulvais aloy,
Vouldrent avoir la belle dame
Susanne, de Joachin femme.
Adonc s'allerent heberger
En ung des coingnetz du verger,
Ou s'esbatoit la dame belle.
Eulx voyans qu'i n'y avoit qu'elle,
Fol. miiij. Vindrent les vieillars effrontez,
Luxurieux et eshontez,
Et luy firent d'amours priere,
En disant en ceste maniere :
« Tous les huys sont clos du verger,

1. II Reg. XI. — Lothaire cite d'abord l'histoire d'Ammon : « Ammon in convivio interfecit. Haec denique Uriam occidit. »
2. Voy. ci-dessus, v. 2957-2969.

« Nous sommes icy sans danger.
« Donne nous ton amour, sinon
« Nous ferons clameur sur ton nom
« En soustenant iniquement
« Et disant tout publiquement
« Que ung homme avons icy trouvé
« Avec toy; or, cecy prouvé,
« Tu en mourras de mort cruelle. »
Lors soupira la damoiselle
En plorant angoisseusement
Et dist ainsi piteusement :
« Las! quel douleur au cueur me tient!
« De toutes pars meschef soustient.
« Si je faiz cecy, c'est ma mort;
« Si ne le faiz, je meurs a tort,
« Car eschapper je ne vous puis;
« Mais j'ayme mieulx encores, puis
« Qu'ainsi va, en voz mains cheoir
« Sans le fait, que tant me mescheoir
« De faire devant Dieu tel faulte. »
Lors Susanne crie a voix haulte,
Et les prestres aussi contre elle
S'escrient, par faulse querelle.
Les servans, qui la voix oyrent
De l'hostel, ou verger saillirent.
Tantost les vieillars, coustumiers
De mentir, parlent les premiers
Et font bon leur dit qui mal sonne;
Contr'eulx n'ose dire personne,
Car preudes hommes estre semblent;
Puis l'endemain les gens s'assemblent
Pour la juger a grant diffame.
Menee fut la noble femme
Devant tous en pleine audience.

3405 Donne nous tamour.

Les faulx tesmoings, en la presence
De son mary, ainsi parlerent,
Disans qu'ou verger regarderent
Ung homme avec elle coucher;
Et quant il les vit approcher,
S'en fuyt plus tost que le pas;
Pour ce ne le prindrent ilz pas.
Ainsi donnerent jugement
Qu'elle mourust cruellement
Devant tous, veu qu'elle est trouvee
Comme une ribaulde prouvee.
Lors Susanne leva les yeulx
Piteusement devers les cieulx,
Et dist, criant a haulte voix :
« Dieu tout puissant, qui scez et vois
« Choses secretes et ouvertes,
« Ains qu'elles soient faictes n'ouvertes,
« Tu scez de vray qu'a grant oultrage
« On dit sur moy faulx tesmoignage
« Et que a tort on me fait mourir. »
Lors vecy tantost accourir,
Fol. xxv. Avant que justice feust faicte,
Daniel, le nouvel prophete,
Que Dieu de sa grace envoyoit,
Criant tant que chascun l'oyoit :
« Retournez tous en jugement,
« Et vous verrez tantost comment
« Ces luxurieux a grant tort
« Ont Susanne jugee a mort.
« Amenez a part le paillard. »
Et lors luy dist : « Vien ça, viellart,
« Dy moy, quant sur elle arrivastes,
« Soubz quel arbre vous la trouvastes
« Avec cest homme? Ne mentz point. »

3447 Deuant tout. — 3457 Et que a grant tort.

— « Soubz ung pin », dist il, « c'est le point. »
— « Tu as menti », dist Daniel,
« Par ta teste, vieillart cruel !
« L'ange de Dieu s'en vengera,
« Et a travers te trenchera !
« Ostez le moy, faictes venir
« L'autre, pour son cas diffinir. »
Lors luy dist quant il fut venu :
« Luxurieux vieillart chenu,
« Et de Canaan la semence,
« Quant charnelle concupiscence
« En ton maulvais cueur as conceu,
« Beaulté de femme t'a deceu,
« Et ainsi faisiez vous aux filles
« De Syon, qui sont peu subtilles ;
« Mais la fille Juda sans vice
« N'a peu souffrir vostre malice.
« Or me dy donc ce qu'il te semble.
« En quel lieu les veiz tu ensemble ? »
— « Ce fut », dist il, « dessoubz ung prin ;
« C'est ung arbre hault comme ung pin. »
Lors luy dist Daniel le saige :
« Tu as menty, par ton visage !
« Voz deux arbres sont d'aussi près
« Comme jonc marin et ciprès.
« Un glaive tient l'ange de Dieu,
« Qui te fendra par le meillieu.
« A ceste heure certainement
« Mourrez tous deux villainement. »
Quant le peuple l'eut entendu,
Sur les vieillars ont contendu.
A haulte voix sur eulx crierent,
Et de fait Dieu remercierent.
Les deux vieillardz oultrecuidez

3504 mercierent.

Devant tous furent lapidez.
La dame, par son ygnorance,
Fut honoree en la presence
De son seigneur, et ses amys
Louerent Dieu qui n'a permys
Ne voulu mettre en oubliance
Ceulx qui en luy ont esperance[1].

AUTRE EXEMPLE.

Ruben, filz de Jacob, alla
A celle qui eut nom Balla,
La concubine de son pere.
Tout vint a la fin a lumiere
Car, quant Jacob fut au trespas,
Fol. xvj. Ce fait icy n'oublia pas.
Tous ses enfans il assembla,
Leur dist ce que d'eulx luy sembla,
Et a Ruben premierement
Dist : « Tu es le commencement
« De ma douleur, mon premier filz ;
« Mais, pour le forfait que tu feiz
« De monter sur le lict ton pere,
« Tu en viendras a vitupere.
« Comme l'eau courras desormais ;
« Croistre ne puisses tu jamais[2] ! »

AUTRE EXEMPLE.

v° Par sur tous estoit fort Sanxon,

1. DAN. XIII. — Lothaire n'a que deux mots au lieu de ce long récit : « Presbyteros lapidavit. »
2. GEN. XXXV, XLIX. — Lothaire se borne à dire : « Ruben maledixit. »

Qui mist en pieces ung lyon,
Et d'ung asne la machouere
Tua mil hommes a main fiere;
De Gasam emporta les portes,
Combien qu'elles feussent bien fortes,
Jusques en hault d'une montaigne,
Pour monstrer de sa force enseigne,
Et rompit nerfz et cordes neufves
Des ennemis, pour faire espreuves
De sa grant force; mais, affin
Qu'ilz le tuassent en la fin,
Promisdrent argent a s'amye,
Laquelle ne leur faillit mye;
Car une fois tant le flatoit
Qu'il luy dist, se tondu estoit,
Que don de force avroit perdu.
Après, par elle fut tondu,
Sans qu'il s'en apparceust, ung jour
Qu'il dormoit, et lors, sans sejour,
Sur luy vindrent Philistiens,
Qui le prindrent en leurs liens,
Et puis les deux yeulx luy creverent,
Et en leur cité le menerent.
De quoy tous bien joyeux devindrent:
Ses cheveux peu a peu revindrent.
Les Philistiens s'assemblerent,
Fol. xi. Aux ydoles sacrifierent
Pour rendre graces a leurs dieux,
Comme preux et victorieux.
Ainsi de Sanson se vengerent.
Illec beurent et mangerent,
Et y firent venir Sanson,
Qui leurs chanta male chanson,
Car il assembla deux posteaulx,

3530 Quil.

De la maison les principaulx,
Et les tyra par tel essay
Que cheoir fist la maison sur soy,
Et trois mille, que hommes que femmes,
Y mourut, tant seigneurs que dames.
Ainsi Sanson, qui fut treffort,
Nonobstant le terrible effort,
Perdit force, lumiere et vie
Par femme, qui ne l'aymoit mye [1].

Autre Exemple.

v° Salomon fut tenu bien sage
Et eut des biens a l'avantage ;
Si fut il par femme deceu.
Ce don de Dieu qu'avoit receu,
De grant puissance, de richesse
Et de merveilleuse sagesse,
Tourna tout a mauvais usage,
Et, d'autant qu'avoit esté sage,
Fut fol, et eut roynes et dames
Jusqu'au nombre de mille femmes.
Pour l'amour de telz femmes folles
Permist adorer les ydolles;
Et pour tant qu'il eut desprisé
Dieu, son regne fut divisé
En la main de son filz premier.
Il s'amenda, au derrenier;
Pour ce maintint sa royaulté.
Bien est vray que, pour la beaulté
De femme, plusieurs sont peris
Et tombes en divers perilz.

3591 perilz.

1. Judic. XIX. — « Samsonem seduxit. »

Femme et vin font apostater
Les saiges et ydolatrer [1].
Ainsi comme Salomon feist,
Qui de femmes luy mesmes dist :
« Par femmes viennent maintz discors ;
« Par elles meurent les plus fors.
« Male femme est d'enfer la voye,
« Qui jusques a la mort convoye [2]. »
Homme en affoiblist en tous sens,
Pert son temps, ses biens et son sens.

l. iij. XXIV. Ambicion tousjours desire
Les honneurs et a hault lieu tyre [3].

Le couvoiteux ses biens assemble,
L'avaricieux tient ensemble,
Le glouton delices amaine,
Le luxurieux les demaine,
L'ambitieux aux honneurs tend,
L'orgueilleux s'en haulse et estend.
Ambicieux tousjours se doubte,
Et tousjours aguette ou escoute.
Jamais adventurer ne se ose
A faire ne a dire chose
Qui doyve a nul homme desplaire ;
v° Tousjours s'efforce de complaire,
Et non pas pour l'amour de Dieu,
Mais pour venir au beau du lieu.
Doulceur fainct, se tient nettement ;
Il parle aux gens honnestement,

1. Eccli. XIX, v. 2.
2. Prov. VII, v. 26.
3. *Caput* XXVI. *De ambitione.* — Comme nous l'avons fait remarquer dans notre notice, Guillaume Alexis supprime le chapitre XXIV : *De coitu contra naturam*, et le chapitre XXV : *De poena hujus sceleris.*

Et monstre sa benignité
En esperant a dignité.
Sa main est pour servir encline.
Honnore tous, vers tous se cline,
Hante les cours pour estre en grace,
Fait chere aux grans et les embrasse;
Il les flate et attrait a point.
S'il font mal, il n'en parle point.
Il est hatif et prest a faire
Tout ce qu'il sçait qui peut complaire;
Mais il est lent la ou il pense
Qu'il pourroit faire aucune offense.
Le mal reprent, blame le vice,
A povre vertu et justice,
Affin d'estre aux gens aggreable,
Qu'on le repute raisonnable,
Qu'il soit de tous costez loué
Et de chascun bien advoué.
En son cueur grant guerre soubstient,
Car mauvaistié dedans se tient.
Ceste mauvaistié, qui est mere,
Ne vient point dehors a lumiere;
Sa fille ambicion l'en tarde,
Mais en secret point ne s'en garde.
De seigneurie souvent traicte
Fol. niij. L'ambicieux, qui la soubzhaicte,
Et dit ainsi : « Et quant sera ce
« Que nous avrons seigneur qui face
« Tout le droit, a justice enclin,
« En mescricorde begnin ;
« Qui pour hayne point ne punisse,
« Et pour amour point ne fleschisse,
« Ne pour priere, ne pour don ;
« Qui soit aux simples a bandon

3654 Quil soit.

« Et de justice l'exemplaire,
« Doulx, begnin, large, debonnaire,
« Pacient, cauteleux et saige ? »
Ainsi parle a son advantage.

XXV. Ambicion, de hault courage,
Fait entreprendre maint oultrage [1].

Se les honneurs viennent a tard,
Qu'il n'y puisse entrer par cest art,
Il fault mettre Symon en place
Pour achapter de Dieu la grace,
Mais que Gezy la vueille vendre,
Puis que de soy ne peut riens prendre
Et que sans argent se travaille [2].
Lors prie, promet, offre et veille;
A droit ou a tort va querir
Grace, qu'il n'a peu acquerir
De soy; lors demande a instance
Et quiert honneur de sa puissance.
Il n'a point honte d'estre mys
v° En dignité par ses amys.
Et telle ardeur d'honneur l'attise,
Qu'il ne craint ne Dieu ne l'Eglise,
Mais fait scismes et grans scandales [3].

1. *Caput XXVII. De nimia concupiscentia ambitiosorum.*

2. « Qui forsan hac arte non proficit, recurrit ad aliam : advocat Simonem et accedit ad Giezi; per hunc ab illo nititur emere quod per se non praevalet obtinere. »

3. Guillaume Alexis traduit assez fidèlement Lothaire. L'homme qui devait porter au plus haut point l'autorité pontificale ne pouvait manquer de dénoncer les schismatiques et les antipapes. On avait vu dans le cours du XII[e] siècle : Grégoire (1112), Pierre de Léon, dit Anaclet II (1130-1138), Grégoire, dit Victor IV (1138), Guy de Crema, dit Pascal III (1164-1168), Jean de Struma, dit Calixte III (1168-1178), enfin Lando Sitino, dit Innocent III (1178-1180). C'est ce dernier nom d'Innocent III que prit Lothaire, le jour de son exaltation.

Tel peché dessert paines males.
Regarde au quart livre des Roys
Comment Dieu pugnist telz desroys [1].

EXEMPLE.

Ceulx le Saint Esprit recevoient
Sur qui les apostres mettoient
Les mains. Symon, qui vint par la,
Enchanteur, a Pierre parla
Pour avoir pareille puissance,
Et luy offrit moult grant chevance ;
Sy luy mescheut sans longue espace
Pour ce qu'il voult achapter grace.
Gesy dessus dit la vendoit ;
Symon icy la marchandoit [2].

AUTRE EXEMPLE.

Choré, Abiron et Dathan
Furent conseillez de Sathan,
Deux cens cinquante hommes, comme eulx,
Orgueilleux et ambicieux
Dyacres, qui voulurent estre
Ainsi que fut Aaron le prestre,
Et offrirent a Dieu l'encens.
Lors le feu du ciel sur leurs sens
Descendit, et le plus ardirent,
Puis vilainement descendirent
En enfer. La terre s'ouvrit,
Fol. xiiij. Qui tous ensemble les couvrit [3].

3681 esperit.

1. IV Reg. IV, V : Histoire de Giezi frappé de la lèpre.

2. Act. VIII. — Lothaire dit simplement : « Simon periit pecunia. »

3. Num. XVI.

Nul ne couvoite ne ne preigne
Honneur qu'il ne luy appartiengne;
Mais cil qui est esleu de Dieu
Comme Aaron tienne son lieu [1].

XXVI. Absalon eut condicion
De ceste faulse ambicion [2].

Au Livre des roys est trouvé
Le fait d'Absalon reprouvé,
Car luy, desirant estre roy,
Fist faire ung char de grant arroy.
Cinquante hommes tousjours menoit
Et a la porte se tenoit,
Au matin, pour flater le monde
Qui se rendoit tout a la ronde.
Se homme y avoit aucune cause,
Absalon l'appelloit sans pause
En disant en ceste maniere :
« De quelle ville es tu, beau frere ? »
L'autre luy comptoit tout comment
Il venoit ouyr jugement,
Et que son serviteur estoit.
Lors Absalon luy respondoit :
« Tu me sembles bonne personne,
« Et croy que droit de ta part sonne ;
« Mais il n'y a de par le roy
« Homme qui te jugeast au vroy. »
Puis disoit : « Qui me viendroit querre
« Pour estre juge sur la terre,
« Et que ceulx qui avroient a faire
« De justice pour leur affaire

3725 semble.

1. HEBR. V, v. 5.
2. *Caput XXVIII. De ambitionis exemplo.*

« Vinssent comme il appartiendroit,
« Je rendroye a chascun son droit. »
Et quant ung homme a luy venoit,
De sa dextre main le tenoit
Et en la bouche le baisoit,
Et a tout homme ainsi faisoit
Qui devant le roy cause avoit;
Dont chascun bon gré luy sçavoit.
Ainsi vouloit les gens attraire
Pour estre a son pere contraire,
Auquel par grant fierté parla,
Et puis en Ebron s'en alla,
Et tost après par les contrees
D'Ysrael. Aux fins et entrees
Il envoya, comme puissant,
Ses messaigiers ainsi disant :
« Quant vous orrez sonner la trompe,
« Croyez de certain qu'a grant pompe
« Le filz de David, Absalon,
« Sera ordonné roy d'Ebron
« Pour avoir dominacion
« De peuple mainte nacion. »
Dès lors Absalon assembla
Ainsi le royaulme, et troubla
Par sa mauvaise ambicion.
Et Dieu en feist pugnicion,
Car en chevauchant se pendit
Fol. xv. Aux cheveulx, et l'ame rendit,
Par la branche qui l'accrocha
D'ung arbre, dont trop s'approcha,
Et la fut de lances persé
Et diversement renversé [1].
Ainsi fortune la diverse
Le propos des hommes renverse.

1. II Reg. XV.

XXVII. La vie de celluy qui se lieve
Es honneurs est meschante et briefve [1].

Et quant l'homme est en hault levé,
Encor n'a il pas achevé :
Il a honneur, et charge aussi.
Lors luy croist esmay et soucy;
Puis l'esperit devient malade,
Et le corps ne trouve riens sade.
Il ne peult trouver appetit,
Mais amaigrist et dort petit.
Ainsi par soy mesmes desvye,
Et ne vit pas le tiers de vie.
Il est venu par mal chemin,
Et fait encor plus malle fin.
Soubdaines advantures viennent
Aux hommes qui trop hault se tiennent.
Qui va trop hault s'avanturer
N'y peult pas longuement durer [2].
Plusieurs sont en hault eslevez
Pour estre en cheant plus grevez [3].
Homme orgueilleux qui riens ne vault
Comme ung cedre s'esleve en hault;
Mais il chet a ung tour de main.
Son regne fault d'huy a demain.
Avant que ses jours acomplisse,
Malgré luy il fault qu'il perisse.
Son bourjon pert force et couleur

1. *Caput XXIX. De brevi et misera vita magnatum.*

2. .....
In se magna ruunt, summisque negatum est
Stare diu.
(Lucain, *Phars.*, I, v. 70, combiné avec 81.)

3. ..... Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.
(Claudien, *In Rufinum*, I, v. 22.)

Aussi soubdain que vigne en fleur [1].
Ce sont les hazards de Fortune :
Puissance n'est pas long temps une [2].

XXVIII. Les orgueilleux oultrecuydez
Ont diverses proprietez [3].

Fol. xvj. Quant aux honneurs l'ambicieux
Ataint, lors devient orgueilleux,
Car c'est la ou tout son cueur gist.
En vanterie s'eslargist,
Se glorifie a presider,
Et ne luy chault de prouffiter;
Sur les subjectz se presume estre
Meilleur, pour ce qu'il se voit maistre.
Vertu, en servant Dieu de gré,
Fait le bon, non pas le degré;
Droicture, non pas dignité;
Non orgueil, mais humilité.
Il se orgueillist pour sa franchise
Et ses vieulx compaignons desprise.
De veoir ses amys si a honte,
Et des estranges ne fait conte.
Celluy qui fut hier son congneu
Luy est au jour d'huy mescongneu,
Son regard haulse, son col dresse,
Son estat monstre et sa noblesse.
Haultesse pense grandement,
Grandesse parle haultement.
Jamais subject ne vouldroit estre;
Tousjours veult seigneur apparoistre,

1. Guillaume Alexis soude ensemble le passage du Ps. XXXVI (v. 35) et le passage du livre de Job (XV, v. 33) cités par Lothaire.
2. Eccli. X, v. 11.
3. *Caput XXX. De diversis proprietatibus superborum.*

De ses souverains desplaisant,
A ses subjectz dur et pesant.
Point n'endure s'on luy meffait,
Et fault que ce qu'il veult soit fait.
Hastif, chargeant, mal gracieux,
Hardy, vengeant, presumptieux.

v° XXIX. Le grant orgueil de Lucifer
Le fist cheoir ou parfond d'enfer [1].

L'orgueil, des noises ataineux,
A tous pesant, a tous haineux,
De tous vices vient le premier [2]
Et demoure le derrenier.
Il est de tout mal fondement,
Car, du monde au commencement,
Pour sa venimeuse poincture
Fist eslever la creature
Contre son createur, et l'ange
Contre son Dieu, ce cas estrange;
Perdre ainsi sa beaulté premiere.
Ilz ont tenebres pour lumiere.
De paradis cheut en enfer.
Pourquoi tombas tu, Lucifer,
Qui au matin si cler estoyes?
Car en ton cueur ainsi disoyes :
« Sur les estoilles monteray,
« Es cieulx mon siege dresseray,
« Sur les nues m'essaulceray,
« Au treshault semblable seray [3].

3840 Contre Dieu. — 3849 nudes.

1. *Caput XXXI. De superbia et casu Luciferi.*

2. Eccli. X, v. 15.

3. Isa. XIV, v. 12-14.

« De similitude sinacle [1]
« Estoyes en ton tabernacle,
« De sagesse et beaulté jadis
« Plain et parfait, de paradis
« Es grans joyes delicieuses,
« Couvert de pierres precieuses,
« Sur tous les aultres bel et gent
Fol. oi. « Plus que fin or ne pur argent.
« En la montaigne regardans,
« Ou meillieu des pierres ardans,
« En bataille t'es trop haulsé ;
« Pour ce es tu en terre abaissé [2]. »
Qui se humilie Dieu l'adresse,
Et qui se haulse, Dieu l'abaisse.

XXX. S'ensuyt de folle oultrecuydance
Presumption et arrogance [3].

O presumption orgueilleuse,
O delacion merveilleuse,
Courage trop oultrecuydé,
Qui n'a pas seulement cuydé
Les anges a Dieu faire egaulx ;
Mais les hommes tous bestiaulx
Ont voulu estre comme Dieux
Qui a fait la terre et les cieulx !

EXEMPLE.

Le roy Nabugodonosor
Se fyoit trop en son tresor

3861 En ta. — 3868 O *m.*

1. « Tu signaculum similitudinis... »
2. EZECH. XXI.
3. *Caput XXXII. De arrogantia hominum.*

Et disoit par si grant desroy :
« N'ay je pas fait maison de roy,
« De ma force et de ma puissance,
« En Babilone, a ma plaisance,
« Et de grande magnificence ? »
Lors tantost, en celle presence,
Une voix du ciel luy dist : « Roy,
« Ton royaulme perdras pour vray ;
« Devant les hommes t'en fuyras
« Et avec les bestes yras.
« Comme ung beuf terre mangeras ;
« Sept ans en tel estat seras,
« Affin que tu puysses congnoistre
« Que le roy des cieulx est le maistre
« Des royaulmes, et peut donner
« A qui il les veult ordonner. »
Tantost ainsi luy en advint
Et d'illec saillir luy convint [1].
La parolle est vraye et parfaicte
Que dist David, royal prophete :
« Quant l'homme en grant honneur estoit
« Nullement il ne l'entendoit ;
« A une beste irraisonnable
« Est egal et du tout semblable [2]. »

Autre Exemple.

En Babilone firent tour
Les filz d'Adam, de hault atour,
Affin qu'ilz peussent approcher
De Dieu et jusque au ciel toucher.
Tel en fut la punicion,

3881 Et de garde. — 3889 puysse.

1. Dan. IV.
2. Psal. XLVIII, v. 13.

Qu'ilz furent en confusion
De langaiges, si durement
Que l'ung ne sçavoit nullement
Ce que l'autre luy demandoit.
Ainsi l'ung l'autre n'entendoit,
Ne leur grant tour point n'acheverent,
Pour ce que trop fort s'esleverent [1].

AUTRE EXEMPLE.

Fol. oij. Golias, qui estoit geant
Philistien, alloit gheant
Ceulx d'Israel, et se fya
Tant en soy qu'il les deffya.
Lors David, qui estoit pasteur,
Soy fiant en son createur
De qui toute force redonde,
Une pierre myst en sa fonde,
Et le geant au front hurta
Si fort que a terre le jecta,
Tant droictement la luy assist,
Et puist de son glayve l'occist [2].
v° Ainsi le divin jugement
De l'orgueilleux print vengement.

AUTRE EXEMPLE.

Le roy Assuere honnora
Aman, et maistre demoura
Sur tous. Comme roy se prisoit;
Chascun le genoil fleschissoit
Vers luy, excepté Mardochee,
Qui estoit des gens de Judee.

1. GEN. XI.
2. I REG. XVII.

Aman en eut si grant despit,
Qu'il proposa, sans nul respit,
Par glayve tous les Juifz destruyre,
Et alla dire au roy : « Chier sire,
« Une chose qui moult empire
« Tout vostre royaulme et empire,
« C'est que les Juifz qui se y tiennent
« Une autre loy que vous maintiennent.
« S'il vous plaist, vous adviserez
« En quel point vengé en serez.
« Et de ma part je suis content
« De bailler en argent content
« Ensemble dix mille besans
« De treffin or, bons et pesans,
« Pour payer gens d'armes, affin
« Qu'on les punisse et mette a fin. »
Le roy fist general edict
Que ce qui par Aman est dit
Fust acomply hastivement;
Mais bien luy en print autrement
Que ne luy disoit sa pensee,
Car la niepce Mardochee,
Fol. oiij. Hester, royne, requist au roy
Que Aman feust pugny du desroy
Qu'avoit contre les Juifz pensé.
Le roy, se voyant offensé,
Lors jugea que Aman feust pendu.
Son orgueil luy fut cher vendu [1].

Autre Exemple.

Nichanor, le prince orgueilleux,
En presumption merveilleux,

3946 bon.

1. Esther, VII.

A ung sabbat, contre la loy,
Voult mener guerre sans delay
Encontre Judas Machabee
Et contre tous ceulx de Judee.
On luy dist qu'il ne se fiast,
Et que le jour sacrifiast
Que Dieu a ordonné pour feste.
Nichanor, en branlant la teste,
S'enquiert se Dieu est en ce jour
Es cieulx si puissant, que le jour
Commandast a garder ainsi.
On luy dist que ouy : « Et aussi »,
Dist il, « je suis puissant sur terre,
« Qui commande mener la guerre. »
Lors par orgueil s'en va de tire
Pour les servans de Dieu destruire.
Judas et ceulx de son party,
Ains que le jeu feust departy,
De par Dieu, si bien bataillerent,
Qu'ilz occirent et detaillerent
Trente et cinq mille de tel gent,
v° Et de Nichanor, leur regent
Orgueilleux, la teste coppee
En Jerusalem fut portee [1].

Autre Exemple.

Le roy Anthioch fierement
Se disposoit secondement
A mener grant adversité
A Jherusalem la cité,
Dont avoit le temple pillé
Et de ses tresors despoillé,

1. II Mach. XV.

Et osté toute sa beaulté.
A ceste fois, par cruaulté,
Voulloit que feissent feaulté
Et hommaige a sa royaulté;
Mais ceulx soubz la principaulté
Des cieulx, maintenans loyaulté,
Gardans la loy entierement,
Aymerent mieulx amerement
A la mort estre martirez
Qu'en vivant estre a mal tirez.
Ainsi Anthioch, qui embloit
Tous les tresors et assembloit
Dessus son char, et luy sembloit
Que les montaignes il tenoit,
Par orgueil qui en luy estoit,
D'ung dart, dont pas ne se guettoit,
Fut frappé, comme il pleut a Dieu,
Et, du grant chemin ou meillieu,
De son chariot cheut a terre.
Le corps luy rompt, le cueur luy serre,
Et souffrit mal intolerable,
Fol. oiiij. Puis mourut de mort miserable [1].

Autre Exemple.

Pharaon, d'Egipte le roy,
Qui par long temps tint en desroy
D'Israel la posterité,
Fut par Moyse en verité
Admonnesté, ou nom de Dieu,
Qu'il laissast aller sur leur lieu
Les filz d'Israel franchement,
Ou qu'il en prendroit vengement.

4013 mort intolerable.

1. I Mach. IX.

Pharaon eut cueur endurcy,
Dont luy et son royaulme aussi
Furent pugniz terriblement
De dix playes finablement.
Quant les filz d'Israel passerent,
Que toute la mer traverserent,
Ne onques leur pié ne moillerent,
Pharaon et les siens allerent
Après et prendre les cuyderent;
Mais tous ensemble demourerent.
Dieu le chemin aux siens ouvrit;
La mer les orgueilleux couvrit [1].

Autre Exemple.

Senacherib, l'orgueilleux roy
Des Assiriens, par desroy
Avec son ost eut disposé
Que le siege seroit posé
En Jherusalem la cité
Pour la mettre en necessité.
Le roy des roys il desprisoit,
v° Et roy du monde se disoit.
Pour ce, tost après, vint ou lieu
Ou il estoit l'ange de Dieu,
Qui occist, devant une ville,
De ses gens plus de deux cens mille,
Et luy mesmes avecques eulx [2].

4031 et *m.* — 4037 fut disposé.

1. Exod. XIV.

2. Lothaire n'indique que d'un mot chacun des exemples qui précèdent: « Superbia turrem evertit et linguam confudit (*Gen.* XI); prostravit Goliam (I Reg. XVII) et suspendit Aman (Esther VII); interfecit Nicanorem (II Mach. IX) et peremit Antiochum (I Mach. IX); Pharaonem submersit (Exod. XIV) et Sennacherib interemit

Les sieges des ducz orgueilleux,
Dieu a destruict, et detrenché
Les racines de leur peché [1].

XXXI. Dieu met au bas et humilye
Tout homme qui d'orgueil se allye [2].

Le jour de Dieu tresmerveilleux
Sera sur chascun orgueilleux
Et sur tous hommes hault drecez,
Pour estre du tout abessez;
Sur les cedres grans et estroitz
Et sur les chesnes haulx et droitz,
Sur monts et tertres de grant tour,
La haultesse des gens grant erre
Sera baissee jusque en terre [3].
Et pour ce, pour leur faire place,
Enfer se croist a grant espace,
Affin que dedans luy enferme
Les grans et glorieux sans terme [4].
Dieu a ordonné que qui monte
En gloire descendra a honte [5].
Se orgueil jusques au ciel approche
Fol. ov. Et son chef jusque aux nues touche,

4053 Ce iour. — 4059 mont. — 4061, 4070 iusques.

(IV Reg. XIX); Holofernis caput amputavit (Judith, XIII) ». Guillaume Alexis n'a pas cru devoir citer de nouveau l'histoire de Judith, qu'il avait racontée plus haut (v. 2970-3046). On trouvera une énumération analogue dans les *Contes moralisés* de Nicole Bozon, p. 18.

1. Eccli. X, v. 17.

2. *Caput XXXIII. De abominatione superbiae.* — Guillaume Alexis a supprimé le premier tiers de ce chapitre.

3. Isa. II, v. 12-17.

4. Isa. V, v. 14,

5. Isa. XXIII, v. 9.

Si sera il comme ung fumier
Deshonnoré au derrenier [1].

XXXII. Les orgueilleux sont obstinez,
Contre tous autres indignez [2].

Il n'est gueres de gens coulpables
Qui n'ayment a veoir leur semblables;
Mais ung orgueilleux est grevé
S'il voit ung autre homme eslevé.
Salomon dit que tousjours entre
Les orgueilleux la guerre y entre [3].
Orgueilleux les noises alume;
Choses qui ne sont de coustume
Desire, des autres se lasse.
S'il parle aux gens, s'il leur fait grace,
S'il fait honneur, ou s'il embrasse
Aucun qui par devant luy passe,
C'est a luy grant humilité.
Il cuyde avoir la dignité
De soy, non pas de son office.
Il ne use pas comme propice
De paternelle affection,
Mais rigueur de prelation.
Son orgueil et son arrogance,
Hault vouloir et oultrecuydance,
Et l'endignacion enclose
Dedans son cueur est plus grant chose
Que tout tant qu'il a de puissance,
v° De proesse, ne de savance.
Quant les disciples estrivoient
Qui entr'eulx les plus grans seroient,

1. Job. XX, v. 6.
2. *Caput XXXIV. Contra arrogantiam superborum.*
3. Prov. XIII, v. 10.

Par arrogance et par envie,
Que respondit le Fruict de vie ?
« Les roys des gens leurs maistres sont.
« Ceulx qui terres et estres ont,
« Et pouoir sur eulx, sont nommez
« Bienfaisans seigneurs renommez ;
« Ainsi n'estes pas maintenant ;
« Mais celluy qui est le plus grant
« D'entre vous soit comme le mendre.
« Cil qui precede ne doit tendre
« A regner, mais soit serviteur
« De vous, comme administrateur,
« Envers Dieu soy humiliant,
« Non pas comme seigneuriant
« Sur terre, mais de fort couraige
« Acomplissant son labourage [1]. »
A nostre seigneur appartient
La terre et tout ce qui s'i tient [2].
Il n'est que ung Dieu et ung seigneur,
Qui par sur tous est le greigneur,
Et les autres dont, par ce point,
Ne dieux ne seigneurs ne sont point,
Mais officiers en leurs services
Et serviteurs en leurs offices.
Tu qui gouvernes en l'Eglise,
Tes autres freres ne desprise ;
Ilz t'ont esleu et acueilly,
Fol. ovj. N'en soyes pas enorgueilly ;
Tien toy et garde le meillieu,
Comme ung d'entr'eulx, ou nom de Dieu [3].

4109 moindre.

1. Luc. XXII, v. 24-26.
2. Psal. XXIII, v. 1.
3. Eccli. XXXII, v. 1.

XXXIII. La fraulde des ambicieux
Qui d'honneurs sont trop couvoiteux [1].

Dès que Zebedee la mere
Fist a nostre Seigneur priere
Que l'ung des deux enfans a dextre
Fust mis, et l'autre a la senestre,
— La mere pour eulx demandoit,
Mais chascun d'eulx a ce tendoit —
Dieu leur dist, comme l'entendez :
« Vous ne sçavez que demandez.
« *Sedere a dextris meis*
« *Non est meum dare vobis;*
« C'est assavoir : a moy n'est pas
« Donner paradis, si chault pas
« A vous, non a vous comme tieulx.
« Car vous estes ambicieux,
« Et la grant gloire souveraine
« Voulez avoir sans souffrir peine.
« On ne l'a pas pour ainsi dire;
« Mais fault souffrir peine et martire [2]. »
Les orgueilleux regnent en eulx,
Non pas en Dieu, le roy des cieulx,
Qui dit, par le prophete Ozee,
Des orgueilleux en leur pensee :
« Ilz ont regné en grant arroy;
v° « Mais ce n'a pas esté par moy.
« Ilz ont esté princes tenuz,
« Et je ne les ay point congnuz [3]. »

4142 meun.

1. *Caput XXXV. Contra fraudem ambitiosorum Exemplum.*
2. MATH. XX. v. 20-27.
3. OSEAE, VIII, v. 4.

L'homme orgueilleux [1] veult tout de gré
Estre assiz au plus hault degré,
Disner au hault boult de la table,
Estre appellé seigneur notable [2] :
Non pas le nom de sa personne,
Mais ce que Fortune luy donne.
En ses honneurs se glorifie,
Et en son grant renom se fye.
On trouve dans aucune histoire
Que ung sage homme, de grant memoire,
Voult esprouver par sa prudence
D'ung grant roy la folle arrogance.
Il veit celluy roy orgueilleux
Assiz en trosne glorieux;
Si s'enclina jusques a terre,
Puis se leva tantost grant erre
Et s'assit près luy sans mander [3].
Ce roy luy print a demander
Pourquoy il avoit ainsi fait.
Le philosophe tresparfait
Luy respondit en briefve somme :
« Ou tu es dieu, ou tu es homme.
« Se tu es dieu le tout puissant,
« Je te doibz estre obeissant
« Et cliner devant ton autel;
« Mais, si tu es homme mortel,
« Je me puis bien seoir contre toy. »
Fol. pi. Sa raison luy tourna le roy
Contre luy, en disant ainsi :
« Si je suis homme et toy aussi,

4167 On trouue en.

1. Ici commence un nouveau chapitre de Lothaire : *Caput. XXXVI. De proprietatibus arrogantium.*
2. Matth. XXIII, v. 7.
3. « Non invitatus ».

« Point adorer ne me devois;
« Si je suis dieu, grant tort avois
« De te seoir en si treshault lieu [1]. »
Ce roy sçavoit n'estre pas dieu;
Mais il se reputoit trop hault,
Dont sa response riens ne vault.
Pourtant, s'il parle faulcement
Et s'il s'excuse caultement,
Si vient le saige a son entente,
Combien que a luy ne se consente,
Et clerement par allegance
Est prouvee son arrogance.
Gens de telle condicion
Font excuses par fiction;
C'est la guise des arrogans
De faire telz interrogans.
Tousjours leur actente a mont tend,
Mais jamais a bas ne descend.

XXXIII. Nul ne doit oultraigeusement
Soy parer n'orgueilleusement [2].

Quant noz premiers parens pecherent
Et le fruict deffendu mengerent,
Dieu de feuilles d'arbres vesture
Leur donna pour couvrir nature [3].
L'homme est dit crestien de Crist,
v° Lequel a tous crestiens dist :
« Deux robbes n'ait personne aucune [4];

4195 faultement. — 4212 Leur donna Dieu.

1. Cette anecdote paraît avoir été empruntée aux sources orientales d'où ont été tirés le *Dialogus Salomonis et Marcolphi*, *Salomon et Marcon*, *Le Astuzie di Bertoldo*, etc.

2. *Caput XXXVII. De superfluo cultu.*

3. GEN. III, v. 21.

4. MATH. X, v. 10.

« Qui a deux robbes en donne une[1]; »
Et l'orgueilleux met sa plaisance
A demonstrer son ample aisance.
Pour estre veu honnestement
Couvert de double vestement,
Il se veult vestir mollement
Et aorne precieusement;
Mais, helas ! et qu'est ce que ung homme
Richement vestu? Il est comme
Ung tombeau qui en couverture
Est blanc, et dedans plain d'ordure[2].
Se tu ne le scez, si l'aissaye.
Pourpre, veloux, cendal et saye
Avecques le lymon pourrissent,
Et les vermines s'i nourrissent.
Or, argent, pierres et joyaulx
En la boe ne sont pas beaulx.
Dignité et puissance grant
En pouldre n'est pas advenant.
Gloire et honneur, n'en doubtez point,
En cendre n'est pas bien a point.
Homme orgueilleux, ou veulx tu tendre,
Lymon et boe, pouldre et cendre,
Pour les larges pompes estendre?
Tu deusses bien icy entendre.
Le mauvais riche tout joly,
Qui fut si vestu et poly,
Est en enfer ensepvely[3].
Fol. pij. Pour ce, souvieigne toy de luy :
En tes bienffaiz ja ne te fiye;
En robbes ne te glorifie,

4243 Et.

1. Luc. III, v. 11.
2. Matth. XXIII, v. 27.
3. Luc. XVI, v. 22.

Ne n'y porte or ne boutonneure ;
Ne monstre point ta cheveleure,
Ne te chaille de vestement,
Si tu veulx vivre nectement [1].

XXXV. Cest chapitre monstre comment
Dieu hait superflu aornement [2].

Regarde comment Dieu menace
Ceulx qui parent trop corps et face
Par folle delectacion.
Pour ce que les filles Syon
Se sont en orgueil eslevees
Et, le col tendu, sont allees,
En gectant leurs yeulx ça et la,
Nostre Seigneur, qui voit cela,
Devant tous les eshontera
Et leur peché descouvrira,
Leur ostera passes, templettes,
Carrures froncees, orillettes,
Robbes, cottes, bagues, fourreures,
Larges manches, riches doubleures,
Chesnes, cyneaulx, boutons et boucles,
Rubiz, dyamans, escarboucles.
Pour telles choses sumptueuses
Les folles, trop presumptueuses,
En lieu d'odeur avront ordure
v° Et corde pour belle saincture ;
Pour gorgias, en grant destresse,
Avront here, teigne pour tresse [3],
Et tout meschief leur en viendra.
La peine au peché respondra [4].

1. Eccli. XI, v. 4; I Tim. II, v. 9; I Petr. III, v. 3.
2. *Caput XXXVIII. Contra superfluum ornatum.*
3. Isa. III, v. 24.
4. Guillaume Alexis ne traduit que la première moitié de ce chapitre.

XXXVI. Plus fait vestement au vestu,
D'honneur, que a vertueux vertu [1].

Ung philozophe en robbe salle
Entra d'ung grant prince en la salle;
Mais, autant de fois qu'il entroit,
Et autant hors on le gectoit.
Changa robbe, print aornement;
Lors il fut repceu pleinement;
Dont, quant devant le prince vint,
A baiser sa robbe se print.
Le prince demanda la cause,
Et il luy respondit sans pause :
« J'ay bien raison que je face ore
« Honneur a celle qui me honnore,
« Car, ce qu'en moy n'a peu vertu,
« Vestement a tost obtenu.
« Si je n'eusse esté bien vestu,
« Icy point ne fusse venu [2]. »
O des vanitez vanité,
Que on donne plus grant dignité
A noble que a honnesteté,
A vestement que a verité!

XXXVII. S'ensuyt de l'aornement de l'homme,
Table et maison, en briefve somme [3].

Encores pis. Il fault qu'on face

1. *Caput XXXIX. Quam plus defertur vestibus quam virtutibus.*
2. Cette anecdote se retrouve chez un grand nombre de conteurs orientaux et occidentaux; elle a même été racontée de Dante et du roi Robert de Naples. Voy. les textes cités par Gio. Papanti, *Dante secondo la tradizione e i novellatori* (Livorno, 1873, in-8), pp. 65, 72.
3. *Caput XL. De fucatione colorum.*

Nouveau visaige et neufve face,
Oultre nature, sur l'office
De Dieu ; comme si l'artifice
D'homme l'art de Dieu surmontast
Et que sa faulte on luy monstrast.
Meschant, considere et eslis
Parmy les champs roses et lis,
Comment ilz croissent et adorent,
Et ne filent ne ne laborent.
Oncques ne fut, c'est chose voire,
Salomon en toute sa gloire
Si paré, ne si bien couvert,
Comme est un liz au descouvert,
Quant il est en sa fleur ouvert,
Odorant tout bel et tout vert [1].
Femme qui son visaige farde
Semble estre, quand on la regarde,
Belle et plaisant ; mais, se on aprouche,
On sentira puyr sa bouche,
Tant homme en vanité habonde [2].
Est il plus grant follye au monde
Que homme mortel faire ainsi daigne,
Lave son visaige et le baigne
Et pigne ses cheveulx pour estre
Plus bel et aux gens apparoistre ?
Gloire est decepvable et soubdaine ;
v° Beaulté est trespassable et vaine [3] ;
Chair n'est que faim et est sa gloire
Comme fleur de fain transsitoire [4].
Est il rien plus vain que a la table
Donner aornement si coustable,

1. Matth. VI, v. 28 et 29.
2. Psal. XXXVIII, v. 6.
3. Prov. XXXI, v. 30.
4. Isa. XL, v. 6.

Grans nappes, fines serviettes ?
O monde, comment servy estes !
Il fault pratiquer par art gent
D'avoir belles tasses d'argent,
Cueilliers, sallieres, potz, esguieres :
Helas ! en fin ne vauldront guieres.
Que prouffite les chambres tendre
De tappisserie, et estendre
Robbes sur robbes a pleins coffres ?
Il est cler que ce ne sont que offres
A teignes et logeis a vers.
Que vault avoir les lictz couvers
De sarges, soyes et tapis,
Veu que a la mort feront tant pis.
Quant homme sera au trespas,
Telz choses n'emportera pas
Après luy, ne descendra point
Son estat qui est si a point [1].

XXXVIII. Cy parle de la grant ordure
Du cueur d'humaine creature [2].

Il n'est homme qui puisse dire
Qu'il soit nect, sans se contredire [3] ;
Car, pour dire la verité,
Fol. piiij. Tous sommes plains de vanité.
Dont vient ce ? D'obstinacion.
C'est grant abhominacion.
Vray est que Dieu de paradis
Se repentit souvent jadis
D'avoir fait homme, car a vice
Estoit plain et de grant malice

1. PSAL. XLVIII, v. 18.
2. *Caput XLI. De immunditia cordis.*
3. I JOAN. I, v. 8.

Et a tout mal faire donné,
En son vouloir desordonné.
Pour ce, Dieu, le souverain juge,
Les mist tous a mort par deluge [1].
Maintenant, a la fin du monde,
Iniquité sur tous habonde
Et charité est refroidie,
Au moins a la plus grant partie [2].
Toute est mortelle vie humaine
De pechez mortelz presque plaine,
Tant que on ne treuve qu'a grant peine
Homme qui saincte vie meine,
Qui en bon point tousjours puisse estre,
Qui ne tire a la main senestre,
Qui de bon propos ne se tourne,
Qui en son peché ne retourne,
Qui en ordure ne pourrisse,
. . . .
Mais, piz, qui ne se glorifie
En son mal et trop ne s'i fye,
Et qui ne semble estre bien aise
De faire une chose mauvaise [3].
Les hommes n'ont point d'equité,
Mais sont tous pleins d'iniquité,
De fornicacion, d'envye,
D'avarice et mauvaise vie;
Mesdisans et a Dieu hayneux,
Pompeux, de noises ataineux,
Trop eslevez et orgueilleux,
Inventeurs de maulx merveilleux;

4373 on treuue a grant peine. — 4380 *Ce vers m. dans les diverses éditions que nous avons pu consulter.* — 4390 atameux.

1. Gen. VI.
2. Matth. XXIV, v. 12.
3. Prov. II, v. 14.

Aux parens non obeissans;
Sans sens, sans droit, sans mercy, sans
Affection, sans allyance,
Sans maniere, sans contenance [1].
De telz gens et pires habonde,
Et est plain au jour d'uy le monde
De trompereaux, de scismaticques,
De desloyaulx et de hereticques,
De thirans, de faulx sathalites
Et de gens fains et ypocrites,
De couvoicteurs, d'ambicieux,
Qui mieulx ayment terres que cieulx,
De faulx parleurs, de torconniers,
Pillars, faulsaires, usuriers,
De sedicieux, de flateurs,
De menteurs, de faulx promecteurs
Et qui ne delivrent leurs pleiges,
De cruelz et de sacrilleiges,
De barateurs, de decevans,
De raporteurs et trop sçavans,
De malicieux faisant baulx,
De gloutons, d'ivroignes, ribaulx,
De paillars, de luxurieux,
De paresseux, d'injurieux,
Fol. 97. De presumptueux, d'arrogans,
De povres et de non croyans
En Dieu, de sorciers vicieux,
De devins superstitieux,
De ceulx qui n'ont en Dieu fiance
Et ont perdu toute esperance,
De tous pechez finablement
Entaichez miserablement;
Et n'y pensent, tant que la mort

4401 et de faulx.

1. Rom. I. v. 29-31.

Soubdainement les picque et mord.
Le temps des pecheurs sera veu
Faillir comme la cire au feu
Et comme la fumee au vent [1] :
Pourquoy n'y pense homme souvent?
Car tost ou tard il fault qu'il meure.
Il s'en part, et le temps demeure.
En ung autre temps perdurable
S'en va de cestuy peu durable.
A bien ou a mal il trespasse,
Et ainsi le temps l'homme passe [2].

Cy finist le second livre.

1. Psal. LXVII, v. 3.

2. Guillaume Alexis résume dans les vers 4420-4426 les deux derniers chapitres du livre II : *Caput XLII. De doloribus quos mali patiuntur in morte. Caput XLIII. De adventu Christi ad diem mortis cujuslibet hominis.*





I. C'est le tiers livre qui figure
L'homme mort et son adventure [1].

L'esperit s'en yra grant erre,
Le corps retournera en terre ;
Les mortelz a celle passee
Seront soustrez de leur pensee [2].
v° O que peu y avra de ceulx
Qui ne s'en trouveront deceuz !
Quant de provision mondaine
Ont bien pensé, la mort soubdaine
Les prent et, au trespassement,
Ilz perdent tout leur pensement.
A ung coup sont raviz du nombre
Des vivans, et passent comme umbre [3].
L'esperit est du corps osté
De force, non de voulenté,
Et pert en clameur et douleur
Tout ce qu'avoit gardé du leur.
Vueille ou non, il y a ung terme
Constitué de Dieu, si ferme
Qu'on ne sçavroit oultre passer,
Ouquel il convient trespasser [4].

1. *Liber tertius. De miseria humanae conditionis.* Guillaume Alexis confond le titre du livre avec celui du chapitre : *Caput primum. De putredine cadaverum.*
2. Psal. CXL, v. 4.
3. Psal. CVIII, v. 23.
4. Job, XIV, v. 5.

En terre aller, c'est pourricture ;
Aussi est ce selon nature
Que chose faicte de matiere
Retourne a sa forme premiere.
En pouldre tournera le corps
Quant l'esperit en sera hors [1].
Le povre corps couché envers
Est pour bestes, serpens et vers [2].
Tous en pouldre se dormiront
Et les vers par sur eulx yront,
Qui les mordront estroictement [3] ;
Et aussi, comme ung vestement
Par vers vient a desconfiture
Et par teignes a pourricture,
Fol. xvj. Sont ilz devorez en la biere [4],
Et pourront dire en tel maniere :
« Pourricture tu es mon pere ;
« Vers aussi vous estes ma mere
« Et ma seur [5]. » O lignee amere,
Orde et pleine de grant misere !
Quel pere, quel mere, quel seur,
Qui rongeront autour du cueur
Ce corps que l'homme a tant nourry !
Il fut conceu de sang pourry
Par la grant ardeur de luxure,
Et quand il tourne a pourricture,
Les vers luy tiennent compaignie.
Aussi, quant il estoit en vie,
Il engendroit dedans son corps
Les vers et les poulx par dehors ;

4474 telle.

1. Psal. CIII, v. 29.
2. Eccli. X, v. 13.
3. Job, XXI, v. 26.
4. Isa. LI, v. 8.
5. Job, XVII, v. 14.

Quant il est retourné en cendre,
Autres vers et mouches engendre.
Luy vivant, ce n'estoit que ordure;
Or est en pueur et laidure.
O mortelz, considerez comme
Ung seul corps est nourry par homme
Vivant : quant en terre sera
Plusieurs vers il engendrera.
Est il riens plus puant, plus ort
Que la charoigne de homme mort,
Qui est tant horrible ou tombeau ?
Cil qui, vivant, estoit tant beau
Et plaisant a l'embrassement,
Desplaist a son trespassement,
Tant qu'on ne le peut regarder.
Que vault les grans tresors garder ?
Viandes, richesses, delices
Et telz choses au corps propices
Ne le delivreront de mort,
Ne deffendront du ver qui mord,
Ne ne l'osteront de pueur.
Qui nagueires estoit seigneur,
En trosne glorieulx paré,
Gist ore en terre separé.
Qui estoit noble et cher tenu
Est ores cendre devenu.
Ou monde a eu plusieurs divers;
Ou sepulchre est mengé de vers [1].

II. Les dampnez en peine cruelle
Font une piteuse querelle [2].

4500 Cil quil.

1. « Qui modo vescebatur deliciis in coenaculo, modo consumitur a vermibus in sepulcro. »

2. *Caput II. De tristi memoria damnatorum.*

La peine qui les dampnez trouble,
Ver et feu, l'ung et l'autre double [1].
C'est par dedens et par dehors :
L'ung prent au cueur, et l'autre au corps.
Le ver de conscience l'ame
Poignt, et le feu l'art de sa flamme.
Celuy ver tousjours reviendra,
Celuy feu jamais n'estaindra [2].
Dieu les mauvais condampnera,
Et feu et vers leur donnera
Pour bruller tout leur corps, affin
Que tousjours les sentent sans fin [3].
Fol. 91. Celuy ver de la conscience
Gourmentera par souvenance,
Grevera par peine a oultrance,
Et doublera par penitence,
Dont ilz ont esté entaichez :
Viendront a penser leurs pechez.
En pensant leur iniquité,
Diront : « Que nous a prouffité
« Orgueil, plaisances et lyesses,
« La vantance de noz richesses ?
« Que nous font ilz, sinon encombre.
« Tout cela est passé comme umbre
« Et comme ung vaisseau que vent chasse
« Sur la mer, dont on pert la trasse [4].
« Peu après que nous fusmes nez
« Avons tantost esté menez
« A mort, et monstrer ne pouons
« Signe de bien que fait ayons ;
« Mais nous nous sommes tous gastez

4532 Gourmentra.

1. Eccli. VII, v. 19.
2. Isa. LXVI, v. 24.
3. Judith, XVI, v. 21.
4. Sap. V, 8-10.

« Et perduz, faisans degastz telz. »
Ainsi les malheureux seront
Moult troublez quant ilz penseront
Qu'ilz ont eu obstinacion
En malle delectacion,
Affin que aguillon de memoire
Poigne a doleur, non pas a gloire,
Ceulx qui d'aguillons de pechez
En delictz ont esté touchez.

III. Qui est en la gueule au serpent
Infernal, trop tard se repent [1].

Les dampnez se repentiront
Et les ungs aux autres diront :
« Nous avons par iniquité
« Laissé la voye d'equité,
« Et de justice la clarté
« Avecques nous n'a pas esté [2]. »
Diront aux mons : « Cheez sur nous »,
« Et aux tertres : « Couvrez nous tous [3]. »
Telle penitence les meine,
Non pas a pardon, mais a peine.
C'est raison, puis qu'ilz ne vouloient
Nul bien faire quant ilz pouoient,
Que, quant ilz vouldront, ilz ne puissent,
Et perdurablement perissent.
Pourtant que donné leur a Dieu
De faire penitence lieu,
Et ilz ont du temps abusé,
Pour ce nul n'en est excusé.

4557 Ceux qui aguillons.

1. *Caput III. De inutili poenitentia damnatorum.*

2. Sap. V, v. 6.

3. Luc. XXIII, v. 30.

Le mauvais riche qui gisoit
En feu a Abraham disoit :
« Pere, je te requiers qu'envoyes
« Le ladre, des cieulx plain de joyes,
« Au monde devers mes cinq freres,
« Pour leur dire les peines fieres
« Que je seuffre après mon trespas,
« Affin que cy ne viennent pas. »
Abraham dist : « Ilz ont Moyse
« Et les prophetes : leur suffise,
« Et gardent leur enseignement. »
— « Nennil, » dist il, « mais autrement,
Fol. qij. « S'aucun mort le leur allast dire,
« Ilz n'eussent cause de desdire [1]. »
Ce mauvais riche, ainsi disant,
Estoit penitence faisant ;
Mais inutile la veoit.
Ainsi pour ses freres prioit,
Affin qu'ilz fussent repentens
Dignement, en lieu et en temps.
Quant on ne peut plus consentir
A mal, plus n'y vault repentir.

IV. De la tresmerveilleuse angoisse
Des dampnez, qui jamais ne cesse [2].

Ainsi, quant les dampnez verront
Que les bons en gloire seront,
Terriblement se marriront
Et par grant angoisse diront :
« Veez la ceulx qu'avons desprisez,

4592 cause le — 4595 Mis. — 4603 quant *m*.

1. Luc. XVI, v. 23-31.

2. *Caput V. De ineffabili angustia damnatorum.* — Guillaume Alexis omet le chapitre IV : *De poenis inferni diversis*.

« Com d'avecques nous divisez.
« Nous, folz, cuidions que leur vie
« Ne fust que droicte mocquerie
« Et que jamais n'eussent monté
« En honneur; mais, par leur bonté,
« Or sont ilz es cieulx fors et sains,
« Et leur part est entre les saintz [1]. »
De rechef sera durement
Pour les dampnez ung grant tourment
Quant des saintz penseront la gloire,
Et diront comme la memoire
D'ung jour, entre autres le meilleur,
Est comme des arbres la fleur,
Et comme fumee que vent
Espant par cy par la souvent [2].
Ainsi toute nostre esperance
Est tournee a malle souffrance.

V. De la flamme tousjours esprise
Du feu d'enfer, qui point ne brise [3].

De busches n'est point actisé,
Ne de soufflemens embrasé
Le feu d'enfer, mais est de Dieu
Creé, pour estre en celuy lieu
Dès le premier commencement,
Sans jamais prendre finement.
Illec n'y a point de clarté,
Mais de tenebres obscurté,
De peine infinie durté,

4608 Comme. — 4620 Et.

1. SAP. V, v. 2-5.

2. SAP. V, v. 15.

3. *Caput VI. De igne gehennali.* — Tout ce chapitre est assez notablement abrégé.

De miseres eternité,
Pleur et estraignement de dens.
Chascun membre avra la dedans
Tourmens selon ce qu'a forfait.
La peine respondra au fait.
Par les choses que homme a failly,
Par elles sera assailly.
Qui par la langue avra peché,
Il sera par la acroché,
Et pour charnel embrassement
Avra es braz embrasement.
Pour ce, le riche dist ainsi :
« Pere Abraham, pour Dieu mercy !
Fol. qiij. « Ça bas le ladre envoyez moy,
« Qui mecte le bout de son doy
« En l'eaue, et ma langue froidisse,
« Qu'en ceste flamme ne perisse [1]. »
Par le doy s'entend le bien fait ;
Car par les dois œuvre se fait ;
Dont, quant le riche demandoit
Le bout du doy, il entendoit,
S'il avoit aucune merite
Dudit ladre, tant fust petite,
Qu'en celle douleur inhumaine
Il en souffreroit moins de peine.

VI. En enfer sont peines cruelles
Et tenebres continuelles [2].

Les dampnez en la peine amere
N'avront pas faulte de lumiere
Corporellement seullement,

4654 ce fait.

1. Luc. XVI, v. 24.
2. *Caput VII. De tenebris inferni.*

Mais n'avront point pareillement
De lumiere espirituelle,
Laquelle est en Dieu eternelle,
Et tant de douleurs souffreront,
Que riens qui soit ne penseront,
Fors en peines, dont leur pensee
Vers la doleur sera versee.
On list que ung disciple a son maistre
Après la mort vint apparoistre.
Son maistre entendit que dampné
Estoit et es tourmens donné,
v° Puis luy demanda s'on y fait
Questions ou aucun beau fait.
Il respondit : « On y demande
« Laquelle est des peines plus grande. »
Et ainsi que dist Salomon :
« Il n'y a ryme ne raison,
« Ne sciences, ne autres sçavances,
« Es enfers, la ou tu te avances [1]. »
La sera memoire absconcee
Et le couraige et la pencee,
Et si tresgrant confusion
De raison, qu'en nulle saison
Ilz ne se pourront adrecer,
A Dieu penser ne confesser.
Aussi confession n'est nulle
Du mort qui ou feu d'enfer brulle [2].
Ceulx qui sont avec mauvais anges
Ne donneront a Dieu louanges
En leur mort, qui est infinie [3] :
Il n'est loer Dieu qu'en la vie.

1. Eccli. IX, v. 10.
2. Eccli. XVII, v. 26.
3. Psal. CXIII, v. 17.

VII. De la confusion des peines
D'enfer, aspres et inhumaines [1].

Job disoit a Dieu en grant pleur :
« Laisse moy plaindre ma douleur
« Sans que je voise faire ung tour
« Au lieu dont nul ne fait retour,
« C'est a la terre tenebreuse,
« Couverte de mort tant hideuse,
Fol. qiiij. « Terre de misere et durté,
« Umbre de mort et obscurté,
« En erreur horrible terreur,
« Sans nulle ordre terrible orreur [2]. »
Touteffoys en la peine dure
Est ordre, car, a tel mesure
Que chascun mesuré ara,
A celle mesuré sera [3],
Affin que qui plus griefvement
Avra peché ait plus tourment:
Les plus puissans puissantement,
Et les plus grans plus grandement [4],
Par tout ordre et equalité
En quantité et qualité.
Soubdainement, pour les rengreiges,
Ilz passeront des eaues, des neiges
Tresfroides, en chaleurs tresgrans [5],
Afin qu'ainsi ilz soient souffrans,
Par tel mutacion soubdaine,
Plus fort tourment et griefve peine.

4705 Terte.

1. *Caput VIII. De confusione poenarum.*
2. Job, X, v. 20-22.
3. Luc. VI, v. 38.
4. Sap. VI, v. 7.
5. Job, XXIV, v. 19.

VIII. En celluy feu qui tousjours poingt
Jamais de fin n'y avra point [1].

Les dampnez, pour leur forfaicture,
Comme oeilles sont en ordure;
La mort si leur sera pasture [2].
Desquelz ainsi dit l'Escripture :
« Ainsi comme les bestes paissent
« Les herbes, qui de terre naissent,
« Et n'en tirent pas les racines,
« Affin que reviennent plus fynes,
« Mais les detrenchent par amont [3]. »
Les dampnez, en corps et ame, ont
Semblable maniere de vivre;
Chascun d'eulx de la mort est yvre,
Ne n'ont viande que la mort;
Puis revient, et plus fort les mord.
Pour tousjours mourir, c'est mort telle
Qu'on la peut nommer immortelle.
Ainsi sont, je vous certiffie,
Vifz a la mort, mors a la vie,
Ceulx qui ont la vie tenue :
Par leur follye l'ont perdue.
Pour ce, tousjours la mort querront
Et jamais ne la trouveront [4].
O Mort, tant fusses doulce a ceulx
Qui du monde ont esté deceuz,
Qui tant amere te trouvoient
Et qui de toy cure n'avoient!

1. *Caput IX. De indeficientia tormentorum.*
2. Psal. XLVIII, v. 15.
3. Lothaire ne donne pas ces paroles comme une citation biblique, mais comme un simple commentaire du ps. XLVIII, v. 15.
4. Apocal. IX, v. 6.

Toy seullement desireront
Ceulx qui plus doubtee t'aront.
Ceulx qui sont a tel mort livrez
Jamais n'en seront delivrez.
Nul homme donc trop ne se fiye [1]
En la mercy de Dieu, et dye
Que pas ne se courroucera
Tousjours, ne indigné sera
A jamais, sans mercy avoir [2],
Et comme dit David, pour voir,
Fol. qv. Que sur ces operacions
Seront ses miseracions [3],
Et que quant il sera marry
Luy souviendra d'avoir mercy,
Car il ne hait rien qu'il ait fait [4].
Et pour avoir plus grant effect
A l'argument de leur folye
Et erreur, que baille Ysaye [5],
Lequel dit ainsi [6] : « Les dampnez
« Seront a ung tas assemblez
« Ou grant lac, pour leur mesprison,
« Et enfermez en la prison ;
« Puis après long temps visitez. »
Et aussi : « Les iniquitez
« D'homme ont esté a certain temps,
« Si dit l'arguant ; je m'actends
« Que Dieu donc pardurablement

4765 que *est suppléé*. — 4778 ie nactends.

1. Lothaire commence ici un nouveau chapitre : *Caput X. Cur reprobi nunquam liberantur a poenis.*

2. Psal. CII, v. 9.

3. Psal. CXLIV, v. 9.

4. Sap. XI, v. 25.

5. « Assumens in argumentum erroris quod ait Dominus per Isaiam prophetam. »

6. Isa. XXIV, v. 22.

« Ne mectra point l'homme a tourment[1]. »
O meschante conclusion,
O tresfaulce presumption,
Qui de mauvaise consequence
Engendre une vaine esperance !
Ne cuyde nul ainsi deceu
Qu'il y soit a mercy receu,
Car en enfer, sans fiction,
N'y a nulle redemption,
Et l'auctorité d'Ysaye
S'entend ainsi, je vous affye :
En ung tas seront assemblez
Pecheurs et en prison couplez ;
C'est enfer, ouquel dans leur corps
Seront en doloreux records
Tourmentez moult cruellement,
Jusques au jour du jugement.
Après plusieurs jours, c'est a dire
Quant viendra au grant jour plain d'ire,
Les corps d'iceulx, ressuscitez,
Du juge seront visitez,
Non a salut, mais a vengeance,
Car après, sans nulle allegeance,
Seront pugniz plus griefvement.
Le Psaultier dit pareillement
Que Dieu les siens par baptement
Visitera, non autrement[2].
Les pechez et iniquitez
Ne sont pas donc a tant quictez.
Nostre Seigneur en ceste vie
Ceulx qu'il ayme bat et chastie :
Ce sont ceulx pour quoy on doit dire

4803 jour *est suppléé.* — 4804 Le corps.

1. Psal. CII, v. 9.
2. Psal. LXXXVIII, v. 33.

Qu'il ne gardera pas son yre
Tousjours contre eulx; mais au mauvais
Il sera marry a jamais [1].
Quant homme a son eternité
Persevere en iniquité,
Ainsi que tousjours il vivoit,
Tousjours de mal en pis yroit;
Dieu en sa pardurableté
S'en venge. Se la faculté
Et pouoir de peché luy fault,
L'excusacion rien n'y vault,
Fol. qvj. Puisque de pecher tant qu'il meure
La voulenté en luy demeure,
Et de sa part sans fin vouldroit
Maintenir peché, tort ou droit.
L'orgueil de ceulx qui point n'ont honte
De faillir de plus en plus monte [2].
Ceulx qui sont en enfer lyez
Plus en seront humiliez,
Car point n'ont espoir que pardon
De Dieu puissent avoir par don;
Mais ont la mauvaistié de hayne
. . . .
. . . .
Qui les feist en ce monde naistre

4822 il *est suppléé*. — 4828 tant demeure. — 4829 *Après ce vers on lit dans* A :

Et de sa part en luy demeure
Et de sa part sans fin vouldroit.

4834 *Il manque ici deux vers. Le texte latin porte :* « Nam non humiliabuntur reprobi jam desperati de venia; sed malignitas odii tantum in illis excrescet ut velint illum omnino non esse per quem sciunt se tam infeliciter esse. »

1. Psal. CII, v. 9.
2. Psal. LXXXIII, v. 23.

Et les punist si asprement.
Lors mauldiront le firmament,
Le souverain blaphemeront,
Et complaincte sur luy feront
Qu'il leur fait souffrir telle peine
Et en tel tourment les pourmeine,
Et qu'il a voulenté maligne,
Puisqu'a pardonner ne s'encline.
Quant est de faire aucun meffait,
Ilz n'ont plus de pouoir l'effect;
Mais le desir et voulenté
De peché, qui estoit enté
En leur cueur, leur sera tourment
En enfer perdurablement.
Pour ce que tousjours de peché
L'homme mauvais sera taché,
r° Aussi avra pareillement
Peine continuellement,
Ne de rien n'avra diligence,
Fors de ce qu'a fait penitence.
Il convient a la grant justice
De celuy qui pugnist le vice,
Qu'en enfer ayent sans sejour
Tousjours tourmens qui, onques jour
De vie, n'eurent voulenté
Sinon de pecher a planté.
Toujours eussent voulu sans fin
Vivre, s'ilz eussent peu, affin
Que sans fin eussent peu pecher.
Ceulx qui ne cessent d'entacher
Leur ame font bien aparoistre
Qu'i vouldroient tousjours telz estre,
Et Dieu qui tout voit et comprend
A tel mesure le leur rend.

IX. Probacions d'Escripture
Que le feu d'enfer tousjours dure [1].

Lequel d'entre vous, miserables,
En telles peines perdurables
Pourra habiter ne durer [2] ?
Comment pourrés vous endurer
Fumee et feu, froit et chaleur,
Sans faillir nul jour ? Quel douleur !
Dieu dit a ceulx de malle touche :
« Je vous donneray tel reprouche
Fol. ri. « Et paine si forte et cruelle
« Qu'elle sera perpetuelle [3].
« Ceulx qui en pouldre dormiront
« De la terre s'esveilleront,
« Les ungs en vie pardurable
« Les autres en honte dampnable [4]. »
D'ung homme qui a mal s'amord
N'est esperance après sa mort [5].
Sa vie en perdicion fine,
Ne jamais n'avra medicine.
Cil qui la beste adorera,
Ou l'ymage d'elle, bevra
De l'yre de Dieu, en torment
De feu et souffre ; durement
Sera bruslé, et la fumee
Qui illec sera alumee
Ne jour ne nuyt repos n'ara ;

4892 Ou lymage delle verra. *Le texte latin porte :* « Si quis adoraverit bestiam et imaginem ejus, hic bibet de vino irae Dei. »

1. *Caput XI. Testimonia de suppliciis aeternalibus.*
2. Isa. XXXIII, v. 14.
3. Jerem. XXXIII, v. 40.
4. Dan. XII, v. 2.
5. Prov. XI, v. 7.

Sans jamais cesser montera [1].
Dieu les dampnez reprouvera,
Quant le grant jugement fera,
Et ainsi leur dira sans fable:
« Allez, mauldis, au pardurable
« Feu d'enfer, qui fut fait au dyable
« Et ses anges [2]. » O miserable
Chrestien, qui cecy ne croys,
Puisqu'ainsi est, comme tu vois,
Qu'en la bouche de deux ou trois
Tesmoings les rapportz sont pour vrays
Tenuz [3], n'en doubte aucunement,
Et pense a ton gouvernement.
v° Macé, Daniel, Ysaie,
Pol, Salomon et Jheremie [4]
Ont ceste sentence approuvee,
Qui n'est pas de nouveau trouvee.

X. Du jour du final jugement,
Après sans nul alegement [5].

Or vient, sans contr'allegement,
Le jour d'yre et de vengement,
Fureur et indignacion,
Pour tout rendre a destruction ;
Or vient la grant journee apperte
Pour faire la terre deserte
Et mettre les pecheurs a perte,
Et rendre a chascun sa desserte.

1. Apoc. XIV, v. 9-11.
2. Matth. XXV, v. 41.
3. Deut. XIX, v. 15.
4. Lothaire ne cite aucun nom : « Quanto magis in ore tot et tantorum virorum de proposita veritate constabit. »
5. *Caput XII. De die judicii.*

Les estoilles se retiendront,
Que lumiere point ne rendront;
Le soleil sera obscurcy
Et de grans tenebres noircy,
Et la lune qui fadira
Nullement ne resplendira.
Dieu la terre visitera
Et tous les maulx en gectera.
Les orgueilleux abaissera.
A ce jour tout s'assemblera;
Le plus hardy cueur tremblera.
Lors seront trenchoisons, traverses,
Grans douleurs et paines diverses.
Les ungs les autres troubleront
Fol. rij. Et comme bruslez sembleront [1].
Celluy jour sera le jour d'yre,
D'angoisse qu'on ne pourroit dire,
De tribulacion amere,
De povreté et de misere,
De tenebres et d'obscurté.
De nue de grande durté
Sortiront tempestes, affin
Que Dieu face tantost la fin [2].
Et viendra celluy jour, helas,
Sans qu'on s'en guette, comme ung las,
A tous ceulx qui seront sur terre [3];
Et comme d'Orient grant erre
S'en va la fouldre en occident,
Autel sera l'advenement
Du filz de Dieu au jugement [4].
Son jour sera pareillement

1. Isa. XIII, v. 6-10.
2. Soph. I, v. 15.
3. Luc. XXI, v. 34.
4. Matth. XXIV, v. 27.

Comme ung larron, de nuyt venant,
Qui dit : « Dieu gard », puis maintenant
Occist en une heure soubdaine.
Comme femme qui est en paine
D'enfant, en tel estat seront;
Autrement ne s'en penseront [1].

XI. De la tribulation grant
Qui doit advenir par avant [2].

Et quant celluy grant jour viendra,
Premierement il adviendra
Tribulation si mortelle;
v° Oncques il n'en fut point de telle.
Dès le premier commencement
Jusques a la fin justement,
Se Dieu n'eust abregié le terme
De ces jours la, je vous afferme
Que toute creature nee
Si n'eust jamais esté saulvee [3].
Lors se leveront sur la terre
Gens contre gens pour mener guerre;
Les royaulmes s'entre assauldront;
Mouvemens de terre seront
Par lieux, pestillences, famines,
Terreurs du ciel et divers signes
En soleil, en lune, en estoilles,
Et grans tempestes, que oncques telles
Ne furent veues, oppression
De gens, pour la confusion

4970 alongé le terme.

1. I Thess. V, v. 2 et 3.

2. *Caput XIII. De judicium praecedente tribulatione.*

3. Matth. XXIV, v. 21 et 22.

Du son des eaux et de la mer.
Ilz trouveront cecy amer,
Et a cecy commenceront
Eulx soussier quant penseront
Aux maulx qui pour lors se feront
Et a ceulx qu'après souffreront [1].
Lors par faulx prestres et prophetes
Escriptures seront deffaictes,
Monstrans signes prodigieux
Comme bons et religieux,
Et vouldront pour l'erreur parfaire
Tirer les bons, s'il se peut faire [2].
Lors avra dominacion
Fol. riij. L'Antecrist, plain de fiction,
Qui est adversaire et sera
De Jesucrist; se dressera
Sur tout ce qui est dit de Dieu;
Au temple, qui est ung saint lieu,
Se seira et dieu se dira;
Mais Nostre Seigneur l'occira
De l'esprit de sa bouche saincte [3],
Et lors on cognoistra sa faincte.
Avant que celluy jour terrible
Viengne, si grant et si horrible,
La viendra le prophete Helye,
Affin qu'il convertisse et lye
En l'amour du doulx crucefix
Les peres avecques les filz,
Et les cueurs des enfans aux peres [4].
Lors luy et Enoch, comme freres,

4994 Et vouldroit. — 5004 De lesperit — 5005 sans faincte.

1. Luc. XXI, v. 10-26.
2. Matth. XXIV, v. 24.
3. II Thess. II, v. 8.
4. Malach. IV, v. 5.

Prophetiseront sans sejours
Mil deux cens et soixante jours,
Couvers de sac povre et deffait.
Quant leur tesmoingnage avront fait,
La grant beste qui montera
De l'abysme se monstrera,
Contre eulx deulx en bataille yra,
Les vaincra et les occira,
Tant leur menera dure guerre.
Leurs corps demourront sur la terre
En la grant cité ou fut mys
En croix leur grant seigneur jadis,
Et puis ressuscitez seront
Quant tous ces signes cesseront [1].

XII. L'estat de l'infalible juge,
Et du grant general deluge [2],

Après la tribulation
D'iceulx jours, sans dilacion,
Le beau soleil s'obscurcira,
La lune point ne reluyra,
Les estoilles a bas cherront,
Les vertus du ciel s'esmouvront;
Lors au ciel paroistra le signe
Du filz de la Vierge benigne [3].
Les roys, les princes et les gens,
Serfz et francz, riches, indigens,
Se mettront dedans les cavernes,
Soubz les rochiers et les cisternes;

5037 begnine.

1. Apoc. XI, v. 3-5.
2. *Caput XIV. De signis judicium praecedentibus.*
3. Matth. XXIV, v. 29 et 30.

Diront aux montaignes : « Ouvrez,
« Fendez, cheez et nous couvrez ;
« Mucez nous, pour la face fiere
« De celluy qui siet en lumiere,
« Et poùr l'aignel qui est marry.
« Helas ! et qui sera celluy
« Qui attendra ce jour horrible
« Ou Dieu sera si tresterrible [4] ? »
Devant luy ses anges viendront,
Qui de la trompe sonneront
A grant voix, et assembleront
Ceulx qui de Dieu esleuz seront,
Des quatre ventz du ciel, grant erre,
Fol. riiij. Et de toutes parts de la terre [1].
Et puis, en la trompe sonnant,
L'archange yra tout estonnant :
« Que tous se levent maintenant
« Au devant du juge venant [2] ! »
Lors ceulx qui es tombeaux seront
Ensemble ressusciteront,
Les ungs a vie et sauvement,
Les autres a paine et torment [3].
Lors la Mort et Enfer rendront
Sur terre les mors qu'ilz tiendront [4].
Tout oeil verra en celluy lieu
Venir le benoist filz de Dieu
Es nues du ciel descendant,
En vertu et majesté grant [5],
Acompaigné notablement,
Non pas des anges seulement ;

4. Apoc. VI, v. 15-17.
1. Matth. XXIV, v. 31.
2. I Thess. IV, v. 15.
3. Joan. V, v. 29.
4. Apoc. XX, v. 13.
5. Apoc. I, v. 7, combiné avec Luc. XXI, v. 27.

Mais les senateurs y seront [1],
Qui sur douze sieges seront;
Douze lignees rengeront
D'Ysrael, et les jugeront [2].
Le juge avra blanc vestement,
Lequel descendra promptement,
Et en son throsne sera veu
Ardant comme flambe de feu;
De sa face sera yssant
Ung fleuve de feu ravissant;
Ses serviteurs et familiers
Luy feront service a milliers;
Dix cens milliers en celle place
v° Seront devant luy face a face [3].
Il viendra sans faire silence;
Le feu ardra en sa presence;
Environ luy fouldre et tempeste [4];
Nue et brouillas entour sa teste.
Son siege sera de justice [5],
Son jugement droit, sans malice,
Et appellera ciel et terre
Pour le fait de son peuple enquerre [6].
Toutes les gens assemblera,
D'ensemble les separera:
Les bons s'en yront a sa dextre,
Les mauvais yront a senestre [7].

1. Prov. XXXI, v. 23.
2. Matth. XIX, v. 28.
3. Dan. VII, v. 9 et 10.
4. Psal. XLIX, v. 3.
5. Psal. XCVI, v. 2.
6. Psal. XLIX, v. 4.
7. Matth. XXV, v. 32.

XIII. De la justice et grant puissance
Du juge et de sa sapience [1].

O quel paour, quel fremissement,
Horreur, pleur et gemissement!
Les pilliers du ciel bransleront
Et estre en freeur sembleront [2];
Les anges de paour trembleront [3].
Hee! povres pecheurs que feront?
Le juste a paine eschappera;
Le pecheur ou se tapira [4]?
Ou est cil qui ne doubtera
Ung si hault juge, qui sera
Trespuissant, tresjuste, tressage
Pour venger des pecheurs l'oultrage;
Si puissant et si souverain,
Fol. rv. Que nul n'eschappe de sa main?
Tressaige se peut appeller,
Car on ne luy peut riens celler;
Tresjuste, car droit jugera.
A nul son cueur ne changera;
A son dit tout le monde est fait:
Ce qu'il dit est mys en effect.
Quant il appelle les estoilles,
A son dit tantost viennent elles [5];
Ses esperitz fait anges allans,
Et ses ministres feu ardans [6].

5114 si peut.

1. *Caput XV. De potentia, sapientia et justitia judicis.*
2. Job, XXVI, v. 11.
3. Isa. XXXIII. v. 7.
4. I. Petr. IV, v. 18.
5. Baruch. III, v. 35.
6. Psal. CIII, v. 4.

Riens ne resiste a son voulloir [1],
Ne riens ne peut sans luy valloir.
Rien ne luy peut estre invisible,
Ne riens ne luy est impossible [2].
Tout genoil luy cline grant erre
Es cieulx, en enfer et en terre [3].
Toutes choses luy sont appertes,
Tant soient elles fort couvertes.
Il scet la gravelle de mer
Et goutes de pluye nombrer [4],
Qui toute chose est congnoissant
Ains que son effect soit yssant.
Nul ne se peut donc rebeller,
Ne nul ne luy peut riens celler.
Juste juge qui riens n'oublie,
Qui pour priere ne se plye,
Pour aucuns dons ou pour clameur,
Ne pour hayne, ne pour rumeur;
Mais va le grant chemin royal,
v° Et rend le droit a poix egal.
Tout a droicte rigle est uny;
Nul mal ne demoure impugny,
Ne nul bien ne sera perdu,
Mais au double sera rendu [5].
Nous avrons tous selon noz faiz
Et chascun portera son faix [6].

5144 est *m*.

1. Rom. IX, v. 19.
2. Luc. I, v. 37.
3. Phil. II, v. 10.
4. Eccli. I, v. 2.
5. Boetius, *De consolatione philosophiae*, V.
6. Psal. LXI, v. 13.

XIV. Item du jugement divin,
A peine ou a joye sans fin [1].

Qui ne craindroit tel jugement
Ouquel sera ung seullement
Accusant, advocat et juge ?
On n'y pourra trouver reffuge,
N'excusacion suffisant.
Il accusera en disant :
« J'ay eu par le monde grant fain,
« Point ne m'avez donné du pain ;
« J'ay eu grant soif, c'est chose voire,
« Vous ne m'avez donné que boire ;
« J'ay esté passant estranger,
« Vous ne m'avez voulu loger.
« J'ay esté souvent povre et nu,
« Et vous ne m'avez point vestu.
« Mal sain et en chartre ay esté,
« Et ne m'avez pas visité. »
Lors les meschans, qui l'entendront
Ainsi disant, luy respondront :
« Quant vous veismes nous si tenu
Fol. xvj. « De fain et soif, passant et nu,
« Ou malade ou emprisonné,
« Et ne vous avons riens donné ? »
Puis dira en advocassant :
« Et tant comme ou povre passant,
« Au souffreteur, au prisonnier,
« N'avez voulu donner denier,
« De tant m'avez vous reffusé.
« Nul de vous n'en est excusé. »

5154 A enfant. — *Le texte latin porte :* « In quo idem erit et accusator et advocatus et judex. »

1. *Caput XVI. De divino judicio.*

Puis en la fin les jugera,
Et puis après si leur dira :
« Allez, mauldītz, ou feu dampnable,
« D'enfer, a peine pardurable [1] ! »
De tesmoings Dieu n'avra besoing,
Car il voit sa cause de loing,
Ne riens ne luy sera celé
Qui ne soit illec revelé [2].
Lors les livres des consciences
Seront ouvers en leurs presences [3],
Et le juge les jugera
Selon ce qu'escript y sera.
O quel honte et confusion
Avront en leur dampnacion,
Quant contre eulx seront si molestes
Leurs pechez et si magnifestes !
Benoistz seront en verité
Ceulx de qui remis ont esté
Les grans pechez par indulgence [4] !
Or jamais de celle sentence
Homme ne pourra appeller,
v° Ne devant plus hault juge aller,
Car le Pere a entierement
Donné au Filz tout jugement [5],
Et a luy appartient tel œuvre.
Quant il ferme, nul homme n'œuvre,
Et, quant il œuvre, nul ne ferme [6].
Dieu l'a dit, et c'est chose ferme [7].

5207 et *m*.

1. Matth. XXV, v. 42-46. — Guillaume Alexis développe ces versets beaucoup plus que Lothaire.
2. Matth. X, v. 26.
3. Dan. VII, v. 10.
4. Rom. IV, v. 7.
5. Joan. V, v. 22.
6. Apoc. III, v. 7.
7. Isa. LVIII, v. 14.

XV. Bien mondain ne peut proffiter
Pour le feu d'enfer eviter [1].

Lors a ceulx qui jugés seront
Richesses ne proffiteront,
Amys secourir ne viendront,
Ne honneurs ne les deffendront ;
N'avront point plus tost delivrance
Par or, par argent, par chevance [2].
Lors se plaindront et ploreront
Les roys terriens quant verront
La fumee d'embrasement,
Pour la doubte de tel torment,
Et de peines intollerables [3].
Que ferez vous donc, miserables,
Au jour de visitacion,
De povreté, d'affliction,
Qui contre vous viendra de loing ?
Quelz amys vous avront besoing ?
Quelz secours donné vous sera
Quant chascun son faix portera [4] ?
L'ame qui peché fait avra
Fol. 51. Certainement elle morra [5].
O dur et estroit jugement
Auquel, non pas tant seulement
Des faitz, mais de toute parolle
De vanité ou de frivolle

5225 *Peut-être faut-il lire :*

Quelz amys seront au besoing.

1. *Caput XVII. Quod nihil proderit damnatis.*
2. Ezech. VII, v. 19.
3. Apoc. XVIII, v. 10.
4. Gal. VI, v. 5.
5. Ezech. XVIII, v. 4.

Que hommes et femmes ont parlé,
Compteront par long et par lé [1] !
Et jusque au derrenier denier
Leur fauldra la debte payer [2].
Et, sur l'heure qui escherra,
Le Filz de la Vierge enverra
Anges, qui avec luy seront
Et de son regne chasseront
Les mauldis, qui dampnez seront.
Dyables horribles les lyeront
Comme fagotz, et brusleront
En feu ardant; lors urleront
En grans pleurs et gemissemens,
A dentz tremblans par grissemens [3].
Horreur, frayeur, douleur, labeur,
Ardeur, pueur, torment, clameur,
Tenebres, angoisse et aspresse,
Aygreur, povreté et tristesse,
Terreurs, trenchoisons et pointures,
Confusions, laydes figures,
Froit, hasle, souffre, soif, famine
Et feu ardent, qui point ne fine,
Douleur durement langoureuse,
Langueur durement doulotreuse,
Languir sans fin en gemissant,
v° Gemir sans fin en languissant !
Et ainsi tousjours la dedans
L'homme jamais ne passe temps.

Escoutez, vous, qui a grant laise
L'aise du corps voulez amer.

5234 enuoyera. — 5239 iusques. — 5258 Gemir languir.

1. Matth. XII, v. 36.
2. Matth. V, v. 26.
3. Matth. XIII, v. 41 et 42.

Amerement celluy ample aise,
Plaise ou non, trouverez amer,
A mer ou les ventz sont ensemble
Semble ce monde plain d'helas.
Las ! tout le bien que homme y assemble
Semble a coup et le laisse las.

Cela suffist pour nous apprendre
A prendre le chemin parfait,
Parfaictement et de cuer tendre
Tendre a celluy qui tout parfait
Par fait, par dit, par voulenté.
Entez voz cueurs en paradis
Par addicion de bonté.
Bons tesmoings vous en ay ja dis.

Jadis les saintz ce meschant monde
M'ont desprisé pour ce qu'il mord ;
Mort s'en ensuyt, paine en redonde :
Dont de quoy, fol, ne se remord
Mortel mondain ? Et que diras ?
D'yre as esté filz sur la terre ;
Tes revenues laisseras,
Et seras tormenté, grant erre,

Terriblement, en feu qui dure,
Durement pugny par aspresse,
Après ce que avras eu froidure
Fol. sij. Dure, qui te tiendra en presse :
Près se tient la Mort qui te attent.
Quicte a tant n'en seras tu pas.
Tu passes, ses latz elle estend,
Et tend a te surprendre au pas.

Au passer sont tous tes perilz ;

5265 trouueras.

Pery seras se tu y faulx.
Faulsement mauvais esperiz
Es perilz te tendent leurs faulx.
Faulx sont les biens, honneurs, delices ;
De lices sortent sans licence.
Sens cecy, congnois leurs mallices ;
Lys ce Passe temps et y pense.

Cy finissent en brefve espace,
Pour eulx qui ont passé sept ans,
Ung Passe temps et ung temps passe,
Et ung jamais ne passe temps.
Dieu nous doint si bien temps passer
Et nostre passe temps sçavoir,
Que quant viendra au trespasser
Puissons tous paradis avoir [1] !

5301 Sans ce.

1. Les six strophes finales, dont les cinq premières sont écrites en vers à queue annuée, sont une addition de Guillaume Alexis. — On lit ensuite : *Cy commence le A B C des doubles.*

Dans l'édition de Verard, que nous avons suivie, l'*A B C* occupe les ff. *s ij* v°-*xv* v°.

Le f. *xvj* contient la souscription suivante : *Cy finist le passe temps de tout homme et de toute femme, imprimé nouvellement pour Anthoine Verard, marchant libraire, demourant a Paris devant la rue neufve Nostre Dame a l'ymaige saint Jean l'Evangeliste, ou au Palais, au premier pillier devant la chappelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens.* — Pour les souscriptions des autres éditions, voy. notre *Bibliographie*, pp. 88-93.







LE MARTYROLOGUE DES FAULSES LANGUES

Cette pièce ne nous est connue que par des éditions de la fin du xve siècle, ou du commencement du xvie. Aucune de ces éditions ne porte de nom d'auteur; cependant Du Verdier attribue formellement le poème à Guillaume Alexis, et lui consacre même un article assez étendu [1]. Malgré l'autorité du bibliographe, nous

1. « Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy, a escrit : ..... *Le Martyrologue des faulses Langues et le Chapitre general d'icelles tenu au Temple de Danger*, faict par couplets, dont le dernier vers de chacun se finit par une sentence ou proverbe, comme :

Cœur pensif ne sçait où il va;
Selon les bestes, les estables;
C'est trop aimé quand on en meurt;
La crainte est tousjours aux approches;
De faulx arbres mauvais syon;
De tel service tel loyer;
De fause langue faux reproche;
Coup mortel gist en langue infecte;
De proditeur traistres rapports;
Qui mal dit, mal luy soit rendu;

hésitions à joindre *Le Martyrologue* aux œuvres d'Alexis quand l'étude d'un dixain qui précède l'édition imprimée par Gillet Couteau est venue dissiper nos incertitudes. Ce dixain, maladroitement remanié, contient encore les restes d'un acrostiche. Les initiales des vers sont les suivantes :

F q E G V s M p A L.

Nous ne croyons pas être trop affirmatifs en disant qu'il devait y avoir primitivement :

FrerE GVillauMe ALecis.

L'éditeur, peut-être ce frère Pierre, qui nous a lui-même révélé son nom dans *Le Passe temps de tout homme et de toute femme* [1], a supprimé la moitié des vers; il en a modifié trois de ceux qu'il a conservés; mais il n'a pas changé l'ordre des initiales. Il nous paraît impossible que les lettres que nous avons relevées soient dues à une rencontre fortuite. L'acrostiche entier a dû exister dans une édition aujourd'hui perdue, ou tout au moins dans un manuscrit : c'est par là que Du Verdier aura connu le nom du poète.

Le Martyrologue est une sorte de diatribe contre les parjures, les menteurs et les médisants. Il est écrit en prose et en vers comme divers ouvrages célèbres du xv[e] siècle, tels que *L'Esperance* d'Alain Chartier, *La Danse aux Aveugles* de Pierre Michaut, *L'Abusé en court*, généralement attribué au roi René, *L'Estrif de Fortune et de Vertu*, de Martin Le Franc. Si la prose

De tel loyer, telle desserte, etc.

Impr. à Rouen in-4° par Jacques Le Forestier. » *Bibliotheque d'Antoine Du Verdier*, Lyon, 1585, in-fol., p. 466; éd. Rigoley de Juvigny, II, p. 61.

1. Voy. ci-dessus, pp. 77 et 103.

est prétentieuse et languissante, ainsi qu'elle l'est presque toujours chez nos anciens poètes, qui ne savaient exprimer nettement leur pensée qu'en vers, les strophes rimées sont d'une excellente facture. Chacune d'elles est de sept vers et se termine par une sentence ou un proverbe[1]. Ce détail, de même que la fermeté du style, nous permet de rapprocher *Le Martyrologue* des *Faintes du Monde*.

Le Martyrologue a la forme d'un songe. Après avoir traversé une lande merveilleuse, sorte de purgatoire, où l'on aperçoit Pyrame et Thisbé, puis le beau Narcisse, le poète s'endort, et rêve qu'il arrive au temple des fausses Langues. Là sont punis : le serpent qui causa la chute d'Ève, Caïn qui nia le meurtre de son frère, Thésée qui trompa Médée, Judas qui vendit le Christ, puis tous ceux qui ont osé calomnier le pape, les cardinaux, les moines, les religieux, les curés et les seigneurs temporels. L'auteur n'oublie pas les traîtres, Ganelon entre autres, qui trahit les douze pairs de France. Il termine par des exhortations morales.

Bien que *Le Martyrologue* nous transporte dans un monde surnaturel, il ne paraît avoir été inspiré par aucun des voyages merveilleux que nous connaissons[2];

1. On peut citer un certain nombre de poèmes écrits en strophes de sept vers, dont le dernier est un proverbe : *Le Passe Temps* de Michaut Taillevent, *Le Temps perdu* et *Le Temps recouvert*, de Pierre Chastellain, *Le Songe doré de la Pucelle* (Montaiglon, *Recueil*, III, p. 204), *Le Passe Temps d'oysiveté*, de Robert Gaguin (*ibid.*, VII, p. 229), *Le Resveur avec ses resveries* (*ibid.*, XI, p. 102), *Le Banquet du boys* (*ibid.*, X, p. 206), *Le Livre du Faulcon* (*ibid.*, X, p. 267), *Invective contre les Anglois* (*ibid.*, XIII, p. 292).

2. Dante place les fausses langues dans le huitième cercle de l'enfer, et cite en particulier la femme de Putiphar, qui voulut accuser Joseph, et Sinon, qui persuada aux Troyens de recevoir dans leurs murs le cheval offert par les Grecs. L'une et l'autre sont dévorés par une fièvre ardente (*Inferno*, XXX, v. 97-99). Il n'y a rien ici de semblable.

nous croyons plutôt en trouver la source dans la ballade bien connue de Villon :

> En reagal, en arcenic rocher,
> En orpiment, en salpestre et chaulx vive...
> Soient frittes ces langues envieuses[1].

Guillaume Alexis n'a pas cru nécessaire de rappeler les singuliers supplices sortis de l'imagination de son devancier.

Nous ne pouvons déterminer exactement la date du *Martyrologue;* cependant Guillaume Alexis nous apprend lui-même (v. 10) qu'il était à l'entrée de la vieillesse quand il le composa. Comme l'ouvrage est écrit en vers et en prose de même que *Le Dyalogue du Crucefix et du Pelerin*, dernier ouvrage du poète, nous croyons qu'il a pu être écrit vers 1475. Une allusion au roi régnant, que l'on relève dans l'avant-dernier couplet en prose, aurait peut-être permis d'indiquer une date plus précise ; mais, comme nous ne possédons aucun manuscrit contemporain, cette allusion est sans valeur. De nos imprimés, trois portent le nom de Charles VIII, un autre porte le nom de Louis XII. C'est de Louis XI que Guillaume Alexis aura voulu parler ; il est difficile de faire remonter le poème jusqu'à Charles VII.

1. Villon, éd. Longnon, p. 81.





BIBLIOGRAPHIE

A. — Le Martyrologue des faulses langues. *Rouen, Jacques Le Forestier. S. d.*, in-4.

Cette édition, qui est citée par Du Verdier (voy. ci-dessus, p. 293), a malheureusement échappé à toutes nos recherches. Si ce n'était pas l'édition originale, ce devait en être la reproduction. Nous avons lieu de penser qu'elle était précédée d'un acrostiche donnant en toutes lettres le nom de Guillaume Alexis.

La première impression de Jacques Le Forestier dont les bibliographes fassent mention est de l'année 1488 (Hain, n° 6767); il exerçait encore en 1523, mais il était mort avant le 5 novembre 1530 (voy. ci-dessus, p. 3). L'examen comparatif des diverses éditions du *Martyrologue* permet de penser que l'impression exécutée par Le Forestier devait être une de ses premières productions. On pourrait la dater approximativement de 1490.

B. — Le martilloge ‖ des faulces ‖ langues *S. l. n. d.* [*Paris, Antoine Verard, vers* 1490], in-4 de 40 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page pleine, impr. en grosses lettres de forme, sign. *a* par 8, *b-e* par 6, *f* par 8.

Le titre n'est orné que d'une grande initiale, qui ressemble à celle qui est reproduite au Catalogue Rothschild, I, n°s 557 et 572, mais qui en diffère dans les détails :



Au v° du titre est un grand bois qui représente la gueule de l'enfer.

Le f. *aij.* r° contient le titre de départ, un bois qui représente l'acteur assis dans une chaire gothique, et les 4 premiers vers.

La figure qui orne le v° du titre est répétée au v° du *fvj*.

Le volume est entièrement imprimé avec de gros caractères carrés dont un certain nombre ressemblent à ceux qui ont été employés par *Pierre Alain* et *André Chauvin* à Angoulême (Cat. Rothschild, I, n° 557). Ces caractères sont probablement ceux d'*Antoine Caillaut* à Paris. Voy. A. Claudin, *Histoire de l'imprimerie en France au* XV° *et au* XVI° *siècle*, I (1900), p. 321.

Voici la reproduction du bois qui orne les ff. *ai* et *fvj* v° :



L'avant-dernier couplet en prose contient le nom du roi Charles VIII, et il est parlé de lui dans les termes qui permettent de croire que son avènement était encore récent. Nous croyons donc l'édition plutôt antérieure que postérieure à 1490, bien que l'historien de Vérard place notre volume en 1498, et y reconnaisse les caractères de *Guyot Marchant*. Voy. John Macfarlane, *Antoine Verard* (London, 1900, in-4), p. 61, nº 118.

La conclusion se termine par un alinéa qui donne l'adresse de Vérard :

Mon toutes ses choses veues et considereez prins diligétement ancre et papier pour rediger le vray de la matiere ainsi que veue et entendue lavoie. Et quant ie eu tout ce fait & escrit ie lenvoiea a vng marchaut bon iuste & loial en la ville de paris faisant residence. lequel marchant apres ce quil eut la matiere veue consideree et monstree a plusieurs nobles docteurs clers et expers en toute sciencee elle estãt par eulx suffisaument corrige led marchant la voulu pour perpetulle memoire faire imprimer ainsi que vous voiez. ¶ Et demeure ledit marchant sur le pont nostre dame en lenseigne de limage saint iehan levãgeliste ou au palais devant la chappelle du roy nrẽ sire ou on chãte la messe de messeigneurs les presidens.

Le vº du dernier f. est blanc.

Biblioth. nat. Inv. Rés. Ye. 1068.

Nous serions assez portés à croire que Vérard a publié avant celle-ci une première édition offrant le texte actuellement représenté par E ; c'est-à-dire l'acrostiche mutilé et à peine reconnaissable qui se lit au vº du titre, et en même temps la souscription

relative au libraire. La souscription, en effet, paraît être l'œuvre d'un des correcteurs de Vérard. C'est une interpolation analogue à celle que nous trouvons en tête du *Passe temps de tout homme et de toute femme* (voy. ci-dessus, p. 102). On peut attribuer aussi au correcteur de Vérard la forme *Martilloge* pour *Martyrologue*.

C. — Le martilloge Des faulces Lengues || Tenu Autemple de denger — *Cy finist le martilloge des faulses || langues / tenu ou temple de dangier || Imprime a Paris par Iehan Lam || bert. le IX iour de iuillet. Mil cccc. || quatre vingtz & treze* [1493]. In-4 de 20 ff. de 33 lignes à la page pleine, car. goth., sign. *a-b* par 6, *c* par 8.

Le titre, dont le vº est blanc, porte la marque de *Jehan Lambert*, avec la devise : *A espoir en Dieu* (Brunet II, 545 ; Silvestre, nº 73).

Le vº du dernier f. est blanc.

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild (Cat., I, nº 469).

Cet exemplaire provient d'un recueil qui était chez Colbert (Cat. nº 11711) et chez le comte de Hoym (nº 2249); il a ensuite appartenu à M. le baron J. Pichon (nº 459) et à M. le baron de La Roche Lacarelle.

D. — [Le Martilloge des faulses lengues tenu au temple de Denger.] — [Fol. *aij* :] Cy cōmēce le chapitre general des faul || ses langues tenu au tēple de denger — [Au vº du dernier f. :] *Cy finist le martilloge des faulses lāgues || tenu ou temple de dāgier. Imprime a Paris || par Iehan treperel. le troyzieme iourt* [sic] *daust* [sic] *Mil. || cccc. quatre vingtz & treze* [1493]. In-4 de 24 ff. non chiffr. de 29 lignes à la page, car. goth., sign. *a-c* par 8.

Nous reproduisons le rº du 2º f. :

Cy commẽce le chapitre general des fauſ ſes langues tenu au tẽple de denger

e N paſſant par vne landelle
Pres de la nuit ſur le relent
En cheminant par le long delle
Moitie ioieux moitie dolent
De ma fortune recolent
Vng iour paſſe cheminoie
Bien toſt ſouuient deul apres ioie
Je penſoie en ma ieuneſſe
Ou iay mal emploie mon temps
Et conſideran que vielleſſe
Me vient aſſaillir ie ſatens
En ce penſer me mis dedens.
Vne trouble et eſtroite lande
Il ne choiſiſt pas qui demande
Ainſi penſant ie cheminoie
En deul et en doubtãt ſoucy
Et ſi ne ſauoie ou ialoie
Jeſtoie comme hõme trãcy
Je fus bien longuemẽt ainſy.
Regardant de ſa et dela
Cueur penſif ne ſcet ou il va.
En la lande nauoit que ortys
Rõces et menues eſpinetes
Toutes fleurs eſtoiẽt amorties
Tous romarins toutes herbetes.
Il ny auoit de violetes.

Voici également le fac-similé de la souscription :

Cy finist le martirologe des faulses lãgues tenu ou temple de dãgier. Imprime a Paris par Jehan treperel. le troysieme iour daoust. Mil. cccc. quatre vingtz et treze.

Biblioth. de Versailles, *Inc.* 12 (exemplaire incomplet du titre). — Biblioth. du Vatican, *ms. Reg.* 1389, exemplaire incomplet du titre et de 2 autres ff. (voy. Langlois, *Manuscrits de Rome*, p. 145). — Biblioth. de M. Émile Picot (exemplaire incomplet du titre). — Comme ces trois exemplaires commencent par le f. *aij*, on peut se demander si le 1er f. n'était pas blanc.

Les éditions BCD offrent à peu près le même texte. Bien qu'elles présentent diverses lacunes et que nous ayons dû leur préférer l'édition E, certainement plus rapprochée de l'original, elles contiennent pourtant quelques bonnes leçons, par exemple : « loups insouvys et devorables » (p. 333), « Ce n'est que brou[illegible]ment a (p. 369), « fraudeusement » (p. 345), etc. On trouvera ces leçons dans les variantes.

E. — Le martyrologue ‖ des faulses langues. — [Au r° du dernier f., 2e col., au-dessous de 17 lignes du texte :] ¶ *Cy finist le martyrologue des ‖ faulses langues imprime a Paris ‖ par gillet couteau.* S. d. [*vers* 1500], in-4 goth. de 14 ff. non chiffr. de 36 lignes à la page pleine, impr. à 2 col., sign. *a* par 6, *b-c* par 4.

Le r° du 1er f. ne contient que les deux lignes de l'intitulé, lesquelles sont xylographiées.



Au v° est un bois à deux compartiments : les Fausses Langues pendues et les Fausses Langues damnées. Un petit bois, placé au-dessous, représente un personnage coiffé d'un grand bonnet (sans doute l'acteur), puis on trouve un dixain dont nous avons indiqué l'importance dans notre notice. La disposition du bois suffit peut-être à expliquer la suppression de la moitié des vers qui devaient constituer l'acrostiche primitif; aussi nous a-t-il paru nécessaire d'en donner la reproduction :





Faulx detracteurs/mẽcõgiers/rapoꝛteurs
Qui ſans ceſſer ſur tous eſtatz meſdictes
Et vous auſſi vilains blaſphemateurs
Grans ſeducteurs/des bons perſecuteurs
Voiez cy com ꝑ leurs langues mauldictes
Sont en enfer/toſties/arſes et cuytes
Maintz poures ames/ꝗ pẽdues a douleur
Par cruelz dyables:dont ont eſte induictes
A tout mal dire/comme toy ſſaiolleur
La langue monſtre/de lhomme la folleur.

Au f. *aij*, est un petit bois qui représente un clerc assis dans une chaire gothique, un livre sur les genoux; près de ce personnage est une librairie.

Les deux bois qui ornent le v° du titre sont répétés au v° du f. *ciij*.

Le v° du dernier f. porte la marque de *Gillet Couteau* (Silvestre, n° 11) que nous savons avoir exercé de 1491 à 1530. Le volume a été imprimé sous le règne de Louis XII, dont on trouve le nom dans l'avant-dernier paragraphe.

Cette édition, que nous avons prise pour base de notre réimpression, contient (fol. *cij ab*) quatre strophes qui manquent dans les autres. Nous devons supposer que Couteau a eu sous les yeux soit l'édition, aujourd'hui introuvable, de Jacques Le Forestier, soit une première édition de Verard autre que celle qui nous est connue.

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild. Cet exemplaire provient d'une collection vendue à Paris au mois de novembre 1896 (n° 501 du Catalogue).

F. — Le Martilloge des faulces langues. *Paris, Jehan Herouf. S. d.*, in-4 de 12 ff., car. goth.

Jehan Herouf exerça de 1501 à 1528. Voy. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, 1898, p. 179.

Brunet, III, col. 1494.





LE MARTYROLOGUE

DES FAULSES LANGUES

Fol. a i v° Faulx detracteurs, mençongiers raporteurs,
Qui sans cesser sur tous estatz mesdictes,
Et vous aussi, vilains blasphemateurs,
Grans seducteurs, des bons persecuteurs,
Voiez cy com, par leurs langues mauldictes,
Sont en enfer rosties, arses et cuytes
Maintz povres ames, et pendues a douleur
Par cruelz dyables, dont ont esté induictes
A tout mal dire, comme toy, flajolleur.
La langue monstre de l'homme la folleur.

F. a ij *Cy commence le Chapitre general des faulses Langues, tenu au temple de Danger.*

En passant par une landelle[1]

Titre : B F Le martilloge des faulces langues. — C Le martilloge des faulces Lengues tenu Au temple de denger.

Dixain. *Comme nous l'avons fait remarquer dans la notice, ce dixain, que nous n'avons trouvé que dans l'édition imprimée par Gillet Couteau, contient sept vers appartenant à un acrostiche de* F[RER]E GV[ILLAV]M[E] AL[ECIS].

1. Ce vers rappelle le début de l'*Istoire de la destruction de Troye la grant*, de Jacques Milet :

En passant parmy une lande.

Près de la nuyt, sur le relent,
En cheminant par le long d'elle,
Moitié joyeulx, moitié dolent,
De ma fortune recolent,
Ung jour passé je cheminoye.
Bien tost survient deuil après joye.

Je pensoye en ma jeunesse [1]
Où j'ay mal employé mon temps;
Et considerant que vieillesse
Me vient assaillir, je l'attens.
En ce penser, me mys dedans
Une trouble et estroicte lande.
Fol. aij. Il ne choisist pas qui demande.

Ainsi pensant, je cheminoye
En deuil et en doubtant soucy,
Et si ne sçavoye ou j'aloye;
J'estoie comment homme transy.
Je fus bien longuement ainsi,
Regardant deçà et de là.
Cueur pensif ne sçait ou il va.

En la lande n'avoit que ortys,
Ronces et menues espinetes;
Toutes fleurs estoient admortys,
Tous romarins, toutes herbettes;
Il n'y avoit de violettes
Seulle, ne petite, ne grande.
Mal fait sans fleurs veoir une lande.

4 C Moitie moitie moitie dolent. — 6 C D je *m.* — 7 B D souruient. — 18 B C D E comme. — *Pour la correction cf. v.* 122, 224. — 25 E romazins.

1. Nous n'avons pas corrigé ce vers, car on trouvera ci-après d'autres exemples de l'*e* muet non élidé devant une voyelle. Cf. v. 29, 157, 347, 384. Au v. 79 on peut prononcer : *fels*. Nous avons cru devoir corriger le v. 130.

La lande estoit interdicte [1]
De soulas et joyeuseté ;
Fleur n'y croissoit, grant ne petite,
Ne en yver, ne en esté.
Non obstant, point ne me arresté :
Je cheminay a l'adventure.
Cueur en soucy grant mal endure.

Je n'y veoye ne fleurs, ne roses,
Dont je me puisse resjouir,
Ne aubefins, ne autres choses
Dedans ceste lande flourir.
De toutes pars je veis courir
Lezars a monceaulx innombrables.
Selon les bestes les estables.

Prose.

ℵ. aij Au bout de celle lande mauldicte y avoit ung franc morier planté, assez remply de fueilles vertes et auprès du morier y avoit une fontaine toute faicte de marbre bis, en mode de quarrure. A chascun quarré y avoit ung pilier de cristal, et a chascun pilier une pierre precieuse, spacieuse et grande. Au premier avoit une escarboucle [a] fort reluysante. Au second y avoit dyamant de innombrable valeur. Au tiers y avoit une topasse richement enchassee. Et au quart avoit un chamahieu [b] si subtilement taillé [c] qu'il n'estoit pas a croire que homme naturel jamais l'eust composé, mais falloit dire qu'il estoit composé par œuvre deifique, ou que Phe-

32 B C ny. D ni. — 39 B C D fleurir. — 40 D ie vois.

a. B escharbucle. C D escharbucle. — b. B C D chamachieu. — c. E taillee.

1. Voy. la note sur le ỳ. 8.

rotz [a], le grant graveur des dieux, y avoit besongné. Et pour ce regarday moult longuement pour avoir congnoissance de ce que y [b] estoit gravé. Lors y vey l'image d'Apolo, grant dieu de nature, soubz qui tourne la machine du monde. La estoit gravé ciel, terre et mer. Et estoit ledit chamahieu de telle nature que en luy Apolo congnoissoit le regime de toute chose vivante. Es deux autres pilliers y avoit ung tableau d'or, auquel estoit escript ce qui s'ensuit :

« *L'Epitaphe de Pyrame et de Thysbee* [c] *s'amye.*

Fol. aij [d] « Vecy le lieu auquel Pyrame [1]
« Se livra a mort pour Thysbee ;
« Dessoubz ce morier rendit l'ame
« Piteusement sur son espee.
« De son sang a couleur changee
« Le morier, qui portoit fruict blanc.
« C'est grant fait que d'ung amour franc.

« Semblablement icy se occist
« Thysbee, de Pyrame amye :
« Quant dessoubz le morier le vist,

a. C D phetotz. — *b.* B C D y *m.* — *c.* C D thybee.

44, 51 B thibee. — C D thybee. — E thsibee. — 46 B C D sus. — 51 E Tsibee. — 52 B C D se vist. — E le veit.

1. L'histoire tragique de Pirame et de Thisbé est racontée par Ovide (*Metam.*, IV, v. 55-166). — Guillaume Alexis place les deux amants dans une sorte de purgatoire ; il est curieux de constater que Dante les fait également figurer dans le Purgatoire, Canto XXVII, v. 37-38).

L'un de nous a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* (1901, pp. 1-35) une *Moralité nouvelle de Pyramus et Tisbee*, composée vers 1535, dans laquelle il est également parlé des fausses langues (v. 29-34, 37-41, 64-66, 81-83, 196-197, 202-203). On dirait que l'auteur s'est inspiré du *Martyrologue*.

« Ou son corps reposoit sans vie,
« Elle, du feu d'amer ravie,
« D'ung glaive print le mortel heurt. »
C'est trop aymé quant on en meurt[1].

« Vers le morier, ung peu aval,
« Gisent les corps en union
« Soubz une tumbe de cristal
« Que composa Pigmalyon[2],
« Ou il mist comment le lyon
« Fut cause de leur mort piteuse. »
D'ardant amour la fin doubteuse.

Item mettoit une autre clause
Ou ainsi y avoit escript :
« La mort des amoureux est cause
« Que ce champ icy est mauldit,
« Ne jamais ne portera fruict
« Qui ne soit obscur et troublé. »
A mauldits champs maleureux blé.

Prose.

l. aiij Après toutes ces choses veues et[a] considerees, je fuz plus pensif que devant, et melencolleux[b] pour

60 C pycmaglion. — D pycmagion.

a. C D ces choses considerees. — *b.* C D et melencolieux *m.*

1. Cette sentence se retrouve textuellement dans *La Fontaine d'amours*, v. 76 (Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, IV, p. 21).

2. Ovide ne parle pas de Pygmalion; il dit simplement que les cendres de Pyrame et de Thisbé furent réunies dans une même urne :

Quodque rogis superest una requiescit in urna.

cause de celle histoire, et de la mort de telz [a] aymans [b] ne congnoissoie la cause. Et tout ainsi que partir m'en vouloye [c], j'advisay une fenestre close, en mode et maniere [d] de armaire [e], de grosses barres de fer [f], et dedens la fenestre avoit [g] ung livre intitulé *La Cause* [h] *et Raison pourquoy advint aux deux aymans* [i] *ceste fortune amere.*

La Signification du livre des deux aymans.

Ce livre estoit tout couvert d'or,
Semé tresprecieusement
De pierreries, de cor en cor,
Enchassez sumptueusement.
Fait fut d'ung grant entendement
Par Philis, maistre du mestier.
A l'ouvrage on congnoist l'ouvrier [1].

Je me adressay a la fenestre
Et feis du livre ouverture,
Car chascun y pouoit bien mettre
Les deux mains pour veoir la lecture;

a. B C D tieulx. — *b.* C D, *ici et plus loin :* amans. — *c.* C D et ainsi que partir vouloye. — *d.* C D close en maniere. — *e.* D armiere. — *f.* C D de grosses barres de fer *m.* — *g.* C D et dedens auoit. — *h.* C D a cause. — *i.* C D aux amans.

75 B Ce fut vng grant. — C D Ce fist vng grant. — 76 B C D Philis le maistre. — 79 B C dudit liure. — 81 D pour voir la lectre.

1. Ce proverbe est exprimé de même dans *Les Ditz de maistre Aliboron*, v. 10 (Montaiglon, *Recueil*, I, p. 35). Dans une autre pièce le vers est allongé pour entrer dans une pièce écrite en décasyllabes :

L'ouvrier souvent est congneu a l'ouvrage.

(*Ibid.*, VIII, p. 284.)

Et en tournant la signature,
Me prins ung peu a regarder.
A fol n'affiert chasteau garder.

Le livre commençoit ainsi :
Fol. aiij b « Vecy la vie des deux aymans,
« Lesquelz eurent le cueur transsi,
« A la tendre aage de sept ans,
« Par Cupido, dont leurs parens
« Les separerent, doubtant blasme. »
En douleur vit qui pert sa dame.

« De l'ung a l'autre n'y avoit
« Que une paroy tant seulement
« Et ung trou que nul ne sçavoit,
« Fait artificiellement,
« Par ou parloient joyeusement
« Ensemble de nuyt et de jour. »
C'est grant fait que d'ardant amour[1].

Prose.

Or advint que, par succession de temps, Eculeüs[2], oncle de Pyrame, et Perseïde, pere grant de Thisbee[a], firent ung banquet[b] moult sumptueux auquel furent convoquez plusieurs nobles et grans seigneurs, dames

84 B Qui de tout enquiert de tout veult scauoir. — C D Ignorant doit par tout garder. — 87 B C D De cupido damours rauy. — 89 B C D Et pour la cause leurs parens. — 96-97 B C D
Par la pouoyent parler souuent
En secret (B ensemble) de nuyt et de iour.

a. C D Thibee. — b. C D moult sumptueux m.

1. Cf. v. 49.

2. Ovide ne parle ni d'Eculeüs, ni de Perseïde ; nous ignorons à quel auteur Guillaume Alexis a emprunté ces deux noms.

et damoiselles [a], et entre les autres y fut Pyrame et Thysbee, lesquelz, la nuyt precedente, avoient mys terme de eulx trouver auprès de la fontaine, dessoubz ledit morier. Et a l'yssue du banquet, ainsi que chascun s'en alloit esbatant, Thysbee, d'ardant amour esprinse, n'y faillit point, mais y arriva la premiere, et en attendant son doulx amy, deffula son [b] couvrechief et osta *Fol. aiij* sa premiere robe en pignant ses crins tant doulx, tant beaulx, tant coulourez [c], que mieulx sembloient fil d'or purifié que cheveulx de femme naturelle, car ilz estoient deliez et espès en telle maniere que, quant elle les avoit espars et espandus derriere les espaules, nul ne sçavoit comprendre quel drap avoit [d] vestu.

L'Acteur

Souspirant, de la je party,
Gectant pour les corps maintes lermes,
Et tiray d'ung aultre party,
A cueur piteux, membres pou fermes,
Car je ne sçavoye en quelz termes
Je devoye recouvrer ma voye.
Homme en soucy tost se forvoye.

En une forest me bouté
De tresmerveilleuse façon.
En ung estoc, au bon costé,
Je vys les cheveulx d'Absalon;
D'aultre, je vys pour Demophon

a. C D furent conuocquez plusieurs seigneurs et dames. — *b*. B E ses. — *c*. C D tant coulourez *m*. — *d*. C D elle auoit.

100 E larmes.

Philis, qui d'amour eut le heurt [1] :
Souvent chet maint quant trop fort cueurt.

Je descendi ung peu plus bas,
En cheminant parmy le boys
Tout mon beau chemin pas a pas.
Je ne sçay se je viens ou vois ;
Je ouy une dolente voix
Dessoubz l'ombre d'une fontaine.
Cueur dolent tousjours dueil demaine.

Prose.

aiij Quant je entendys la voix si lasche, si dolente, si tremblant et si piteuse, je eu grant desir a [a] mon cueur de sçavoir que ce pouoit estre, car de sa clameur piteuse faisoit taire et abaisser [b] le chant de tous les [c] oysillons du bois [d]. Je me approuchay petit a petit [e], si entendy que c'estoit la voix de l'orgueilleux Narcisus [f]; lequel, pour son reffus de la belle Echo, fut, par le vouloir et jugement de Cupido, contraint de soy noyer en myrant dedans la fontaine sa face [2], laquelle cuyda que ce feust la face de s'amye Echo; par quoy la voulut embracer

111-112 C D Philys qui damour eut lassault
Fol amour fait faire maint sault.

— 113 B Cest trop ame quant on en meurt, *répétition du v.* 56.

a. C D en. — *b.* C D et abaisser *m.* — *c.* C D des oysillons. — *d.* C D du bois *m.* — *e.* B peu a petit. — C D peu a peu. — *f.* D narcy.

1. Phylis, qui est représentée dans un bois reproduit ci-dessus (p. 82), était fille du roi de Thrace. Démophon lui avait promis de l'épouser ; mais il dut retourner à Athènes sa patrie, et ne revint pas dans le temps fixé. Phylis se pendit de désespoir et fut transformée en amandier (Ovide, *Her.*, II). — Dante cite aussi la « Rodopea che delusa fu da Demoofonte » (*Par.*, IX, v. 100).

2. Ovide, *Metam.*, III, v. 407-510.

pour la baiser, dont il cheut dedans la fontaine, et se noya et fina la ses povres jours [a]. Et pour penitence luy donna Heusles, penitencier d'amours, que ung jour de la sepmaine il getteroit pleurs et lermes pour son meschant reffus orgueilleux, en criant et demandant mercy a la plaisante Echo, a laquelle il avoit fait le dessusdit [b] reffus.

L'Acteur.

En la forest rien je ne vy
De quoy je fusse fort joyeux ;
J'estoye comment homme ravy,
Cheminant en baissant mes yeulx.
Ainsi estant melencolieux,
Tousjours en mon chemin pensoye.
La fueille aux vers ce n'est pas soye.

Fol. aiiij J'entray en la forest sauvaige ;
Lors ung chasseur tantost hua
Pour un sanglier ; ce fut dommage :
Raymondin son oncle en tua [1].
Malle fortune l'argüa,
Qui tousjours fait ainsi qu'el veut.
Contre fortune nul ne peult.

En la forest tant tracassé,
Que d'ung sommeil je fuz surprins,
De corps et de membres lassé,
Plus que jamais n'avoye apprins.

a. C D et fina la ses iours. — b. C D dessusdit m.

122 C D comme. — 124 C D Ainsi tout melencolieux. — 130 B C D E Raymond. — C D le tua.

1. Ce vers fait allusion à la *Melusine* de Jehan d'Arras. Le 5e chapitre est intitulé : « Comment Raimondin occist le comte de Poetiers, son oncle » (éd. Ch. Brunet, p. 33).

Soubz ung tige mon repos prins,
Comme foible, debile et mate.
Il n'est nul que sommeil n'abate.

Prose.

Pendant le sommeil auquel j'estoie transsy, de dormir je fuz contraint, et en dormant me vint une fantasie si merveilleuse qu'il me sembloit que tous les elemens trembloient, dont longuement je ne peuz pas reposer, car je ouy autour de moy si dolens crys et si piteux, les ungs bons, les aultres maleureux, de tant de Langues qui leurs raisons alleguoient et disputoient ensemble. Je me adressay vers celle part, subtillement escoutant se pourroye ouÿr ou entendre aucuns doulx motz de joyeuseté ou lyesse pour relever et soustenir mon esperit en joye, et m'approchay ‖ ij de celle part en devalant par ung petit boys sans feuille et sans verdure, dont je fuz moult esmerveillé, veu que la saison joyeuse alors devoit reparer les champs et faire arbres reverdir, et les oysillons renouveller leur chant de la joye du printemps.

La Vision de l'Acteur.

Il y avoit grosses espines
Bruslees par le feu de Ethna,
Car toutes umbraiges voisines
Estoient subjectes a cela.
Je regarday de ça, de la ;
Je veoye montaignes et roches.
La crainte est toujours es aproches.

139 C D debile *m*. — 142 C D Brusles... ethena. — 145 C D ut de la.

Je vy ung grant temple caduc
Qui estoit presque tout destruit;
Il n'y avoit ne roy, ne duc,
Toutesfois y avoit grant bruyt.
Je me approchay devers la nuyt
Pour veoir du temple la stature.
Il n'a riens qui ne s'adventure.

Le temple d'une part estoit,
Ainsi comme je puis comprendre,
Assez ferme et assez droit [1];
Fronesis l'avoit fait defendre.
Dessus la porte je vy pendre
Ung tableau disant sans harangues :
C'est le Temple des faulses Langues.

Prose.

Fol. aiiij Quant j'eu veu, leu et entendu l'epitaphe et le tiltre qui sur le portail [a] estoit escript, je me prins a esmerveiller, et toutesfois, sans couraige failly, je fys tant que soubz ung vieil degré je trouvay façon de moy cacher pour escouter se je orroye [b] aucunnes choses nouvelles. Lors ne demoura [c] pas long temps que tantost descendit [d], soubz l'ombre d'une nubileuse fumee, pour la estre et tenir leur consistoire, une legion de faulses Langues mauldictes et interdictes, qui par ordre prindrent leurs lieux et places, en circuyssant [e] et environnant [f] tout le lieu du mauldit temple. Et au plus hault siege se mist et assist [g] la Langue serpentine qui Eve deceut en luy donnant a entendre frauldduleu-

151 C *répète deux fois ce vers.* — 158 C descendre.

a. B C D portal. — *b.* B C D se iouroye. — *c.* B C D demouray. — *d.* B C D descendy — *e.* B C D en circuiant. — *f.* C D auironnant. — *g.* C D assis.

1. Voy. la note sur le v. 8.

sement [a] que le mors de la pomme ne luy estoit point deffendu de Dieu, fors seulement affin qu'ilz ne feussent pareilz a Dieu, mais que, s'elle en goustoit, elle et son mary ilz seroient [b] egaulx et pareilz a luy. Par ceste Langue fut succumbé, abatu et tempté le premier homme. Et quant je la vy, je commençay a dire tout bas ce qui s'ensuit :

La Langue serpentine qui deceut Eve.

« O templacion serpentine,
Dys je a par moy, « faulse vipere,
« Tu fus celle qui monstras signe
Fol. xxiij a « Que toute nature compere.
« Tu abusas le premier pere,
« Par quoy fusmes livrez a mort. »
De faulse langue faulx rapport [1].

Ceste Langue tousjours disoit :
« Je suis celle qui fys la guerre,
« De quoy nulle ne s'advisoit. »
Quant l'homme fut creé sur terre
Ceste Langue ne vouloit querre
Sinon toute discention.
De faulx arbre mauvais scion.

De ceste Langue dependoient
Toutes les langues de ce monde,
Voire, qui en mal se fondoient.

a. B C D fraudeusement. — b. C D seriét.

170 C D qui fist. — 172 B C D Pour certain navoit paix en terre. — 178 C D se fondent.

1. La même sentence se trouve textuellement dans *Le Livre du Faucon*, v. 332 (Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XII, p. 288). Cf. ci-après v. 245.

Aux loyalles point ne me fonde,
Car langue qui est pure et monde
En ce temple jamais n'abite.
Selon les langues la debite.

Prose.

Quant ceste [a] Langue du serpent venimeux [b] eut parlé, toutes les autres langues commencerent [c] a trembler [d], car elle fist a toutes exprès commandement que chascune rendist compte de tout le temps passé jusques a l'heure presente, quelz maulx et aussi quelz injustices, quelz forces, quelz tors, quelz dommages ilz avoient pourchassé [e]. Tant de langues je vy que a *Fol. av°* moy ne fut possible de regarder l'ordre qu'ilz tenoient, car il me sembloit que après laditte premiere langue chascune s'efforçoit de parler a son avantage. De toutes les racompter n'est a homme possible ; mais toutesfois, de tant que j'ay peu recuillir selon mon petit entendement, je les desclareray au moins mal qu'il me [f] sera possible.

La mauldicte Langue de Cayn.

Je vy la Langue de Cayn
Qui disoit a Dieu que son frere
N'avoit veu en voye ne chemin ;
De le garder n'avoit que faire.
« Ha! Langue de mauldit affaire,
« Tu mis le doulx Abel en bieré ! »
A doubter est langue meurtriere.

a. B C D Quant a ceste. — *b.* B C D velimeux. — *c.* B C D commencent. — *d.* B C D a tremir et trembler. — *e.* B prochasse. — *f.* D me *m.*

185 C D ne en chemin. — 187 C D du mauldit affaire. — 189 C D meurdiere.

« Grant faim avois d'esmouvoir guerre,
« Mauldit Cayn; Dieu te confonde!
« Tu as gecté mort sur la terre
« La tierce partie du monde;
« Parquoy en l'abisme profonde
« Te juge le roy droicturier. »
De tel service, tel loyer.

Prose.

Tantost après que ces deux Langues eurent parlé, il se sourdit ung tonnerre moult impetueux. Et après ce tonnerre fut ouye une voix en l'air moult horrible, av b laquelle disoit et crioyt a hault son : « Icy commence Envie et Trahison par le rapport des faulces « Langues, qui jamais ne fauldra, mais sera entre tous « les vivans continuellement au monde jusques a la fin « du siecle. » De ceste voix je fus moult esmerveillé; mais, bientost après, je congneu et apparceu la chose veritable par les propositions et allegances tant poetiques que moralles qui des faulces Langues procedoient, comme j'apparceu par la langue de Jason qui, oultre son serment et promesse, trahit la belle Medee, laquelle luy fist tant de bien, tant de plaisir et tant d'honneur que, par son moyen, conquist en l'isle de Colcos si hault, si noble et si precieux joyau comment estoit la toison d'or, en laquelle poursuyvant tant de nobles et gracieux chevaliers estoient mors, et en loyaulté et verité de promesse finerent leur vie. Or avoit juré la faulse Langue de Jason qu'il prendroit a mariage la belle Medee, et sur ce point se habandonna a luy, et eut d'elle deux enfans. « Helas! « faulse Langue », dys je a par moy pensant, « mal luy

190 B C desmouuer. — 192 B C D sus. — 195 B C D Te iuia.

« tins ta promesse quant, après la conqueste tant chiere « de la toyson, tu habandonnas la dame, laquelle, « criant par piteux desconfort aux dieux vengence, « trouva façon subtille de luy faire manger ung de ses « enfans [1]. »

La Langue Theseüs.

Fol. 2v° Je levay après les yeulx sus,
Devers une place ancienne ;
Je vy la Langue Theseüs
Faulsement trahir Adriane,
Laquelle avoit prinse pour sienne,
Et puis après la relinquit.
De faulse langue faulx acquit.

Adriane le delivra
De la maison de Dedalus,
Ou le roy Mynos le livra
Au fier monstre Minotaurus.
De devant luy n'eschappoit nulz ;
Mais sauvé fut par Adriane.
Rien n'est que femme ne moyenne.

Prose.

La trahison de Theseüs fut telle, luy estant en Athenes, fut cause par faulces parolles de commovoir plusieurs autres trahisons en pourchassant la mort du filz du roy Minos, seullement pour l'envye qu'il avoit sur l'enfant, voyant qu'il prosperoit, croissoit et sur-

197 BE le leuay ou ieu les yeulx sus. — 200, 209 CD adrienne. — 201 E Lequel lauoit.

1. Ovide, *Metam.*, VII.

montoit tous autres en science. Et finablement Theseüs avec ses compaignons trouverent maniere par faulses et fainctes parolles de le faire monter en une haulte tour, et de la le gecterent en bas, et fina ainsi piteusement ses jours. Par quoy le roy Minos leur fist guerre moult grande et forte, en telle maniere qu'il les
fol. av conquist. Or advint que, durant le temps || de ceste guerre, la royne, femme dudit roy Minos, plaine de folle concupiscence charnelle, eut habitation avec ung toreau, et du toreau engendra ung monstre hideux et terrible, qui s'appelloit Minotaurus pour cause qu'il estoit demy homme et demy toreau, filz de la femme dudit roy Minos. Et devint terrible et horrible et merveilleux, en telle maniere qu'il devoroit par les rues enfans et bestes [a] qu'il trouvoit. Or fut force de trouver moyen subtil de le bouter en une maison que Dedalus avoit fait faire, de laquelle nul ne pouoit partir, tant fust il fort ne subtil, si non par art difficille a comprendre.

Or fut le roy Minos adverty de ce fait et de la folle amour de sa femme, et pour reparer le forfait des Atheniens, il les contraignit de bailler tous les jours deux hommes pour estre devorez de Minotaurus. Or advint que, par succession de temps, le sort cheut sur le filz du roy d'Athenes appellé Theseüs, fort en armes et de langue decevable. Lors Theseüs fut admené devant la maison ou estoit le monstre; mais Adriane, fille du roy Minos, en le regardant fut embrasee tellement qu'elle pourpensa en soy mesmes de luy ayder s'elle pouoit, et luy ouvrit l'arche de son cueur, et luy dist que, s'il la vouloit prendre pour femme en luy gardant loyaulté, elle le prendroit pour espoux. Lors Theseüs s'i accorda, qui trop la mort doubtoit. Par
fol. avj quoy luy dist Adriane || que, quant il seroit dedans

a. CD ne bestes.

ladicte maison Dedalus, devant ledit monstre Minotaurus qui le cuyderoit devorer [a], qu'il prinst de la poix et qu'il luy gectast dedans la gueule [b], et puis que vaillamment et hardyment [c] il le tuast. Et puis luy bailla ung peloton de fil lequel il tiendroit [d] tousjours en sa main par ung bout [e], et Adriane par [f] l'autre, affin que, quant il avroit occis ledit monstre [g], qu'elle le peust [h] tyrer hors de la maison ou ledit [i] monstre estoit, car il estoit impossible a homme d'en saillir sans art difficile, lequel art sçavoit bien Adriane, et tyra hors Theseüs de ladicte maison. Et aussi elle doubtoit aucunement [j] que, quant il avroit occis ledit monstre, qu'il ne s'en allast et qu'il faulsast [k] sa promesse. Et quant Theseüs fut hors de ladicte maison, Adriane prinst avecques elle sa seur Phedra, et s'en vindrent avecques Theseüs sur la rive de la mer, et se chargerent en ung petit navire, et eulx mesmes [l] tant nagerent qu'ilz arriverent [m] en l'isle de Thye ou ilz prindrent repos. Et pource que Adriane estoit fort lassee, elle dormit plus que elle n'avoit acoustumé, dont Theseüs print au matin sa seur Phedra et l'emmena avecques luy, et [n] laissa Adriane, qui tant de bien luy avoit fait, en ladicte isle. Et depuis, le roy Bachus, qui passa par la, l'espousa pour sa beaulté et prudence.

La Langue de Judas.

Fol. avj [b]. Langues estoient semees espesses

a. BCD pour le cuider deuorer. — *b*. CD et lui getast (C. geta) en la gueule. — *c*. CD et hardyment *m*. — *d*. BCD tendroit. — *e*. BCD en sa main le bout. — *f*. BCD par *m*. — *g*. CD le monstre. — *h*. BCD quelle peust. — *i*. CD ou le monstre. — *j*. CD aucunement *m*. — *k*. CD et faulsast. — *l*. CD eulx mesmes *m*. — — *m*. CD arriuarent. — *n*. CD et *m*.

Depuis le bout jusque a la porte,
De faulx dieux, de faulces deesses
Et d'autres de diverse sorte,
L'une bossue, l'autre torte,
L'autre en tous quartiers contrefaite.
Coup mortel gist en langue infaicte.

Je vy la Langue de Judas
Plaine de serpens venimeux,
Dès l'heure qu'il commist le cas
De vendre le roy glorieux.
Quant je vy cela si hydeux,
Je fuz comment homme transy,
Et tout a par moy dis ainsy :

Prose.

« O faulse langue judaïque, plaine de trahyson, tu « estoyes celluy de tous tes compaignons auquel Dieu « avoit fait plus de grace. Tu vins par devers luy, meur-« trier et homicide de ton pere et du filz au roy de Sca-« rioth ; tu avoyes espousé ta mere et commis pechez « infinis, lesquelz Dieu te pardonna, et oultre plus il [a] « te fist son boursier et despensier, car du tout en toy il « avoit sa confiance. Et toutesfois, comme plain d'ini-« quité et de trahison, pour la valeur de l'oignement, « lequel tu estimas pour ta part trente deniers, lequel « oignement la bonne [b] Marie Magdalene espandit sur avj « ton maistre et || seigneur, et toy cuydant avoir perdu « le proffit de cestuy oygnement, pource que tu roboyes « le dixiesme denier et le mettoyes a ton singulier prof-

212 B E iusques. — 224 B C D E comme. *Nous corrigeons d'après le v. 122 Cf. la tirade en prose sur Jason* (p. 321, l. 16).
a. C D il *m.* — B il fist. — *b.* B C D la bonne *m.*

« fit, et pour cuider recouvrer ladicte perte, tu vendis « le Saulveur du monde trente deniers. Et pour trou- « ver moyen de le bailler aux Juifz, tu diz aux Phari- « siens que celluy que tu baiseroyes seroit celluy qu'ilz « prendroient, et en le baisant luy dys : *Ave raby*, par « faulse et inique trahison et simulation. O faulse et « perverse, inique, damnee et detestable Langue, qui « as vendu le sang juste de celluy qui tant de biens « t'avoit fait [1]. »

Or doit on bien noter cest exemple, que aucunesfois les serviteurs en qui on se fie le plus ne sont pas le plus souvent les plus loyaulx.

Une Langue qui parloit sur la papalité.

Que vallent ung tas de pardons
Dont le pape fait tel largesse :
Cent mille jours, deux millions,
Et autant après la grant messe ?
De me fier en tel promesse
Je ne seray point diligent.
Pardons se donnent pour argent.

Ung grant tas de perpetuons
Qui sont semez par ces villages
Aux gens de simples conditions
Ont fait vendre plusieurs mesnages.
Fol. aiij 4 Freres frapars par leurs langages
Dient : « En paradis je vous boute. »
A faulx prescheurs y gist grant doubte.

229 B C D E telle. — 235 E mesnage.

1. On peut consulter sur la légende de Judas les textes cités par Édelestand Du Méril (*Poésies populaires du moyen âge*, 1847, pp. 326-340).

Prose.

Voyant et escoutant, considerant et advisant [a] la malle voulenté de ces damnables Langues, je fus moult esmerveillé et pensif a mon cueur, comment [b] la terre peult soustenir si enormes blasphemes de gens simples et povres d'entendement, lesquelz contre la puissance du dieu en terre machinent et font tant de murmurations. Adonc, moy esprins d'ung aspre couraige, mon sang esmeu pour la foy catholique soustenir, je leur donnay responce en mon couraige, disant ainsi : « Faulses Langues mauldictes et interdictes, qui blas-
« mez et dictes injures contre le pouoir du Sainct Siege
« apostolique, qui du Dieu tout puissant est ordonné et
« estably, considerez vous point la tressaincte et haulte
« dignité que le Dieu souverain, luy estant sur terre,
« donna [c] a sainct Pierre, alors qu'il le constitua pre-
« mier pape de Romme ? Considerez, povres Langues
« mauldictes, que qui va contre le Sainct Siege aposto-
« lique, est en la foy mauldit, interdit et excommunié.
« Pourquoy doncques murmurez vous ? Certes vostre
f. bi a « mauldicte voulen- || té ne procede tant seullement
« sinon d'ardant feu d'avarice qui vous restraint a don-
« ner aux povres et a l'augmentation de saincte Eglise. »

La Langue qui parloit des cardinaulx.

Quant ceste Langue eût parlé
Dessus le pape tant de maulx,
Deux pas avant je m'en allé.
J'ouy parler des cardinaulx
En disant : « Tant ilz font de maulx;

a. C D diuisant. — b. E et comment. — c. B E la donna.

« Ilz n'espargnent mittre ne croche. »
De faulse langue faulx reproche [1].

« Cardinaulx », ce dist cette Langue,
« Vous me devez congnoistre assez ;
« Il ne vous fault point grant harangue.
« Pour voz parens vous amassez
« Et ne vous chault des trespassez.
« Vous passez le temps comme il vient. »
Il suffist, qui dame entretient.

Prose.

Helas, quant j'eu ouy si villaines parolles de gens meschans et indignes et insuffisans de parler de si hault estat, plus que devant fus triste et dolent en souspirant et gectant plusieurs lermes [a] des yeulx. Incontinent après que mon cueur respira et eut prins vertu, je parlay en ceste maniere : « O perverse Langue satha- *Fol. bi b* « nique, contraire a Dieu, fuyant a paradis, tirant et « cheminant le dam- || nable, mauldit et detestable che- « min d'enfer, advisez bien et considerez de qui vous « parlez, car a toy n'appartient point a parler de si « treshaulte et si saincte matiere, non plus [b] que « prendre en ta main charbons bruslans et ardans. « Considere, mauldicte Langue venimeuse, que les car- « dinaulx ont auprès d'eux leur juge souverain en « terre. »

Une autre Langue qui parloit sur les evesques.

Après, parlerent sur evesques

a. B C D larmes. — b. B C D neantmoins.

1. Voy. la note sur le v. 168.

Langues de curez, de chanoines,
Semblablement des archevesques;
A les blasmer mettoient grans peines.
L'une parloit de leurs demaines,
L'autre parloit de leurs chasteaux.
D'envie procedent plusieurs maulx.

Telles Langues avoient despit
D'estre subjectz a leurs prelatz.
Joyeuse est celle qui pis dit.
L'une parle hault, l'autre bas.
Pourchassant noises et debatz,
Chascune dit son antienne.
Qui mal pourchasse, mal luy vienne.

Prose.

Lors je congneu des dessusdictes Langues la faulseté, prodition et malice, dont trop estoient a reprendre. Par quoy je me prins a parler en ceste maniere : « O
H « envieuses Langues || detestables, pourquoy parlez « vous sur l'estat des prelatz qui sont du Sainct Siege « apostolique constituez et ordonnez a vous regir et gou- « verner et instruire? Pensez et advisez que les tours, « places et chasteaulx qu'ilz possedent ne furent pas « anciennement sans grans [a] causes et raisons des preux « et vaillans seigneurs donnez a l'Eglise, et pensez « desormais a corriger voz vices, car au varlet n'appar- « tient en rien de corriger son maistre. »

256 B leur paines. — C D mettoyent leurs paines. — 262 B E pire dit.

a. B C D E grant.

Une aultre Langue qui parloit sur les moynes.

Ung grant tas de moynes cloistriers
Sourdirent, dont j'eu grant frayeur,
Car, faignans dire leurs psaultiers,
Mauldisoient abbé et prieur,
Disans : « Nous portons le labeur
« De quoy ilz prennent les deniers. »
Moynes murmurent voulentiers.

Prose [a].

Je ne differé pas longuement a respondre sur ceste presente matiere et dys en ceste maniere : « Vous, faulses et « maulvaises Langues de moynes, de quoy allez vous « ainsi murmurans et mauldissans contre vos abbez et « prelatz ? Considerez et advisez vostre vocation, car, de « l'eure [b] et du jour que vous feistes le veu de saincte Fol. b i b « religion, vous renunceastes a tous plaisirs mon-|| dains « et a la temporalité du monde, et ne vous estoit ou « doit estre permis de yssir hors de vostre eglise, « cloistre ou dortoer sans licence demander a vostre « abbé. Et si vous ne devez point avoir la joyssance des « offices seculieres, ne aller sur les champs, mais devez « avoir gens ydoines qui voz offices et negoces exerce- « ront, et vous garderez obeissance a vostre prelat, « comme promis l'avez a Dieu et a saincte Eglise. »

La Langue debile qui parloit sur les devotes religieuses.

Langues je vey moult perilleuses,
Lesquelles parloient trop souvent

268 B C D freeur. — 270 C Maldisoyent.
a. Prose *est suppléé*. — *b*. E delleure.
275 B C D moult souuent.

Sur devostes religieuses
Qui sont closes en leur convent.
L'une disoit : « Ce n'est que vent;
« Ilz n'en laissent point a mal faire. »
Faulse langue ne se peult taire.

« Ilz sont enfermez, ce sont mon,
« Simples et doulces comme roses;
« Mais en telle religion
« Tousjours ne sont pas portes closes;
« Maintes fantasies sont encloses
« Soulz l'estat de telles nonnains. »
Faulse langue dit des maulx mains.

Prose[a].

Ha, faulses Langues detestables, injustes, perverses et
bij iniques, qui ne craingnez Dieu ne vostre dampnation, dont vous vient || et procede le penser, vouloir et couraige de toucher aux devotes religieuses qui sont en jeunesse et en pure innocence rendues en leur religion, en l'aage de leurs jeunes[b] ans renonceans l'estat mondain duquel en rien elles n'avoient la congnoissance? Comment avez vous l'audace de parler dessus elles? Ne pensez vous point que, depuis le temps de leur enfance qu'elles[c] ont esté a saincte Eglise données, elles[c] ont eu religieuses anciennes et tresdevotes qui le bon chemin et la voye de leur salut leur ont bien remonstré? Cessez, cessez vostre parler, faulses Langues mauldictes, car vostre parler donne a l'air infection desplaisante et abhominable[d] devant Dieu et toute[e] la cour celestielle. Considerez et advisez que nul ne peult juger les intencions des devotes filles qui en religion se sont

a. Prose *est suppléé.* — *b*. BCD jeunes *m.* — *c*. BCD ilz. — *d*. BCD desplaisante et infecte. — *e*. BCDE et a toute.

mises, ne jamais ne peuent estre deceues sinon par quelque maulvaise langue amye du dyable, et de Dieu et de ses sainctz haye [a]. Considerez aussi que plusieurs devotz religieux, comme chartreux, celestins et autres, usent leur vie sainctement sans avoir concupiscence charnelle de femme. Aussi et pareillement peuent bien estre les dames, beguines et nonnains encloses ou dehors, car autant de don de grace pour leur salut acquerir a Dieu donné aux femmes comme aux hommes.
Fol. bij [b] Souviengne vous de la Langue || de Patrus qui, en passant une forest appellee Scordoine, encontra une nonnain nommee Galienne. Icelluy Patrus, voulant ladicte dame contraindre a pecher, qui alloit en voyage, après le reffus par elle fait, lui estant sur son cheval, gectant parolles venimeuses et decevables, soubz ung chesne fut surprins d'ung vent si horrible et si impetueux, que son cheval partist hors d'entre ses jambes, et luy il [b] demoura pendu en ung estoc, par dessoubz le menton, audit [c] chesne, et son cheval, comme dit est [d], par la terribleté du vent luy fut osté d'entre les jambes [1]. Et ceste exemple cy vault et proufite moult aux faulses Langues, damnables et mauldictes.

D'une [e] Langue de village parlant sur son curé.

Auprès d'ung mur bas amuré,
Je vey mainte Langue mauldicte
Qui parloit dessus son curé
A tort et façon non licite :
« Nostre curé trop mal s'acquitte
« De soy tenir au presbitaire. »
Malle langue ne se peult taire.

a. B hayee. — *b*. BD il *m*. — c. BCD ou dit. — *d*. BCD *La fin de la phrase, depuis* et son cheval *m*. — *e*. BCD Vne.

1. Cette anecdote doit être empruntée à un roman d'aventures; nous ignorons lequel.

L'autre dist : « Il parle vrayment
« A une que je congnois bien.
« Souvent fait son appoinctement
« O elle, je n'en doubte rien.
« Je vous promectz, et le soubtien,
« Que je sçay bien ce qu'il pourchasse.
Tousjours malle langue mal brasse.

Prose [a].

b ij • Adonc, en leur donnant response, leur commençay a dire : « Vous, faulses Langues mauldictes, ne atou« chez point a l'estat de prestrise, car c'est chose si « digne et si saincte et vertueuse, que le pape, lui es« tant dieu en terre, ne leur pourroit oster le divin « caractere qu'ilz ont receu par la saincte unction de « leurs prelatz soubz la puissance du Siége papal a ce « ordonné. Certes, ce n'est point a vous de gecter voz « faulses parolles sur gens d'Eglise quant ilz parlent a « quelque bourgeoise, fille, veufve ou mariée, car la « conscience d'eulx ne gist point en la vostre. »

D'une [b] Langue perverse qui parloit sur gens de court.

La Langue vey d'ung envieux
Qui en la court s'entretenoit.
De maintz pays, en plusieurs lieux,
Faulses nouvelles rapportoit ;
Aux ungs et aux autres parloit ;
A chascun monstroit d'amour signe.
Cueur envieux tousjours machine.

298 BCD Par ma foy ie nen doubte rien. — 299 BCD et vous soustien.

a. Prose *est supplée.* — *b.* BCD Vne.

307 BCD daymer signe.

C'estoit la Langue d'ung flateur,
Qui pour estre en la court aymé
Parloit dessus ung gouverneur
Juste, loyal, bien renommé.
Tant a de parolles semé
Qu'en la fin bouté l'a dehors.
De prodíteur trahistres rappors.

Prose [a].

Fol. b ij « Ha, faulse Langue, mauldicte flaterresse a tout bien, « l'exil et destruction du povre commun, comment as « tu couraige ne voulenté d'entrer en royalle [b] seigneu- « rie pour troubler la court, laquelle veult tout droit « garder et bonne police maintenir ? Helas, helas, per- « verse Langue, tu boutes hors de court par tes [c] faulses « sedicieuses parolles les bons et loyaulx gouverneurs « pour y mettre larrons et pillars. Helas, faulse Langue, « tu deboutes les bons, doulx et paisibles aigneaulx « pour y loger et demourer loups devorables et insa- « ciables [d]. Tu ne congnois pas les grans dommaiges « qui s'en peuent ensuyvir a bouter hors de court les « loyaulx et bons serviteurs pour y mectre gens qui ne « pensent a riens fors que a leur singulier [e] proffit tant « seullement. »

D'une [f] autre Langue flaterresse qui parloit aux [g] seigneurs de court.

Je vey plusieurs Langues de court
Remplies de grant prodition,

312 BCD et bien nomme. — E et bien renomme. — 314 BCD la boute.

a. B Prose *m*. — *b*. BCD reale. — *c*. BCD les. — *d*. BCD loupz insouuys et deuorables. — *e*. BCD singulier et particulier. — *f*. BCD Vne. — *g*. B au.

Qui tailloient du long et du court
Par leur faulse adulation,
Et mectoient en division
Roys, ducz, contes, par leurs rapors.
Par trahison plusieurs sont mors.

Les Langues alloient et venoient
Fol. biij. Tousjours sur nouvelles matieres ;
De leurs rapors chascun trompoient,
Tant estoient de parler legieres.
La guerre par plusieurs manieres
Demandoient pour entrer en grace.
Bien est mauldit qui mal pourchasse.

Prose [a].

Je regarday longuement la practique des dessusdictes Langues, et quant je eu oüy et escouté leur maniere de faire, je fuz merveilleusement esbahy et pensif, car a l'heure je congneuz clerement l'origine et la fontaine dont tant de maulx venoient sur terre. Et moy voiant si grans [b] tors, griefz et exactions par telles faulses Langues sur le peuple courir, a mon povre et simple entendement je commençay a dire ainsi : « O faulses « Langues plaines de trahison mauldicte, n'avez vous « point d'aultre occupation que de bouter et mectre en « trouble le noble sang royal qui fust en unité pacifique « regnant victorieusement, le peuple en paix et en tran- « quilité, l'Eglise bien servie, et Dieu et ses sainctz hon- « norez au salut des ames, si ne feussent voz desloyaulx « rapors ? Considerez vous point que, par vostre prodi- « tion et trahison que vous faictes et brassez, qui est contre « Dieu et toute raison, vous avez fait tant de sang humain « sur la terre respandre et [c] tant de femmes vefves et

a. B Prose m. — b. E grant. — c. BCD et m.

« povres orphelins despourveuz [a] de bien, qui demandent a Dieu || de vous incessamment vengeance? (Fol. biij b) « Helas, n'estes vous point bien advertis comment voz « predecesseurs, après toutes machinations, ont piteuse« ment et honteusement, au vitupere du monde, mise« rablement finé leurs jours ? Helas, helas », lors dis je en souspirant piteusement et gectant lermes de mes yeulx [b], « ne suffist il pas de tant avoir mys en discen« tion les roys et les princes ? Quel bien, quel prouffit, « quelle utilité pouez vous en tel mal faisant [c] acque« rir ? N'estes vous pas en maisons et seigneuries pacifi« ques ? La faulte de vous ne vient et ne procede sinon « de vostre mauldicte et perverse envye et de vostre « orgueil et folle oultrecuydance. »

Quant je euz ce dit, force fut de moy taire [d], car subitement arriverent ung tas de Langues mauldictes, lesquelles par ung commun accord parlerent en ceste maniere sur plusieurs personnes.

D'une [e] autre Langue qui diffamoit noblesse.

D'autres en court je vy grant somme,
Parlant des nobles follement.
L'ung disoit : « Il n'est gentil homme
« Que de sa mere seullement,
« Car on congnoist bien clerement
« Que son mary fut ung mercier. »
Oncques mastin n'ayma levrier.

L'autre disoit : « Veez en la ung
« Qui s'est anobly par argent.

a. BCD qui sont despourueuz. — b. BCD des yeulx. — c. BCD vous en tel mal faisant m. — d. BCD pacifiques mais de vostre orgueil et folle oultrecuidance la faulte de vous ne vient & ne procede sinon de vostre mauldicte & peruerse enuie: dont force fut de moy taire. — e. BCD Vne.

« Sa mere aymoit le commun [1],
« Faisant plaisir a toute gent. »
Ainsi parloient villainement
Les Langues que je vous escrips.
De faulsaires mauvais rescrips.

Prose [a].

La responce que j'ay donnee a ces [b] mauldictes langues qui tant cherchoient [c] et enqueroient la genealogie et lignage des gentilz hommes de la court, ce fut que je leur diz : « Advisez et considerez, vous qui avez « parlé, de quel estat, de quelle generacion vous estes « sortiz, et se bien y advisez, vous verrez et congnois« trez que voz predecesseurs n'eurent oncques bruit de « gentillesse, ne n'estoyent advocatz, baillifz ou vi« contes, qui se faisoient nobles appeller. Et nonob« stant, quant quelque edict royal ou mandement venoit « de aller en guerre, ilz ne bougeoient de la maison et « plus ne se disoient nobles; mais demouroient purs et « parfaictz villains tant que le besoing fust passé. Et a « ce que vous parlez, que l'ung n'est noble que de par « la mere, je vous respons qu'il suffist assez. Vous « reprouchez les plaisirs et courtoisies que sa mere fai« soit, qui est reproche villaine, car toute femme yssue « de gentillesse doit en doulx parler estre douce, simple
viij a « et avoir hum- || ble contenance pour les nobles entre« tenir. Et vous suffise a tant que c'est assez a cueur « vaillant, preux et hardy pour acquerir chevalerie, « gentillesse, bruit et honneur. Et est celluy assez « noble que le roy veult anoblir. Et est celluy bien fol « qui s'enquiert des enfans a qui ilz sont, puis qu'on

339 BCD aymoit bien.
a. Prose *est suppléé.* — *b.* B E ses. — *c.* B serchoient. — CD cerchoyent.
1. Voy. la note sur le v. 8.

« congnoist qu'ilz sont nez en mariage [1]. Et notez que « tel en enquiert aucunefois a qui le cas touche plus que « a ceulx dont ilz parlent. Par quoy est meilleur de « refrener et de restraindre sa langue que d'en plus « parler. Laissez le moustier ou il est et l'eaue dedans « la riviere, car par telles inquisitions se sont sortis « plusieurs noises, questions et debatz [a] oultre droit et « contre raison, comme il appert par le rapport que « fist Carus a Meridon de son filz Ulcius, luy donnant « entendre qu'il estoit fils de Peron [2], et, par les rapportz « de ces [b] mauldictes Langues, une nuyt se leva et « d'ung glaive cruel occist Mettee, femme tant juste et « tant loyale que plus n'estoit possible, et dedans le « lict son enfant estrangla, dont dommaige fut et pitié. »

Des [c] Langues de aulcuns trahystres.

Puis je ouy Langues dyaboliques,
Comme Anthenor et Eneas,
Qui vendoient par faulses practiques
Troye aux Grecz. Lors dy je : « Helas [3],
Fol. biiij a « Priam desservy ne l'a pas;
« C'est pitié qu'il se face hemy. »
De familier, aigre ennemy.

La Langue qui trahist les douze pers de France.

La langue de Guennes y fut,

a. C debotz. — *b*. B E ses. — *c*. BCD Des *m*.

349 BCD quil se face ainsi.

1. Allusion à la règle : *Is pater est quem justae nuptiae demonstrant.*

2. Nous n'avons pas trouvé le roman auquel ce récit et ces personnages sont empruntés.

3. Voy. la note sur le v. 8.

De Guennelet [1], d'autres assez;
Chascune y gardoit son affust.
Par elles plusieurs sont passez.
Je consideray leurs excez
Et congneuz bien qu'ilz avoient tort.
Mauldicte langue tousjours mort.

Prose [a].

Après, plus fort que devant entray en melencollie, considerant les tors, griefz et dommages qui par telles Langues mauldictes tant de fois estoient advenuz; dont fuz piteux et moult dolent en [b] mon cueur, et entray en une grant fantasie, tant qu'il me sembloit que je voyois Guennes faire, compiller et brasser la trahison mortelle des .XII. pers de France. Et en ceste fantaisie, moytié dormant, moytié veillant, je dis ainsi : « Faulses « Langues, considerés le dommage et grant exil que « vous feistes et pourchassastes [c] quant par voz trahi- « sons vous feistes a tort et sans cause mourir douze si « vaillans hommes, tant [d] fors, tant beaulx, tant hardis, « tant chevaleureux, et ceulx en qui gisoit l'espoir de la
biiij b « || foy crestienne [e] et la destruction des ennemis de « nostre foy catholicque. De toy, Guennes, par sem- « blance et de faulses conditions, peult bien estre « nommé Guennelet, lequel faulsement trahit et vendit « Ponthus et la belle Sydone. Helas, faulses langues, « qui par voz motz sedicieux trahistes [f] tant de nobles

a. B E. Prose *m*. — *b*. BCD a. — *c*. BCD que vous faictes et pourchasses. — *d*. B tant *m*. — *e*. B cristienne. — *f*. BCD trahirent.

1. Guennelet est le traître qui figure dans le roman de *Ponthus et Sydoine*. Ce fut lui qui « mist discention entre Sydoine et Ponthus » (ch. XVI). Plus tard (chap. XXV), « Ponthus fut accusé au roy », par Guemelet, « qu'il estoit amoureux de Sidoyne, sa fille ».

« gens, faisant par voz raportz le sang des preux respendre, pensez certainement[a] que ung jour en rendrez compte, car on ne treuve point aux anciennes croniques que jamais traistre vint a bonne fin[b]. »

D'une Langue[c] qui parloit sur les seigneurs de parlement.

Des presidens j'ouy parler,
Disant : « Ilz happent les grans dons
« Pour faire partie reculler
« Et differer tous ses raisons. »
L'une Langue disoit : « Larrons,
« Vous exillez le povre monde ! »
Faulse langue en tout mal se fonde.

Prose[d].

« Perverses Langues », commençay je a respondre, « advisez de qui vous tenez voz langaiges et voz « parolles tant infames et deshonnestes. Voulez vous « parler contre justice, droit et toute raison ? Pensez « bien et considerez que si haulx, si saiges, si nobles, « si discretz, si prudens et si grans clercz ne sont pas a *Fol. biiij*. « vous a corriger, || et ne vous esmerveillez des juge- « mens qu'ilz font sur nobles et sur autres, car presi- « dens et seigneurs en parlement sont souverains « juristes, usans de droit tant civil que canon, aymans, « craignans et doubtans Dieu, pensans quothidiane- « ment a leurs consciences. »

a. BCD certainement *m*. — *b*. BCD vensist a nul bien. — *c*. BCD La langue.

361 BCD Et pour differer ses raisons.

d. BCD Prose *m*.

D'une[a] autre Langue de plaideur, qui blasmoit plusieurs procureurs de court.

Je vey Langues de plaideurs
Qui se plaignoient mauvaisement
Et a tort de leurs procureurs,
Sans sçavoir ne quoy ne comment,
Disans : « Ce n'est que brouillement.
« Ilz derobent Dieu et le monde. »
Faulse langue en tout mal se fonde.

L'une dist : « Il a mon argent
« Et ne despesche point ma cause ;
« Il se monstre fort diligent,
« Faignant despescher mainte clause ;
« Toutesfois je voy bien qu'il pause
« Et prent argent de mon party. »
Larron est tantost converty.

Prose[b].

De procureurs, tant seculiers que ecclesiasticques, n'apartient a nul a parler, car nul ne sçait la paine et le travail qu'ilz ont nuyt et jour a solliciter plusieurs
biiij a et diverses matieres et || estudier plusieurs registres pour justement leurs procès[c] continuer et mettre a fin deue. Et semble a plusieurs meschantes gens que une cause dangereuse et doubtable doit du premier jour estre expediee : certes cela n'est pas chose legiere ne facile, qui de l'ardeur[d] du feu d'avarice ne seroit pas trop embrasé, de laquelle condition ne sont pas justes

365 BCD plaidoyeurs. — 369 B. broulement. — 372 B. ilz ont. — 373 BCD Et ne despeschent.

a. BCD Vne. — *b*. BCD Prose *m*. — *c*. BCD pour leurs proces iustement. — *d*. BCD qui par ambicion.

et loyaulx procureurs, craingnans leurs consciences. Certes a telles langues n'est pas bien fait d'ainsi parler [a]; mais est licite de croire que tous justiciers sont tous justes et loyaulx, procedans en bonne equité, selon droit et selon raison [b]; donc n'avez cause de vous plaindre, ne d'en gecter a la vollee faulses parolles.

D'une [c] autre Langue qui injurioit les advocatz.

La Langue veis d'ung advocat
Plus poingnante que n'est l'ortie,
Qui d'aucun prenoit ung ducat,
Et autant d'averse partie.
Ceste Langue avoit espartie
Sa sentence a deux costez [1].
Larrons seront tousjours notez.

Il conseilloit l'ung a demy,
A l'autre faisoit bonne chiere,
En disant : « Tais toy, mon amy;
« Ta cause est seüre et entiere. »
Quant j'aparceuz ceste maniere,
Fol. ci v° Je m'esmerveillay de ce fait.
Larron advocat tout deffait.

Prose [d].

A ceste Langue je donnay doubteuse response, car juges et advocatz sont de diverses condicions : les ungs sont bons et les autres sont mauvais. Je consideray en mon entendement que de juger entre le mal et le bien

a. BCD He dieu se (C ce) nest pas bien fait de parler (C de ainsi parler) a telles langues. — *b*. BCD et raison. — *c*. BCD Vne. — *d*. BE Prose *m*.

381 BCD Qui de luy prenoit. — 384 BCD en ses deux.

1. Voy. la note sur le v. 8.

je n'avoye pas sens et entendement suffisant ; par quoy laissay la matiere en ce point, la remettant en Dieu, qui tout scet et tout congnoist.

De la Langue [a] qui blasmoit prevotz et baillifz.

Après cela, je vy tantost
Parler trop et enormement
Sur maint baillif et maint prevost,
Disant : « Ilz jugent faulsement ;
« Ilz ont delivré pour argent
« Tel qui devoit estre pendu. »
Qui mal dit, mal luy soit rendu.

Prose [b].

Je ne sejournay pas longuement a respondre sur ceste matiere. La response est rendue devant, ou il est parlé des presidens et seigneurs de parlement, la ou je l'ay recité ; car [c] il est a croire et supposer que nul n'est mys en siege de justice s'il n'est saige, prudent et suffisant, en tous droitz scientifiquement instruit et enseigné.

fol. ci b. *De [d] la Langue qui parloit sur aucuns successeurs [e].*

Puis parla sur les successeurs
Une Langue large et espesse,
Disant que des predecesseurs
Jamais n'avoient fait chanter messe.
« O Langue mauldicte, diablesse,

a. BCD La langue. — *b*. BCD Prose *m*. — *c*. BCD car *m*. — *d*. BCD De *m*. — *e*. BCD aucuns curateurs.

« N'en parle plus en telle guise ;
« Tu n'es pas tousjours en l'eglise. »

Prose [a].

Helas, qui est celluy qui peult juger quelz biens, quelles oraisons font pour leurs amys trespassez ceulx qui après eulx vivent ? Plusieurs sont mors qui n'avoient nulz biens, desquelz on a fait plusieurs solennitez et beaucop de prieres devotes, et s'ilz [b] ne sont venuz a congnoissance de chascun et du commun, de tant vallent ilz mieulx envers Dieu et plus sont vertueuses, car trop grans serimonies se font en plusieurs obseques et service mortuaire [c], en grant habondance de torches, cierges et armoirie [d], et aucunes fois plus pour avoir la louenge du monde que de Dieu. Mieulx vault une messe secrete d'ung prestre devocieux que grant habondance de messes en une multitude et confusion, ou chascun par avarice acourt et vient celebrer. Des successeurs, il n'apartient a nulle faulse langue d'en parler, car il est a supposer que par chascun jour
Fol. ci chas-‖cun a souvenance de ses parentz deffunctz, s'il est vray et naturel heritier.

D'une [e] faulse Langue qui parloit et decevoit filles a marier.

Prenant fin de ceste querelle
Des faulses Langues pou utille,
Je advisay une maquerelle
Parlant a une jeune fille,

a. BCDE Prose *m*. — *b*. BCD et si ne. — *c*. BCDE de mortuaire. — *d*. BCD armonie. — *e*. BCD D'une *m*.
408 E vtilles.

Qui disoit : « Vous estes habille
« Et avez cueur gent et joyeux. »
Jeune cueur doit estre amoureux.

« Fille, d'amour prenez courage,
« Ayez ung gentil amoureux ;
« Ne vous boutez en mariage,
« Car c'est ung lyen trop dangereux.
« Maintz y sont vivans langoureux :
« Fuyez de mariage le tiltre. »
Il n'est que d'estre en franc arbitre.

Prose [a].

Par le rapport de ceste faulse et vieille maquerelle je vey plusieurs bonnes filles et de bons lieux venues habandonnees a piteusement et honteusement passer le temps de leur jeunesse, qui estoit pitié et grant dommaige. Semblablement je vey par maquerelles plusieurs femmes, veufves et mariees, estre frauldulleusement [b] deceues, grans discentions entre mariages, plusieurs
l. ci a. femmes laisser leurs maris, et plusieurs || maris, leurs femmes en menant vie damnable. Plusieurs femmes mariees je vey pourchasser la mort a leurs maris, dont plusieurs villains crimes et piteux meurdres s'ensuyvoient et ensuyvent de jour en jour. « Helas, faulses « mauldictes maquerelles, ne vous suffist il pas assez de « follement et en vil et ort peché avoir voz jours mau« vaisement passez ? Pensez, pensez, povres femmes « mauldictes, que assez avrez a respondre devant Dieu « de voz ames, sans estre cause de la damnation d'aul« truy, de laquelle chose vous conviendra rendre « compte devant Dieu. Vous avez vendu par avarice

418 B Aiez tousiours le cueur ioieux.
a. BE Prose *m*. — *b*. B fraudeusement.

« d'argent et de gourmandise mainte bonne fille qui « honnestement eust esté mariee ; vous avez fait mainte « religieuse partir de son cloistre et laisser sa religion, « en frequentant parmy leur ordre de jour en jour, « faingnant estre devotieuses [a]. Or n'est il pire chose ne « plus dangereuse que faulses langues maquerelles, « qui n'ont autre espoir ne intencion d'autrement pour- « chasser leur vie, sinon de user de tel mestier, car « vous appercevez clerement que vous, voz jours et la « fleur de voz ans sont passez miserablement, et estes « cheustes et venues foibles, povres et en captivité, « reboutees et refusees de chascun ; par quoy estes « contrainctes de servir au diables par maquelerie ou Fol. cij a « sor-||cerie, ainsi que on voit souvent advenir a plu- « sieurs. Mal est l'argent employé que vous recevez « pour telle marchandise. Mauldictes et damnees estes, « et mauldítz et damnez sont ceulx qui les vous bail- « lent. Mal fut oncques la monnoye forgee par qui la « creature est deceue et est livree a dampnacion ».

De plusieurs Langues en general [b].

Puis je vey des Langues mutines
Qui avoient parlé des pucelles
Et des dames gentes, godines,
Qui toutesfois ne sont plus telles.
S'elles sont paillardes garcelles,
Je ne m'en vueil point enquerir.
Amoureux sont au requerir.

D'autres Langues assez je vey
Qui parloient des habis des dames
Et des bragars, car leur convy

a. deuotieuse. — *b*. *Ce titre et les quatre strophes qui suivent m. dans* BCD.

424 E celles.

N'estoit que de les faire infames.
Grandes manches portent les femmes
Et la poitrine descouverte,
Avec la collerette ouverte.

Je vey une autre Langue après
Qui parloit sur les cousturiers
Qui taillent les robes de près,
Et aussi des loyaulx mousniers,
Des tresoriers et aumosniers,
Et clercz de comptes bien appris.
Prenez, jamais ne serez pris.

Fol. ciij b S'ils sont loyaulx, je n'en sçay rien;
De cela m'en tais et en dors;
Mais ilz y ont acquis grant bien
Et amassé plusieurs tresors
Lesquelz ne tiennent pas tresords,
Mais chierement et sans ordure.
Pourveoir se fault tant que temps dure.

L'Acteur.

Ceste Langue fut la derniere
Qui parla pour ceste journee,
Puis vint une broue soubdaine
De quoy j'eu la veue troublee.
De dyables vint une assemblee
Qui toutes les livra a perte.
De tel loyer, telle desserte.

Prose [a].

Incontinent je ouy ung tas de piteuses clamacions, piteux cris et ullemens parmy l'air. Chascune Langue mauldissoit sa vie et ses jours. Si grant fouldre et si grant tonnerre sourdoit par la plus grant partie du ciel [b], que je cheu esvanouy. Puis, après pou de temps, je respiray et prins cueur et courage. Je advisé une clere lumiere sur ung chemin plaisant et gracieux, clos et environné [c] tout autour de menus aubefins et petis esglantiers, et aux piedz de petis arbrisseaux croissoient petites fleurettes, chicorees, violettes de mars, pigment
Fol. cij b. saulvaige, melisse tresfranche, sans tous les autres petis romarins qui tant en plaisante, belle et || odoriferante verdure et mignonne poincture par menuz rameaulx sailloient de terre, produisans entre leurs fueilles petis, doulx et tendres boutons, poingnans doulcement, sur le point de fleurir, que de les regarder estoient tous cueurs humains rassasiez et assouviz de la plaisance dudit lieu. Alors party du lieu dangereux et entray en ce chemin plaisant et gracieux, auquel ne fuz pas plus tost entré que n'ouyse plusieurs petis oysillons chanter, comme chardonneretz, tarins, serins, brians, linotz et pinsons, merles, mauviz et rossignolz [d] plaisans, lesquelz, par leurs organes, doulces voix et grant armonie, faisoient les fueilles des petis arbrisseaulx [e] trembler. Dont de tel soulas et plaisance m'esjouys, ainsi que j'en avoye mestier, car en triste penser m'avoient mis les faulces langues dessusdictes. Tant cheminay que je arrivay au lieu auquel je vouloye arriver, et me mis dessus une couche cuidant

a. BCDE Prose *m*. — *b*. B du ciel. — CD sourdoit en l'air q̃ iamais ne fut ouye si grande a oreille tẽpeste, dont ieux si grant peur & crainte. — *c*. BCD aduironne. — *d*. BCD rousignoultz. — *e*. E arbresseaulx.

prendre repos; mais pas n'y fuz longuement que j'ouys la voix d'ung tresvaillant docteur, lequel en forme de rhetorique soubz umbre d'une balade aux faulces Langues parloit en ceste maniere :

Le Docteur.

« Refreingnez vous, faulces langues mauldictes?
« Encontre nul ne devez entreprendre.
Fol. cij a « Par les rappors que faulsement vous dictes
« De maintz nobles faictes le sang respandre.
« Par vous ne peult venir que faulx esclandre.
« Loy ne gardez, decretalles, ne droitz ;
« Par trop souvent faulx donnez a entendre.
« Guerre mettez entre princes et roys.

« Du hault throsne vous estes interdictes :
« Adam y creut, l'ange l'en fist descendre,
« Dont puis souffert ont par ses desmerites
« Tous subsequens en ce naturel gendre.
« Faulse Langue le juste sang fist vendre.
« Vostre cas est congneu en tous endrois ;
« Grant et petit se doit de vous deffendre.
« Guerre mettez entre princes et roys.

« Vous semez tant de parolles subites,
« Venimeuses, que le ciel en deust fendre.
« Ung jour serez paiez de voz debites :
« Nul ne vous peult garentir ne deffendre.
« Las ! advisez qu'un jour deviendrez cendre
« Et a Dieu compte rendrez de voz desrois,

462 B C D Par vostre faulx et donner a entendre. — E donner. — 466 BCD Dont souffrirent et par ses demerites. — E Dont puis souffrirent. — 469 BE Brief vostre cas. — 470 CD Vous ne valez qua tout mal entreprendre. — 476 B Las a quel fin voulez vous pretendre. — CD A quel fin voulez par ce pretendre.

« Qui vous fera dedans enfer descendre.
« Guerre mettez entre princes et roys.

Fol. ciij « O ! perverses Langues si tresmauldictes
« Dedans enfer piteusement vouldrois !
« Refraingnez vous, desdictes vous, desdictes :
« Guerre mettez entre princes et roys. »

Prose[a].

Quant le bon, sainct et vaillant docteur eust ceste balade finee, il entra dedans ung petit oratoire qui estoit auprès de ma chambre, et, la, gectant larmes des yeulx, fist a Dieu plusieurs belles, doulces et devotes oraisons. Et entre les autres choses requeroit a Dieu devotement [b] et en grant affection qu'il voulsist garder et preserver Loys, le treschrestien roy de France de ce nom douziesme [c], d'avoir en sa court tant royalle, tant noble, tant juste [d] et tant notable, nulle des dessusdictes [e] Langues tant perilleuses, car par elles procedent [f] toutes trahisons dont Dieu veuille garder le noble sang de France [g], affin qu'il n'encoure les dan-

477-478 B C D
Dieu est en hault (B Dieu qui en hault est) compte vous luy
Et vous fera dedens enfer descendre. [rendrez.
480 BE si *m.* — 480-482 CD
Faulses langues comment pourrez vous rendre
Le bruyt et loz que aux bons iustes et droitz
Auez toullu il est fort a comprendre.
481 BE bouldrois.
a. BCD Prose *m.* — *b.* C adieu dieu deuotement. — *c.* BCD garder et preseruer Charles le treschrestien souuerain roy des roys sur tous autres apres (CD tous apres autres) dieu qui sont regnans sur terre. — *d.* CD et tant iuste. — *e.* C nulle de ses dessusdictes. — *f.* BCD viennent et procedent. — *g.* BCD *finissent ainsi ce paragraphe :* en len [*sic*] aduertissant des pensez traueilz, souciz : et maintz (C maintes) dangiers de mort auxquelz ont este

giers, travailz, paines et soucis en quoy ont esté souvent plusteurs de ses predecesseurs par les pourchas et faulx rapors de telles pernicieuses et cruelles Langues.

Fol. ciij b. Alors a tant fist silence le vaillant sainct docteur, et plus ne parla. Adonc moy, qui en mon chemin toutes ces choses avoye veues et ouyes, prins dilligentement mon escriptoire, et tout redigeay et mis en escript en la forme et maniere tout ce que dessus est recité.

Mais, a l'heure que bien pensoye
Que la matiere prensist fin,
Le bon docteur en plaine voye
Mist ung mirouer, non pas trop fin,
Et moy, passant par le chemin,
Je vy du mirouer l'escripture.
Tousjours vient nouvelle adventure.

Et ainsi en cheminant parmy la voie, de loing advisay ce mirouer, et en approuchant auprès d'icelluy apperceu autour dudit mirouer une ballade escripte, laquelle, pour tous estatz advertir par ledit docteur, procedoit en ceste maniere :

Fol. ciij c. En ce miroer, troublé de toutes pars
Par faulx rappors, tant que nul n'y voit goutte,
Venez getter voz dangereux regards
Qui la clarté du miroer ostent toute.
Tout cueur loyal a s'i myrer redoubte
Disant que c'est œuvre faicte des dyables,

souuent boutez son pere son dernier predecesseur Louys le tresuaillant roy de France que dieu absoule en ses iours sur ses ennemys a este tousiours victorieux : de tous obey : trescraint et redoubte.

494 E oste.

Dont le docteur sur luy ce tiltre boute :
C'est le miroer des langues decevables.

Mirez vous y [1], seigneurs et gens de court,
Fol.ciiij[a] Prevostz, baillifz ; de la chose publique
Gardez vous bien de dire ung mot si court,
Car a la fin trop fort le peuple picque.
Mire toy cy, juge ecclesiastique,
Tu congnoistras tes propos variables.
A ce mirouer fault que ton sens applicque :
C'est le mirouer des langues decevables.

Mirez vous y, laboureurs et marchans,
Riches bourgeois et gens de tous estas ;
Considerez que plusieurs sont meschans
Par les langues qui meuvent les debatz,
Dont en la fin diront plusieurs : « Helas ! »
Puisez au puys des tormens innombrables.
Femmes, enfans, mirez vous sur ce cas :
C'est le miroer des langues decevables.

1. La même apostrophe se trouve dans diverses poésies du xv[e] siècle :

Mirez vous cy, dames et damoiselles...

(*Le Miroir des dames et damoiselles*. Biblioth. Nat., ms. fr. 147, fol. 5.)

Mirez vous cy, hommes et femmes...

(*La Danse macabre*, éd. de 1517, in-fol. fol. *ei*[a].)

Mirez vous cy, perturbateurs de paix...

(*Complainte de Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol*, 1475. Biblioth. Nat., mss. fr. 20794, fol. 570; 24315, fol. 91; Dupuy 488, fol. 222; Biblioth. du Vatican, Christ. 1323, fol. 172; Biblioth. de Berne, Inc. 510[4], etc.; *Mémoires de Commines*, éd. de 1747, III, p. 458.)

Mirez vous cy, tous usuriers...

(Fragment d'un volume in-4 goth., dépourvu de titre, qui nous a été communiqué par M. le baron Roger Portalis.)

Prince immortel, ce miroer regardant,
A moy viennent douleurs inestimables.
Or y vienne le petit et le grant.
C'est le miroir des langues decevables.

L'Acteur.

fl. ciiij b. Moy, toutes ces choses veues et considerees, prins dilligentement ancre et papier pour rediger le vray de la matiere, ainsi que veue et entendue l'avoie. *Et quant je euz tout ce fait et escript, je l'envoiay a ung marchant bon, juste et loyal, en la ville de Paris faisant residence, lequel marchant, après ce qu'il eut la matiere veue, consideree et monstree a plusieurs nobles clercz bien expertz en toutes sciences, icelle estant par eulx suffisamment corrigee, ledit marchant l'a voulu pour perpetuelle memoire faire imprimer ainsi que vous voyez* [a].

Cy finist le Martyrologue des faulses langues imprimé a Paris par Gillet Couteau [b].

a. *Verard* (B) *ajoute :* Et demeure ledit marchant sur le pont Nostre Dame en l'enseigne de l'image saint Jehan l'Evangeliste, ou au Palais devant la chappelle du roy nostre sire, ou on chante la messe de messeigneurs les presidens. — b. *Pour les souscriptions des éditions* C *et* D, *voy. la* Bibliographie.





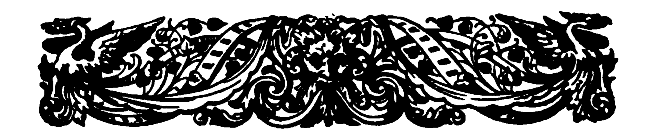
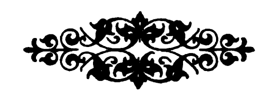


TABLE DES MATIÈRES

Fin du Tome second.





Publications de la SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS (*En vente à la librairie* FIRMIN-DIDOT ET Cie, *56, rue Jacob, à Paris.*).

Bulletin de la Société des Anciens Textes Français (années 1875 à 1899). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du XVe *siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston PARIS, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste GEVAERT (1875). Epuisé.

Les plus anciens Monuments de la langue française (IXe, Xe siècles) publiés par Gaston PARIS. Album de neuf planches exécutées par la photogravure (1875) .... 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul MEYER (1875) ..... 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston PARIS et Ulysse ROBERT; texte complet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol.. 10 fr.

Le t. VIII, dû à M. François BONNARDOT, comprend le vocabulaire, la table des noms et celle des citations bibliques (1893) .... 15 fr.

Le t. IX et dernier contiendra l'introduction et les notes.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par Henri MICHELANT (1876) .... 10 fr.

Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston PARIS (1876) .... 8 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques NORMAND et Gaston RAYNAUD (1877). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman .... 24 fr.

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John COKE, édition commencée par L. PANNIER et achevée par Paul MEYER (1877) .... 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, t. I à VI, et par Gaston RAYNAUD, t. VII à IX (1878, 1880, 1882, 1884, 1887, 1889, 1891, 1893, 1894), le vol .... 12 fr.

Le Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François BONNARDOT et Auguste LONGNON (1878) .... 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon LUCE, t. I et II (1879, 1883), le vol .... 12 fr.

Elie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston RAYNAUD, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène KOELBING (1879) .... 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul Meyer (1880). . . . . 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du xii° siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos (1881) . . . . 10 fr.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, poème attribué à Martial d'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. de Montaiglon (1881). . . . . 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul Meyer et Auguste Longnon (1882). . . . . 15 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par Nicole de Margival, poème du xiii° siècle publié par Henry A. Todd (1883) . . . . 6 fr.

Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. Suchier, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.

Le premier volume ne se vend pas séparément; le second volume seul 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. Couraye du Parc (1884). . . . . 10 fr.

Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème publiées par G. Paris et A. Bos (1885) . . . . 8 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul Meyer (1885). 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice Roy, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.

Merlin, roman en prose du xiii° siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. Paris et J. Ulrich, t. I et II (1886) . . . . 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis Demaison, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.

Le Mystère de saint Bernard de Menthon publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. Lecoy de la Marche (1888). 8 fr.

Les quatre Ages de l'homme, traité moral de Philippe de Navarre, publié par Marcel de Fréville (1888) . . . . 7 fr.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée par E. Langlois, (1888). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . 30 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon publiés par Miss L. Toulmin Smith et M. Paul Meyer (1889). . . . . 15 fr.

Rondeaux et autres Poésies du XV° siècle publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston Raynaud (1889). . . . . 8 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold Constans, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul Meyer et Gaston Raynaud, t. I (1892). . . . . 40 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole publié d'après le manuscrit du Vatican par G. Servois (1893). . . . . 10 fr.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. Michelant et P. Meyer (1894). . 15 fr.

Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par Arnaut Vidal de Castelnaudari, publié par Paul Meyer (1895). . . . . 10 fr.

Meliador, par JEAN FROISSART, publié par A. LONGNON, t. I, II et III (1895-1899), le vol. . . . . 10 fr.

La Prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide DENSUSIANU (1896). . . . . 10 fr.

Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy, publiées par Arthur PIAGET et Emile PICOT, t. I et II (1896, 1899). . . . . 20 fr.

L'Art de Chevalerie, traduction du *De re militari* de Végèce par Jean de MEUN, publié avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie* de Jean Priorat, par Ulysse ROBERT (1897). 10 fr.

Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie, mise en vers de la traduction de Végèce par Jean de MEUN, par Jean PRIORAT de Besançon, publiée avec un glossaire par Ulysse ROBERT (1897). . . . . 10 fr.

La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par le Docteur A. BOS, t. I et II (1897, 1898). . . . . 20 fr.

Les Narbonnais, chanson de geste publiée pour la première fois, par Hermann SUCHIER, t. I et II (1898). . . . . 20 fr.

Orson de Beauvais, chanson de geste du XIIe siècle publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham, par Gaston PARIS. (1899). . . . . . . 10 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James DE ROTHSCHILD, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé, le vol. . . . . 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française* qui sont grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883 et 1895.



Le Puy-en-Velay. — Imp. Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.




Stanford University Libraries
3 6105 004 850 686